TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 876 — JEUDI 17 JANVIER 1980

Vent de folie sur l'or : autour de 765 dollars l'once

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,90 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'intervention soviétique et ses conséquences

Le Pakistan met Moscou en garde contre d'éventuelles incursions sur son territoire

La menace que fait peser sur le Pakistan l'intervention soviétique à Kaboul a suscité à Islamabad une réaction ferme du chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq. Il a déclaré, le mardi 15 janvier, que ses troupes ouvriraient le feu sur des éléments soviétiques qui viendraient à pénétrer dans son pays au cours d'une opération de poursuite des guérillos afghans.

Une riposte surtout diplomatique

Le Pakistan, qui était demeuré d'une grande prudence depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, hausse le ton. Le général Zia Ul Haq vient de déclarer que ses forces s'opposeraient par les armes aux soldats soviétiques si ceux-ci s'aventuraient en territoire pakistanais.

Les forces pakistanaises, qui ne se sont pas encore vraiment relevées de leur défaite de 1971 contre l'Inde seraient bien en peine d'affronter plus que des détachements limités de l'armée rouge. Il est permis de douter aussi que les livraisons d'armements promis par les Etats-Unis puissent leur permettre de verrouiller la longue frontière avec le nouveau satellite soviétique. C'est sans doute pourquoi, dans une précédente déclaration, le chef de l'Etat pakistanais avait déclaré que son pays devrait « s'accommoder » de la présence soviétique en Afghanistan.

Si le renforcement de celle-ci le long de la frontière iranienne attire ces derniers jours l'attention, c'est encore dans les régions proches du Pakistan que cette présence est la plus importante. Du fait que plus de quatre cent mille réfugiés et que certains résistants afghans reçoivent asile sur son territoire, le Pakistan se trouve donc dans une situation très exposé, bien qu'il ait pris grand soin, jusqu'à maintenant, de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de son voisin, afin de ne pas s'attirer les foudres de l'U.R.S.S.

Aussi bien la bruyante mise en garde du général Zia Ul Haq semble-t-elle plus destinée à éviter un affrontement armé qu'à y préparer l'opinion. C'est plutôt sur le terrain politique et diplomatique que se situe la riposte pakistanaise à l'intervention soviétique en Afghanistan. Celle-ci a eu comme remarquable résultat de rejeter Islamabad dans les bras de Washington, alors que les relations entre les deux capitales s'étaient singulièrement dégradées à la suite de l'annulation des élections générales, du sac de l'ambassade américaine et, surtout, des projets nucléaires prêtés au Pakistan.

Voyant leurs positions battues en brèche en Turquie et ayant subi de graves revers en Iran et en Afghanistan, les Etats-Unis ne disposent plus à l'extrémité de l'« arc de crise » que d'un « allié » sur lequel ils peuvent avoir quelque prise, celui-ci étant actuellement affaibli et sur la défensive : le Pakistan. Aussi bien viennent-ils de lui promettre une aide économique et militaire d'urgence d'un montant équivalant à 1,6 milliard de francs, dont Islamabad tente d'aménager les modalités. Mais ils ne peuvent attendre du Pakistan — qui a quitté en 1979, en même temps que l'Iran, le pacte de sécurité de l'Asie centrale dirigé contre l'U.R.S.S. et adhéré simultanément au mouvement des pays non alignés — qu'il accepte, comme le demande M. Kissinger, d'accueillir des bases militaires américaines.

La Chine n'est pas non plus fâchée de voler à son tour à la rescousse d'un pays ami de longue date, dont elle a déjà aidé à équiper les forces armées. La visite du ministre chinois des affaires étrangères au Pakistan, M. Huang Hua, est un nouveau témoignage du soutien de Pékin à Islamabad.

Le général Zia Ul Haq a en outre eu l'habileté, en félicitant, comme l'ont fait au demeurant les Chinois, Mme Gandhi de son succès, de faire un geste de bonne volonté auprès d'un pays qui montre une incontestable complaisance à l'égard de l'U.R.S.S., sans néanmoins se classer dans le camp des membres du mouvement des non-alignés qui soutiennent inconditionnellement son intervention militaire en Afghanistan.

Le soutien de Pékin

Sur le plan diplomatique, le ministre chinois des affaires étrangères va se rendre au Pakistan, Pékin souhaitant manifester avec éclat un soutien qui va bientôt s'accroître. Toutefois, la Chine souhaite ménager l'Inde et favoriser un rapprochement de ce pays avec son ancien adversaire. Les dirigeants chinois ont, à cet effet, adressé un message de « *chaleureuses félicitations* » à Mme Gandhi.

A Bruxelles, les Neuf de la Communauté européenne ont adopté une déclaration commune ne condamnant pas expressément l'U.R.S.S., mais estimant que les justifications qu'elle présente de son intervention sont « inacceptables ».

Le Conseil atlantique s'est, pour sa part, mis d'accord sur des mesures de rétorsion limitées et qui seront prises sur le plan bilatéral, et il a estimé que l'attitude de Moscou ne pouvait avoir été prise « impunément ».

(Lire nos informations page 4.)

Washington proclame son attachement à l'intégrité territoriale de l'Iran

L'attachement des Etats-Unis à l'intégrité territoriale de l'Iran a été rappelée avec force mardi 15 janvier, à Washington, par le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, qui a ajouté qu'il n'excluait pas l'éventualité que Téhéran puisse, dans certaines circonstances, faire le geste de demander un appui des Etats-Unis.

Le ministre japonais du commerce extérieur et de l'industrie a confirmé que Téhéran avait déjà menacé d'interrompre les livraisons de pétrole au Japon si ce pays s'associait aux sanctions économiques proposées par les Etats-Unis.

L'Iran fête ce mercredi le premier anniversaire du départ du chah, mais les autorités n'ont pas voulu donner un caractère exceptionnel à ce jour, qui n'est pas férié. Le Parti de la République islamique a appelé cependant les Iraniens à manifester dans l'après-midi à l'occasion de ce premier anniversaire.

Il y a un an, le chah...

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Ce 16 janvier, il y a un an jour pour jour, Téhéran en délire saluait de millions de cris de joie, de larmes, d'embrassades et de concerts d'avertisseurs le départ pour l'Egypte, première étape sur le chemin de leur exil, du chah et de l'impératrice Farah Diba. Mais c'est seulement deux semaines plus tard, le 1er février, que l'iman Khomeiny regagnait après quinze ans d'absence l'Iran où l'attendait le triomphe réservé aux libérateurs. La révolution islamique était désormais en marche.

L'Iran tout entier devrait commémorer, ce mercredi, avec éclat le premier anniversaire du jour qui a marqué un tel tournant dans son histoire. Les autorités ont recommandé à la population de manifester sa joie en jouant à nouveau de l'avertisseur et en déclenchant les sirènes mais il est probable que l'enthousiasme ne sera pas au rendez-vous pour les raisons qu'exprime l'un de nos interlocuteurs : « *Au début tous, nationalistes en tête, croyants ou non, pratiquants ou pas, riches, moins riches ou pauvres, étaient pleinement favorables à la révolution. L'union totale du pays s'est faite d'elle-même, spontanément, miraculeusement même dans la joie et dans une fraternité émouvante que nous n'avions jamais connue auparavant, mêlant d'instinct des classes qui s'ignoraient depuis des siècles.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Mathématiquement parlant

Depuis Louis XVI, on confond souvent émeute et révolution, brigands et révolutionnaires, ingérence et amitié, oppresseurs et protecteurs.

Pourtant, l'histoire a parfois d'étonnantes intersections mathématiques : en France, un Corse sur mille étant en prison, statistiquement parlant, c'est beaucoup plus que de Chiliens emprisonnés au Chili, de Brésiliens au Brésil, mais heureusement moins que de musulmans « raflés » pendant la guerre d'Algérie.

FRANÇOIS DIANI.

Le chômage et l'inflation

- **EMPLOI : dégradation en décembre**
- **POUVOIR D'ACHAT : en baisse à la fin de 1979**
- **GRÈVES : les postiers après les cheminots**

Tandis que la grève des postiers C.G.T., C.F.D.T. et F.O. prend ce mercredi 16 janvier le relais de celle des cheminots C.G.T., C.F.D.T. et autonomes — qui continue dans certaines régions et plusieurs dépôts, — les fédérations de fonctionnaires cégétistes proposent une rencontre aux autres organisations. Elles annoncent des « initiatives » pour la fin du mois.

Trois motifs inspirent l'action revendicative : les conditions de travail, la dégradation de l'emploi et la baisse du pouvoir d'achat ; ces deux dernières sont confirmées par de nouvelles statistiques du ministère du travail. En décembre, le nombre des demandes d'emploi s'est accru de 1,8 % (après correction des variations saisonnières), pour dépasser de 132 000 (10,6 %) son niveau de l'an dernier ; en données non corrigées, on a enregistré 1 468 900 demandes (0,3 % de moins qu'en novembre, mais 10,6 % de plus qu'en décembre 1979). La durée moyenne du chômage avant une nouvelle embauche s'est également allongée. Pour atténuer les effets de cette situation, le groupe socialiste au Parlement européen a demandé, mardi, une initiative des Neuf tendant à réduire la durée du travail.

La seconde statistique officielle confirme la baisse du pouvoir d'achat au troisième trimestre 1979 (le Monde des 29 novembre et 25 décembre 1979), compte tenu de la réduction des horaires et de l'alourdissement des cotisations sociales. Alors que les prix ont augmenté en un an de 11,3 %, le revenu mensuel net ouvrier n'a progressé que de 7,4 % pour le célibataire et 9,8 % pour le père de cinq enfants dans la région parisienne (respectivement 9,6 % et 11,2 % en province).

Nouvelle aggravation du chômage en décembre : en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a atteint 1 370 000, soit une hausse de 1,8 % par rapport à novembre et de 10,6 % en un an (132 000 chômeurs de plus qu'en décembre 1978).

Le ministère du travail et de la participation relève la « *fragilité* » du marché de l'emploi et estime que « *l'effort des entreprises, à mi-parcours de la première année d'application du troisième pacte pour l'emploi, doit être fermement poursuivi* ». En effet : de novembre à décembre 1978, l'augmentation du chômage avait été de 1,7 %, toujours en données corrigées, alors que le deuxième pacte pour l'emploi était, de l'avis unanime, fort mal engagé.

Il semble qu'il en soit presque de même cette année, si l'on compare avec les effets initiaux du premier pacte plus incitatif il est vrai : de novembre à décembre 1977, la tendance était inverse. Compte tenu des variations saisonnières, le chômage avait en effet reculé de 2,7 %, et, en un an, l'accroissemnt des inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) avait été de 10,3 % (1 026 800 chômeurs en décembre 1977 contre 929 900 en décembre 1976).

En données observées, l'évolution du chômage est également identique à celle de 1978 : de novembre à décembre 1979, on enregistre une légère baisse, le nombre des demandes passant de 1 472 700 à 1 468 900 (— 0,3 %, mais + 10,6 % en un an). Cette diminution avait été de 0,1 % de novembre à décembre 1978. Le ministère du travail et de la participation note, selon une expresison qui lui est désormais familière, que « *cette baisse est inférieure à celle que laisserait attendre l'évolution saisonnière habituelle* » : de novembre à décembre 1977, la diminution des inscrits à l'A.N.P.E. avait été de 2,9 %.

M. C.

(Lire la suite page 31.)

L'argent de poche

par JACQUES ATTALI

Demain, l'argent de poche deviendra un des enjeux les plus importants du débat social. Un jour viendra, même, où il sera, comme le sont les allocations familiales aujourd'hui, financé par l'Etat. Ceci n'est ni une prédiction gratuite ni un souhait idéologique, mais la conséquence, en théorie quasi inévitable, du tour que prend maintenant la crise économique dans les pays développés.

D'abord, qui ne voit que ce qu'il finance est de moins en moins marginal. Ainsi, par exemple, la publicité, loupe des fantasmes de nos sociétés, révélateur du devenir de la consommation de masse et de la future banalité des modes de vie, organise l'investissement par des enfants-mannequins des écrans de télévision et des pages de magazines, consommateurs frénétiques d'objets des plus divers.

Si on regarde un peu plus loin, dans les chiffres d'affaires industriels, on se rend compte que, parmi les biens de consommation dont les taux de croissance deviennent les plus rapides et où les taux de profit sont les plus élevés, on trouve de plus en plus souvent, malgré la récession démographique, les objets que j'appellerai « *objets puérils* », ceux qui concernent, directement ou indirectement, les jeunes : disques, électrophones, jouets et jeux, matériels scolaire et sportif, vêtements, produits diététiques et sanitaires, restauration rapide, motocyclettes et appareils photos. Plus encore, s'annoncent comme biens de consommation moteurs de l'avenir des objets nouveaux dont les enfants seront les consommateurs privilégiés : machines à enseigner ou machines à diagnostic, dont la calculette électronique — autorisée à l'école parce qu'elle y régnait déjà en maître, — est seulement le signe avant-coureur.

Tout se passe comme si ces « objets puérils » venaient s'ajouter, puis succéder aux « objets virils » (l'automobile) et aux « objets féminins » (machines à laver et équipement ménager) pour porter la croissance économique.

(Lire la suite page 32.)

LE « JE-NE-SAIS-QUOI » REVU ET CORRIGÉ

Un moraliste baroque

Il était une fois un philosophe dont nul ne savait l'âge. Beaucoup le croyaient vieux, mais en réalité il restait toujours jeune. Intempestif, impétueux, insolent, il prenait même plaisir à réécrire certains de ses livres, à leur donner une sorte d'éternelle nouveauté. Et plus le temps passait, plus la jeunesse se reconnaissait en lui...

Ce philosophe, c'est Vladimir Jankélévitch. Ne voilà-t-il pas qu'au bout d'un quart de siècle il a refait presque entièrement l'une de ses œuvres majeures, « le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien ? ». Publiée d'abord aux P.U.F. et rééditée aujourd'hui, en trois volumes, par les éditions du Seuil, cette étonnante méditation sur l'ineffable va sans doute redonner sa vraie place à un auteur que tout le monde connaissait mais que trop peu, en fait, ont vraiment lu. Ici, encore moins que dans les autres livres de Jankélévitch, aucun obstacle technique n'arrêtera le lecteur ; le sujet n'est jamais traité sur un mode étroitement universitaire ; le raisonnement s'inspire presque toujours d'exemples tirés de la vie quotidienne, de ses angoisses et de ses joies.

Le premier tome commence par une analyse de la « manière » : ce n'est pas le don qui compte, c'est la manière de donner. Mais cette manière est un je-ne-sais-quoi ; d'une façon générale, dans les rapports humains, l'essentiel — ce qui permet, ou non, la bonne compréhension — est indéfinissable. Tentons pourtant de mieux cerner ce je-ne-sais-quoi : ce n'est ni un être ni un non-être. C'est un infiniment petit, un « presque-cerner ce « je-ne-sais-quoi » : ce n'est ni un être ni un non-être. C'est à-dire du devenir qui fait passer du non-être vers l'être — ou de l'être vers la mort. En somme, l'être n'est rien en dehors du devenir par lequel il « advient » ; il n'est rien d'autre que le temps, et le temps est donc la « chose » — l'objet par excellence — de la philosophie...

Cette tentative pour mieux saisir l'essence du je-ne-sais-quoi s'amplifie notablement dans le second tome, qui constitue à lui seul la moitié de l'ouvrage et est presque entièrement inédit. Ici, ce sont les diverses formes de la méprise, de la méconnaissance et de la mécréance qui sont passées en revue.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 16.)

UNE BROCHURE DU « MONDE »

Le bilan économique et social de 1979

Pour la cinquième année consécutive, *le Monde* publie sa brochure *Bilan économique et social*, vendue chaque année à deux cent mille exemplaires.

La livraison de cette année est plus complète que les précédentes. Les pays étrangers, dont la situation est analysée, sont au nombre de cent vingt-cinq, six de plus que l'an dernier. Le chapitre consacré à la France est sensiblement allongé. Nombre d'informations inédites sont fournies, notamment sur la pyramide des rémunérations en France, les différences de salaires dans le monde, l'évolution des impôts, les balances des paiements dans le monde, l'endettement des pays en voie de développement et des nations de l'Est, la comparaison de l'aide au tiers-monde et des dépenses militaires...

Les grandes interrogations de l'époque ne sont pas oubliées : quelles sont et seront les conséquences du renchérissement du pétrole ? Le monde industrialisé peut-il dépendre moins de l'« or noir » ? L'aggravation de la crise est-elle inéluctable ? Le monde peut-il mettre fin à la famine ? Pourquoi les inégalités sont-elles si grandes ?

Une centaine de graphiques et de nombreuses illustrations facilitent la compréhension des phénomènes étudiés, tout en rendant moins austère la lecture de cet ouvrage de cent soixante-huit pages, réalisé par plus de quatre-vingts auteurs.

★ *Bilan économique et social 1979 : les nouveaux chocs*, 20 F. En vente chez les marchands de journaux.

Le Monde — idées

CONSTITUTION

Du bon usage de l'article 49, alinéa 3

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

POUR mettre fin à l'instabilité gouvernementale qui caractérisait les républiques antérieures, les constituants de 1958 on voulu en faire disparaître une des causes : trop souvent des députés qui avaient investi un gouvernement contribuaient à le renverser en refusant les réformes qu'il avait pourtant annoncées en se présentant devant l'Assemblée.

Michel Debré, devant le groupe d'experts dont il dirigeait les travaux, avait d'abord proposé un mécanisme revenant à reconnaître le pouvoir législatif au Parlement pendant les sessions et au gouvernement en dehors des sessions ; ce système provoqua l'hostilité quasi générale et les constituants ont préféré la procédure qui figure dans l'article 49.

D'après l'alinéa premier de cet article, le gouvernement engage sa responsabilité sur un programme dont l'acceptation exige un vote positif de l'Assemblée ; par la suite — et c'est l'alinéa 3 — l'Assemblée ne peut s'opposer à un texte sur lequel le gouvernement engage sa responsabilité qu'en votant une motion de censure à la majorité des membres la composant, et seuls participent au vote les députés favorables à la censure ; tous les autres, qu'ils aient eu l'intention de voter contre la censure ou de s'abstenir, sont censés adopter le texte en question.

Mais cette procédure sous-entend qu'il y ait bien un accord sur le programme.

L'usage à *répétition* de l'alinéa 3 apparaît alors contraire à l'esprit de la Constitution puisqu'il démontre qu'il n'y a plus de majorité positive pour accepter l'activité générale du gouvernement ; ce dernier ne peut se substituer au législateur pour faire seul la loi grâce à l'alinéa 3. C'est pourquoi Michel Debré avait estimé que l'alinéa 3 ne pouvait être utilisé que dans des circonstances très exceptionnelles. Au lieu d'y recourir, le gouvernement doit donc rechercher un accord avec sa majorité, au besoin en présentant à l'Assemblée un nouveau programme ; s'il n'y parvient pas, il doit alors se retourner vers le chef de l'Etat ; celui-ci exerçant son arbitrage a le choix entre la recherche d'une nouvelle majorité dans l'Assemblée ou dans le pays et c'est alors la dissolution.

Mais l'usage à répétition de cet alinéa 3 ne serait certainement pas censuré par le Conseil constitutionnel car celui-ci s'est, jusqu'à présent, *refusé à donner au « programme » visé par l'alinéa premier sa* pleine signification ; il a estimé, en effet, que le gouvernement pouvait être autorisé à agir par voie d'ordonnance pour réaliser un programme autre que celui visé par l'article 49 (décision du 12 janvier 1977).

De la « lettre » à « l'esprit »

Par ailleurs, les arguments que l'on oppose aujourd'hui à l'utilisation de l'alinéa 3 pour faire adopter la première partie de la loi de finances (voir *le Monde* du 3 janvier) ne tiennent pas.

En premier lieu, l'article 40 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 exige que cette première partie soit *votée* avant que l'Assemblée ne discute de la deuxième partie ; certes l'alinéa 3 aboutit à une adoption *sans vote ;* mais personne ne conteste que cette procédure soit applicable à une autre loi ; or l'article 34 de la Constitution dispose que « la loi est *votée* par le Parlement » ; le vote de la première partie de la loi de finances n'a donc, à cet égard, rien de spécial par rapport au vote de toute autre loi.

En second lieu, l'alinéa 3 peut être utilisé chaque fois qu'il y a « vote d'un texte » ; la première partie de la loi de finances est bien un « texte » et le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 24 décembre, a souligné que cette première partie exigeait un « vote distinct ».

Certains commentateurs ont alors estimé que, dans l'alinéa 3, il fallait comprendre le vote d'un « texte » entier et non pas celui de la première partie d'une loi ; c'est donner à cette expression un sens qu'elle n'a pas dans d'autres articles de la Constitution ; c'est ainsi que l'article 37, alinéa 2, permet au Conseil constitutionnel de déclasser un « *texte de forme législative* » qui serait intervenu dans le domaine réglementaire ; or le Conseil a toujours compris cet article comme *lui permettant de déclasser* seulement la *partie d'un texte* et personne n'a contesté cette interprétation.

D'après Littré, le texte s'oppose au commentaire ; ce peut être, certes, le texte d'une loi, mais aussi celui d'un code, d'un article ou d'une phrase.

En droit constitutionnel, le vote d'un texte s'oppose au vote sur une personne (élection) et les constituants ont précisément voulu rendre plus difficile tout vote empêchant le gouvernement de réaliser le programme accepté par l'Assemblée. Lorsqu'il faut procéder à un vote sur un texte — et c'est le cas pour cette première partie — l'alinéa 3 peut donc s'appliquer.

En définitive, si la *lettre* de la Constitution permet d'utiliser cet alinéa, son *esprit* conduit à la concertation entre le gouvernement et ce qu'il estime être sa majorité.

L'usage de l'article 49, alinéa 3, peut être conforme au droit constitutionnel, mais contraire aux bonnes mœurs (politiques).

(*) Président honoraire de l'université de Paris-I. Ancien membre du Conseil constitutionnel.

Pour une interprétation littérale

par PIERRE AVRIL (*)

L'IMBROGLIO de la loi de finances pour 1980 n'a pas fini de surprendre. Il révèle que la tentation qui menace notre système de contrôle de constitutionnalité n'est pas le « gouvernement des juges », mais plutôt l'enlisement dans des détails secondaires qui font perdre de vue l'essentiel. En l'occurrence, l'essentiel est la conformité à la Constitution dont la supériorité doit être nettement établie et la portée clairement déterminée, notamment à l'égard des dispositions organiques prises pour son application. Il ne paraît pas, à juger par les interrogations qu'elle a suscitées, que ce soit le résultat de la décision du 24 décembre 1979. Voilà que le premier ministre nous apprend que « *c'est seulement depuis la décision du Conseil constitutionnel du 24 décembre 1979 que le gouvernement sait que, en ce qui concerne la loi de finances au moins, il peut engager sa responsabilité sur une partie de texte sans l'engager en même temps sur l'ensemble* » (séance du 7 janvier 1980, p. 12). Pour les lois autres que la loi de finances, le doute subsisterait donc en haut lieu ?

Le sens d'une disposition constitutionnelle

De telles conjectures rendent nécessaire d'établir le sens d'une disposition constitutionnelle sur laquelle la décision du 24 décembre a jeté, en la combinant avec l'ordonnance organique du 2 janvier 1959 sur les lois de finances, autant de clarté que d'ombre.

∴

1) Le désormais célèbre troisième alinéa de l'article 49 prévoit que la responsabilité du gouvernement peut être engagée « *sur le vote d'un texte* ». L'interprétation à laquelle se réfère le premier ministre en conclut que cet engagement n'est pas possible sur un article ou sur un groupe d'articles. Elle entend, en effet, le mot « texte » comme synonyme de « projet dans son ensemble », alors qu'il ne présente pas, dans la Constitution, une signification aussi étroite. Lorsque l'article 44-3°, par exemple, parle du vote « *sur tout ou partie du texte en discussion* », « texte » peut désigner un projet, mais aussi un groupe d'articles (voire un article isolé) dans le cas d'une navette qui aurait été précédée de l'adoption des autres dispositions. Il en va de même du « texte » proposé par une commission mixte paritaire, et cette acception variable du mot apparaît bien à l'article 45 où il est dit, alinéa premier, que les deux Assemblées doivent parvenir à « *l'adoption d'un texte identique* » (c'est-à-dire l'ensemble du projet ou de la proposition), et où l'alinéa suivant emploie le mot texte pour désigner « *les dispositions restant en discussion* ». Le « texte » n'est donc pas nécessairement l'ensemble du projet ou de la proposition.

Objectera-t-on qu'il vise cependant toujours l'ensemble restant en discussion à un stade donné de la procédure ? A la différence de l'article 44-3° qui mentionne explicitement le « texte en discussion », l'article 49-3° évoque de manière beaucoup plus générale le « vote d'un texte ». Texte est ici synonyme de disposition quelconque. Aussi bien est-ce le sens que lui donne le professeur Cadart en indiquant, à propos précisément de l'article 49-3°, que, par texte, on doit entendre un « *projet de loi ou une proposition de loi ou l'une de leurs dispositions, un article ou un amendement* » (1).

Cette interprétation littérale est d'ailleurs conforme au bon sens comme à l'intérêt de l'Assemblée.

∴

2) Elle est conforme au bon sens, car la Constitution a entendu faire de l'engagement de la responsabilité du gouvernement une arme suprême en débarrassant l'ancienne question de confiance des emplois procéduraux auxquels elle servait avant 1958 : la priorité dans la fixation de l'ordre du jour, les irrecevabilités des articles 40 et 41, le vote bloqué y pourvoient normalement. Ce n'est que dans l'hypothèse où ces prérogatives techniques ne suffiraient plus qu'intervient le recours ultime pour obtenir l'adoption de dispositions jugées indispensables. Par exemple le budget. Il serait paradoxal que le gouvernement disposât de la faculté de demander un vote unique sur *tout ou partie* d'un texte sans mettre en cause son existence et qu'il ne lui fût plus permis d'y recourir avec la même latitude au moment précis où l'enjeu change de nature : l'idée d'une limitation de procédure est contradictoire à cette espèce d'escalade qu'est l'engagement de la responsabilité.

∴

3) Les précédents que l'on invoque à l'appui de la thèse restrictive se retournent d'ailleurs contre elle. La première application de l'article 49-3°, le 25 novembre 1959, concernait l'adoption du budget des anciens combattants (dont l'examen avait été réservé en fin de discussion) et l'adoption de l'ensemble de la loi de finances; elle ne portait donc pas exclusivement sur l'ensemble comme le voudrait l'interprétation étroite, mais sur la partie et sur le tout. Dès lors, on ne voit pas pourquoi, de toutes les situations concevables : l'ensemble seul, l'ensemble et la partie, la partie seule, cette dernière serait exclue pour l'unique motif qu'elle ne se serait pas encore présentée...

La seule restriction qui paraît ressortir de l'article 49-3° est qu'il peut être employé seulement pour l'adoption d'un texte, mais non contre celle-ci. C'est ce que suggère d'ailleurs, *a contrario*, la comparaison avec la première version du mécanisme actuel, qui avait été proposée par le gouvernement Gaillard sous la IV[e] République et qui prévoyait l'engagement de la responsabilité « *sur l'adoption ou le rejet d'un texte législatif* » (2).

∴

4) Arbitraire, l'interprétation étroite se révélerait au surplus préjudiciable aux prérogatives de l'Assemblée, dans la mesure où l'engagement par le premier ministre de la responsabilité du gouvernement entraîne la suspension du débat. Si le recours à l'article 49-3° n'était possible que sur l'ensemble du texte, l'Assemblée serait automatiquement privée du droit d'en discuter et d'en voter les dispositions autres que celles qui, faisant problème, justifient seules la mise en jeu de l'existence du gouvernement. On dira que la réserve des articles litigieux est toujours possible pour permettre l'examen des autres, comme ce fut le cas en 1959 avec les crédits des anciens combattants, mais ce serait oublier que la réserve est une faculté simplement prévue par le règlement de l'Assemblée nationale et que la mise en œuvre d'une disposition constitutionnelle comme l'article 49-3° ne saurait en dépendre : elle doit être interprétée en soi, compte tenu de toutes ses implications.

(*) Professeur à l'université de Paris-X.

(1) *Institutions politiques et droit constitutionnel*, L.G.P.J. 1975, II, page. 933.

(2) Projet de loi portant révision des articles 17, 49, 50 et 51 de la Constitution, n° 6.327, annexé au procès-verbal de la séance du 16 janvier 1958.

Le droit et la V[e] République

par YVAN BLOT (*)

JULES MICHELET voyait dans la Révolution française une « résurrection du droit ». Et il est bien vrai qu'une caractéristique essentielle de notre V[e] République est d'être un « Etat fondé sur le droit » et non sur l'arbitraire.

Cependant, notre droit français est en crise, principalement pour trois raisons :

— La morale civique républicaine, fondée sur l'idée de la *responsabilité individuelle* ne fait plus l'objet d'un consensus social.

— L'*inflation* des textes se retourne contre la protection des libertés individuelles.

— L'*autorité* de l'Etat, principal créateur de droit, se heurte à une pression croissante des féodalités, des divers groupes de pression.

Tout d'abord, la *notion* de responsabilité individuelle, base de notre droit civil et pénal, est remise en cause. Comme sous l'Ancien Régime, mais dans un contexte différent, on considère de plus en plus que l'homme doit être jugé, *non selon son mérite individuel, mais selon son appartenance à un milieu social.*

Autrefois, l'appartenance à la noblesse exemptait d'impôts. Aujourd'hui, l'*individu* ne sera plus *sanctionné ni en bien ni en mal*, dans la mesure où ses fautes ou ses mérites seront désormais imputés à *son milieu social* (bourgeois ou prolétarien). La croyance que *le milieu soical fait l'homme,* inspirée d'un marxisme vulgaire et diffus, aboutit à nier l'idée de mérite et de responsabilité individuelle issue de la Révolution française.

Les bases de notre droit civil et pénal en sont affectées. D'où parfois un laxisme dans l'application du droit qui heurte le sentiment de la majorité des Français.

Par ailleurs, notre droit est de moins en moins un *droit de principe*. Le législateur et, plus singulièrement, le pouvoir réglementaire s'acharnent à vouloir que le droit prévoit tous les cas de figures possibles. Le résultat de cette inflation des textes est que, loin d'être un élément sécurisant, le pouvoir réglementaire devient un facteur d'insécurité

Comme l'écrivait Montesquieu, « *les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires.* »

Enfin, la faiblesse de l'Etat républicain à l'heure actuelle est un élément de dégradation de notre droit, notamment dans la protection des libertés individuelles. La faiblesse de l'Etat, lorsqu'il renonce à faire appliquer la loi, se retourne contre les citoyens les plus démunis : *l'insécurité dans le métro ne frappe que ceux qui prennent le métro.*

La faiblesse de l'Etat se rencontre aussi dans l'élaboration de la loi. Trop de concessions sont faites aux « féodaux », syndicats, groupes de pression et associations divers qui n'ont qu'une légitimité fractionnelle et non nationale, car ils ne sont pas issus du suffrage universel.

La « broussaille féodale », disait le général de Gaulle ! Ce terme ne s'applique-t-il pas à notre droit si complexe et qui fait la part belle à tous les corporatismes ? Ce n'est pas Edmond Maire, lorsqu'il dénonce le corporatisme de certaines organisations d'enseignants, qui nous démentira.

C'est un fait d'histoire que les grandes périodes de codification du droit autour de grands principes sont des périodes où l'Etat est fort.

Mais l'Etat n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est enraciné dans le cœur des citoyens. C'est pourquoi il n'y aura pas de droit cohérent et protecteur des libertés sans un consensus plus grand autour des valeurs républicaines. Or le problème du consensus n'est pas un problème juridique mais *politique.*

Comme l'a déclaré Soljenitsyne à Harvard, le droit à lui seul ne peut se sauver lui-même. « *Face aux épreuve du siècle qui menacent, jamais les béquilles juridiques ne suffiront à maintenir les gens debout.* »

Pour ma part, je dirai que notre droit sera à la mesure de notre éthique de société. Face aux féodalités, il faut revenir à l'éthique républicaine du mérite individuel et de l'autorité de l'Etat, inséparable de l'idéal gaulliste, de la grandeur de la France.

(*) Président du Club de l'Horloge, membre du comité central du R.P.R.

Une lettre de M. Loïc Philip

M. Loïc Philip, professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, nous a adressé une lettre dans laquelle il commente la décision du Conseil constitutionnel du 24 décembre 1979, par laquelle la haute juridiction a déclaré « non conforme à la Constitution » la loi de finances pour 1980. Il indique notamment :

« *J'en viens à me demander si la presse et les milieux politiques n'ont pas commis un formidable contre-sens sur la portée de la décision rendue par notre juridiction constitutionelle. Je pense que c'est le rôle des juristes de mettre les points sur les « i » en ce domaine. En clair, la décision du 24 décembre signifie ceci :*

» *1) Le gouvernement a eu tort de ne pas utiliser plus souvent la procédure, tant critiquée, de l'article 49, alinéa 3, au cours du débat budgétaire.*

» *2) Désormais, le gouvernement peut utiliser cette procédure beaucoup plus largement puisqu'il peut en faire usage non seulement sur un texte dans son ensemble, mais également sur un seul article, voire sur une partie d'un article. M. Maus écrivait à ce sujet dans* le Monde *du 3 janvier : « Ce serait dénaturer l'es» prit de cette arme exceptionnelle » que d'admettre qu'elle peut-être » utilisée en rafale article après » article ». Or, c'est bien la conséquence de la décision du 24 décembre. Dans ces conditions, je suis frappé de stupeur quand je vois les parlementaires — et notamment ceux de l'opposition — applaudir cette décision, et je comprends mal les commentaires de la presse qui expliquent que la haute juridiction a sanctionné une méconnaissance des textes constitutionnels.*

» *Le premier ministre, qui pourtant n'est pas juriste, paraît être le seul à avoir compris le sens de la décision du 24 décembre. Celle-ci vient d'élargir considérablement les prérogatives du gouvernement et de restreindre celles des parlementaires.* »

∴

[N.D.L.R. : Ces commentaires appellent les remarques suivantes :

1) *Il est vrai que l'on peut interpréter la décision du Conseil constitutionnel comme un reproche fait au premier ministre de ne pas avoir utilisé plus souvent la procédure de l'article 49-3 lors de la discussion budgétaire, notamment sur l'ensemble de la première partie de la loi de finances.*

2) *En revanche, il semble bien que la décision du Conseil ne vaille que pour les lois de finances scindées en deux parties (recettes et dépenses) et non pas pour tous les projets ou propositions de loi ; c'est en tout cas l'interprétation de M. Barre (voir* le Monde *du 9 janvier). En outre, il n'est nulle part fait mention dans les considérants de la haute juridiction de la liberté pour le gouvernement de recourir désormais à cette procédure sur « une partie d'un article ».*

Rappelons à cet égard que l'article 49-3 de la Constitution stipule que le gouvernement peut engager sa responsabilité « sur le vote d'un texte ». Si, à l'avenir, l'article 49-3 était utilisé sur une partie d'un texte qui n'aurait pas le caractère d'une loi de finances, on peut penser qu'il y aurait là matière à un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel.

D'autre part, s'il est bien évident que les socialistes se sont félicités de la décision du Conseil, puisque celle-ci avalisait leur propre interprétation, on peut effectivement s'interroger sur les raisons qui ont conduit certains parlementaires — et notamment ceux de la majorité — à applaudir à cette décision. Poser la question ne consiste-t-il pas à constater que ceux-là n'étaient pas mécontents d'avoir réussi à faire retomber la responsabilité de la sanction de la juridiction constitutionnelle sur le premier ministre ?

Enfin, que M. Barre ait très bien compris le sens de la décision du 24 décembre, en tant que celle-ci accroît les prérogatives de l'exécutif au détriment de celles du législatif, semble bien certain. En revanche, peut-être lui a-t-il échappé qu'en faisant adopter sans vote le budget de la nation par le Parlement — grâce à l'article 49-3 de la Constitution — il créait un dangereux précédent dont pourront se prévaloir tous les gouvernements futurs, et qu'il donnait ainsi, par avance, une arme nouvelle à l'exécutif pour les gouvernements soutenus par une autre majorité c'est-à-dire, par hypothèse, un gouvernement et une majorité de gauche. — L. Z.

48, 49 et la suite...

L'APPLICATION répétitive de l'article 49 de la Constitution de 1958 équivaut en fait au transfert du pouvoir législatif au pouvoir exécutif.

Les dernières années du régime de Weimar étaient caractérisées par l'emploi de « Notverordnungen », c'est-à-dire « décrets-lois » (textuellement « décrets de nécessité »), qui permettaient au gouvernement de légiférer par voie de décrets.

L'on connait le résultat.

Et quel était le texte autorisant cette confusion des pouvoirs ?

L'article 48 de la Constitution de Weimar.

Les mêmes causes ont les mêmes effets.

Et la même façon de légiférer ?...

MANFRED IMERGLIK,
docteur en droit.

مكبرا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Yougoslavie

La maladie du président Tito

A Belgrade, le comité central a tenu une réunion extraordinaire

L'état de santé du président Tito continue d'inspirer de grandes inquiétudes. Notre envoyé spécial indique que, selon certaines rumeurs, les permissions auraient été supprimées dans l'armée, ainsi que les congés dans les grandes entreprises, pour que les travailleurs participent au système d'autodéfense. Le comité central de la Ligue des communistes a tenu une session extraordinaire.

De nombreux hommes d'Etat étrangers ont envoyé des vœux de prompt rétablissement. Les dirigeants d'Europe de l'Est, à l'exception des Roumains, n'ont pas encore réagi. A Londres, Mme Thatcher a déclaré aux Communes que la Grande-Bretagne est « résolue à faire tout son possible pour assurer le maintien de l'indépendance de la Yougoslavie ».

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Un bulletin médical — le troisième depuis l'intervention chirurgicale pratiquée dans la nuit de samedi à dimanche sur le président Tito — et une réunion du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie : tels sont les deux faits principaux qui ont marqué le mardi 15 janvier à Belgrade la situation politique où dominent, aujourd'hui plus qu'hier, un sentiment d'attente et des interrogations quant à l'avenir.

Aussi bref que celui publié la veille par l'équipe de médecins yougoslaves qui l'ont opéré, le communiqué diffusé mardi indique que le chef de l'Etat a eu dans la soirée de lundi, au deuxième jour après l'intervention qu'il a subie, une *« poussée de température »* dont l'ampleur n'est pas précisée. Elle a pu être enrayée par des *« mesures médicales adéquates »* à la suite de quoi, ajoute-t-on, le président *« se sent mieux par rapport à la journée précédente »*. Le bulletin de santé précise encore que l'état de la jambe opérée est *« inchangé »*, ce qui ne peut guère être interprété comme un signe encourageant puisqu'il avait été annoncé lundi que l'opération n'avait pas donné les résultats espérés.

Comme le titre ce mercredi matin le journal *Borba*, l'état du malade reste donc *« stationnaire »*. Dans ces circonstances caractérisées par quelque incertitude malgré la robuste constitution du maréchal, il importe avant tout aux dirigeants yougoslaves de faire fonctionner aussi normalement que possible les organes institutionnels de l'Etat et du parti, mais de montrer aussi qu'ils suivent la situation de près et sont préparés à toute éventualité. C'est le sens qu'il faut apparemment donner à la réunion du comité central qui s'est tenue dans la matinée de mardi. Il ne fait guère de doute, dans la capitale yougoslave, que c'est l'état médical du président de la République qui a motivé cette session non annoncée à l'avance et anormalement courte (une demi-journée). C'est d'ailleurs cette question qui est abordée en premier dans le communiqué par l'agence Tanyoug.

Le comité central, indique l'agence, a entendu un rapport de M. Douchan Dragosavats, actuel secrétaire de la présidence de la Ligue, qui l'a informé sur l'état de santé du président et a porté à sa connaissance les bulletins de l'équipe de médecins. La formule laisse supposer, ces communiqués ayant eu une publicité tout à fait normale dans la presse, que M. Dragosavats a fourni à ce sujet des précisions complémentaires aux membres du comité central. Le C.C., est-il dit encore, *« a approuvé toutes les mesures prises à propos de l'état de santé du président »*.

Dans un second point, M. Dragosavats a rendu compte des résultats de la réunion commune de la présidence de la Ligue des communistes et de la présidence de la République qui s'était tenue le 11 janvier. Ce genre de rencontre est exceptionnel. Avaient été examinées à cette occasion la situation internationale actuelle, la situation socio-politique dans le pays et les mesures de *« stabilisation économique »*. Cette fois encore, le C.C. *« a approuvé et adopté les estimations et les mesures que prennent les deux présidences »* et a conclu que, dans les circonstances générales présentes, la *« pleine activité »* de la Ligue et de tous les organes autogestionnaires se révèle nécessaire.

Les permissions supprimées dans l'armée ?

Quelles dispositions précises ont déjà été prises par les deux présidences ? Aucune indication n'a été donnée jusqu'à présent de source officielle. Selon certaines rumeurs cependant les permissions auraient été supprimées depuis lundi dans l'armée et même les congés dans certaines grandes entreprises. Dans divers établissements, le système d'*« autoprotection »*, prévoyant qu'ouvriers et employés s'organisent pour défendre leurs usines contre toute menace extérieure, aurait été mis en place. Les observateurs font en tout cas remarquer que les questions militaires avaient tenu une grande place lors de la réunion des deux présidences le 11 janvier.

Dans la presse, les informations sur la maladie du chef de l'Etat sont publiées dans les premières pages des journaux, mais pas à la place la plus voyante. Mardi soir, le quotidien *Vetchernje Novosti (Nouvelles du soir)* titrait sur toute la largeur de sa une sur la demande de *« retrait sans condition »* d'Afghanistan adressée par l'Assemblée générale de Nations unies à l'U.R.S.S. Et l'*Express*, journal plus populaire, s'interrogeait pour savoir si le chauffage dans les appartements doit être mis au maximum à toute heure du jour et de la nuit. Question d'une grande actualité : la majeure partie du pays est enfouie sous une épaisse couche de neige et, mardi matin, le thermomètre, à Belgrade, est descendu à — 17°.

Outre les communiqués médicaux officiels, les journaux publient aussi des messages de prompt rétablissement de plus en plus nombreux adressés par des chefs d'Etat étrangers, surtout du tiers-monde, au maréchal Tito. Parmi ceux rendus publics mardi, l'un émanait de M. Carter, qui assure le président yougoslave de ses *« pensées »* et de ses *« prières »*, l'autre de M. Hua Guofeng. Le chef du parti chinois exprime sa *« profonde inquiétude »* à l'annonce de la nouvelle de la maladie du président Tito et lui souhaite de se rétablir rapidement *« afin qu'il continue à apporter la plus grande contribution à la prospérité de la Yougoslavie socialiste, autogestionnaire et non alignée, et au développement des liens d'amitié entre les partis chinois et yougoslave et les deux pays dans l'intérêt du grand objectif de la sauvegarde de la paix mondiale »*. Mardi soir aucun télégramme de ce genre n'avait été annoncé de Moscou, ni d'Europe de l'Est, à l'exception de la Roumanie.

MANUEL LUCBERT.

Un risque de gangrène ?

L'intervention chirurgicale pratiquée sur la jambe gauche du président Tito s'est soldée par un échec. L'annonce officielle n'a été faite que trente-six heures après l'opération dans un communiqué, rédigé par l'équipe médicale soignant le chef d'Etat yougoslave à l'hôpital ultra-moderne de Ljubjana (nord-ouest de la Yougoslavie). *« Malgré une amélioration temporaire, l'intervention n'a pas donné les résultats escomptés »*, indique ce communiqué.

Le président Tito, qui souffre d'une artérite diabétique des membres inférieurs avait subi un « pontage », c'est-à-dire le remplacement d'une portion d'artère détériorée, par un tube synthétique. L'artérite ou artériopathie des membres inférieurs est provoquée par l'artériosclérose. C'est une maladie fréquente, surtout au-delà de cinquante ans, pour laquelle il n'existe pas de cause unique, mais plusieurs facteurs de risque dont deux semblent particulièrement importants : le diabète sucré et l'intoxication tabagique.

En cas d'échec du traitement médical, toujours instauré en premier lieu, le recours à la chirurgie est nécessaire. Elle vise à restaurer une circulation normale. Trois moyens sont possibles : la section des nerfs sympathiques qui commandent les contractions artérielles, le ramonage artériel ou endartériectomie à l'aide d'une sonde spéciale, et enfin le « pontage ». Dans ce dernier cas, le greffon — un tube de textile synthétique — est suturé à l'artère malade en dessus et en dessous de son rétrécissement, quelle que soit la longueur de celui-ci.

La paroi interne du greffon est ensuite colonisée par des cellules, et, en deux mois environ, l'intérieur du greffon a le même aspect que celui d'une artère normale.

Après l'échec de cette intervention chez le président Tito, si la vascularisation de sa jambe est très défectueuse, l'éventualité d'une amputation peut être envisagée sérieusement. En effet, il ne reste plus que deux possibilités : une deuxième et peu probable tentative de « pontage », ou l'amputation, afin que le membre ne soit pas complètement gagné et détruit par la gangrène, qui pourrait menacer la vie du chef de d'Etat yougoslave.

Italie

M. Berlinguer est prié par M. Brandt d'ajourner sa visite à Bonn

De notre correspondant

Rome. — On s'interroge à Rome sur la raison pour laquelle la première rencontre officielle entre MM. Enrico Berlinguer et Willy Brandt a été renvoyée, in extremis, mardi 15 janvier. Le secrétaire général du P.C.I. devait se rendre à Bonn le lendemain pour y rencontrer le président de la sociale-démocratie allemande. Un communiqué avait même été publié à cet effet, mardi après-midi, précisant que l'objectif de la rencontre était l'*« examen des actuels problèmes internationaux et européens »*. L'entourage de M. Berlinguer ne cachait pas sa satisfaction pour ce voyage inédit, appelé à avoir un certain retentissement. On soulignait la convergence entre les deux parties sur plusieurs questions d'actualité. Après avoir réclamé une initiative commune aux Européens, le P.C.I. donnait l'exemple, en prenant le risque de mécontenter un peu plus ses camarades soviétiques et français.

Le *« renvoi de la rencontre à une autre date »* (non précisée) est dû *« aux engagements du leader social-démocrate allemand »*. Plus précisément, à une réunion du groupe parlementaire du S.P.D. en vue d'un prochain débat au Bundestag.

On note cependant que l'entretien du 16 janvier aurait coïncidé avec la visite à Bonn du secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Christopher, visite un peu délicate compte tenu de l'attitude modérée du gouvernement allemand dans l'affaire afghane. La droite du S.P.D. aurait-elle protesté, comme le suggère *Paese sera*, journal procommuniste de Rome ? Des rumeurs font état, d'autre part, d'une intervention des socialistes italiens auprès de M. Brandt. Le P.S.I. est en concurrence avec le parti de M. Berlinguer. Et il ne tenait probablement pas à offrir à celui-ci un succès de prestige au moment précis où il donnait lui-même l'image de la plus grande division au cours d'un comité central très agité.

Ce n'est que partie remise. M. Brandt lui-même souhaite que la rencontre avec M. Berlinguer ait lieu *« rapidement »*.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

INVITÉ A PARIS PAR L'INSTITUT GRAMSCI

Je veux lutter pour refaire l'union de la gauche

nous déclare le commandant Otelo de Carvalho

Il n'a pas changé, ou si peu : les tempes plus blanches, le torse à peine moins altier. L'œil sombre a gardé cette lueur d'enthousiasme juvénile, et le visage ouvert, franc, sympathique, exprime la même confiance qu'aux premiers jours de la révolution d'avril 1974, dont il a été l'un des principaux artisans. *« Le cerveau... »*, précisait-il alors avec assurance.

Premier des « capitaines » d'avril, puis bouc émissaire de la « normalisation » de novembre 1975, Otelo de Carvalho est le symbole même des aller et retour impétueux et incontrôlables d'une révolution stoppée par les erreurs, les trahisons et les contradictions internes. L'ancien commandant du COPCON, fer de lance d'un M.F.A., qui ne représentait pas, dit-il aujourd'hui *« 10 % des forces armées »*, a été poursuivi, arrêté, inculpé, libéré, mais contraint au silence. Candidat à la présidence en 1976, il a obtenu près de 17 % des voix, un score traduisant d'abord sa popularité personnelle.

Depuis le lundi 14 janvier, il est à Paris pour une semaine, invité par l'Institut Gramsci (1). Il a rendez-vous mercredi avec la plupart des dirigeants du parti socialiste français et vendredi prochain à 20 h. 30, il participera à un meeting-débat à la Mutualité sur les relations Nord-Sud et les perspectives de la révolution portugaise.

Son objectif ? *« Refaire l'union de la gauche face à ce retour de la droite illustré par les élections du 2 décembre dernier. »* Rentré à Lisbonne, il compte lancer un appel *« aux huit cent mille Portugais qui lui ont fait confiance en 1976 »* et élabore un « projet de société », de nature, dit-il *« à attirer des socialistes, des militants de la gauche non communiste, mais aussi des communistes »*.

« Notre dernière chance de stopper la remise en cause radicale des acquis de la révolution d'avril est de gagner les élections générales de l'automne prochain. Jusque-là, le gouvernement Sà Carneiro va être prudent, soucieux de consolider sa victoire électorale de décembre. Il va sans aucun doute pratiquer une politique populiste, démagogique, en direction des plus déshérités. Politique sociale rendue possible par l'amélioration de la situation financière du pays. »

« Nous avons été rêveurs, naïfs... »

Il fait son autocritique : *« Nous avons été rêveurs, naïfs, nous n'avons pas su déceler les pièges et les trucs des politiciens. Victimes aussi de nos contradictions, la majorité des jeunes officiers souhaitant d'abord la restauration d'une démocratie parlementaire et bourgeoise... »*

Il médite sur les causes de la désaffection des Portugais à l'égard du 25 avril. *« Le manque de formation politique d'un peuple maintenu dans l'ignorance pendant la longue nuit salazariste, et aisément manipulé ; les divisions de la gauche incapable de faire front à la propagande mieux affinée de la droite ; le manque d'audace de certains officiers du M.F.A. ; enfin, la politique ambiguë des gouvernements socialistes de 1976 à 1978. »*

Il n'a jamais cru, et il le redit, que *« le parti communiste pouvait prendre le pouvoir »*. Aussi juge-t-il que la stratégie violemment anticommuniste du P.S. en 1974 et en 1975 a été *« erronée »* et a *« favorisé en fin de compte le retour de la droite »*. *« Le P.C.*, dit-il, *était en fait débordé par les masses. Le P.C. est plus à l'aise aujourd'hui, avec une base électorale plus forte, et en état de négocier tranquillement avec un gouvernement bourgeois. »* Pour le P.C. portugais, *« l'ennemi principal*, selon le commandant Otelo, *reste la gauche dite non alignée »*.

« J'ai été, ajoute-t-il, *accusé d'incohérance. En fait, je suis resté cohérant. Je lutte et je lutterai pour cette union de la gauche que le P.C. veut abattre. »* *« L'ennemi principal*, pour le commandant Otelo, *est cette droite revancharde qui veut restaurer le capitalisme, renforcer le pouvoir de la bourgeoisie spéculative, reviser radicalement la Constitution pour détruire le 25 avril, modifier la loi électorale. »* Il partage l'analyse d'autres militaires portugais, proches du général Eanes, selon lesquels *« la logique de la victoire de la droite débouche à long terme sur la répression et les limitations des libertés »*.

Bien qu'il mette l'accent sur la bataille pour les élections générales de 1980, il sera, c'est certain, candidat à la prochaine élection présidentielle. Il a déjà reçu des assurances, certaines venant de dirigeants actuels du parti socialiste. Le désastre électoral de M. Lopes Cardoso, ancien ministre socialiste, qui, lui aussi, voulait *« refaire l'union de la gauche »*, le désole, mais ne l'impressionne pas. Le commandant Otelo, c'est d'abord un bloc de confiance en soi...

MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'Institut Gramsci, récemment fondé à Paris, regroupe des universitaires d'horizons divers, socialistes et communistes critiques.

République fédérale d'Allemagne

Les écologistes se sont constitués en parti mais n'ont pas surmonté leurs divergences

De notre correspondant

Bonn. — Au cours d'un congrès tenu, le samedi 12 et le dimanche 13 janvier, à Karlsruhe, le mouvement écologiste ouest-allemand, encore très peu structuré jusqu'ici sur le plan national, a décidé de se constituer en un parti politique qui ira aux élections avec une étiquette originale : *« Les verts. »* S'il s'agit là d'un pas en avant, les débats chaotiques du congrès ont cependant étalé au grand jour les divergences très profondes qui déchirent un mouvement dont l'avenir reste incertain. Une question essentielle n'a pas été tranchée : la bannière du nouveau parti sera-t-elle plus rouge que verte ?

Les débats de Karlsruhe ont été tellement confus que, au soir du deuxième jour, le congrès n'avait pas encore été en mesure d'aborder la discussion de son programme, et encore moins de procéder à l'élection de son équipe dirigeante. Tout cela a été renvoyé à un autre congrès, qui devrait, en principe, se tenir avant la fin du mois de mars.

Cette confusion n'a rien de surprenant. A l'origine, le drapeau vert a été brandi par des écologistes « purs », des adversaires du nucléaire et de toutes les pollutions, ainsi que par bon nombre de « romantiques » partisans d'un retour à une vie plus naturelle, et par beaucoup de jeunes déçus par les partis traditionnels.

Le rassemblement de multiples étiquettes politiques

Très vite cependant, les succès, tout relatifs d'ailleurs, des écologistes aux élections locales et régionales ont attiré dans leur camp divers groupes de contestataires faisant de leur mieux pour prendre en marche le « train vert » : mouvements féministes, associations de locataires mécontents, de défenseurs du tiers-monde, jeunes réclamant l'abolition de la scolarité obligatoire ou le droit à l'*« autodétermination sexuelle »*. Sans parler, bien entendu, de militants de l'extrême gauche, beaucoup mieux organisés : trotskistes, maoïstes, anarchistes.

Les « verts » ont rassemblé de multiples étiquettes politiques, allant des « bourgeois », comme le député Herbert Gruhl — qui a quitté la C.D.U., trop peu intéressée par ses thèses, — jusqu'à des marxistes plus ou moins dissidents, tels l'économiste Wolfgang Harich ou le communiste contestataire Rudolf Bahro, expulsé de R.D.A., en passant par l'ancien dirigeant de la contestation étudiante ouest-berlinoise Rudi Dutschke — qui vient de mourir — et par des partisans de l'agriculture « biodynamique », comme l'étonnant Baldur Springmann, qui arbore sur toutes les tribunes sa blouse verte de moujik et sa barbe tolstoïenne.

Depuis qu'il a été question de donner au mouvement écologique une organisation structurée, les controverses se concentrent sur un point essentiel : permettra-t-on aux membres de la nouvelle organisation de maintenir en même temps leurs liens avec d'autres partis politiques ?

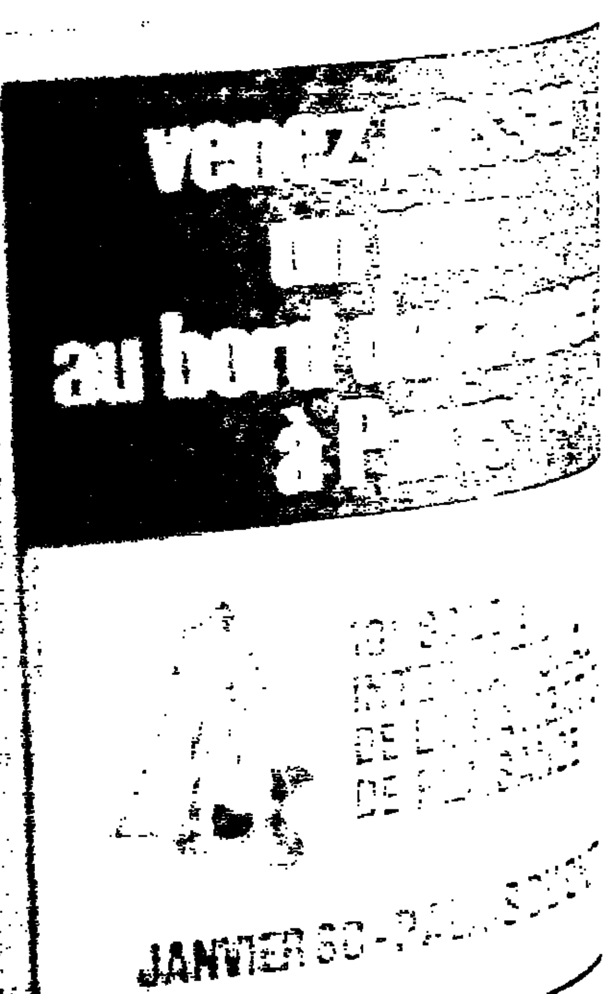
L'expérience de Brême, en octobre, a confirmé que les « verts » accroîtraient leurs chances de succès en ne se compromettant pas avec des groupes plus ou moins révolutionnaires. C'est en effet dans la vieille cité hanséatique que les écologistes ont, pour la première fois, franchi, l'an dernier, la barrière des 5 %, ce qui leur a permis de faire leur entrée au Landtag de Brême. Or les « verts » s'y étaient très nettement séparés des « rouges ». C'est même dans les quartiers bourgeois de la ville que les écologistes ont, en cette occasion, recueilli une bonne partie des voix grâce auxquelles ils ont triomphé.

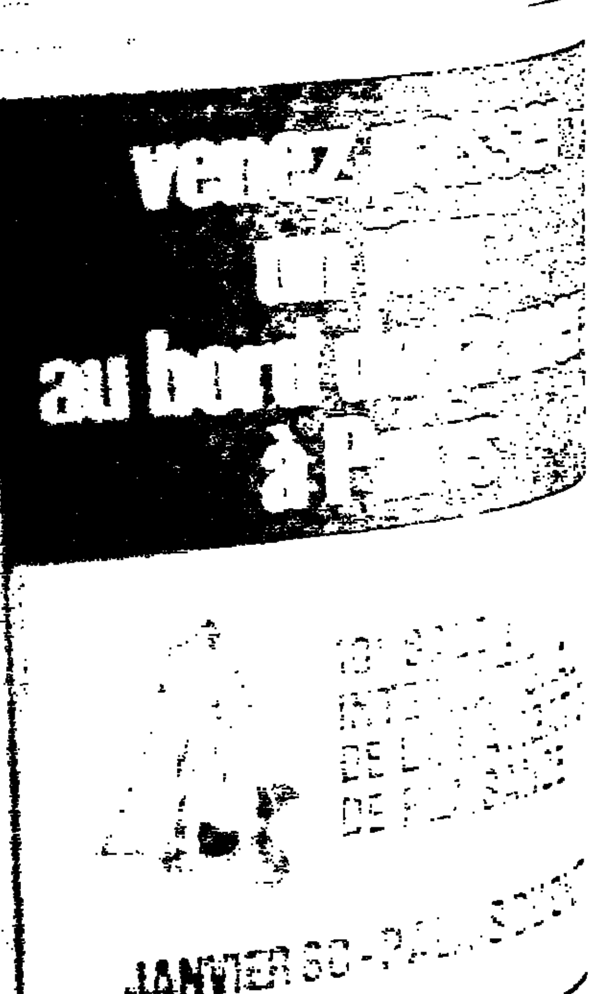
Cependant, le nouveau « parti vert » est déjà infiltré par des éléments d'extrême gauche, selon toute vraisemblance. Les nombreux jeunes qui ont été séduits par les thèses écologistes acceptent assez facilement l'idée qu'il convient de lutter contre l'exploitation de l'homme tout autant que contre l'exploitation de la nature. Et pour atteindre ce but, ne faut-il pas *« changer le système »* ?

Le problème n'a pas été clairement tranché à Karlsruhe. Après des heures de discussions et de marchandages, le congrès a accepté que, « provisoirement », chaque fédération régionale du parti reste libre d'adhérer ou non à un mouvement politique.

En définitive, les conflits qui divisent les « verts » ont été accentués plutôt que résolus.

JEAN WETZ





L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

L'intervention des forces soviétiques en Afghanistan donne lieu à une intense activité diplomatique.

Le ministre britannique des affaires étrangères, lord Carrington, a achevé, mardi 15 janvier, sa visite à Islamabad et fait savoir que son pays accroîtrait de façon sensible son aide au Pakistan, mais que les ventes d'armes n'avaient pas été évoquées. Lord Carrington devait se rendre ce mercredi à New-Delhi, où l'on attend également la « visite prochaine » de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. On ignore si l'initiative de cette visite est due à Moscou.

● AUX ETATS-UNIS, le gouvernement considérerait « comme très très sérieuse toute avance soviétique au-delà de l'Afghanistan », a déclaré mardi le secrétaire américain à la défense, M. Brown. Au cours d'une conférence de presse à San-Diego, M. Brown a estimé que les Soviétiques « voudraient bien prendre » l'Iran et le Pakistan « si le prix était raisonnable ».

● A BUCAREST, l'agence Agerpress a publié mardi la déclaration faite aux Nations unies par l'ambassadeur roumain, M. Marinescu, annonçant que, seul dans ce cas en Europe de l'Est, son pays refusait de prendre part au vote sur l'affaire afghane. « La situation créée en Afghanistan, a dit notamment M. Marinescu, préoccupe grandement les peuples et représente un sérieux danger pour la paix et la politique de détente. »

● A GENEVE, le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé qu'il allait envoyer à Kaboul à la fin de cette semaine, à la demande du gouvernement afghan, une délégation de deux personnes.

Le chef de l'État pakistanais met en garde l'U.R.S.S. contre un éventuel usage du « droit de suite »

Si les troupes soviétiques en Afghanistan attaquent des réfugiés afghans au Pakistan, elles se heurteront au feu de l'armée pakistanaise, a laissé entendre, mardi 15 janvier, le chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq, au cours d'une conférence de presse. A la question : « *Avez-vous donné instruction à vos troupes d'ouvrir le feu sur les Soviétiques, si ceux-ci usent du droit de suite contre la rébellion sur votre territoire* », le président pakistanais a répondu : « *Quand un étranger franchit votre frontière, vous ne l'accueillez pas avec un baiser sur la joue.* »

C'est la première fois que le général Zia Ul Haq évoquait la possibilité d'une riposte armée depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. Cependant il a, à nouveau catégoriquement écarté la possibilité d'une aide pakistanaise à la rébellion. autre qu'humanitaire. Aider les « combattants de la liberté » afghans serait une ingérence dans les affaires intérieures de notre voisin, dont nous ne voulons pas, a-t-il expliqué en substance. Il a assuré qu'il ne permettrait pas que son pays devienne un sanctuaire pour des activités subversives en Afghanistan.

Le chef de l'Etat a ensuite évoqué la reprise de l'aide économique et militaire américaine à son pays et les discussions en cours à ce sujet à Washington. « *Les dernières informations*, a-t-il dit, *paraissent indiquer que les Etats-Unis ne proposeront pas une aide* « *conditionnelle* », mais une aide qui « *ne violera pas nos intérêts nationaux* ». Autrement dit, le Pakistan souhaite que cette assistance soit « *non liée* » en particulier à la question nucléaire.

Le général Zia-Ul-Haq a également révélé qu'il avait eu une communication téléphonique personnelle avec Mme Indira Gandhi, pour la féliciter de sa victoire aux élections, et qu'il espérait que le processus de « *normalisation* » entre les deux pays allait se poursuivre. « *Nous sommes persuadés que durant votre nouveau mandat, la normalisation des relations entre le Pakistan et l'Inde s'accélèrera davantage*, a déclaré le chef de l'Etat dans son message, assurant le nouveau chef du gouvernement indien du « *désir sincère* » du Pakistan de faire progresser le « *processus d'amélioration des relations* », entre les deux pays.

Des contacts diplomatiques de haut niveau sont en cours a indiqué le porte -parole du ministère des affaires étrangères à New-Delhi. L'ambassadeur indien à Islamabad, qui avait été rappelé en consultation, devait retourner à son poste, mercredi, porteur d'un message de Mme Gandhi au général Zia Ul Mme Gandhi au général Zia-Ul-Haq.

Des renforts soviétiques dans les provinces

Le renforcement des positions soviétiques le long de la frontière de l'Afghanistan avec l'Iran continue de faire l'objet d'estimations contradictoires. Selon le département d'Etat, ces forces s'élèveraient, tout compte fait, à deux divisions, soit environ vingt-cinq mille hommes, et ne menaceraient pas les champs pétrolifères iraniens. Elles se trouveraient dans la région d'Hérat, à environ 150 à 300 kilomètres de la frontire. Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé qu'elles participent, apparemment, aux efforts pour « *réduire la résistance nationaliste* ».

Sur le plan militaire, les Soviétiques auraient été contraints d'acheminer des renforts de troupes et de matériels de Kaboul à Kandahar par avion. Les guérilleros afghans maintiendraient également la pression sur la ville de Jalalabad, entre Kaboul et la frontière pakistanaise. Dans la capitale, les incidents entre soldats soviétiques et journalistes se multiplient. Plusieurs équipes de télévision et de photographes ont été arrêtées et parfois obligées de demeurer plusieurs heures debout dans la neige. Leurs films leur ont été souvent confisqués. D'autre part, au Pakistan, les journalistes qui tentent de se rendre dans les zones où combattent les résistants afghans sont généralement appréhendés par les autorités pakistanaises et priés fermement de rebrousser chemin. Ceux qui reviennent de leur expédition en Afghanistan par les montagnes enneigées se font souvent arrêter par la milice pakistanaise et confisquer leurs films.

Les rebelles ont annoncé, mardi, qu'ils avaient tué le gouverneur de la province de Baghlan, au nord du pays, a rapporté un journal pakistanais. Selon l'agence Chine nouvelle, d'autre part, le frère de l'ancien président Amin, M. Abdullah Amin, aurait rejoint les maquis au nord de l'Afghanistan. avec « *une grande quantité d'armes et de munitions* ».

Tass dément une concentration de troupes soviétiques près des gisements pétrolifères iraniens

De notre correspondant

Moscou. — Le vote de l'Assemblée générale des Nations unies ne va certes pas amener l'Union soviétique à changer sa politique, mais il ne la place pas moins dans une situation embarrassante. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le commentaire que l'agence Tass a consacré à ce qu'elle affirme n'être qu'une simple « *recommandation* » n'ayant pas de caractère contraignant.

Tass se garde de donner le résultat du vote, effectivement peu glorieux pour Moscou, et laisse entendre que ce sont, en fait, les Etats-Unis et leurs « *tentatives de se présenter comme des défenseurs de principes qu'ils ont plus d'une fois violés en recourant aux interventions armées et aux complots* » qui ont été condamnés. Cependant, ajoute l'agence officielle soviétique, « *il y a eu des délégations qui n'ont pas pu comprendre le sens des derniers développements en Afghanistan et autour de ce pays. Les initiateurs de la campagne anti-afghane à l'ONU (les Etats-Unis, la Chine et leurs alliés) ont réussi à faire adopter une résolution qui vise, en réalité, à miner la sécurité de l'Etat afghan et qui représente une ingérence évidente dans les affaires d'un Etat souverain membre de l'ONU* ».

Recevant M. Wojtaszek, son collègue polonais, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a repris ce thème de l'ingérence dans les affaires intérieures afghanes : « *Les intérêts de la paix, les intérêts majeurs des peuples, impliquent qu'on laisse tranquille l'Afghanistan. (...) On doit mettre fin à l'agression étrangère contre ce pays.* » M. Gromyko ne faisait évidemment pas allusion à la présence des troupes soviétiques en Afghanistan, mais à la menace représentée par les rebelles musulmans qui sont censés recevoir des armements du Pakistan, des Etats-Unis, de la Chine et de certains Etats « *réactionnaires* » du Proche-Orient.

Le ministre soviétique a, d'autre part, confirmé le refus de Moscou de négocier la limitation des missiles à moyenne portée en Europe, tout en assurant que la politique de l'U.R.S.S. restait « *inébranlable* » contre la course aux armements, pour le désarmement et pour la consolidation de la paix.

Enfin, l'agence Tass a qualifié de provocation l'information publiée par l'agence de presse américaine U.P.I. selon laquelle des troupes soviétiques seraient concentrées en Afghanistan, sur la frontière avec l'Iran, à une distance permettant de porter des coups aux principales installations pétrolières iraniennes. La publication d'une telle nouvelle a simplement pour but de détériorer les relations irano-soviétiques, déclare Tass, qui ajoute que la tension dans la région est alimentée par la concentration de forces américaines et non pas soviétiques à proximité de l'Iran : « *Des allégations sur la concentration à la frontière de troupes soviétiques dirigées contre les gisements pétrolifères de l'Iran sont une manœuvre grossière. Nul ne peut douter de l'attitude amicale que l'Union soviétique adopte à l'égard de l'Iran.* » On notera cependant que le démenti de Tass porte plus sur le fait que les troupes soviétiques menaceraient les gisements pétrolifères que sur leur présence à la frontière afghano-iranienne elle-même.

D. V.

Selon la C.I.A.

LES DÉPENSES MILITAIRES DE MOSCOU SONT SUPÉRIEURES DE 50 % A CELLES DE WASHINGTON

Washington (A.F.P.). — L'Union soviétique a engagé, en 1979, pour ses dépenses militaires des sommes supérieures de 50 % à celles des Etats-Unis, révèle un rapport de la C.I.A., publié mardi 15 janvier à Washington.

Traduites en dollars, indique le rapport, les dépenses militaires de l'U.R.S.S. s'élèvent à 165 milliards, contre 108 milliards pour les Etats-Unis. Sur cette somme, croit savoir la C.I.A., 14 à 20 milliards ont été consacrés à des unités déployées face à la Chine populaire.

Les dépenses militaires soviétiques, poursuit le rapport, dépassent celles des Etats-Unis depuis 1971, et sont en moyenne supérieures de 30 % sur l'ensemble de la décennie écoulée.

● *M. Michel Rocard*, député (P.S.) des Yvelines, estime, dans un entretien publié mercredi 16 janvier par l'hebdomadaire *le Pèlerin*, que les événements d'Afghanistan ne sont pas susceptibles d'être un « *détonateur possible* » d'une nouvelle guerre mondiale et que la « *dramatisation du président de la République est excessive* ». M. Rocard ajoute que « *l'U.R.S.S. est en train de rompre son encerclement entre l'Occident et la Chine, et d'encercler à son tour la Chine.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

Il y a un an, le chah...

(Suite de la première page.)

» Mais bien vite l'influence des mollahs s'est imposée, plus exigeante chaque jour, et des musulmans convaincus ont eux-mêmes commencé à la dénoncer de plus en plus vivement.

« Nous gérons l'anarchie »

Notre interlocuteur aurait pu évxoquer encore un autre sujet d'inquiétude : les structures mêmes du pouvoir. Celui-ci appartient indéniablement à l'imam Khomeiny, maître absolu de toutes les décisions — outre les prérogatives de chef suprême des armées, la Constitution lui confère le droit de révoquer, s'il le juge nécessaire, le président de la République en personne, — mais paradoxalement il est obligé de compter avec les trois forces qu'il a lui-même mises en place : le Conseil de la révolution, les gardiens de la révolution et les comités islamiques.

Le Conseil de la révolution est officiellement chargé de gérer les affaires de l'Etat après la démission, en novembre 1979, de M. Bazargan, premier ministre depuis le 12 février. En fait il l'avait toujours fait officieusement. C'est un organisme tout puissant dans tous les domaines, et il est rare que l'imam n'appose pas sa griffe sur les décisions qu'il lui soumet presque quotidiennement.

Les gardiens de la révolution, dont on ne connaît pas le nombre, ne sont autre chose que de jeunes miliciens chargés du maintien de l'ordre, et ayant barre pour ce faire sur la police et sur la gendarmedie. Dévoués corps et âme à l'imam, seul chef qu'ils se reconnaissent, ils sont redoutés pour leurs procédés expéditifs, leur fanatisme et leur intransigeance, et également honnis dans toutes lesp rovinces, du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Les comités islamiques, qui quadrillent le pays entier, villes et campagnes, maillon professionnel et administratif, sont chargés de faire respecter la loi islamique et de « *combattre le péché* ». Ils ont droit de regard sur tout individu et toute affaire.

Privé de premier ministre depuis novembre 1979, le gouvernement se voit ainsi relégué à la quatrième et dernière place sur la liste des instances officieles iraniennes. On dénonce chaque jour davantage le manque absolu de coordination entre militaires, dont parfois les attributions se chevauchent et dont les rivalités s'affirment à chaque occasion.

« *Nous gérons l'anarchie* », avouait récemment à l'un de nos confrères un fonctionnaire de la police en poste dans une ville de province. « *Nous obéissons à plusieurs ministères* », déplorait un autre. « *L'Iran est malade, bien malade* », nous disait un professeur d'université. « *L'Iran est foutu*, concluait tout de go un étudiant. *Il n'y a plus guère qu'une faible chance de s'en sortir : renoncer à la République* « *islamique* » *en faveur d'une République vraiment démocratique, sans mollahs ni turbans...* » Triste constat pour un premier anniversaire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. Begin fait état d'une menace d'action militaire syrienne contre Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que les grands titres et la plupart des commentaires de la presse israélienne sont consacrés aux événements d'Afghanistan, M. Begin vient d'attirer subitement l'attention sur l'éventualité d'une attaque syrienne contre Israël. « *Nous avons des informations selon lesquelles la Syrie pourrait se livrer à une action militaire contre nous* », a déclaré le 14 janvier le premier ministre israélien en recevant une délégation de parlementaires britanniques. Ses propos pourraient n'être pas sans rapport avec la situation en Afghanistan car il semble que dans l'esprit de M. Begin il s'agisse aussi, quand il parle de la Syrie, de menaces soviétiques.

M. Begin a fait état de renseignements indiquant que d'importantes quantités d'armes ont été récemment livrées par l'Union soviétique à la Syrie après le dernier voyage du président Assad à Moscou. Selon les informations israéliennes, du matériel très moderne comprenant des avions Mig-25 et des chars T-27 feraient partie de ces livraisons.

M. Begin a ajouté que des « *milliers* » de conseillers militaires soviétiques venaient d'arriver en Syrie au cours des derniers mois. Auparavant le commandant de l'armée israélienne pour la région Nord avait déclaré aux mêmes délégués britanniques que la Syrie avait actuellement deux raisons de se lancer dans un conflit avec Israël : d'une part pour « torpiller » le processus de paix entre Israël et l'Egypte au moment où celui-ci va entrer dans une nouvelle phase, celle de la « normalisation » et de l'établissement de relations diplomatiques, d'autre part pour détourner l'attention de l'opinion syrienne, alors que le régime du président Assad a connu, ces derniers mois, des difficultés internes et a été confronté à des troubles graves dans plusieurs villes du pays.

Les déclarations alarmistes de M. Begin pourraient, selon certains observateurs à Jérusalem, être une manière de faire comprendre aux Américains qu'ils doivent renforcer leur aide et leur soutien à Israël dans la mesure où la menace soviétique au Proche-Orient pourrait peser très directement sur Israël. — F.C.

Le ministre chinois des affaires étrangères va apporter à Islamabad son soutien diplomatique

De notre correspondant

Pékin. — La visite que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, s'apprête à faire au Pakistan est considérée à Pékin avant tout comme un geste diplomatique destiné à affirmer le soutien de principe accordé par la République populaire à un pays désormais situé en première ligne sur la voie de l'« *expansionnisme soviétique* ».

La Chine apporte déjà une aide économique et militaire substantielle au régime d'Islamabad, et les récentes conversations des responsables chinois avec le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, ont laissé prévoir que cette assistance pourrait être renforcée. C'est précisément à ce sujet qu'il a été question d'« *actions parallèles* » de la part des Etats-Unis et de la Chine.

Les entretiens sino-pakistanais — les premiers depuis l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan — s'inscrivent, d'autre part, dans la série des conversations que les dirigeants d'Islamabad ont déjà eues avec Washington et avec le chef de la diplomatie britannique, lord Carrington. Il était indispensable que la Chine soit clairement présente à ces consultations et qu'elle y prenne une part active. En même temps, toutefois, la diplomatie chinoise a plusieurs raisons de n'avancer sur ce terrain qu'avec prudence, comme elle l'a d'ailleurs fait depuis le début de la crise afghane.

Un message de félicitations à Mme Gandhi

On est d'abord sensible à Pékin au réalisme du général Zia Ul Haq — qui déclarait récemment devoir « *s'accommoder* » du voisinage désormais immédiat de la puissance soviétique, — et la Chine elle-même est d'autant moins encline à jouer les « Malborough s'en va-t-en guerre » qu'elle n'a guère les moyens de prendre des engagements dans une éventuelle épreuve de force.

Si l'on répète constamment à Pékin qu'il est indispensable de « *se préparer à la guerre* », c'est essentiellement, ajoute-t-on aussitôt, afin de « *retarder* » autant que possible l'ouverture d'un conflit.

Surtout, les dirigeants chinois ont nettement indiqué lors de leurs entretiens avec M. Harold Brown qu'ils envisageaient l'affaire afghane dans le cadre de préoccupations « *stratégiques globales* ». Il ne saurait dans ces conditions être question d'actions diplomatiques ou autres qui, sous prétexte de répondre à des nécessités à court terme pourraient contribuer à détériorer un peu plus la situation en Asie méridionale. La Chine en particulier, n'a aucun désir ni d'encourager l'antagonisme entre le Pakistan et l'Inde, ni de compromettre ses fragiles relations avec ce dernier pays. Sa prudence à cet égard est même remarquable, et vient d'être mise en évidence moins de quarante-huit heures avant le départ de M. Huang Hua pour Islamabad. Si l'on a pris note à Pékin des déclarations de Mme Gandhi, depuis sa victoire électorale, relativement favorables aux thèses soviétiques sur l'Afghanistan, la presse chinoise s'est jusqu'à présent abstenue de tout commentaire à ce sujet. Mieux encore, le président Hua Guofeng a adressé, mardi, à Mme Gandhi, un message de félicitations « *chaleureuses* » pour sa nomination au poste de premier ministre. « *Nous sommes heureux* », y déclare-t-il, de voir que les relations entre la Chine et l'Inde se sont améliorées et développées ces dernières années, et nous espérons que cette évolution se poursuivra dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Asie.

Cette politique de la main tendue ne saurait être contredite par des gestes inconsidérés en faveur d'un Pakistan qui, lui-même, d'ailleurs, se propose d'engager le dialogue avec New-Delhi.

ALAIN JACOB.

هكذا من الأصل

EN AFGHANISTAN

AU CONSEIL DES NEUF ET AU CONSEIL ATLANTIQUE

Les Occidentaux n'ont pu se mettre d'accord que sur un programme minimum de rétorsions

Les Occidentaux, dans leurs discussions de mardi 15 janvier, à Bruxelles, sur l'intervention soviétique en Afghanistan, ne se sont mis d'accord que sur leur plus petit commun dénominateur. Le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Warren Christopher, accompagné du sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, M. Cooper, s'est rendu, ce mercredi à Bonn, avant de venir à Paris. Il a assuré qu'il se sentait *« encouragé »* par l'attitude des alliés des Etats-Unis.

Deux réunions se sont tenues simultanément : celle du conseil des ministres de l'Europe des Neuf et celle du Conseil atlantique (où M. Christopher représentait les Etats-Unis).

Les Neuf ont adopté une déclaration (voir ci-dessous) qui, sans condamner l'Union soviétique expressément, exprime leur *« profonde préoccupation »* et dénonce comme *« inacceptables »* les explications de Moscou.

Au-delà de cette prise de position, les Neuf ont pris trois décisions :

1) Ils ne se substitueront pas aux Etats-Unis pour les fournitures alimentaires à l'U.R.S.S. Ce n'est là qu'une confirmation et qui, dans l'immédiat, ne s'applique qu'aux céréales et *« produits dérivés »* (notamment volailles). Il n'est pas exclu que cette limitation soit étendue à d'autres produits (beurre, viande), mais la décision sera prise *« au coup par coup »*. Pour le moment, la commission est chargée de prendre des mesures pour que les exportations vers l'U.R.S.S. de céréales et dérivés n'augmentent pas ;

2) L'aide alimentaire à l'Afghanistan (3 000 tonnes de céréales et 300 tonnes de lait en poudre pour le programme en cours) est annulée. La commission avait déjà suspendu les livraisons mais il appartenait au conseil des ministres de prendre une décision définitive.

3) Les Neuf ont décidé d'accorder une aide d'urgence aux *« réfugiés afghans se trouvant dans les pays voisins »*. Cette aide, qui sera livrée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, pourrait être supérieure à celle dont est privé le gouvernement de Kaboul.

Le représentant britannique a accepté ce programme minimum, mais n'a pas caché que son gouvernement voulait aller plus loin dans les sanctions économiques contre l'U.R.S.S. (arrêt des livraisons de technologie et refus de crédit en particulier). Paris et Bonne notamment s'y sont opposés faisant valoir les inconvénients d'un boycottage trop poussé pou rles économies occidentales.

Le Conseil atlantique a examiné et continuera d'examiner un certain nombre de mesures de rétorsion contre l'U.R.S.S., mais elles ne seront pas prises collectivement. Ce seront — a dit M. Luns, secrétaire général de l'OTAN — des *« mesures parallèles et appropriées »*, destinées à faire comprendre à l'U.R.S.S. la *« profonde inquiétude »* des alliés. L'intervention soviétique de l'Afghanistan *« ne peut être commise impunément »* — a dit encore M. Luns — qui a souligné, lui aussi, que la détente est *« indivisible »*, qu'elle *« doit être réciproque »* et qu'elle *« restera menacée aussi longtemps que les forces soviétiques occuperont l'Afghanistan »*.

Quelles seront ces mesures de rétoreion individuelles ? Selon M. Warren Christopher, la discussion a dégagé *« un large soutien »* sur les points suivants :

1) Augmentation de la liste des produits de haute technologie, dont les Occidentaux interdisent (par l'intermédiaire du comité de l'O.C.D.E. baptisé COCOM) l'exportation vers l'U.R.S.S. ;

2) Restriction des subventions ou crédits en faveur des exportations vers l'U.R.S.S. ;

3) Résolution des alliés de ne pas contrarier les mesures de rétorsion prises par les Etats-Unis.

Les alliés pourraient, d'autre part, restreindre les échanges de et les échanges culturels avec l'U.R.S.S. La question de la participation aux Jeux olympiques a été longuement évoquée et sera réexaminée. — M. D.

« Les explications fournies par l'U.R.S.S. sont inacceptables »

Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont publié mardi 15 janvier à Bruxelles une déclaration commune dont voici l'essentiel :

« Les ministres des Neuf ont réaffirmé leur profonde préoccupation à l'égard de la crise qu'a engendrée l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan, intervention qui constitue une violation grave des principes qui régissent les relations internationales et sont consacrés dans la charte des Nations unies.

» Ils ont souligné le caractère inacceptable des explications fournies par l'Union soviétique pour justifier son intervention en Afghanistan. Celle-ci constitue à leurs yeux une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un pays non alignés du monde islamique, ainsi qu'une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité de la région, y compris le sous-continent indien, le Moyen-Orient et le monde arabe.

» C'est avec une grande préoccupation que les ministres des affaires étrangères des neuf Etats membres de la Communauté européenne ont pris acte de ce que l'Union soviétique, malgré les protestations presque universelles contre son intervention militaire, a opposé son veto à une résolution sur la crise afghane parrainée par des pays non alignés et appuyée par une large majorité de membres du Conseil de sécurité.

» Ils invitent instamment l'Union soviétique à agir conformément à la résolution sur la crise afghane approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies à une écrasante majorité, résolution qui appelle au retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan.

» Les neufs Etats membres de la Communauté européenne ont constamment déployé leurs efforts en faveur de la détente, et ils demeurent convaincus que ce processus est de l'intérêt de tous les membres de la communauté internationale. Ils sont néanmoins persuadés que la détente est indivisible et a une dimension globale. C'est pourquoi ils insistent auprès de l'Union soviétique pour que celle-ci, se conformant aux normes et aux principes de la charte des Nations unies, permette au peuple afghan de déterminer lui-même son avenir sans ingérence étrangère.

» En formulant leur position sur cette question importante, les ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne sont également pleinement conscients des souffrances supportées du fait de la crise par le peuple afghan dans son ensemble, et notamment par les Afghans qui sont contraints de quitter leur pays. »

● *La Gambie proteste.* — La Gambie a décidé la suspension d'un accord de coopération culturelle et technique conclu avec l'Union soviétique pour protester contre l'intervention de ce pays en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

L'Espagne pourrait accélérer son adhésion à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — Quel a été l'objet de la visite éclair de M. Adolfo Suarez à Washington, le lundi 14 janvier ? Les milieux officiels affirment qu'il n'a pas été question, au cours des entretiens avec le président Carter, de l'utilisation possible des bases militaires dont l'armée américaine dispose en territoire espagnol. A son retour à Madrid, M. Suarez a déclaré : *« Nous maintenons la position que nous avons toujours défendue, à savoir que l'utilisation de telles bases relève de la souveraineté du peuple espagnol et qu'elles sont seulement destinées à protéger le monde occidental. »*

L'Espagne et les Etats-Unis sont unis, depuis 1970, par un traité de coopération militaire qui précise que, *« en cas de menace ou d'attaque extérieure contre la sécurité de l'Occident, le moment où les Etats-Unis utiliseront les facilités prévues par le traité, ainsi que la façon dont ils le feront, seront soumis à une consultation immédiate entre les deux gouvernements et fixés d'un commun accord en fonction de la situation créée »*.

Or le gouvernement espagnol affirme qu'une telle situation ne s'est pas encore produite. *« L'Espagne ne se prêtera pas à un pont aérien pour une intervention militaire au Proche-Orient ou en Asie »*, dit-on dans les milieux gouvernementaux. Les pays de l'OTAN eux-mêmes ont précisé que l'alliance n'était pas habilitée à répondre à l'attaque soviétique en Afghanistan. *« Le flanc sud-est de l'U.R.S.S. ne relève pas de la charte de défense de l'OTAN, encore moins du traité bilatéral qui noue lie aux Etats-Unis. »*

Les socialistes, et surtout les communistes, avaient soulevé le problème à l'annonce du voyage du premier ministre qui a été décidé *in extremis* la semaine dernière. M. Carrillo a annoncé qu'il demanderait des explications à ce sujet. Le quotidien du P. C. E., *Mundo Obrero*, estime que *« la seule chose qui reste claire après le communiqué de la Maison Blanche publié à l'issue de la visite, c'est que l'Espagne s'aligne sur les Etats-Unis dans ses manœuvres de politique internationale, sans préciser ni comment ni dans quelles conditions »*. Le journal communiste titrait, le mardi 15 janvier, en première page : *« Suarez se rapproche de l'OTAN. »*

Le communiqué américain cite en effet, parmi les sujets abordés au cours des entretiens, la *« coopération hispano-américaine en matière de sécurité occidentale »*. Selon des sources officielles, une telle phrase signifie qu'il a été question de l'éventuelle adhésion de l'Espagne à l'OTAN. Jusqu'à présent, le gouvernement Suarez considérait qu'une telle adhésion n'était pas urgente, si elle devait se produire. Mais en envahissant l'Afghanistan, l'Union soviétique a déséquilibré le rapport des forces Est-Ouest, ce qui pourrait conduire le gouvernement espagnol, affirme-t-on en haut lieu, à ouvrir plus tôt que prévu un débat sur un tel sujet.

Il ne s'agit que d'une hypothèse qui semble d'ailleurs assez contradictoire avec les positions exposées par M. Suarez dans une autre partie des entretiens. Le gouvernement espagnol s'efforce en effet de cultiver l'amitié des pays non-alignés, et particulièrement du monde arabe. La solution de la crise du Proche-Orient, aux yeux de l'Espagne, passe par la reconnaissance des *« droits nationaux du peuple palestinien »*.

Les milieux officiels précisent : *« Pour nous, l'O.L.P. n'est pas une organisation terroriste. Elle doit être reconnue. »* Si les Etats-Unis adoptaient ce point de vue, affirment les Espagnols, le monde islamique se retournerait en leur faveur. Et si Washington manifestait davantage de compréhension à l'égard de certains pays d'Amérique latine, il romprait le bloc des pays non alignés qui est actuellement un bloc antiaméricain.

CHARLES VANHECKE.

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Le débat marque un rapprochement entre le groupe socialiste et le P.C.I.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, prenant la parole ce mercredi matin 16 janvier, à l'Assemblée européenne, au cours du débat sur les évènements d'Afghanistan, a condamné sans ambiguïté l'intervention soviétique et souligné combien le P.C.I. était inquiet du fossé qui se creuse entre les superpuissances. Selon M. Berlinguer, l'Europe doit s'efforcer de préserver la détente, car, a-t-il ajouté, il n'y a pas d'alternative à cette politique. Il n'a rien dit des intentions de vote de son parti, mais tout porte à croire que, comme cela avait été entendu la veille, les communistes italiens voteront la résolution présentée par le groupe socialiste.

Toute la journée de mardi a été consacrée à des tractations entre les groupes parlementaires pour voir s'il était possible de réunir en un seul les différents projets de résolution condamnant l'U.R.S.S. Chacun avait le sien, communistes français exceptés. Il est apparu cependant que la rédaction d'un texte unique, qui eût été adopté par la très grande majorité de l'Assemblée était hors de portée : les démocrates-chrétiens et les conservateurs entendaient insister sur la nécessité pour la Communauté de prendre des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. : le projet des démocrates-chrétiens évoque même l'annulation des Jeux olympiques de Moscou. Au contraire, les socialistes et les communistes italiens s'abstiennent de réclamer des sanctions, et tout en condamnant sans ambiguïté l'action armée de l'Union soviétique, mettent l'accent sur la nécessité de préserver la détente.

Des convergences évidentes se manifestent entre le groupe socialiste et les communistes italiens. Le groupe DEP (où siègent les représentants du R.P.R.) défendait un point de vue également assez proche. MM. Glinne (Belgique, président du groupe) et Estier (France), pour le groupe socialiste d'une part, MM. Berlinguer et Fanti pour les communistes italiens d'autre part, parvinrent mardi en fin d'après-midi à mettre au point ensemble un projet de résolution un peu moins « musclé » que le projet initial des socialistes. Il condamne l'*« intervention militaire soviétique en Afghanistan, qui constitue une violation manifeste des principes d'indépendance et de souveraineté nationale »*, alors que la version préparée par les socialistes seuls condamnait *« cette action militaire comme un acte d'agression et d'expansionnisme »*.

Finalement, quand MM. Glinne et Estier revinrent près de leur groupe présenter le résultat de leurs tractations avec le P.C.I., une partie des Allemands critiqua le nouveau projet ; une autre s'y rallia, à condition qu'il soit présenté par le groupe socialiste seul, quitte, bien entendu, à ce que les communistes italiens le votent. C'est cette formule qui a été retenue. Les communistes italiens, qui, soit dit en passant, se montrent très discrets, comme soucieux de ne pas donner trop d'éclat à leur opposition spectaculaire avec les communistes français, en furent d'accord. Les gaullistes, quant à eux, sans arrêter définitivement leur position, estimèrent que la condamnation de l'U.R.S.S. était trop imprécise.

Les socialistes allemands éprouvent quelques réticences, alors que les élections approchent, à s'afficher avec un parti communiste, même italien, comme devait le confirmer la rencontre décommandée entre MM. Brandt et Berlinguer (voir l'article de notre correspondant à Rome).

PHILIPPE LEMAITRE.

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

La position du P.C.F. fait apparaître un clivage au sein du parti

La direction du parti communiste s'emploie à organiser, autour de la position qu'elle a adoptée sur l'intervention soviétique en Afghanistan, la mobilisation de l'appareil du parti et des intellectuels. Parmi ces derniers, l'appel à soutenir la politique du P.C.F., rendu public mardi 15 janvier, a recueilli plus de six cents signatures, indique « l'Humanité » de mercredi. On relève, parmi les signataires, plusieurs personnes qui avaient signé l'appel « Pour l'union dans les luttes » (« le Monde » des 18 décembre et 5 janvier). C'est le cas de MM. Jacques Choukroun, Jean Dresch et Albert Soboul.

Sur les soixante membres que compte le conseil de rédaction de « Révolution », l'hebdomadaire que prépare le P.C.F. à l'intention des intellectuels, une vingtaine seulement ont accepté de signer le texte de la direction. On peut voir là la confirmation d'un clivage entre deux types de sensibilité au sein du P.C.F., celle de la période qui avait été marquée par le vingt-deuxième congrès et celle qui demeure accessible aux réflexes plus anciens de défense du parti et de l'Union soviétique. La présence de MM. Henri Alleg et Laurent Salini parmi ceux qui ont répondu à l'appel de la direction peut être considérée comme représentative de cette seconde sensibilité, qui n'implique pas un accord avec l'orientation actuelle du P.C.F. vis-à-vis du P.S. dans la préparation des prochaines échéances politiques.

Mme Yvonne Quilès, ancienne rédactrice en chef de « France nouvelle », exprime ici un point de vue critique par rapport aux positions de la direction du parti communiste dans l'affaire afghane.

Un plaidoyer de trop

par YVONNE QUILÈS

VENDREDI dernier, j'étais devant mon poste de télévision. Je n'attendais pas de miracle. Le matin même, j'avais lu dans *l'Humanité* le communiqué commun P.C.F.-P.C.U.S. Ma conviction était faite : *la politique du vingt-troisième* congrès, la loi, les principes du P.C., avaient été largués par-dessus bord à Moscou.

L'intervention de Georges Marchais à TF 1 n'a fait qu'aggraver les choses. Jamais, jusqu'ici, je ne m'étais sentie aussi malmenée — contenu et forme, — par une prestation du secrétaire général de mon parti.

Outre le procédé, devenu désormais un classique des chansonniers : *« Si vous m'interrompez encore, je me lève et je vais me promener dans les rues de Moscou »*, la véhémence du propos, l'utilisation d'injures dont on n'use plus guère depuis Marivaux *(« C'est bien à toi, paltoquet, de t'arrêter à ce chimérique honneur »)*, l'« explication » complaisamment détaillée du texte, signé en commun, a constitué, de fait, un véritable plaidoyer en faveur de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Je n'ai pas honte d'être communiste. J'en tire même une certaine satisfaction dans la mesure où nous avons souvent frôlé, parfois vécu, un communisme à visage humain. Ce jour-là, nous en étions loin. J'ai été terriblement gênée par une prestation qui parodiait une politique sérieuse, substituait l'insulte à l'argument, « expliquait » l'inexplicable, favorisait, en fin de compte, de nouveaux *« déchaînements anticommunistes hystériques (1) »*.

Non ! la délégation française n'avait pas le droit de faire ce qu'elle a fait à Moscou, elle n'avait pas le droit de nous engager sur une ligne qui n'est pas celle que nous avons décidée ensemble. Et Georges Marchais n'avait pas le droit d'en rajouter en mettant tant de communistes dans leurs petits souliers.

Certes, aussi bien dans le communiqué P.C.F.-P.C.U.S. que dans l'intervention télévisée du secrétaire général du parti communiste, les proclamations incantatoires ne manquent pas, significatives du double langage que la direction est obligée de pratiquer du fait de l'attachement des communistes à une ligne politique qu'ils n'entendent pas changer. On se réfère abondamment à la non-ingérence. Ce qui n'empêche pas les deux délégations de signer un texte où le mot « Afghanistan » n'est même pas mentionné, alors que ce pays est pourtant le théâtre concret d'une violation caractérisée de ce principe.

Je le sais : en la matière, les gouvernements américain et français, pour ne parler que d'eux, sont mal placés pour donner des leçons. C'est aussi parce qu'ils balayent si mal devant leur porte que leur indignation n'a guère de portée. Les Etats-Unis veulent assurer leur empire jusqu'aux frontières du camp socialiste, c'est évident. Mais faut-il combattre un arbitraire par un autre arbitraire, préférer une invasion à une autre ? Les Soviétiques interviennent militairement pour élargir la zone d'influence du camp socialiste, les Américains interviendront militairement pour empêcher cette expansion. Est-ce une solution ? Quelle peut être l'issue de cet affrontement par peuples interposés ? Que fait-on de la démocratie, de l'opinion, du choix des gens dans tout cela ?

Rien, strictement rien, ne justifie l'approbation par le P.C.F. de l'intervention militaire soviétique. Non ! Le principe de non-ingérence, *a fortiori* quand l'intervention est à simple visée dissuasive, ne souffre aucune exception. Georges Marchais s'est longuement étendu sur le traité d'amitié qui lie l'Afghanistan à l'U.R.S.S. Vraiment, peut-on insister sur cet aspect sans sombrer dans le ridicule : l'U.R.S.S. aurait été « appelée » à l'aide par le gouvernement d'Amin, et la première manifestation de cette aide aurait été de passer immédiatement Amin par les armes.

Ce serait bouffon, si ce n'était aussi grave. *L'Humanité* donne, aujourd'hui, une large place aux mesures de libération des prisonniers politiques prises par le nouveau gouvernement afghan. Mais ces arrestations ont eu lieu alors que, de leur propre aveu, les Soviétiques se trouvaient déjà dans ce pays. Pourquoi avoir attendu l'intervention soviétique pour s'indigner de l'administration sanglante d'Amin ? Est-il passé, lui aussi, par la grâce d'un revirement soviétique, dans le camp des « fascistes rouges », au côté de Pol Pot ? Il ne s'agit pas d'excuser ces tortionnaires, ces fanatiques, mais pourquoi attendre le feu vert de Moscou ou de Hanoï pour le faire ? Je serais beaucoup plus sensible aux révélations tardives de *l'Humanité* si, justement, elles n'étaient pas aussi tardives, si elles manifestaient un *esprit d'indépendance* qu'il ne suffit pas de proclamer pour acquérir.

C'est vrai, il existe des indignations sélectives, mais faut-il se taire parce que d'autres parlent ? Faut-il approuver parce que d'autres condamnent ? Est-ce la crainte d'une compagnie disparate ou le respect de la démocratie et des principes proclamés qui doit l'emporter ? Etions-nous en si bonne compagnie en 1968, lorsque nous avons réprouvé l'entrée des chars soviétiques à Prague ?

Doit-on tolérer, parce que, en effet, il n'y a pas de modèle, que les socialismes s'accommodent d'un peu, beaucoup, pas du tout de démocratie ?

∴

Je n'accepte pas que l'on signe un communiqué qui tourne le dos a ce qu'avait d'équilibré l'appréciation de Georges Marchais à TF 1, ce le bilan globalement positif des pays socialistes. Je n'accepte pas que l'on n'en retienne qu'un aspect et que l'on expédie l'autre d'une chiquenaude. Je ne me satisfais pas d'une proclamation de Georges Marchais sur l'existence de divergences. *« Je n'ai pas caché à mes interlocuteurs que cela n'avait rien à voir avec le socialisme »*, a-t-il dit au sujet de la Tchécoslovaquie. Pourquoi ne trouve-t-on pas trace de cette indignation verbale dans le communiqué commun ? Je ne me satisfais pas d'apprendre que l'on a discuté « profondément » de ces divergences et de n'en trouver qu'un constat anodin dans le communiqué. L'intervention de Georges Marchais à TF 1 ce sont des mots, le communiqué, c'est un acte. Un acte inquiétant.

On nous dit — le secrétaire général du parti communiste l'a répété vendredi, — Kaboul et Prague, ce n'est pas pareil. En réalité, ce qui n'est pas pareil, c'est l'attitude du P.C.F. A Prague, il avait refusé de croire les Soviétiques, à Kaboul, il les a crus, c'est tout !

Par milliers, les communistes sont plongés dans le plus grand trouble. Il y a de quoi. Les communistes italiens, espagnols, yougoslaves, roumains, le Mouvement de la paix en France, etc., sont-ils des suppôts de Carter et de la social-démocratie internationale ? Sont-ils des alignés ? Sont-ils des « anticommunistes hystériques » ? Si oui, il faut le dire clairement et rompre les amarres. Sinon, s'agissant de non-ingérence, peut-il y avoir deux vérités ? Un parti communiste peut-il, au nom de ce principe, condamner l'intervention et un autre la justifier ?

Le P.C.I. vient de présenter, au Parlement européen, une résolution urgente pour dénoncer l'action de Moscou. Que vont faire les députés communistes français ? Maintenir qu'il s'agit d'un désaccord superficiel, que chacun est libre de sa décision, que l'eurocommunisme continue à bien se porter et qu'il ne nous fait pas peur ?

C'est une position intenable. Dans *le communiqué commun*, il en va de l'eurocommunisme comme du reste : il y a abandon de fait, et les affirmations véhémentes de Georges Marchais pour prétendre le contraire n'y changent rien. La divergence fondamentale sur l'intervention soviétique, entre les partis italien et espagnol d'un côté et le parti français de l'autre, vient après d'autres divergences sur des options stratégiques importantes : analyse de la crise internationale, Europe, entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le Marché commun, etc.

Que reste-t-il de cet eurocommunisme ? L'eurocommunisme est une certaine conception du socialisme. Il permet à plusieurs partis communistes d'avancer, d'une manière conjointe, sur la base d'analyses convergentes, vers une forme de socialisme qui présente, outre les particularités nationales, de nombreux traits communs. Ces convergences sont de moins en moins évidentes, et le communiqué P.C.F.-P.C.U.S. n'a réussi qu'à les réduire davantage.

Ceux qui ont cru, un instant, que Georges Marchais était le représentant de l'eurocommunisme à Moscou se sont trompés. Hélas !

(1) *L'Humanité* du 14 janvier.

M. François-Poncet et la commission des affaires étrangères apprécient différemment la situation

C'est devant une commission sénatoriale des affaires étrangères dont la majorité était pour le moins réservée, que M. Jean François-Poncet a exposé, mardi 15 janvier, la politique du gouvernement face aux événements d'Afghanistan.

MM. PALMERO (Alpes-Maritimes) et MONT (Loire), rendant compte de cette audition à leurs amis centristes, ont provoqué d'assez vives réactions, sinon d'hostilité du moins de méfiance et de doute envers la politique définie par le ministre des affaires étrangères. Le soin et la lenteur avec lesquels le Quai d'Orsay a ensuite corrigé et approuvé le communiqué publié en fin d'après-midi au Sénat témoigne de la « délicatesse » de la rédaction de ce texte.

« *M. Max Lejeune*, déclare-t-il, *a déploré la tendance* [de l'exposé du ministre] *à sous-estimer la géostratégie soviétique qu'il analyse pour sa part en une poussée vers les mers chaudes et en une menace sur l'approvisionnement des nations occidentales en pétrole. La réponse à cette politique devrait se traduire par un resserrement de la solidarité européenne et atlantique.*

» *Le président Lecanuet est intervenu pour constater que l'opinion émise par M. Lejeune était largement partagée au sein de la commission (...).*

» *Répondant aux différents intervenants, M. Jean François-Poncet a précisé que l'analyse des motifs qui ont inspiré l'intervention soviétique en Afghanistan ressort plus de la spéculation que de la certitude. Au niveau afghan proprement dit, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, le ministre a rappelé que ce pays, qui avait basculé dans le camp communiste dès 1978, connaissait des désordres qui risquaient d'aboutir à l'élimination de l'influence soviétique. Au niveau régional, il est indéniable que le fait chinois joue un rôle majeur dans la stratégie soviétique. Enfin, en ce qui concerne les menaces sur le pétrole, l'U.R.S.S. ne peut manquer de percevoir que l'approvisionnement en énergie est vital pour l'Occident.*

» *Tout en rappelant très nettement la nécessité de définir une réponse sans complaisance à la menace, le ministre a souligné que celle-ci devait être soigneusement adaptée. (...)*

» *Résumant le sentiment prédominant de la commission, qui condamne avec force l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, le président Lecanuet a exprimé la vive préoccupation de la commission sur les chances du maintien d'une détente qui, pour être authentique, ne peut être que globale.* »

« Les Jeux auront lieu à Moscou ou pas du tout »

déclare le président du C.I.O.

Le président du Comité international olympique (C.I.O.), lord Killanin, a déclaré, mardi 15 janvier à Dublin, qu'il s'opposait totalement au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Selon notre correspondant dans la capitale irlandaise, Joe Mulholland, le président du C.I.O. a dit qu'il serait très peiné si des pays occidentaux se retiraient des Jeux, mais qu'en tout cas on ne pouvait empêcher les athlètes d'y participer s'ils le désiraient : « La participation aux Jeux, a-t-il estimé, n'a rien à faire avec les gouvernements des pays (...) ; ceux-ci pourraient évidemment exercer des pressions financières. » Interviewé par la B.B.C., lord Killanin a par ailleurs affirmé que « les Jeux auront lieu à Moscou ou pas du tout ».

Lord Killanin a rejeté la comparaison entre la situation actuelle et celle de 1936, lorsque les Jeux s'étaient déroulés en Allemagne nazie, et a exprimé son inquiétude à l'idée que l'on se serve des athlètes comme des *« pions politiques »*. Il a aussi insisté sur l'existence du contrat signé en 1974 par le C.I.O. avec les Soviétiques ; ces derniers ont, selon lui, respecté rigoureusement leurs engagements. Les Jeux représentent un coût financier important ; il n'est pas possible de rompre ce contrat.

La question du boycottage a d'autre part été discutée mardi à Bruxelles par l'OTAN. Selon des sources diplomatiques, *« les points de vue ont divergé sur cette question, qui sera examinée prochainement »*. On souligne à cet égard que plusieurs attitudes seraient possibles : ne pas soutenir financièrement les athlètes se rendant à Moscou ; décider, comme semblent le souhaiter les Etats-Unis, de tenir ces Jeux ailleurs qu'à Moscou ; supprimer toute représentation officielle gouvernementale des délégations se rendant dans la capitale soviétique.

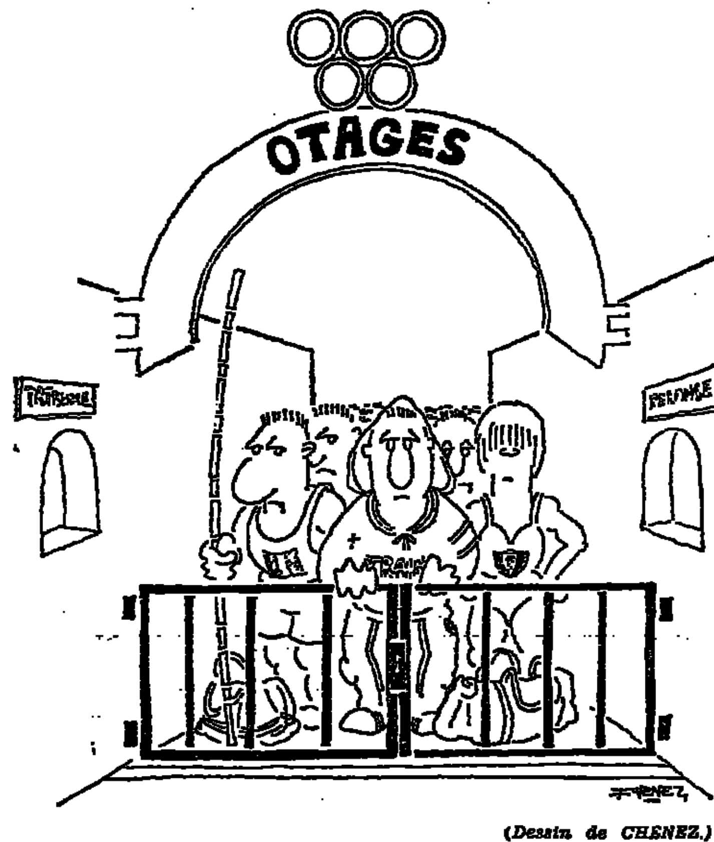
D'autre part, Washington envisage diverses mesures pour empêcher les Jeux de se tenir à Moscou ; c'est ce que disent des officiels américains, cités par le *New York Daily News*. *« Nous attendons qu'un mouvement d'opinion se développe ; personne ne veut répéter l'expérience de 1936. »* Dans cette perspective, le vice-président Mondale a proposé la création en Grèce d'un site olympique permanent. Certains membres américains du C.I.O. sont toutefois opposés à la politique préconisée par la Maison Blanche.

Au Canada, où les équipes de hockey sur glace soviétiques pourraient se voir interdire de jouer, comme l'a déclaré, lundi, le ministre des affaires étrangères, Mlle Flora MacDonald, le premier ministre a annoncé, mardi, son intention de continuer ses pressions sur le C.I.O. afin d'obtenir le transfert des Jeux de Moscou dans une autre ville. Le président de l'Association olympique canadienne, M. Pound, a pour sa part laissé entendre que le C.I.O. pourrait décider, lors de sa prochaine réunion du 10 au 13 février à Lake-Placid, de retirer de Moscou les Jeux olympiques.

En Grande-Bretagne, plus de cent membres de la Chambre des Communes — conservateurs, travailliste, libéraux — ont demandé que les Jeux n'aient pas lieu à Moscou. Le gouvernement de Mme Thatcher fait l'objet de pressions de plus en plus vives dans ce sens.

Cette agitation autour d'un possible boycottage des Jeux a suscité la réaction du représentant à New-York du comité d'organisation soviétique, qui a déclaré, mardi, que *« les problèmes sur lesquels cette idée de boycottage est basée sont hautement artificiels ; si l'on essaie d'introduire la question de l'Afghanistan, le seul résultat sera de tuer les Jeux olympiques »*. *L'Humanité* de mercredi abonde dans ce sens. M. Marcel Zaidner, membre du comité central du P.C.F., y écrit que le gouvernement français *« doit être clair, il doit refuser de participer aux opérations antiolympiques comme il l'a fait encore récemment à Londres et lever toutes les réticences et restrictions à une participation française à un niveau digne de notre pays »*.

D'un autre côté, l'approvisionnement en journaux du public étranger qui viendra assister aux Jeux de Moscou risque d'être inexistant. En effet, l'organisation Distripress, qui regroupe la plupart des grands éditeurs mondiaux de journaux, périodiques, livres de poche de soixante-dix pays, n'a pas réussi à obtenir satisfaction à ce sujet de la part de Moscou. Le Comité d'organisation des Jeux, le C.I.O., l'agence soviétique responsable de l'importation de la presse étrangère, et M. Boris Stoukaline, président de la commission gouvernementale sur les questions d'édition et du commerce des livres, se sont tous déclarés incompétents en la matière.



(Dessin de CHENEZ.)

POINT DE VUE

Boycottage des J.O.

par PIERRE MAZAUD (*)

INQUIÉTUDE du mouvement sportif : l'Arabie saoudite a fait connaître qu'elle ne se rendrait pas aux Jeux olympiques, d'autres Etats laissent entendre que l'attitude soviétique leur commande certaines mesures de rétorsion dont l'abstention à la grande fête des sports à Moscou en juillet prochain.

Inquiétude sur le fond, les Jeux olympiques sans tous les participants ne seraient plus les Jeux olympiques (déjà à Montréal le refus de participation des Africains a bien terni les compétitions laissant planer un doute sur les résultats dans certaines courses de demi-fond et fond notamment). Inquiétude aussi fondamentale sur son avenir, le mouvement sportif se veut indépendant, c'est à lui en conséquence à régler les problèmes du sport qui n'ont rien à voir avec la politique, et les pays qui ne l'entendraient pas ainsi s'excluraient en quelque sorte du monde olympique.

Ainsi, au lendemain des réactions du président Carter, lord Kilanin s'élève assez véhémentement pour condamner les interventions politiques, que l'avait-il fait plus tôt pour la tournée des rugbymen sud-africains !

Prétendre que le mouvement sportif est indépendant est tout aussi absurde que dire que le sport n'a rien à voir avec la politique. Où est l'indépendance des comités olympiques nationaux, des fédérations quand on sait que dans la plupart des pays il y a un budget des sports et que les fonds publics sont répartis entre les différents ministères, dont le ministère des sports ?

Où est l'indépendance du mouvement international alors que les intérêts économiques et lucratifs en jeu lors des grandes réunions sont considérables, et que nombreux se demandent s'il s'agit encore d'une fête du sport ou mieux d'une manifestation de prestige pour le pays organisateur ?

Le sport doit garder ses distances vis-à-vis de la politique. C'est à la fois une erreur et une absurdité. Erreur, car le sport est un phénomène social considérable, en tant que tel il est phénomène politique. Laissons le fait que souvent, en tous les cas à l'origine, en Grèce, plus tard en Allemagne, la fête sportive se couplait avec une manifestation politique pour ne retenir que, ces vingt dernières années, certains Etats comme la République démocratique allemande ou les pays africains ont fait des efforts fabuleux pour la réussite de leurs athlètes, car ces résultats donnaient plus de poids à leur entrée sur la scène internationale. Enfin logiques avec eux-mêmes, les gouvernements qui aident financièrement le mouvement sportif entendent bien définir eux-mêmes la politique sportive de leur pays. Ce fut le cas en France par la loi d'octobre 1975 sur le développement du sport.

Absurde, car ne pas le reconnaître est de la part du mouvement sportif sa propre condamnation. Ne pas vouloir considérer ce qui est bien plus qu'une simple évolution — le sport prend de plus en plus de place et d'importance dans la vie sociale — mais un véritable état de fait, et de droit, c'est en quelque sorte nier l'évidence, évidence d'autant plus éclatante que les ministres des sports se réunissent depuis plusieurs années comme leurs collègues de l'éducation par exemple pour apporter les solutions qui s'imposent pour le développement du sport dans le monde entier.

Dire nettement au mouvement sportif qu'il lui faut être réaliste n'est pas le disqualifier. Nous savons son rôle, et point n'est dans nos intentions de ne pas reconnaître l'immense dévouement de nombreux bénévoles qui président aux destinées des comités olympiques, des fédérations, aussi des clubs ou associations.

Mais le problème est aujourd'hui celui des Jeux olympiques de Moscou. L'idée du boycottage est lancée, il faut prendre position.

La faiblesse du raisonnement du ministre des sports — donc du gouvernement, donc de la France — est grave. Nous avons refusé la venue des joueurs de rugby de l'Afrique du Sud, car les droits de l'homme sont bafoués dans ce pays. Mais le problème serait-il différent aujourd'hui ? En quoi l'est-il ? Les chars à Kaboul, les mêmes que ceux de Prague en 1968 viennent-ils défendre les droits de l'homme ? Nous n'ignorons pas les condamnatons verbales, notamment celles de notre ministre des affaires étrangères, mais elles nous paraissent insuffisantes, et l'attitude des Etats-Unis a le mérite d'être courageuse. Refuser le boycottage des Jeux — sans être assuré d'ailleurs que l'on ne devra pas revenir sur sa décision — revient à avoir des positions de circonstances comme le mouvement sportif. On veut sauver à tout prix les Jeux, peu importent certains intérêts supérieurs. On a hélas un précédent : 1936, Berlin, fête du nazisme, fête du racisme (Hitler refusant de serrer la main à Jess Owens alors qu'il venait de battre Lauer) et le mouvement sportif prétend n'avoir vu qu'une manifestation sportive.

Ce que l'on peut regretter, c'est que nous n'avons, hélas ! que ces moyens à proposer. C'est bien là la faiblesse de l'Occident en face des avances de la diplomatie aussi des forces et des divisions soviétiques, faiblesse d'autant plus grande que le boycottage seul apparaît dérisoire et ne s'entend que dans un ensemble de mesures importantes. Mais pourquoi tolérer que les Russes tirent profit — dans tous les sens du terme — des Jeux, alors que les Afghans n'auront hélas que peu de perspectives sportives !

On me dira enfin : mais pensons aux athlètes. Il n'est pas question d'ignorer combien pour les concurrents cette rencontre est capitale. Mais là aussi les Jeux sont dépassés et le mouvement sportif doit le comprendre. Quatre représentants par nation ne permet pas toujours aux meilleurs de participer ! D'où les coupes d'Europe et compétitions par continent. Pourquoi pas demain des coupes du monde où seuls, par la sélection, les meilleurs figureraient. Il est vrai, l'essentiel, disait Coubertin : « aux Jeux olympiques, c'est de participer », mais M. Soisson lui-même n'a-t-il pas rangé cette formule au rang des accessoires : « Pas de gugusse aux Jeux olympiques ! »

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

هكذا من الأمل

EN AFGHANISTAN

Sous l'étoile rouge

II. — Dans les fourgons russes

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Dans un premier article, notre envoyé spécial a décrit les conditions dans lesquelles a été préparée, de longue date, l'intervention soviétique en Afghanistan, où M. Hafizulah Amin, adjoint et rival du président Taraki, avait assassiné le chef de l'État — protégé de Moscou — au cours d'une réunion du conseil des ministres (« le Monde » du 16 janvier).

Kaboul. — « *Il y a quatre ans j'ai fait un voyage en Tchécoslovaquie. J'ai vu la réalité, mais jamais je n'aurais imaginé que ce serait un jour celle de mon pays.* » Notre interlocuteur, qui, pour des raisons compréhensibles, préfère conserver l'anonymat, s'exprime dans un français parfait. Il a été étudiant pendant quatre ans en France avant d'occuper un poste de responsabilité dans une administration afghane. Il est partisan d'un système démocratique à l'occidentale et admet que M. Babrak Karmal et la fraction Parcham (le Drapeau) du parti populaire démocratique d'Afghanistan ont un programme « *socialiste et humaniste* » mais, ajoute-t-il, « *Karmal est arrivé avec les Russes, et cela c'est insupportable.* » Formulée d'une manière ou d'une autre, cette opinion est partagée par la grande majorité de l'intelligentsia afghane tandis qu'un sentiment antisoviétique se développe rapidement dans la population.

La répression continue

M. Babrak Karmal n'était pourtant pas dépourvu d'atouts. Orateur brillant, théoricien marxiste, homme plus sérieux qu'Amin, qui était un opportuniste politique, il était avant la révolution plus connu même que Taraki. Il était déjà sous la monarchie un des rares députés communistes. Il peut s'appuyer sur le Drapeau dont la base est plus large que celle du Khalq (le Peuple) d'Amin et de Taraki. Bien que passant pour un marxiste radical, il est rentré à Kaboul avec un programme plus modéré que ses prédécesseurs et, sans doute sous l'influence des Soviétiques, mieux adapté à la réalité afghane.

Reprochant à Amin son refus de l'ouverture politique et son attitude brutale à l'égard des éléments religieux, il a manifesté son intention de créer un large front national, d'unifier le parti, de rassembler les forces populaires, bref, de lancer ce qu'on appelle officiellement « *la deuxième phase de la révolution d'avril* ». Il a demandé aux rebelles musulmans de déposer les armes en leur promettant l'impunité, mais il s'est heurté à un refus. La politique du nouveau gouvernement définie par M. Karmal tient en quelques points : poursuite de la réforme agraire, égalité des droits, y compris pour les femmes, abolition de l'usure, respect de la propriété privée et de la religion sacrée.

Dans les ministères, les experts soviétiques poussent à la réalisation de programmes, comme si rien ne s'était passé. Ils s'efforcent de lutter contre une démobilisation généralisée qui n'existait pas dans les premiers temps de la révolution d'avril. Pourtant les projets sont ramenés à de plus justes dimensions : les rythmes de réalisation sont ralentis. Ainsi pour le programme d'alphabétisation lancé sous l'égide de l'Unesco. Les experts avaient proposé un plan de dix ans. Les autorités voulaient, quant à elles, que l'analphabétisme, qui touche 95 % de la population, soit liquidé en quelques années. On avait fini par se mettre d'accord sur un plan de quatre ans mais le nouveau ministre de l'éducation nationale vient d'accepter le délai plus raisonnable de dix ans.

La nouvelle équipe se heurte à un fort scepticisme au sein même du Parcham. Les observateurs estiment que son programme, aussi modéré soit-il, arrive trop tard, que ses chances de succès sont très limitées. M. Karmal a promis la liberté de la presse et le pluralisme, mais la répression continue. L'unification paraît une tâche très difficile. Les rivalités entre les *parshami* et les *khalqi* (les militants des deux factions) ne peuvent pas disparaître du jour au lendemain. Bien que le nouveau dirigeant ait été contraint de prendre dans le gouvernement et le Conseil révolutionnaire des membres de l'ancienne équipe — la réserve de cadres compétents étant très réduite — les règlements de comptes personnels n'ont pas cessé. Certains même se font dans la violence. A peine sorti de prison où il avait été enfermé, par Amin, l'ancien directeur de l'agence pour l'alphabétisation, membre du Khalq, a été blessé chez lui par l'explosion d'un colis piégé.

Le gouvernement, où siègent des ministres qui se sont mutuellement arrêtés sous Taraki et Amin, est également déchiré. M. Karmal est contesté non seulement par les *khalqi*, mais aussi par certains *parchami*. Déjà le bruit court à Kaboul que les Soviétiques sont à la recherche d'une solution de rechange au cas où cette expérience échouerait, mais le nombre des candidats chefs d'Etat possibles n'est pas infini. Non seulement les appels de M. Karmal adressés à la rébellion n'ont eu aucun effet, mais sa brusque vénération pour la religion islamique n'apparaît pas crédible. La population afghane ne le prend pas au sérieux quand il commence ses discours par l'invocation du « *Dieu clément et miséricordieux* », alors que, sous Daoud, il prêchait l'athéisme tous les vendredis aux abords du Bazar.

Il ne semble pas que M. Karmal ait réussi l'ouverture ethnique souhaitée par les Soviétiques en faisant entrer dans le gouvernement et dans les instances dirigeantes du parti des représentants des différentes nationalités. Si les émissions en langue dari, parlée par la majorité de la population, sont un peu plus nombreuses à la télévision depuis le coup d'Etat, le gouvernement n'a pas mis fin à la domination traditionnelle des Pachtouns. Ceux qui attendaient la création d'un ministère aux affaires religieuses qui aurait pu tenter de rallier une partie du clergé musulman auront également été déçus.

Combien de prisonniers libérés ?

Même des mesures raisonnables, voire libérales, ne contribuent pas à la popularité de M. Karmal quand elles ne se retournent pas contre lui. Ainsi la libération des prisonniers politiques. Annoncée à grand renfort de publicité elle a provoqué plus de déceptions et de colère que de joie. Les chiffres officiels sont contradictoires. Le journal *Kaboul New Times* avait annoncé après la deuxième vague de libération que tous les prisonniers politiques, soit quatre mille personnes, avaient été libérés. Au cours de sa conférence de presse, M. Karmal a avancé le chiffre de dix mille libérations, mais beaucoup de familles n'ont pas retrouvé les leurs. Font-ils partie des dizaines de milliers de disparus dont M. Karmal a chargé le régime Amin en oubliant que les arrestations avaient commencé sous Taraki alors qu'il était lui-même vice-président du Conseil révolutionnaire ? Ou bien reste-t-il encore des prisonniers politiques et combien ?

Les espoirs déçus expliquent en tout cas que la troisième vague de libération se soit terminée à la prison de Pouli-Charkhi par une émeute, au cours de laquelle plusieurs centaines de jeunes gens ont tenté de prendre d'assaut les cellules aux cris de « *Allah Akhbar* » (« *Dieu est grand* ») et de « *A bas les Russes* », formant ainsi la première manifestation d'opposition depuis le coup d'Etat.

Pour rallier la population, les nouveaux dirigeants devraient être capables de ranimer l'économie alors que la famine menace. La réforme agraire a tué tout progrès de l'agriculture pour au moins deux ans. On a donné les terres aux paysans sans leur assurer les moyens de les cultiver que leur fournissaient jadis les féodaux. La dernière récolte a été très mauvaise. Il manque 500 000 à 600 000 tonnes de céréales pour nourrir la population. Les Soviétiques ont déjà fourni 300 000 tonnes, mais il va leur en coûter cher, s'ils veulent tenir l'économie afghane à bout de bras.

Réussiraient-ils qu'ils ne laveraient pas le péché originel dont le régime Karmal doit hériter. Bien peu d'Afghans approuvent l'intervention militaire de l'Union soviétique. Ceux qui le font souhaitent qu'elle soit limitée dans le temps, mais ne sortent pas de cette contradiction : le régime ne peut tenir que si les Soviétiques ne restent pas trop longtemps, mais, s'ils partent, le pouvoir s'effondrera car sa seule base politique est pour l'instant l'armée rouge. Paradoxalement, la bourgeoisie afghane et la famille — au sens afghan très large du terme — royale considèrent l'intervention soviétique comme inévitable, comme un moindre mal qui va épargner au pays l'anarchie et les règlements de comptes sanglants.

Dans l'ensemble de la population pourtant, l'occupation soviétique a exacerbé un sentiment anti-russe perceptible déjà au lendemain de la révolution d'avril. Tous les témoignages que nous avons entendus, toutes les impressions que nous avons pu recueillir, confirment cette observation. Sans doute l'U.R.S.S. était-elle présente en Afghanistan bien avant avril 1978. Déjà elle conseillait l'armée, elle achetait pratiquement toute la production de gaz de l'Afghanistan et elle possédait dans la plaine, à l'est de Jalalabad, des plantations d'oliviers, d'orangers et de mandariniers où trimaient des Afghans et dont elle prenait toute la production. Mais l'hostilité a crû avec l'alourdissement de la présence soviétique. Les Afghans sont d'autant plus humiliés qu'ils se sentent méprisés par les Russes ; même entre experts travaillant dans les ministères, les relations sont tendues.

Un sentiment d'humiliation

Quatre jours après le coup d'Etat un colonel instructeur politique, membre du Khalq, admettait que les officiers afghans éprouvaient un profond sentiment d'humiliation.

Cet antisoviétique a déjà eu des conséquences tragiques. Sans qu'il soit possible de préciser le nombre de victimes, il est certain que plusieurs Soviétiques, experts civils ou militaires, ont été tués à Kaboul au cours des dernières semaines. Quelques histoires sont peut-être inventées de toute pièce; d'autres sont sans doute arrangées pour les besoins de la cause. Elles témoignent toutes sinon d'une résistance réelle, au moins d'une volonté de s'opposer à l'occupation. Pour l'instant, un calme trompeur règne à Kaboul. La saison joue en faveur des troupes soviétiques, qui peuvent, en occupant les vallées et en empêchant les maquisards de descendre se ravitailler, affamer la rébellion. Mais en mars-avril, après la fonte des neiges, il faut s'attendre, selon tous les observateurs, à une explosion de la rébellion. Dans la capitale — une ville artificielle, sans unité sociologique ou ethnique, — il est peu probable que se développe un mouvement de résistance organisé, mais il est à craindre que les actes de terrorisme individuel ne se multiplient et que l'U.R.S.S. ne paie cher le maintien d'une position stratégique dans cette partie de l'Asie.

Prochain article :

UN TREMPLIN ?

ASIE

Pékin va accueillir dix mille nouveaux réfugiés indochinois

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La Chine a entamé mardi 15 janvier un programme de prise en charge et de réinstallation sur son territoire de six mille Indochinois réfugiés en Thaïlande. Pékin avait annoncé en juillet, lors de la conférence de Genève, son intention d'accepter dix mille réfugiés supplémentaires : deux mille autres doivent être pris en Malaisie et autant à Hongkong. Le vol spécial qui a transporté de Bangkok à Canton cent quatre-vingts réfugiés est le premier d'une série initiale de dix mille huit cents personnes, en majorité des Laotiens — parmi lesquels une centaine de membres de minorités ethniques Hmong (Méos) et Yao, — mais aussi des Sino-Vietnamiens et des Sino-Khmers, vont être transférés sur l'île de Hainan, au sud de la Chine, où elles doivent être réinstallées dans de nouvelles fermes d'Etat aménagées avec la participation financière du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.).

L'opération dirigée, du côté de Pékin, par la Croix-Rouge, est placée sous la supervision de l'Organisation internationale, qui a notamment établi en Thaïlande les listes de candidats à partir desquelles ont été opérées les sélections. On tient à souligner au H.C.R., afin d'éviter toute ambiguïté, que ce premier contingent de mille huit cents personnes comporte exclusivement des familles et non pas des « *individus isolés* ». En effet, Hanoï veut voir dans cette opération humanitaire le prétexte à un recrutement déguisé d'exilés en vue de développer à partir du sol chinois des mouvements d'opposition dirigés contre le Vietnam et son allié laotien.

L'annonce d'un programme d'adoption chinois avait, en effet, suscité il y a quelques mois l'enthousiame de jeunes réfugiés laotiens, lassés de croupir dans des camps et désireux de reprendre du service armé contre le régime pro-viétnamien de Vientiane. Cependant, la décision de prendre des familles et de les réinstaller sur l'île de Hainan a entraîné une réduction des demandes : on en a enregistré seulement trois mille à ce jour. La Chine, qui vient de ratifier les conventions du H.C.R., avait demandé, en 1979, l'assistance de l'organisation pour l'aider à résorber son trop-plein de réfugiés du Vietnam, estimé à cent cinquante mille personnes.

Sur un total de deux cent cinquante mille Sino-Vietnamiens ayant cherché refuge sur son territoire depuis le printemps de 1978, la Chine en a réinséré, dans les villages, les communes et les fermes d'Etat du Sud, une centaine de milliers sans aide extérieure. Le coût global de la réinstallation des cent soixante mille restant est estimé à 93 millions de dollars, indique-t-on de bonnes sources La part de la Chine dans ce programme devrait être de 72 millions, celle du H.C.R. de 21 millions Il s'agit, d'une part, pour les cent cinquante mille Sino-Vietnamiens, de l'aménagement et de l'équipement d'infrastructures rurales et portuaires (plus de onze mille réfugiés étaient des pêcheurs), dans douze fermes d'Etat des provinces du Yunnan, du Guangxi, du Guangdong (Canton) et du Fujian, et dans les ports de Reihai et de Qisha (sur la côte du Guangxi) et d'autre part de la création et de l'équipement de trois fermes d'Etat à Hainan.

R.-P. PARINGAUX.

Inde

DEUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE Mme GANDHI SONT ABANDONNÉES

New-Delhi (*Reuter, A.F.P.*). — Deux procédures judiciaires engagées contre Mme Indira Gandhi et trois autres personnes ont été suspendues, mardi 15 janvier, par l'un des deux tribunaux spéciaux, créés par le gouvernement du parti Janata.

La décision prise par le juge Mang I Lal Jain, du tribunal de New-Delhi, est intervenu vingt-quatre heures seulement après la prestation de serment de Mme Gandhi, premier ministre. Le juge a considéré que la création de tribunaux d'exception, en juin 1979, était inconstitutionnelle.

Mme Gandhi était accusée de ne pas avoir collaboré à l'enquête effectuée par des responsables gouvernementaux au sujet d'un projet avorté de construction d'une usine automobile par son fils Sanjay.

Elle était également poursuivie pour avoir fait arrêter illégalement deux personnes pendant l'état d'urgence.

Le premier ministre devrait cependant s'expliquer, le 4 février, sur une troisième affaire : les conditions dans lesquelles elle a obtenu cent trente-neuf jeeps pour effecteur sa campagne électorale en 1977.

AMÉRIQUES

La chute et la mort d'Allende aux « Dossiers de l'écran »

La colère et les regrets

Bien plètre film mardi soir à Antenne 2 sur le coup d'Etat du 11 septembre 1973 qui a renversé le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende et mis en place un régime autoritaire qui s'est distingué par une férocité exceptionnelle dans la répression. Mais débat passionné, heurté, parfois émouvant et positif, grâce, il faut le dire, aux interventions précises, sereines et très documentées des personnalités chiliennes invitées à ces étranges « Dossiers de l'écran ». Mme Aguado, MM. Joan Garces, Jacques Chonchol et Armando Uribe, anciens ministres ou proches collaborateurs d'Allende, se sont efforcés de mettre les choses au point face aux attaques virulentes, souvent à la limite de l'indécence, d'invités français accumulant les contre-vérités, les approximations et les calomnies éculées. L'ambassadeur du Chili en France n'avait pas jugé bon de déléguer un représentant pour participer au débat. Cette carence volontaire a été compensée, et au-delà, par la violence de M. Pascal Gauchon, agrégé d'histoire, membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles. M. Gauchon compte, semble-t-il, se présenter à l'élection présidentielle en 1981. Sans doute a-t-il jugé opportun de commencer sa campagne électorale en justifiant le coup d'Etat du général Pinochet au nom de l'anticommunisme.

M. Joseph Pasteur, meneur de jeu manifestement choqué par la fougue excessive et l'intolérance de M. Gauchon, a donné la parole, autant qu'il le pouvait, à des Chiliens consternés, partagés entre la colère, les regrets et le souci de remercier la France, leur terre d'asile. Il est possible aujourd'hui de tenter de juger avec objectivité la brève expérience de l'Unité populaire chilienne, ses succès initiaux, ses luttes, ses difficultés, son respect rigoureux de la légalité constitutionnelle, mais aussi ses échecs, ses outrances inutiles et dangereuses, ses divisions internes, sa naïveté face à la montée des périls et aux préparatifs militaires. L'honnêteté impose de tenir compte de tous les facteurs, internes et externes, ayant provoqué sa chute.

Allende, médecin des pauvres, dirigeant scrupuleux, démocrate sans faille et généreux, méritait mieux que cette plate coproduction franco-bulgare. Il pleut sur Santiago, *qui précédait le débat. Rien n'était vraiment faux sans doute, comme l'a dit M. Joan Garces, ancien conseiller personnel d'Allende, « sauf l'armement excessif des ouvriers et des étudiants », mais quelle image de l'expérience chilienne auront bien pu se faire les téléspectateurs français, non informés, et accablés par ce manichéisme et cette caricature-fiction ? Deux seuls moments de vérité : le dernier message d'Allende, enfermé dans le palais de la Moneda bombardé par l'aviation ; les obsèques de Pablo Neruda au lendemain du putsch.*

Allende, mort à son poste et grandi par cette fin, avait pour lui la légalité, dans le cadre de la Constitution chilienne, la seule qui compte en l'occurrence. M. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture, a rappelé que Salvador Allende envisageait une « sortie politique » par le biais d'un référendum. Les militaires, informés, ne lui en ont pas laissé le temps. Sous Allende, la presse d'opposition était plus forte et plus agressive que celle favorable au gouvernement, le Parlement siégeait, les partis s'exprimaient librement, des élections ont eu lieu régulièrement pendant trois ans, illustrant à chaque fois la montée des voix de la gauche.

Le chaos économique ? Les fautes de l'Unité populaire ont été nombreuses, les erreurs de gestion très graves. Mais comment ne pas tenir compte de la chute du prix du cuivre sur le marché international (80 % des ressources de l'Etat chilien), des conditions climatiques, de la hausse de la consommation, des grèves fomentées et financées par les Etats-Unis, de tout un plan d'intervention, dès 1970, complaisamment dévoilé par M. Henry Kissinger dans ses Mémoires ? Allende a été entraîné plus loin qu'il ne l'aurait peut-être voulu par certains de ses amis socialistes et les extrémistes révolutionnaires du MIR, singulièrement absents du film. L'Unité populaire a failli. Mais comment oublier qu'elle avait été condamnée a priori à Washington ?

MARCEL NIEDERGANG.

● *L'association France-Amérique latine* (1) élève la protestation « la plus énergique » après l'émission diffusée par Antenne 2. « *Faire croire,* dit l'association, *que la seule opinion française qui puisse s'exprimer est celle de l'extrême droite est une ignominie quand il s'agit du martyre de tout un peuple du fait du fascisme. La télévision veut-elle justifier le redéploiement des investissements français et les ventes d'armes au Chili ? Ce débat est une insulte à la mémoire de tous les disparus.* »

(1) 11, rue du Caire, 75002 Paris.

El Salvador

LE CABINET EST REMANIÉ

San-Salvador (*A.F.P.*). — Un nouveau cabinet, désigné par la junte, a été partiellement formé, le mardi 15 janvier, à San-Salvador.

M. Pablo Alvergue devient président du conseil des ministres, M. Mario Solano prend la justice, M. Rodolfo Giron la santé. M. Roberto Alvergue s'occupera des finances, M. Oscar Menjivar est nommé à l'économie et le ministère de l'intérieur échoit à M. Ovidio Hernandez. Le colonel José Guillermo Garcia garde pour sa part le portefeuille de la défense. Cinq ministres doivent encore être désignés, dont celui des affaires étrangères.

Des incidents se sont, d'autre part, poursuivis mardi, dans la banlieue de la capitale, avec l'assassinat par les guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) de trois membres de l'Organisation démocratique nationaliste (ORDEN), actuellement dissoute. Deux des victimes sont d'anciens gardes nationaux, la troisième étant un ancien député et actuel fonctionnaire de la maison présidentielle.

● *Plus de treize mille disques* du pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné en Uruguay dans l'attente d'un jugement, ont été vendus en sa faveur en France. Le montant de la vente de ce disque sera remis au cours d'une conférence de presse le jeudi 17 janvier, à 11 heures, 128, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine, à M. Yves Hagenauer, vice-président du comité de soutien à Miguel Angel Estrella.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● UN MILITANT DE LA COALITION INDEPANDANTISTE BASQUE, M. Herri Batasuna, a été tué dans la nuit du mardi 15 au mercredi 16 janvier à Lezo (province de Guipuzcoa). Il s'agit de la cinquième victime du terrorisme au Pays basque espagnol depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

Guatemala

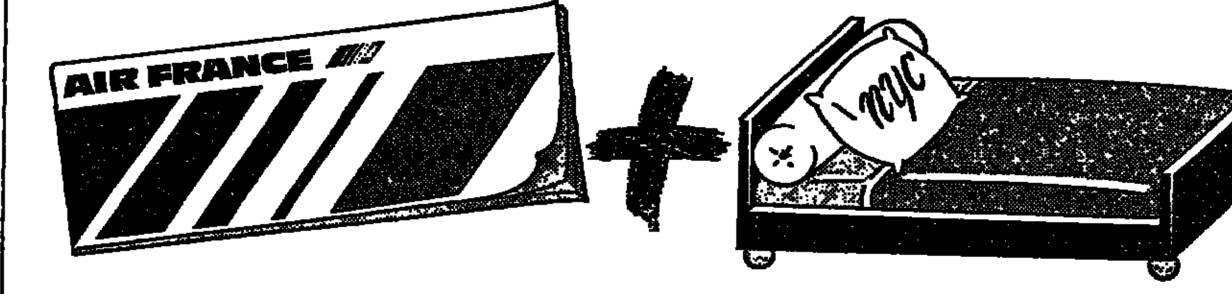
● UN HAUT RESPONSABLE DE LA POLICE GUATEMALTEQUE, le colonel Juan Antonio Lima, spécialisé dans la répression du banditisme, a été assassiné, mardi 15 janvier, dans la capitale par des inconnus. — (*A.F.P.*)

Népal

● LE ROI BIRENDRA a procédé mardi 15 janvier à un remaniement ministériel. Six des sept ministres ayant démissionné la veille à la suite de l'expiration de leurs mandats législatifs, donts ceux du commerce, de l'industrie, de la défense, de la santé, n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions. En revanche, M. K.B. Shahi, ministre des affaires étrangères, se voit confirmé à son poste ; il abandonne toutefois le portefeuille des communications, qu'il détenait également. Les ministères devenus vacants à la suite de ces démissions ont été répartis parmi les vingt et un autres membres du gouvernement dirigé par M. Surya Bahadur Thapa. — (*Reuter, A.F.P.*)

R.D.A.

● L'AMIRAL SERGE GORCHKOV, vice-ministre de la défense d'U.R.S.S. et commandant en chef de la flotte soviétique, est arrivé mardi 15 janvier à Berlin-Est pour une visite de travail de plusieurs jours en R.D.A. Il a été reçu par le général Heinz Hoffmann, ministre est-allemand de la défense. L'entrevue a porté sur la coopération entre les forces armées des deux pays en matière de formation politique et militaire, indique-t-on dans la capitale est-allemande. — (*A.F.P.*)



هكذا من الأصل

Centrafrique

Le régime de M. Dacko installé par l'armée française est illégitime

nous déclare M. Goumba, dirigeant de l'opposition en exil

Lomé. — *L'un des chefs de l'opposition au nouveau régime centrafricain est le docteur Abel Goumba, actuellement fonctionnaire de l'O.M.S., en résidence à Cotonou. Cet ancien vice-président du conseil de gouvernement de l'Oubangui-Chari, qui avait été arrêté et assigné en résidence surveillée pendant plus de trois ans sous la première République Centrafricaine, dirige aujourd'hui le Front patriotique oubanguien, mouvement composé surtout d'exilés. Nous l'avons rencontré à Lomé (Togo) où il a d'abord commenté les récentes déclarations du président Dacko et sa décision d'interdire l'exercice du droit de grève pour l'année 1980* (1) (le Monde *du 9 janvier).*

« C'est de la provocation pure et simple, *nous dit M. Goumba.* Ce n'est pas la première fois que Dacko se livre à de tels excès. C'est dans la logique de son comportement personnel, mais il devrait se souvenir que ce sont précisément des mesures antidémocratiques de ce genre — dont l'instauration du parti unique par exemple — qui ont provoqué sa chute en 1965...

— Estimez-vous qu'au terme de trois mois de présence de M. Dacko à la tête du pays on puisse dresser un premier bilan de son action ?

— Pour nous, l'actuel régime centrafricain est illégitime, parce que Dacko a été hissé au pouvoir par l'armée française intervenue sans qu'aucune autorité locale ait fait appel à elle. La Centrafrique n'était menacée ni intérieurement ni extérieurement lorsque, dans la nuit du 20 au 21 septembre dernier, les parachutistes français ont emmené à Bangui, Dacko, simple citoyen parmi d'autres, auquel son titre d'ancien conseiller politique de Bokassa ne conférait pourtant aucun droit successoral à la tête de l'Etat.

— Pourquoi ne rentrez-vous pas à Bangui ?

— La France m'a toujours, inexplicablement, considéré comme un ennemi, alors que je ne suis qu'un nationaliste centrafricain. Certes, si je revenais à Bangui, mes partisans viendraient m'y accueillir, mais comment puis-je être sûr que, sous prétexte d'une menace de désordre par exemple, les parachutistes français ne procéderaient pas à mon arrestation immédiate...

— A quelles conditions accepteriez-vous de rentrer ?

— Pour que je rentre, il faudrait d'abord que ma sécurité personnelle soit formellement garantie. Il faudrait aussi que Dacko reconnaisse l'existence de l'opposition centrafricaine et compose avec elle, au lieu de chercher à l'intégrer purement et simplement. Pour l'instant, en effet, je ne vois aucune différence entre son comportement et celui de l'homme auquel il a succédé...

J'exige que le F.P.O. soit reconnu

— Quel statut réclamez-vous pour le Front patriotique oubanguien ?

— J'exige que le Front soit reconnu comme parti légal. Je constate que, après avoir donné l'impression d'être disposé à accepter le pluripartisme, Dacko se comporte en tenant du parti unique. Pour lui, seule existe légalement l'Union démocratique centrafricaine dont il est le chef alors que ce mouvement ne représente, de toute évidence, qu'une infime partie de l'opinion dans notre pays.

— Et si le président Dacko s'obstinait à ne pas reconnaître votre parti ?

— Compte tenu de la gravité de la situation actuelle en Centrafrique, nous nous considérons d'ores et déjà comme un mouvement de libération et nous attendons que l'Organisation de l'unité africaine, à laquelle nous nous sommes adressés dans ce but, accepte de nous reconnaître officiellement comme tel...

— Accepteriez-vous de participer à une éventuelle table ronde regroupant les représentants des diverses tendances politiques centrafricaines et dans quelles conditions ?

— Oui, bien sûr, mais il faudrait que cette table ronde ait lieu dans un pays africain qui offrirait ses bons offices à cet effet et que des garanties sérieuses soient offertes à l'ensemble des participants en ce qui concerne leur sécurité.

— A ce propos, qu'attendez-vous plus généralement des gouvernants africains ?

— J'attends d'eux qu'ils s'abstiennent de reconnaître le gouvernement Dacko. En effet, quelle humiliation ce serait pour l'Afrique s'ils reconnaissaient un régime mis en place par une ancienne puissance coloniale grâce à laquelle Dacko gouverne de façon purement nominale. Sans parler du précédent dangereux que cela pourrait constituer ultérieurement pour chacun d'entre eux...

— Que pensez-vous de la présence des troupes françaises à Bangui ?

— Je maintiens mon exigence formelle de départ de ces troupes parce qu'il est clair qu'elles ne restent à Bangui que pour protéger Dacko et pour le maintenir autoritairement au pouvoir. Pour nous, j'affirme qu'il s'agit de troupes d'occupation...

— Quelle est votre position à l'égard de l'ancien empereur Bokassa ?

— C'est un criminel. Une commission internationale de juristes l'a proclamé. Il doit donc être extradé et traduit en justice, conformément aux lois centrafricaines et tous les biens qu'il a volés doivent, où qu'ils se trouvent, être saisis... A ce propos, je constate que Dacko n'a absolument rien entrepris pour obtenir réparation des dommages causés pendant plus de treize ans par l'ancien empereur... Comment d'ailleurs pourrait-il entreprendre quoi que ce soit dans ce sens lui qui, comme conseiller politique impérial, a profité des crimes commis sous le régime de Bokassa ?

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Le président Dacko a démenti par la suite avoir tenu de tels propos.

Le conflit saharien

LE FRONT POLISARIO VEUT INTENSIFIER SON OFFENSIVE CONTRE LE MAROC

(De notre envoyé spécial.)

Hafed-Boudjemaa. — Au cours d'une conférence de presse tenue lundi 14 janvier dans les locaux de l'école du 9 juin, au sud de Tindouf, M. Omar Hadrani, membre du conseil de commandement du Polisario, a annoncé que le Front allait intensifier en 1980 son effort militaire contre le Maroc. « *L'offensive Houari Boumediène, lancée le 13 janvier 1979, va se poursuivre et connaître d'importants développements* », a-t-il déclaré.

Sur le plan diplomatique, l'objectif du Front Polisario est d'obtenir l'entrée de la République arabe sahraoui démocratique dans l'Organisation de l'unité africaine. Il a aussi lancé un appel aux « amis du Maroc », et notamment aux Etats-Unis et à la France, pour qu'ils dissuadent le royaume de poursuivre son entreprise d'occupation du Sahara occidental et ne lui procurent plus d'armes.

Selon M. Hadrani, les pertes du Maroc en 1979 s'établissent ainsi : 6 800 tués, 550 véhicules détruits, 500 autres récupérés, ainsi que 400 armes lourdes et plusieurs avions F-5 et Mirage-F1 abattus. Il a fait état de 1 500 prisonniers marocains, mais n'a pas fourni de précisions sur les prisonniers mauritaniens — plusieurs centaines, — qui n'ont toujours pas été libérés mais qui devraient l'être. — D. J.

Mali

● LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT secondaire et supérieur maliens, en grève depuis le 16 novembre, ont rouvert leurs portes lundi 14 janvier. La grève avait été lancée par l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali pour soutenir ses revendications concernant notamment la suppression des concours d'entrée aux grandes écoles. Le gouvernement avait fermé les établissements scolaires le 6 décembre. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

Lord Soames accuse les partisans de M. Mugabe de violer le cessez-le-feu

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Le gouverneur britannique, lors Soames, a accusé le mouvement de M. Robert Mugabe, la ZANU (P.F.), de violer le cessez-le-feu. Lisant, mardi 15 janvier, une déclaration de lord Soames, le porte-parole officiel, M. Nick Fenn, a affirmé que, « *depuis le début du cessez-le-feu, beaucoup de problèmes rencontrés ont été causés par la ZANLA* (aile armée de la ZANU-P.F.) ». A plusieurs reprises par le passé, les responsables britanniques ont fait allusion à des entorses de la ZANU (P.F.) aux accords de Londres, mais c'est la première fois qu'ils accusent publiquement l'organisation.

M. Fenn estime qu'il existe « *des preuves d'infiltrations substantielles à travers la frontière par la ZANLA depuis le 21 décembre* » (date de la signature de l'accord de cessez-le-feu). Il accuse la ZANLA d'avoir engagé des *mujibhas* (jeunes Africains aidant les maquisards) pour rejoindre les camps de rassemblement à la place des guérilleros.

Assurer une campagne sans violence

Quelques heures plus tôt, lord Soames, ouvrant le conseil électoral qui sera chargé en particulier d'étudier les plaintes pendant les élections, avait déclaré qu'il « *n'hésiterait pas à utiliser tous (ses) pouvoirs pour s'assurer que la campagne électorale se déroulera pacifiquement, sans menace de violence ou de brutalité contre les électeurs* ». Les pouvoirs dont parle lord Soames vont jusqu'à la disqualification d'un parti.

Une fois encore, M. Fenn s'est montré inflexible au sujet des troupes sud-africaines, malgré la tempête de protestations dans plusieurs pays africains, notamment au Kenya — où l'on menace de retirer le contingent kényan de la force du Commonwealth (*le Monde* du 16 janvier) — et aussi en Tanzanie, dont le ministre des affaires étrangères vient d'entreprendre une tournée à ce sujet au Nigéria et au Libéria.

Interrogé par les journalistes, M. Fenn a estimé que la présence des troupes sud-africaines « *ne constitue pas une intervention dans les affaires rhodésiennes, et donc n'est pas en contradiction avec l'accord de cessez-le-feu* ».

Ch. C.

A Paris

UN MILITANT DU CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN LANCE UN APPEL POUR LES DÉTENUS POLITIQUES D'AFRIQUE DU SUD.

M. Alexandre Moumbaris, Australien d'origine grecque, évadé l'année dernière d'Afrique du Sud, où il avait été condamné en juin 1973 à douze ans de détention pour son activité au sein du Congrès national africain (A.N.C.), a tenu mardi 15 janvier une conférence de presse au siège parisien du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.).

Après avoir expliqué que son évasion constituait un « *important succès* » pour le mouvement auquel il appartient, M. Moumbaris a lancé un appel à l'opinion française en faveur de l'ensemble des prisonniers politiques sud-africains, et tout particulièrement de M. James Mangé, vingt-quatre ans, condamné à mort à Pretoria pour ses activités au sein de l'A.N.C.

D'autre part, après avoir insisté sur les différences de traitement que le système pénitentiaire sud-africain réserve aux prisonniers politiques selon qu'ils sont blancs ou de couleur, M. Alexandre Moumbaris a réclamé que les uns et les autres soient désormais « *traités comme des prisonniers de guerre* ».

هكذا من الأصل

مكذا من الأمل

Le Monde

politique

Les sénateurs auraient préféré ne pas reprendre un débat budgétaire qu'ils avaient conduit selon les règles constitutionnelles

Le Sénat, délibérant mardi 15 janvier jusqu'à minuit, a achevé en quelques heures l'examen des 32 articles de la première partie de la loi de finances pour 1980, comportant notamment les recettes du budget. M. Maurice Papon, ministre du budget, ayant demandé, comme on le prévoyait, un vote unique sur cette première partie, dans la rédaction « considérée comme adoptée » par l'Assemblée nationale, les sénateurs ont décidé de reporter ce scrutin au lendemain à 18 heures. Communistes, socialistes et radicaux de gauche ont néanmoins pu soutenir leurs amendements traditionnels sur la fiscalité et l'utilisation des fonds publics. MM. TOURNAN (Gers) pour le P.S., et LEPORS (Hauts-de-Seine) pour le P.C., ont notamment défendu des modifications favorables aux ressources communales et aux contribuables les plus modestes ; modifications qui seront écartées lors du scrutin unique sur la première partie de la loi de finances. Ce débat un peu irréel avait été précédé d'un simulacre de discussion générale. Les sénateurs, dans leur majorité, ne paraissaient pas très heureux d'avoir à assumer une situation dont ils n'étaient en rien responsables.

Permier orateur à prendre la parole, M. MAURICE BLIN (Un. cent., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, estime que la manière de voir du Conseil constitutionnel accrédite l'idée que la loi de finances est réalité composée de deux textes distincts. Cette vue avait déjà été celle du ministre des finances en 1962, M. Giscard d'Estaing.

« *Et*, souligne M. Blin, *M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, et moi-même avions tiré en 1978 les conséquences de la distinction entre la première partie et la deuxième partie de la loi de finances, en demandant, dans une proposition de loi organique, que le débat budgétaire porte sur deux projets de loi : l'un de nature proprement économique, le second de nature plus juridique.* »

Le rapporteur général conclut en indiquant que le vice de forme décelé par le Conseil constitutionnel n'affectait pas la procédure des travaux du Sénat. Ceux-ci avaient permis aux sénateurs de donner leur marque au budget par le vote d'une série de mesures qui sont reprises dans le texte en discussion. Il leur demande donc d'adopter le projet tel qu'il est transmis par l'Assemblée nationale.

M. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires économiques, estime que l'obstacle pétrolier peut être surmonté si le gouvernement sait tirer parti de la reprise de l'investissement constatée en 1979. Au sujet des prix, il pense qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions de la concurrence.

M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône), vice-président de la commission des affaires culturelles, ne souhaite pas que s'engage un débat sur le fond qui, dit-il, « *donnerait fâcheusement à penser que le travail du Sénat doit être remis en cause.* » Même opinion de M. M JOZEAU-MARIGNÉ (R.I., Manche), qui s'exprime en qualité de président de la commission des lois, et demande au gouvernement de pourvoir rapidement à la nomination de deux cent quarante magistrats dont les postes sont créés par ce budget. M. SCHWINT (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, indique que celle-ci, à l'unanimité, a donné un avis défavorable au vote du budget des Anciens combattants.

M. PALMERO, remplaçant M. Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, évoque l'audition de M. François-Poncet, le matin même. M. SCHUMANN (R.P.R., Nord) dit son inquiétude pour l'industrie textile après les décisions de Bruxelles sur les taxes parafiscales.

M. DE BOURGOING (Calvados), président du groupe des R.I., affirme que « *l'opinion ne comprendrait pas que le Parlement retarde, par des débats de pure procédure, le vote du budget.* » M. CHAMPEIX (Corrèze), président du groupe socialiste, s'élve avec véhémence « *contre l'usurpation par le chef de l'Etat du pouvoir qui incombe au gouvernement* ». Il condamne l'évolution du régime, devenu « *une monarchie de fait* ».

Mme LUC (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste estime que la représentation nationale est « *bafouée* ». Elle dénonce l' « *alibi du pétrole* » et accuse le pouvoir de « *dramatiser la situation internationale* » à des fins partisanes. Fréquemment interrompue à droite, Mme Luc conclut en proclamant sa foi dans l'action des travailleurs et en affirmant que le P.C. restera à leurs côtés « *en dépit de la campagne qui se déchaîne contre lui* ».

M. CHAUVIN (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, demande que l'on ne prolonge pas le débat devant la gravité de la situation internationale.

M. TOURNAN (P.S., Gers) pense, au contraire, que la situation internationale et l'évolution des donées économiques justifieraient un nouvel examen approfondi du budget.

Avant de passer à l'examen des articles, les sénateurs entendent la réponse du ministre du budget aux orateurs. « *Il ne faut pas confondre*, déclare notamment M. Papon, *la réalité économique et la réalité budgétaire.* » M. LE PORS engage une controverse avec le ministre au sujet de la distinction faite par le Conseil constitutionnel entre les deux parties de la loi des finances. M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), vice-président du Sénat, considère, comme M. Le Pors, que la décision du Conseil constitutionnel ne suffit pas : « *L'ambiguïté*, dit-il, *demeurera si la loi organique n'est pas modifiée.* » (Cette modification a été proposée par M. Dailly.)

Puis M. PAPON demande au Sénat de se prononcer par un vote unique sur les trente-deux articles du projet. « *On ne comprendrait pas*, déclare-t-il, *que le gouvernement abuse du temps des représentants de la nation à l'heure où les délibérations des conseils généraux requièrent beaucoup d'entre eux.* » — A.G.

La moitié des militants bretons du P.C.M.L. quittent cette organisation

Les militants bretons du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.) se sont réunis, le dimanche 13 janvier, à Saint-Brieuc, pour discuter de l'avenir de leur organisation, à la suite du « *constat de faillite* » dressé par plusieurs de ses responsables, dont ceux de la région bretonne (*le Monde* du 27 décembre). L'assemblée, à laquelle participaient cent soixante militants (le P.C.M.L. comptait trois cents membres dans les quatre départements bretons en juin dernier), s'est répartie en deux tendances : soixante-cinq militants se sont déclarés d'accord avec les responsables régionaux démissionnaires, qui préconisent une rupture pure et simple avec le P.C.M.L. ; soixante autres militants ont décidé de rester dans cette organisation et d'y agir pour la réformer, dans la perspective de son prochain congrès, prévu pour le mois de juin.

Le P.C.M.L., dont l'origine remonte à 1963, lors de la rupture avec le P.C.F. de militants favorables aux thèses chinoises, avait été dissous en juin 1968 et s'était reconstitué dans la clandestinité, où il était demeuré jusqu'au mois d'août 1978. Cette clandestinité a eu pour effet que les membres du P.C.M.L. (mille cinq cents au printemps dernier), n'ont pris conscience que récemment de la quasi-inexistence numérique et politique de leur organisation. Le P.C.M.L., toujours dirigé par M. Jacques Jurquet, ancien membre du P.C.F., devait sa survie aux ponctions opérées, par le moyen de cotisations et de souscriptions, sur les revenus des militants, et au soutien de la Chine, qui avait souscrit mille abonnements à *l'Humanité rouge*, quotidien de cette organisation (ce chiffre a été ramené dernièrement à cent trente et un).

Le P.C.M.L., qui est engagé dans un processus de fusion avec une autre organisation maoïste, le parti communiste révolutionnaire (*P.C.R.M.L.*), a poussé jusqu'à la caricature, estiment ses anciens responsables, les méthodes de fonctionnement propres aux partis formés dans la période stalinienne ou qui se réclament de ce modèle. Les militants, qui ont choisi de rompre avec lui, dénoncent le dogmatisme, l'autoritarisme et le sectarisme qui président à son fonctionnement, et ils se demandent avec étonnement comment ils ont pu eux-mêmes, pendant si longtemps, consacrer dix à vingt heures par semaine, en plus de leurs activités professionnelles et syndicales, à faire vivre une organisation totalement inadaptée aux réalités sociales et politiques auxquelles ils étaient confrontés.

« *Nous sommes en période de désintoxication* », disent aujourd'hui les anciens responsables bretons du P.C.M.L. et d'anciens permanents. Avec les militants, qui partagent leurs conclusions, ils ont décidé d'employer deux ou trois mois à des discussions ouvertes sur l'extérieur, pour tenter de mieux se situer dans leur environnement politique, avant de choisir de continuer à agir ensemble ou de se séparer. Les autres, partageant avec les premiers « *une critique fondamentale vis-à-vis de la ligne du P.C.M.L. et de son fonctionnement* », maintiennent toutefois leur appartenance à ce parti et ont décidé de préparer une conférence régionale pour le mois de février, en Bretagne, afin de préciser l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur organisation. Cependant, le mécontentement des uns comme des autres envers la direction du P.C.M.L. est tel qu'ils ont décidé, à la presque unanimité, que les fonds dont dispose la structure régionale du parti seront versés à une caisse de solidarité, au bénéfice de neuf anciens permanents, licenciés ou démissionnaires des organes centraux du parti et qui se retrouvent sans ressources.

P. J.

M. PIERRE JOXE LANCE LA REVUE « SOCIALISME ET ÉCONOMIE »

La revue « Socialisme et Economie », dont le numéro un est paru (daté janvier-février 1980), est présentée par son directeur politique, M. Pierre Joxe. Dans son éditorial, le trésorier du P.S. indique qu'il s'agit d'une revue « d'économistes qui sont surtout des militants socialistes » et qu'elle sera « un moyen pour des batailles politiques et idéologiques dont tout laisse prévoir qu'elles se durciront encore tant contre la droite qu'à l'intérieur de la gauche ».

★ « Socialiste et Economie », 5, rue Viollet-le-Duc, 75009 Paris, 18 F.

● *La Fédération des républicains de progrès*, à la suite de la nomination de son président, M. Jean Charbonnel, comme délégué général du R.P.R., réaffirme dans un communiqué « *ce qui n'a cessé d'être sa préoccupation constante depuis sa fondation : favoriser la constitution d'une nouvelle majorité ancrée à gauche, seul moyen, selon elle, de tirer le pays de la crise morale, sociale et politique où il a été conduit. La F.R.P. appelle à défendre cette ligne politique les hommes de progrès qu'inquiète à juste titre l'avenir du pays* ».

★ F.R.P., 105, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. 705-82-79.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris a reçu mardi 15 janvier, les journalistes membres de l'Association de la presse étrangère venus lui présenter leurs vœux.

Le maire de Paris a annoncé qu'il se rendrait les 15 et 16 février prochain à Dakar pour assister à une session de l'Association des capitales et métropoles francophones, dont il est le président.

APRÈS « CARTES SUR TABLE »

M. Claude Poperen (P.C.) : M. Mitterrand connaît mal les communistes et les travailleurs

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré mardi 15 janvier sur Antenne 2 au sujet des propos tenus la veille par le premier secrétaire du parti socialiste, qui en avait appelé à la base communiste contre la politique de la direction du P.C.F. :

« *François Mitterrand connaît mal les communistes, mais surtout il connaît encore plus mal les travailleurs. Il parle beaucoup des exploités, il parle beaucoup de ce peuple de gauche, mais, à y regarder de près, au cours de ses trente-cinq années de carrière politique — puisque c'est cela le bilan de François Mitterrand —, Eh bien ! ce peuple de gauche, ces exploités, il n'a guère eu l'occasion de les rencontrer que lors des grands meetings, avant qu'il n'abandonne le programme commun de gouvernement et l'union de la gauche. Or, dans ces grands meetings, le parti communiste a joué, et pour leur tenue et pour leur succès, pour rassembler effectivement des dizaines de milliers de Français et Françaises, un rôle essentiel.* »

M. Claude Poperen a indiqué que, dans les municipalités de gauche, la politique du P.C.F. consiste à « *s'en tenir, le plus rigoureusement possible, aux accords passés entre les partis de gauche* ». Interrogé sur les critiques que rencontrent, parmi les communistes, les positions de la direction du parti, M. Claude Poperen a déclaré : « *Il n'y a pas de sanctions. C'est un parti démocratique et (...) il n'y a pas d'exclusions. Je ferai même remarquer que, au fond, c'est le seul parti qui ne pratique pas d'exclusions depuis de nombreuses années. Chez nous, il y a un débat démocratique qui se mène* [et qui] *confirme un très large accord des communistes avec la politique de leur direction et les débats que mène Georges Marchais.* »

● M. MICHEL CREPEAU, président du M.R.G. estime que « *le moment est venu de rendre à la gauche sa troisième dimension : la dimension radicale et humaniste sans laquelle elle ne gagnera jamais* ». Dans une interview que le journal *Sud-Ouest* publie mercredi 16 janvier, M. Crépeau observe que « *Georges Marchais s'est fait, depuis longtemps, une spécialité de casser la vaisselle, sans savoir comment il sera possible de la racommoder* ». « *C'est pourquoi*, dit-il, *il ne s'agit pas de savoir qui a tort ou a raison, mais ce qui est possible et ce qui ne l'est pas* ». M. Crépeau ajoute : « *comme la majorité d'union de la gauche n'est plus possible à cause de l'évolution du P.C., il ne reste que la formule qui permit à Léon Blum et à Mendès-France de gouverner : une majorité de gauche et de centre gauche avec un simple soutien du parti communiste* ».

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a publié, lundi 14 janvier, le commentaire suivant : « *Le stalinisme caricatural reste le stalinisme. Entre les intérêts de l'U.R.S.S. et l'appartenance à la communauté nationale, le parti communiste français fait toujours le même choix. Seules l'outrance et l'indécence auront pu surprendre. Lors de leur convention nationale, les socialistes en ont pris conscience. C'est heureux, mais insuffisant. La lucidité de l'analyse n'a pas été prolongée par l'indispensable remise en cause des illusions unitaires. C'est dommage. Quant au projet socialiste adopté, il a le mérite de nous rappeler que notre démocratie reste imparfaite et encore inégalitaire. Mais quel contraste entre le réalisme de certaines descriptions et l'anachronisme des prescriptions ! Le drame pour les socialistes, et au-delà pour la communauté nationale, c'est finalement l'adoption d'un texte conçu pour une autre stratégie, une autre époque.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : le goupillon.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du mercredi 16 janvier, Pierre Charpy écrit :

« *Que François Mitterrand ait fait à la télévision un excellent numéro de candidat potentiel à la présidence de la République, c'est un fait mais ce n'est pas un fait nouveau, si ce n'est que le précédent numéro de Marchais lui rendait un peu plus difficile le rôle de rassembleur de la gauche.*

» *Et pourtant il l'a bien joué. En face de Marchais qui « pratique l'union de la gauche comme l'Union soviétique pratique la détente, à coups de canon », il a pratiqué l'union à coups de goupillon. Mais le goupillon peut être plus efficace que le canon.*

» *Quand le parti socialiste disait que le parti communiste avait rompu avec l'union de la gauche pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec l'intérêt de la France, cela ne passait guère que pour une réplique à l'accusation de virage à droite formulée contre les socialistes. Mais il est évident que lorsque Mitterrand parle aujourd'hui de « ceux qui restent engagés dans un mouvement international sans vouloir regarder les intérêts de la France », il est autrement entendu.*

» *On pouvait déjà auparavant parier sans grand risque que Mitterrand serait le candidat socialiste à la présidence de la République. Je crois maintenant qu'il n'y a plus aucun risque à jouer sur l'ayatollah de Château-Chinon.* »

BIBLIOGRAPHIE

Recettes pour une élection

de Pierre Lefranc

M. Pierre Lefranc est un de ces gaullistes dont toute la carrière et toute la pensée ont été dominées et inspirées par celles du général de Gaulle. Rallié dès 1940 à la France libre, collaborateur constant du général, il est même devenu, après la mort de celui-ci, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle et secrétaire général de l'institut Charles-de-Gaulle. Or, paradoxalement, le nom de de Gaulle n'est cité à aucun moment dans son ouvrage *Que faire en 1981 ?*

Un oubli aussi systématique ne peut pas être dû au hasard. Cette inadvertance délibérée vise peut-être à convaincre qu'il ne convient plus, dix ans après le départ du général, de célébrer encore le culte d'un dieu mort. Elle tend aussi à accréditer l'idée que le gaullisme n'est pas une doctrine devenue obsolète. Car M. Pierre Lefranc, en énumérant quelques « *idées simples pour une révolution* », a en réalité mis au goût du jour quelques principes gaullistes qui deviennent autant de recettes pour une élection, ou, plus précisément, autant de chapitres du programme d'un candidat à l'Elysée.

Il propose ainsi, tour à tour, une réforme des rapports dans l'entreprise entre employeurs et salariés, une transformation de l'économie nationale avec, notamment, la diminution des impôts, une nouvelle défense nationale basée presque uniquement sur la force nucléaire, la libéralisation de la télévision, un référendum sur la réforme du Sénat, l'interdiction du cumul des mandats politiques, la restauration du prestige international de la France, etc. Beaucoup de ces idées simples ne sont pas neuves, et certaines sont défendues depuis des années par le mouvement gaulliste. Mais ce n'est pas des partis politiques que M. Lefranc attend grand-chose. Se gardant d'en citer aucun, il semble les récuser tous. Ne comptant pas non plus sur les hommes en place, il n'en mentionne aucun, sauf à se montrer sévère à l'égard de l'actuel chef de l'Etat.

Il ne cache pas, en revanche, qu'il espère tout d'un « *homme nouveau* », qui serait « *politiquement neuf, n'ayant appartenu à aucun gouvernement, non issu des cénacles...* » Un autoportrait ?

A. P.

★ QUE FAIRE EN 1981 ? IDEES SIMPLES POUR UNE REVOLUTION, par Pierre Lefranc. Tribune libre. Plon. 188 p., 38 F environ.

société

Une revue féministe clandestine est diffusée en Union soviétique

« En simplifiant un peu, on pourrait dire qu'il existe à présent deux types de comportement masculin. Le premier : après le travail, l'homme se saoule, se ramène à la maison, s'écroule sur le lit ou fait un esclandre. Le second : après le travail, l'homme s'affale sur le divan avec le journal ou s'installe devant la télé (il y a aussi la variante idéale : après le travail, l'homme se livre à un passe-temps favori ou alors à la création). »

Les hommes que l'on décrit ainsi sont soviétiques. La femme qui tient ce langage est soviétique. Ce texte est extrait de la première revue féministe, *Femme et Russie* parue clandestinement à la fin de 1979 en Union soviétique et réalisée par un groupe de femmes intellectuelles et artistes dont la plupart son tde Leningrad.

« *Comment est-ce né ?* écrivent-elles en préambule. *Dans la douleur, comme naît l'homme ! Comment est venue la merveille ? Par la tristesse, comme le visage de l'homme. Comment y suis-je arrivée ? Pieds nus comme on parvient à la ville bien aimée. Comment, alors, ai-je trouvé ? Difficilement, comme on trouve ses amis, comme je vous ai trouvés, vous qui lirez ces lignes.* »

La totalité des textes de cette revue sont publiés dans le numéro du 11 janvier de *Femmes en mouvements Hebdo*. « *Nous ne connaissons pas ces femmes, tout au moins pas encore*, explique Mme Marie-Claude Grumbach, membre de l'équipe de réalisation de l'hebdomadaire. *Mais nous savions que cet almanach des femmes soviétiques circulait dans Paris en plusieurs exemplaires. Nous savions que ces femmes voulaient que leur voix fût le plus possible entendue partout. Alors nous avons décidé de traduire et de publier l'intégralité du premier numéro de leur almanach. Malheureusement, jusque-là elles ont dû ajourner la publication du deuxième numéro en raison de la répression.* »

Mme Irène Baskina, récemment arrivée à Paris, réfugiée de Leningrad, et qui connaît la plupart des auteurs de la revue, a reproché à l'équipe de *Femmes en mouvements Hebdo*, lors de la conférence de presse au cours de laquelle elle présentait, vendredi 11 janvier, la traduction de la revue, d'avoir minimisé la répression dont le groupe de féministes soviétiques est victime et d'avoir méconnu le caractère spécifique de sa lutte.

L'hebdomadaire publie également la lettre de Mme Tatiana Mamonova au procureur de Leningrad, parue dans la revue *la Pensée russe* du 10 janvier, dans laquelle celle-ci écrit notamment : « *Camarade procureur, je vous informe par écrit de ce que j'ai dit aux collaborateurs du K.G.B. (...). J'ai l'intention de poursuivre mes activités féministes, parce que je considère que le féminisme est progressiste et que le mouvement des femmes est une part essentielle du mouvement démocratique mondial. Notre almanach n'est pas plus tendancieux ni idéologique que n'importe quelle autre parution féminine. Les collaborateurs du K.G.B. en déforment délibérément le sens et le but, et leur interprétation est tout à fait partiale.* »

Poèmes, textes d'inspiration religieuse, « lettre » de la prison de Novosibirsk, chaque texte vise à faire sentir la révolte radicale de ces femmes, au-delà de l'analyse d'un système politique, contre une vie quotidienne écrasante et dégradante, imposée par des hommes. « *Une masse d'alcooliques abîmés dans une déchéance sans borne (...), une masse indifférenciée, monstrueusement bouffie, gigantesque amibe aboulique.* »

Créatrice du monde à venir

De cette révolte ces femmes veulent aussi faire un espoir. « *La famille s'édifie sur les os de la femme, sur ses larmes de sang*, écrit Natalia Malakhova. *La famille brise la créatrice dans la femme. Il n'est pas une famille où un homme, même le plus ordinaire, ferait pour sa femme plus talentueuse ce qu'une femme fait pour son mari : anéantir sa potentialité créatrice pour permettre le développement des facultés de l'autre. La femme dit : « Mon ambition, c'est « toi », et elle tue Mozart en elle. Lorsqu'elle ne la tue pas, c'est son mari qui tue Mozart en elle en lui disant : « Il n'y a jamais eu de Mo- » zart femme. Il ne peut pas y en » avoir. Dieu vous a créées ainsi.* »

« *L'homme se croit capable de créer les valeurs culturelles. Mais la culture créée par lui ne suffit pas. Nous voyons bien qu'il y manque quelque chose — et ce n'est rien d'autre que l'amour (...). Non, jamais celle qui n'est ni soutenue, ni aidée par l'homme ne sera le simple prolongement du mari. Elle ne sera pas réduite à être la mère, ou l'épouse, ou la sœur (...). En fait, aujourd'hui, qui se trouve en avant, au bout du chemin. Elle progresse, elle traverse les morts causées par la nature et par les hommes dans un élan inépuisable. Elle va devenir réellement tout, créatrice, non seulement par son corps mais aussi avec toute son âme, du monde à venir.* »

Après les événements de Corse

AGRICULTEURS ET TRANSPORTEURS SUR LES ROUTES

Les organisations professionnelles prennent le relais des « politiques »

De notre envoyé spécial

Bastia. — Le retour au calme n'empêche pas les manifestations de se succéder en Corse pour obtenir, en premier lieu, la libération des personnes emprisonnées après les événements de Bastelica et d'Ajaccio. Le mardi 15 janvier, c'était au tour des agriculteurs ; les transporteurs routiers ont prévu, quant à eux, des actions le jeudi 17 janvier. Un « rassemblement populaire », auquel finalement le parti communiste a décidé de s'associer, doit avoir lieu ce mercredi en fin de journée à Bastia, à l'appel du « collectif des organisations démocratiques », créé la semaine dernière dans cette ville. Au cas où des mesures d'apaisement ne seraient pas prises par les pouvoirs publics d'ici-là, une nouvelle journée « isula morta » pourrait avoir lieu le mardi 22 janvier.

On peut cependant interpréter comme un premier *« geste »* du gouvernement l'annonce de la mutation à Nice, à compter du 21 janvier, d'un brigadier du commissariat de police de Corte, M. Charles Falconetti, mis en cause par les autonomistes lors de divers attentats imputés à l'organisation de « police parallèle » Francia. M. Falconetti a été entendu à diverses reprises par les policiers enquêtant sur des plasticages commis notamment à Bastia, au domicile d'un journaliste, M. Aimé Piétri, et contre un magasin de coiffure appartenant à l'épouse du commissaire central de Bastia, M. César Tamagna. Il avait été lui-même, la semaine dernière, l'objet d'une tentative de plasticage à son domicile de Corte.

Il est probable, comme on le laisse entendre à la P.J. de Bastia, que de nouvelles inculpations seront prononcées d'ici la fin du délai de garde à vue, le jeudi 17 janvier, à l'encontre de plusieurs des personnes interpellées dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement de M. Jean-Robert Dumont, l'agriculteur rapatrié de Bravone (Haute-Corse), relâché par ses ravisseurs le vendredi 11 janvier, vingt-quatre heures après sa disparition. Trois nouvelles interpellations ont d'ailleurs eu lieu, le mardi 15 janvier, en exécution de la commission rogatoire délivrée au S.R.P.J. d'Ajaccio par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sureté de l'Etat. Elles portent à huit le nombre de personnes gardées à vue dans les locaux de la police judiciaire de Bastia.

Comme ils l'avaient annoncé, et en dépit des mises en garde formulées par les préfets d'Ajaccio et de Bastia, les agriculteurs ont manifesté, le mardi 15 janvier, à l'appel des F.D.S.E.A. et des C.D.J.A. de Corse. Ils ont bloqué la circulation pendant deux heures sur les principales routes de l'île. Dix-neuf barrages ont été mis en place simultanément de 13 heures à 15 heures, sur l'ensemble des deux départements. Baptisée « coup de semonce », l'opération s'est déroulée sans incident notable.

Les agriculteurs corses, qui sont, d'autre part, confrontés, en ce début de 1980, à de nombreuses difficultés (mévente totale de la dernière récolte de vin, faiblesse des cours des agrumes, incertitude liée à la concurrence anglaise au sujet de la viande bovine, « dénaturation » des accords concernant la maîtrise de la politique de la Société de mise en valeur agricole de la Corse, sont déterminés à continuer leur action pour obtenir la libération de leurs adhérents — une quinzaine d'exploitants des régions d'Ajaccio et du Fiumorbo — et faire aboutir leurs revendications professionnelles. Ils n'ont renoncé que provisoirement à des actions plus dures (occupation des perceptions et hôtels des finances notamment) pour ne pas compromettre les démarches entreprises par leurs dirigeants nationaux auprès des ministres de l'intérieur et de la justice (ceux-ci ont reçu, lundi 14 janvier, M. François Guillaume, secrétaire général de la F.N.S.E.A.).

Dans un communiqué, les organisations agricoles corses déclarent avoir donné aux pouvoirs publics *« un dernier avertissement »*. Elles ajoutent : *« Si nous avons toujours été soucieux de la légalité, dans le cas présent, c'est la justice que nous réclamons, et une justice égale pour tous. »*

GUY PORTE.

A Calvi

DES PARTISANS DE LA MAJORITÉ CRITIQUENT L'ATTITUDE DES AUTORITÉS

Le comité d'action de l'union des libéraux de Calvi, émanation des sections locales du parti républicain et du R.P.R., a publié, mardi 15 janvier, un communiqué critiquant vivement l'action des pouvoirs publics.

« Toute la question est de savoir, écrit notamment l'union des libéraux de Calvi, quel usage doit faire de la force l'autorité détentrice de la puissance publique. Il apparaît, en effet, que la tragédie s'est nouée en marge de l'affrontement qui opposait les hommes de l'hôtel Fesch aux forces de police. On peut dès lors se demander si l'autorité de l'Etat était à ce point menacée qu'il fallait mettre une ville en état de siège.

» N'était-ce point exposer les représentants de l'ordre aux gestes fous d'éléments incontrôlés ou même des pires provocations ? N'était-ce point installer dans leurs propres rangs une insécurité génératrice d'équivoques fatales ? Il faut montrer sa force, dit-on, pour n'avoir pas à s'en servir. Encore n'est-il pas nécessaire de mettre en batterie un marteau pilon pour écraser une noix.

» En déclenchant une mobilisation sans commune mesure avec la défense de la loi républicaine, ajoute l'union des libéraux de Calvi, la puissance publique a créé une situation qui finalement lui a échappé. »

UNE RENCONTRE ENTRE LE P.S. ET LA FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE

Des délégations de la F.A.S.P. (Fédération autonome des syndicats de police) et du parti socialistes conduites par MM. Henri Buch et Pierre Bérégovoy se sont rencontrées, le 15 janvier. *« Cette rencontre*, déclare un communiqué commun, *a permis un large échange de vues sur les problèmes qui se posent aujourd'hui dans la police. Les graves événements survenus récemment en Corse ont fait l'objet d'une discussion approfondie. Les deux organisations jugent indispensable le retour sur le continent des forces mobiles.*

» D'autre part, poursuit le communiqué, *la F.A.S.P. a rappelé l'importance d'une réforme profonde devant aboutir à la mise en place d'une police moderne et démocratique au service de tous. Le P.S. a confirmé son accord sur les grandes orientations définies par la F.A.S.P. lors de son dernier congrès et ses élus à l'Assemblée nationale et au Sénat demanderont l'ouverture d'un débat parlementaire sur la situation de la police dont les derniers événements soulignent la nécessité.* »

Quatre-vingt quatorze nationalistes sont actuellement détenus

La justice face aux « bandes armées »

Après les récents événements d'Ajaccio, une vingtaine d'organisations, dont les partis politiques de gauche et les mouvements d'extrême gauche, appellent à un meeting. Ce dernier aura lieu, jeudi 17 janvier, dans la salle de la Mutualité à Paris, à 20 h. 30.

De manière générale, le pouvoir lutte énergiquement contre les partisans de l'autonomie ou du séparatisme. Cela est vrai pour la Corse, comme pour la Bretagne. Les *« prurits d'autonomisme »*, comme dit le premier ministre, font systématiquement l'objet d'un ordre écrit du ministre de la Justice qui saisit la Cour de sûreté de l'Etat. En une semaine — période au cours de laquelle les événements de Corse se sont noués et dénoués — le garde des Sceaux a ainsi signé plusieurs ordres : pour l'affaire de Bastelica, pour celle de l'hôtel Fesch, pour le meurtre du C.R.S. Hubert Massol, et pour l'enlèvement de M. Jean-Robert Dumont, viticulteur rapatrié. Successivement onze « nationalistes », puis trente-six, sans préjuger de l'avenir, ont été inculpés pour *« participation à une bande armée »*. A ce jour, quatre-vingt-quatorze « nationalistes » corses sont emprisonnés, vingt-deux inculpés, et une vingtaine en fuite (1).

Ce traitement, rapide et musclé, laisse songeur si l'on considère celui réservé au commandant Pierre Bertolini et à M. Alain Olliel. « Arrêtés » par un groupe de quatre personnes à Bastelica, le 6 janvier, ils avaient été trouvés en possession d'un important lot d'armes (fusil à lunette à infrarouges, pistolet « 38 spécial », carabines, etc.). Ils avaient reconnu — certes dans une situation particulière — appartenir au Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie (FRANCIA) qui opère des plasticages en Corse depuis 1977.

Remis entre les mains de la justice, les deux hommes, pour l'instant, n'ont eu à connaître que d'une juridiction de droit commun. M. Olliel a été inculpé pour transport d'armes et de munitions sans motif légitime, le 11 janvier, par M. Hubert Breton, juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Ajaccio. Les mêmes chefs d'inculpation ont été retenus, le 13 janvier, à l'encontre du commandant Bertolini.

Deux poids, deux mesures

Ces décisions judiciaires appellent quelques remarques. Tout d'abord, le commandant Bertolini et M. Olliel, qui ne nient pas, que l'on sache, le transport d'armes et de munitions qui leur est reproché, ont échappé au jugement en flagrant délit devant le tribunal correctionnel. M. Jean-Claude Lucchini lui, interpellé dans la nuit du 9 au 10 janvier alors qu'il était porteur d'un pistolet de calibre 11,43, balle engagée dans le canon, a connu un sort différent. Jugé en flagrant délit, il a été condamné aussitôt à trois ans d'emprisonnement.

Ensuite, aucune enquête relative aux attentats par explosifs (environ quarante-cinq) dont le commandant Bertolini a déclaré assumer la responsabilité entre 1977 et fin 1978 n'a été ouverte (*le Monde* du 9 janvier). Ces faits sont passibles de la cour d'assises. Enfin, le garde des sceaux n'a pas éprouvé le besoin de saisir la Cour de sûreté de l'Etat, ce qui équivaut à une décision politique.

Car de nombreux « nationalistes » corses, pour de semblables motifs ont déjà comparu devant cette juridiction. L'article 698 du code de procédure pénale laisse une large latitude au ministre. Le commandant Bertolini, M. Alain Olliel et M. Yannick Leonelli (ce troisième personnage, aujourd'hui disparu, dont on ne sait pas trop s'il fut un agent de renseignements des autonomistes ou une « barbouze » retournée) ne formaient-ils pas, le 6 janvier, *« un groupe de combat »* ou une *« milice privée »*, ce qui rend compétente la Cour de sûreté de l'Etat ? Ne constituaient-ils pas une *« bande armée »* ? Ne tentaient-ils pas de *« subsituer une autorité légale à l'autorité de l'Etat »* ? Ne détenaient-ils pas des armes et des munitions prohibées ? Il apparaît que la chancellerie n'a pas voulu en tenir compte.

Doit-on, dès lors, penser qu'une arme change de nature selon qu'elle est détenue par un militant de Francia ou un « nationaliste » ? Est doit-on s'interroger (ou s'indigner) lorsqu'on entend des réflexions comme celle-ci : *« J'ai toujours aimé la République, la vraie, pas celle des barbouzes »* ? Au bout du compte, la politique menée n'alimente-t-elle pas en arguments les personnes qui tiennent, en Corse, de tels propos ?

Deux autres décisions de justice retiennent encore l'attention. D'une part, l'inculpation de M. Olivier Larcher, inspecteur de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), pour homicide volontaire sur la personne de Michèle Lenck et tentative d'homicide volontaire sur la personne de Mme Berthe Valli. Certes diligente, cette inculpation s'est accompagnée d'une mise en liberté. D'autre part, l'enquête concernant la deuxième « bavure » n'est toujours pas close. Dans la nuit du 9 au 10 janvier, Pierre Marangoni avait été tué par les balles d'un ou de plusieurs gendarmes mobiles. Il semble que les questions posées par une commission rogatoire sur les circonstances précises du drame restent sans réponse satisfaisante.

Cette lenteur ne laisse pas d'étonner dans une affaire où les témoins existent. Un commissaire de police, évoquant ces deux « bavures », les considère comme *« indubitables et indéfendables »*.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Sur les quatre-vingt-quatorze « nationalistes » emprisonnés à ce jour, seize ont déjà été condamnés, trente et un sont prévenus pour des affaires antérieures aux événements d'Ajaccio et quarante-sept sont prévenus pour ces événements.

● *La section bastiaise du Syndicat des avocats de France* (SAF) a publié, mardi 15 janvier, un communiqué protestant contre la procédure judiciaire engagée contre les « nationalistes » corses. Les avocats dénoncent notamment *« l'utilisation systématique de la Cour de sûreté de l'Etat dans les affaires corses »* et protestent contre sa saisine dans l'affaire d'Ajaccio qu'ils estiment *« en contradiction avec les déclarations du ministère de l'intérieur qui se référait au droit commun »* pour condamner les séquestrations.

● *Plusieurs coups de fusil* de chasse ont été tirés par des inconnus, au cours de la nuit de mardi 15 au mercredi 16 janvier, contre la façade de la gendarmerie de Ponte-Leccia. Personne n'a été blessé et les dégâts sont peu importants. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Qu'on nous les rende !

De notre envoyé spécial

Bastia. — Un fourgon, deux tracteurs, quelques voitures, prestement disposés en travers de la chaussée : à 13 heures pile, le barrage routier de Casamozza, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bastia, est en place. Pendant deux heures, aucun véhicule, hormis ceux de santé, ne sera autorisé à passer. Casamozza est un point névralgique au croisement des nationales 193 (Bastia-Corte-Ajaccio) et 198 (Bastia-Bonifacio).

En veste de treillis ou blouson, casquette ou passe-montagne sur la tête, une cinquantaine d'agriculteurs battent la semelle sur la route. Deux gendarmes de Borgo ont été dépêchés sur les lieux pour s'informer des intentions des manifestants. Echange de paroles un peu vif avec M. Pierre-Louis Figaja, président de la F.D.S.E.A. de Haute-Corse. *« Les autorités ont été prévenues. Pas question de bouger d'ici jusqu'à 3 heures. »*

L'un des premiers véhicules à tomber dans la nasse est une Estafette de... gendarmes mobiles avec à son bord un brigadier et sept hommes. Le brigadier est philosophe. Mais la présence des képis à proximité des manifestants est un peu délicate : discrètement, les gendarmes feront demi-tour. Un peu plus tard, c'est le chauffeur d'un camion de remorquage qui essaiera de parlementer en corse pour franchir le barrage. En vain. Il ne passera pas. Un automobiliste plaide, lui, pour son bébé *« qui n'est pas bien »*. Réplique d'un responsable du barrage : *« Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas bien en ce moment en Corse ! »*

Un peu à l'écart se tiennent trois femmes silencieuses : l'épouse, la mère et la sœur d'un artisan rural de la plaine de Lucciana, emprisonné pour avoir participé à l'occupation de l'Hôtel Fesch, à Ajaccio. *« Ceux qui sont en prison sont des gens sincères, des pères de famille, des travailleurs*, dit la mère. *Qu'est-ce qu'on leur reproche ? Ils ont pris des gens avec des armes. Ils ont fait le travail de la police... On est venu manifester pour qu'on nous les rende. »*

G. P.

FAITS ET JUGEMENTS

Vingt ans de réclusion pour les détenus permissionnaires qui avaient blessé deux policiers.

La cour d'assises de Paris a condamné, le mardi 15 janvier, Marcel Le Menn (vingt-sept ans) et Jean-Michel Adnot (vingt-six ans) pour *« tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique »*, à vingt ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 16 janvier). Cette tentative de meurtre contre deux policiers avait eu lieu le 29 août 1979 à Paris, alors que les deux accusés n'avaient pas, au terme d'une permission de sortir, regagné leur prison.

« Je vous demande de choisir entre une double peine de mort ou la réclusion criminelle à perpétuité pour chacun des deux accusés », avait déclaré l'avocat général, M. Jacques Gagnieur. *« Seul le hasard a permis qu'il n'y ait pas mort d'homme »*, a-t-il notamment déclaré. Les avocats de la défense, Mes Lev Forster et François Stefanaggi, ont demandé qu'on ne juge les deux hommes que pour coups et blessures sur des personnes et non sur des policiers dans l'exercice de leurs fonctions : *« Comment*, ont-ils demandé, *pouvaient-ils savoir qu'il s'agissait de policiers, alors que ces derniers à aucun moment n'ont crié* « Police ! » ? »

Les neuf jurés (huit femmes et un homme) ont accordé aux accusés le bénéfice des circonstances atténuantes.

● *Deux sexagénaires meurent de froid dans* le Pas-de-Calais. — M. Alfred Lalin, soixante-neuf ans, retraité, a été trouvé sans vie, lundi 14 janvier, dans la mansarde où il demeurait à Mercatel (Pas-de-Calais). Sa mort par congestion causée par le froid remontait au samedi 12 janvier. D'autre part, à Simencourt (Pas-de-Calais), le corps de M. Jean-Baptiste Patte, soixante-six ans, retraité, a été découvert, le même jour, auprès de la caravane qu'il habitant. Il était mort par congestion dans la nuit de dimanche à lundi.

1 000 francs d'amende pour un homicide involontaire

Un garde communal de Gemenos (Bouches-du-Rhône), M. Arnaud Masse, âgé de trente ans, a été condamné, mercredi 16 janvier, à 1 000 F d'amende par la septième chambre du tribunal corectionnel de Marseille, pour homicide involontaire, après la mort, le 30 juillet 1978, d'un adolescent, tué d'une balle de pistolet.

Pendant le bal de la Saint-Eloi, sur la place de la bourgade, une cinquantaine de jeunes gens semaient le désordre dans les rues. Débordés, les vigiles d'une société privée engagés par la mairie, et quatre gendarmes, demandèrent le renfort des gardes municipaux.

Ceux-ci, dont Arnaud Masse, se présentèrent sur la place, dans une voiture de service, et furent rapidement entourés par des jeunes qu'ils jugèrent *« menaçants »*. Pour se dégager, Arnaud Masse tira en l'air, par la portière du véhicule, deux balles de son pistolet 7,65.

Guy Delestrade, âgé de quatorze ans, qui assistait à la scène, depuis le balcon du deuxième étage d'une maison, fut atteint d'une balle en plein front, et mourut peu après.

La ville de Gemenos, reconnue civilement responsable, a été condamnée à verser 50 000 F de dommages-intérêts aux parents, 10 000 F aux grands-parents, et 5 000 F au frère de la victime.

● *Un descendant de la famille princière de Moldavie*, le prince Michel Stourdza, soixante-dix-neuf ans, a été assassiné dans son appartement, 2, rue Eugène-Poubelle, à Paris (16e). D'après les enquêteurs de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, il s'agirait d'un crime crapuleux, l'appartement du prince ayant été fouillé.

La procédure de récusation contre un magistrat d'Hayange.

La bataille juridique continue entre le juge d'instance d'Hayange (Moselle), M. Jacques Bidalou, et la Sonacotra, qui a demandé sa récusation dans une affaire d'expulsion l'opposant aux résidents du foyer de Marpisch (*le Monde* du 26 décembre 1979).

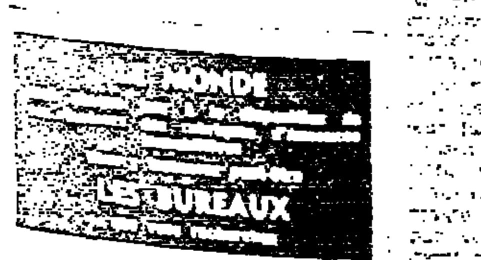
Mardi 15 janvier, M. Bidalou a été entendu par M. Paul Morin, président de la première chambre de la cour d'appel de Metz, nommé rapporteur du dossier de récusation. Cette audition a provoqué une protestation du Syndicat de la magistrature, dont M. Bidalou est membre, qui estime que la cour d'appel *« instruit de façon singulière la demande de récusation »*. *« De manière insolite*, ajoute le Syndicat, *alors que ce n'est prévu par aucun texte, elle a convoqué (...) ce magistrat. Entend-elle substituer au contrôle juridictionnel un contrôle hiérarchique et disciplinaire ? »*

M. Jean Peyret, premier président de la cour d'appel, estime que l'audition de M. Bidalou est une mesure normale, propre à sauvegarder les droits de la défense. Il souligne qu'il ne voit pas *d'« inconvénients »* à ce que la procédure de récusation donne lieu, comme le souhaite M. Bidalou, à une audience publique. Celui-ci conteste la validité juridique de la procédure engagée contre lui en raison du caractère trop vague, à ses yeux, des griefs formulés par la Sonacotra à l'appui de sa demande. Il se pourrait cependant qu'un accord intervienne entre les résidents de la Sonacotra, accord qui, selon le premier président de la cour d'appel, pourrait conduire à l'abandon de la procédure de récusation.

● *M. Meliton Salles*, soixante-cinq ans, deuxième adjoint au maire (P.S.) d'Hyères (Var), a été tué, le mardi 15 janvier, dans l'après-midi, par sa femme. Mme Pépita Salles, qui s'est ensuite donnée la mort. Il s'agirait d'un drame passionnel.

Les co

AÉRONAUTIQUE



هكذا من الأصل

Les casinos sur le tapis

III. — Les pièges de la tentation

par MICHEL BOLE-RICHARD

Une soixantaine de croupiers ont été inculpés cette année pour diverses malversations commises dans les casinos, notamment à Dieppe, Forges-les-Eaux, en Seine-Maritime, et Enghien (Val-d'Oise). Un chiffre inquiétant quand on connait les difficultés pour les policiers de la brigade des jeux d'établir la *matérialité* des fraudes. Montrés du doigt, les croupiers se défendent et accusent les exploitants de casinos, dont certains ne sont pas toujours exempts de reproches (« le Monde » des 15 et 16 janvier).

Qu'ils portent le nœud papillon traditionnel ou un col roulé, comme au Ruhl à Nice, qu'ils travaillent dans un palace de la Côte d'Azur, ou dans un établissement modeste, les croupiers ne sont guère bavards. L'opinion publique les considère comme des gens à part parce qu'ils tirent leurs ressources d'un « vice ». Il est vrai qu'ils vivent dans un milieu clos, avec ses vedettes, ses vieux professionnels, ses spécialistes comme, par exemple, le physionomiste posté à l'entrée des salles de jeux, capable de reconnaître sur-le-champ la presque totalité des habitués des casinos.

Mis en cause après les récents scandales, les croupiers se défendent. Ils ne veulent pas faire figure d'éternels suspects malgré leurs costumes aux poches cousues. Oui, reconnaissent-ils, il y a des « brebis galeuses » parmi nous, mais pas plus qu'ailleurs. Pourquoi dénigrer toute une profession parce que certains se sont *mal conduits ? Même ceux* qui sont impliqués dans les fraudes ripostent. Ils tentent, tant bien que mal, de justifier leur conduite coupable. « *Quel fonctionnaire n'a jamais rapporté un stylo de l'administration chez lui ?* fait remarquer un croupier inculpé de Dieppe. *Quel docker n'a jamais pris quelques bananes d'un chargement ?* »

Au millimètre près

Beaucoup d'entre eux, il est vrai, n'ont fait qu'accepter un billet pour prix de leur silence. Chacun s'évertue à minimiser les faits. A Forges-les-Eaux, on parle d' « *accidents épisodiques* », de fraudes passagères sans caractère organisé. Un chef de table reconnait avoir participé — mais de manière passive — au détournement ; il ne cache pas sa responsabilité, mais accuse la police d'avoir monté l'affaire en épingle et se plaint d'avoir été frappé par un commissaire pour avouer. Il s'en prend à la direction qui veut toujours rogner sur les pourboires : « *Pourquoi les patrons prennent-ils 33 % de nos pourboires ? Cet argent est à nous. C'est notre gagne-pain* (1). »

A Dieppe, comme à Forges-les-Eaux, les croupiers font grief à leurs patrons d'avoir voulu réduire leur part des pourboires sous prétexte de lutter contre les difficultés financières de l'entreprise. Ils se plaignent des conditions de travail, présentent les vols comme la « récupération » de leur dû, voire comme « *une vengeance contre le patronat* ». Ils menacent même de faire des révélations sur ce qu'ils appellent « *les pratiques douteuses de la direction* », mais affirment craindre les représailles. « *Il aurait suffi d'enlever l'agrément aux fraudeurs et tout serait rentré dans l'ordre* », précisent-ils en ajoutant qu'auparavant les croupiers indélicats n'étaient jamais traduits en correctionnelle. Tout cela se réglait avec la direction du casino, sans vague, sans publicité intempestive. On se séparait du membre gangrené avant qu'il soit trop tard.

Aujourd'hui, les malversations arrivent à prendre de l'ampleur, disent les croupiers, car « *les cadres ne font pas leur boulot* », même si des chefs de partie eux-mêmes sont dans les combines. A cela, M. Jacques Gilbert, président du Syndicat des casinos autorisés de France, répond : « *Je comprends que certains croupiers soient pervertis par le spectacle de l'argent. Ils ont des circonstances atténuantes, mais ils doivent, comme avant, faire leur police eux-mêmes* ». Il n'était pas rare, en effet, qu'un employé surpris par les autres en train d'effectuer des opérations irrégulières fût sévèrement mis en garde, voire quelquefois — rarement quand même — dénoncé. Les croupiers d'aujourd'hui ne sont-ils plus ceux d'antan ?

Certes, le recrutement n'est plus le même. Avant, on était pratiquement croupier de père en fils. Les enfants des employés de jeux commençaient leur carrière comme chasseurs. Puis ils gravissaient, un à un, les échelons de la hiérarchie. D'abord, en bout de table, puis cylindrier (celui qui lance la boule à la roulette), etc. Ne devenait pas croupier qui voulait. Il fallait de sérieuses recommandations, des appuis politiques. A une époque, c'étaient même des fonctionnaires de l'enseignement qui officiaient dans les casinos. Aujourd'hui, la tradition familiale s'est perdue. Ce métier, qui avait la réputation d'être très rémunérateur, a attiré beaucoup de monde. Une nouvelle génération de croupiers est apparue, moins rompue, disent certains, aux ficelles de la profession.

Un vieux policier des jeux, habitué des casinos, regrette l'époque où les croupiers « *avaient de la classe, où c'était un plaisir de les voir travailler, où chaque geste était calculé au millimètre près* ». « *Maintenant ce sont des tâcherons*, ajoute-t-il. *Ils n'ont le plus souvent pas la dextérité qui peut leur permettre d'escamoter une pièce (un jeton) ou une plaque sans être vu.* » Enfin, pour d'autres, le déclin de certaines valeurs morales n'arrange rien dans un domaine où l'honnêteté doit être plus grande qu'ailleurs.

Les traditionalistes et les puristes se sont montrés sceptiques quand M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du Ruhl, a créé, en novembre 1975, une école des jeux « *pour moraliser la profession* » : un vrai croupier doit, selon la tradition, se recruter dans le sérail. Ils ont souri quand certains de ses employés se sont retrouvés sur les bancs de la correctionnelle, après l'affaire du Ruhl. M. Fratoni n'avait-il pu leur inculquer son sens de la morale ?

Depuis son ouverture, cette école a formé 326 croupiers. Son directeur affirme que près de 78 % d'entre eux ont trouvé un emploi malgré le chômage qui affecte ce métier. Une prouesse donc quand l'on sait que les casinos assurent eux-mêmes l'enseignement de leur propre personnel depuis le vote, en 1976, de la loi sur la formation professionnelle.

Le syndicat F.O., qui regroupe la plupart des membres de cette profession, souhaiterait bien avoir un droit de regard sur l'embauche. Le syndicat C.G.T., très implanté notamment au Palais de la Méditerranée à Nice, est du même avis. On prône la création d'une carte professionnelle. Au Ruhl, en revanche, tous les employés appartiennent à un syndicat autonome étroitement contrôlé par la direction qui, après la fermeture du Ruhl, a pris fait et cause pour M. Fratoni.

Mais les croupiers, d'une manière générale, s'estiment mal défendus. Ils déplorent particulièrement une protection sociale insuffisante. « *Nous ne sommes plus*, disent-ils, *au temps où certains patrons répondaient aux demandes d'augmentation en invitant les croupiers à se payer eux-mêmes avec l'argent qui leur passait entre les mains. Certains employés touchent à peine 3 000 francs par mois.* » Ils dénoncent certaines conventions collectives « *qui ne servent qu'à les gruger* » et s'insurgent contre le fait qu'on leur fasse payer trop souvent les conséquences d'une mauvaise gestion, voire les résultats d'une mauvaise année, alors que la masse des pourboires se trouve, par voie de conséquence, forcément réduite.

Les conflits sont plus fréquents qu'on ne le pense dans ce milieu de l'éphémère. L'été dernier, le personnel du casino d'Arcachon s'est heurté à la direction, à propos de la signature d'un contrat à durée déterminée. De plus en plus, les croupiers pensent qu'ils sont exploités, surtout dans les petits établissements. L'esprit de mai 68 souffle-t-il avec retard sur les temples du hasard ? Il y a en tout cas quelque chose de changé au royaume des tapis verts, surtout quand les employés, pour se défendre, montrent du doigt les dirigeants malveillants.

Eux non plus ne sont pas irréprochables. Deux membres du comité directeur du casino de la Grande-Motte (Hérault) ont été inculpés au mois de septembre dernier d'infraction à la législation sur les jeux, pour avoir minoré le montant de la recette et subtilisé 30 000 F. C'est du moins ce qui a été prouvé. La fraude était-elle plus importante ? Il est difficile de le savoir, mais l'agrément a été retiré et le casino fermé. Au casino de Challes-les-Eaux (Savoie), le directeur, M. Paul Philip, a été inculpé au mois de septembre dernier de « *détournements fiscaux sur le produit des jeux* ». La fraude a été estimée à environ 500 000 F. Le ministre de l'intérieur a décidé, là aussi, de suspendre les activités de l'établissement. A Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), la direction est également accusée d'avoir minoré les recettes.

Dernièrement encore, à Trouville, une information judiciaire a été ouverte après la découverte par la police des jeux de chèques émanant de sociétés remis indirectement au casino, ce qui est formellement interdit par la loi, qui assimile l'opération à un détournement de biens sociaux. Le chef comptable et le directeur responsable ont été gardés à vue pendant quarante-huit heures. Puis Mme Kuniko Tsutsumi, d'origine japonaise, P.-D.G. de Trouville-balnéaire, fut inculpée d'abus de biens sociaux. La gestion du casino donnait de sérieux signes de faiblesse. Les dettes à court terme ont été estimées à 2,5 millions. Le bilan a été déposé le 31 octobre, le casino occupé et la société mise en règlement judiciaire le 2 novembre. La même propriétaire avait été obligée, il y a un an et demi, de fermer un autre casino, le Lydia, à Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales), après la découverte d'un trou de 5 millions de francs.

Préalablement, en février 1979, le P.-D.G. du casino de Bandol (Var), M. Pierre-Paul Guglielmacci, et son prédécesseur, M. Jean Guidoni, ainsi que trois autres personnes avaient été inculpées pour escroquerie, abus de biens sociaux et complicité. Les irrégularités découvertes auraient permis de détourner 1 720 000 F. Aujourd'hui, en vertu du contrat passé avec la ville, cet établissement devrait être contrôlé par la municipalité qui se heurte aux intérêts de la famille Casanova, bien décidée à ne pas lâcher prise. Après la fermeture du casino, le 31 janvier 1979, M. Jean Casanova n'a pu obtenir du ministère de l'intérieur l'agrément nécessaire à la réouverture. Son cousin, M. Simon Casanova, a fait une nouvelle demande. La municipalité voudrait bien avoir un droit de regard sur la mise en place de la nouvelle direction et pouvoir négocier un nouveau cahier des charges avec un partenaire de confiance. Elle s'inquiète du manque à gagner et s'interroge sur la véritable nature de deux hold-up commis au casino le 6 décembre 1977 et le 2 octobre 1978.

Que conclure de toutes ces affaires qui exhalent un lourd parfum de suspicion, malgré une réglementation précise et tatillonne ? Elles sont le fait de quelques dirigeants à la morale vacillante qui, comme certains croupiers, cèdent aux tentations. Il serait hasardeux d'en tirer des conclusions. Elles prouvent cependant que les malversations existent de l'autre côté de la barrière.

Mais, d'une manière générale, on peut s'étonner que soudain, en une seule année, on en ait autant découvert.

Est-ce à dire qu'il n'y en avait pas avant ? Personne n'y croit. En revanche, il est vrai que les policiers ont adopté, depuis deux ans, une politique plus offensive sous l'impulsion de M. Roger Saunier, contrôleur général, qui dirige la brigade spécialisée dans les courses et les jeux. Pour épurer un secteur qui en avait bien besoin, ou tout simplement, comme l'affirment en secret quelques croupiers, parce que certaines tolérances ne sont plus de mise.

Prochain article :

UN GOUT DE FIN DE RÈGNE

(1) Ce pourcentage varie suivant les établissements. Il peut aller de 19 % au Palm-Beach de Cannes à 45 % au Ruhl de Nice. A Dieppe, il avait été augmenté de 26 à 30 %. A Divonne-les-Bains, où il est de 25 %, la masse des pourboires pour l'exercice 1978-1979 s'est élevé à 39 545 352 francs. La répartition varie suivant les grades des croupiers.

AÉRONAUTIQUE

● *Le général de corps aérien Jean-Claude Coudert* a été nommé délégué général du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), après la décision de M. Jean Dours, préfet, de quitter ces fonctions, qu'il occupait depuis 1973. Le GIFAS est le syndicat patronal de la construction aéronautique, nationalisée ou privée, en France, qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires à l'exportation de 24 milliards de francs.

[Né le 8 octobre 1922 à Laroquebrou (Cantal) et ancien élève de l'école de l'air, Jean-Claude Coudert a notamment servi à l'état-major de l'armée de l'air (bureau des programmes de matériels) en 1956, au cabinet militaire du premier ministre (M. Maurice Couve de Murville) en 1968. Il a commandé en 1973 le groupement de missiles stratégiques du plateau d'Albion.]

Le rapport de l'administration pénitentiaire pour 1978

Les prisons françaises sont surpeuplées

Des prisons surpeuplées, malgré une augmentation de la population pénale inférieure à celle de l'année précédente (3,27 % contre 5,72 %), beaucoup de détenus sans travail — alors que celui-ci est obligatoire pour les condamnés, — un plus grand nombre de suicides, moins d'évasions et d'incidents à l'occasion de permissions de sortir : tels sont les constats faits par la direction de l'administration pénitentiaire dans son rapport général sur l'exercice 1978.

Au 1er janvier 1979, 33 315 personnes (32 334 hommes et 981 femmes) étaient détenues dans les prisons françaises. Parmi elles 20 986 condamnés (20 529 hommes et 457 femmes), les autres étant des prévenus en détention avant jugement.

Le nombre des personnes écrouées au cours de l'année 1978 (84 407) est supérieur à celui de 1977 (79 415). Dans l'année 1978 83 351 personnes sont sorties de prison, dont 1 258 après non-lieu, 639 après un acquittement ou une relaxe, donc reconnues non coupables.

L'administration pénitentiaire déplore la surpopulation pénale, particulièrement celle des maisons d'arrêt qui, au 1er janvier 1979 atteignait 30,19 %. « *Les difficultés que pose l'orientation des condamnés*, précise le rapport, *se sont à nouveau accrues en 1978. On constate en effet qu'un nombre de plus en plus important de condamnés ne peut être dirigé, faute de places disponibles sur les établissements pour peines (...) alors que seuls devraient être maintenus en maison d'arrêt les prévenus ainsi que les condamnés ayant à effectuer un reliquat de peine inférieure à un an lors de leur affectation.* »

Seize mille emplois

Au 1er janvier 1979, à la centrale de Poissy (Yvelines), le taux d'occupation était de 143,89 % (158 condamnés en surnombre). Au centre de détention de Mauzac (Haute-Garonne), il était de 150,23 % (107 condamnés en surnombre) et à celui de Melun (Seine-et-Marne) de 151,07 % (143 détenus en surnombre). La maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, avait un taux d'occupation de 166,42 % (1 153 détenus en surnombre) et celle de la Santé, à Paris, de 139,32 % (2 463 détenus en surnombre).

Pour le travail des détenus, « *son évolution*, indique le rapport, *constitue depuis dix ans une ligne brisée : stagnation, dégradation lente (1972 à 1974), puis accélérée (1975), redressement très rapide (1976-1977), et maintenant nouveau palier avec croissance modérée. Toutes ces phases traduisent l'effet des divers facteurs : internes et permanents (inadaptation des locaux et faiblesse de l'encadrement, auxquelles s'ajoute l'ensemble des problèmes relatifs aux détenus) (...) ; internes et temporaires (périodes de surpopulation désorganisant le travail, crise pénitentiaire de 1974-1975) ; externes (crise économique générale).* »

Actuellement, le nombre des emplois est stabilisé autour de 16 000. « *Dans le domaine de l'emploi des détenus*, lit-on dans le rapport, *on constate qu'un seuil a été atteint, dont il paraît difficile d'envisager le dépassement sans investissements importants. Faute de ceux-ci, le nombre des inoccupés (passé de 16 100 à 17 400 en un an) risque de refléter fidèlement les fluctuations en hausse de la population pénale.* » L'évolution de la rémunération de leur travail est plus satisfaisante : elle a doublé entre 1975 et 1978.

Quarante-six détenus se sont suicidés en 1978 contre 40 en 1977 — entre 1962 et 1972, le nombre des suicides n'a jamais dépassé 26. — 33 d'entre eux étaient des prévenus. De même, sur les 300 tentatives de suicide, 214 étaient le fait de prévenus.

On note une relative stabilité des évasions à partir d'établissements fermés (centrales, centres de détention, établissements sanitaires) : 22 évasions concernant 32 détenus contre 18 évasions concernant 27 détenus en 1977, 31 (51 détenus) en 1976 et 36 (54 détenus) en 1975. Les agressions contre les gardiens sont également stables par rapport à 1977 — 35 contre 34, — mais en diminution par rapport à 1975 (38), 1974 (45), 1973 (84).

Les permissions de sortir, qui restent pour l'administration pénitentiaire « *une condition indispensable à la réinsertion sociale des personnes incarcérées, et, secondairement mais d'une façon très importante, à la réduction des tensions dans les établissements* », ont diminué de 12,3 % ; 13 953 détenus en centrales, centres de détention et établissements sanitaires sont sortis en permission en 1978 ; 392 (2,80 %) n'ont pas réintégré leur établissement dans les délais prévus. Parmi eux, 265 (67,60 %) ont été repris ou se sont constitués prisonniers ; 109 (0,78 %) ont commis une infraction et 21 (0,15 %) ont commis des faits qualifiés crimes. — Jo. S.

SCIENCES

M. Philippe Olmer devient président de la Société des ingénieurs et scientifiques de France

Les prix 1979 de la Société des ingénieurs et scientifiques de France (I.S.F.) ont été remis, lundi 14 janvier, à Paris, aux deux lauréats, par M. Alexis Dejou, président sortant, auquel succède M. Philippe Olmer, directeur général du Laboratoire central des industries électriques (L.C.I.E.). M. Jean Carteron, P.-D.G. de la société Steria, a reçu le grand prix pour l'ensemble de son œuvre. Le prix des jeunes a été attribué à M. Pierre Delfosse, ingénieur principal adjoint à la direction du matériel de la S.N.C.F.

[Né le 29 avril 1916 à Paris, ancien élève de l'Institut national agronomique et de l'Ecole normale supérieure, agrégé des sciences physiques, M. Philippe Olmer fut nommé en 1942 assistant à l'université de Paris. Directeur de l'Institut de recherches métallurgiques de Sarrebruck en 1949, il devient en 1951 directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy. Directeur du L.C.I.E. depuis 1957, professeur à la faculté des sciences de Paris de 1957 à 1978. Il fut de 1961 à 1967 directeur de l'Ecole supérieure d'électricité, de février à août 1968 directeur général des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, de 1968 à 1970 directeur général adjoint de l'Ecole polytechnique et de 1970 à 1975 directeur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.]

[Né le 8 mars 1926 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, sorti dans le corps des télécommunications, M. Jean Carteron devient, en 1950, ingénieur de recherche au service de recherche des télécommunications. Détaché en 1953 à E.D.F., il y crée l'un des premiers et plus importants centres de calcul. En 1963, au moment de l'« affaire Bull », il devient directeur général de la Société d'analyse et de conception de systèmes (S.A.C.S.) ; cette société est absorbée en 1964 par le groupe SEMA, où M. Carteron prend, en 1969, la responsabilité de l'ensemble des activités informatiques. En 1969, il crée sa propre société, Steria, dont il est président-directeur général. M. Carteron est actuellement président de l'Association française pour la cybernétique économique et technique (AFCET).]

[Né le 27 mai 1944, M. Pierre Delfosse a fait toute sa carrière à la S.N.C.F., où il est entré en 1958 comme apprenti au service de l'équipement. Après avoir réussi à des concours internes, il devient en 1964 chef de district adjoint. Diplômé d'études supérieures techniques du Conservatoire national des arts et métiers en 1967, ingénieur du CNAM en 1968, il est admis sur titres à l'Ecole supérieure d'électricité, dont il sort en 1970. Il est ensuite au service de l'informatique, puis, à partir de 1972, à la direction du matériel, département essais, où il travaille notamment à des projets d'études sur des équipements automatiques (télécommande de locomotives de manœuvre, pilotage automatique, mesures de températures sur les essieux du futur train à grande vitesse).]

A Paris

LA POLICE EXPULSE DES CHERCHEURS QUI OCCUPAIENT LE SIÈGE DE L'INSERM

Des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) — quatre cents selon les syndicats, cent cinquante selon la direction — ont occupé, mardi 15 janvier, le hall de l'immeuble, rue de Tolbiac, à Paris, où est installé le siège de l'organisme. Une partie d'entre eux s'est rendue à l'étage de la direction, d'où ils ont été expulsés par les forces de l'ordre en fin d'après-midi. Ce recours aux forces de police, estime l'intersyndicale de l'INSERM, « illustre la volonté de ne pas négocier tant au niveau de la direction de l'organisme que du ministère de la santé et du secrétariat d'Etat à la recherche » sur les projets de réforme du statut des chercheurs.

Les syndicats appellent le personnel de l'INSERM, qui avait déjà occupé, lundi 14 janvier, le siège de l'organisme, « à intensifier la riposte contre le contenu des projets ».

SPORTS

SKI

DES COMITÉS RÉGIONAUX RÉCLAMENT LA PARTICIPATION DE SKIEURS FRANÇAIS AUX JEUX DE LAKE-PLACID.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les responsables des comités régionaux de la Fédération française de ski du Dauphiné, du Mont-Blanc, de la Savoie, ont manifesté, au terme d'une réunion tenue le 14 janvier à Grenoble, leur opposition à la politique du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, pour la sélection des skieurs français aux Jeux olympiques de Lake Placid. M. Jacques Pérrilliat, directeur des sports, avait notamment déclaré le 10 janvier à Radio Monte-Carlo qu' « *en l'état actuel des choses, les skieurs français n'iront probablement pas aux Jeux olympiques d'hiver* ».

Les trois comités estiment qu' « *une jeune équipe a besoin de s'aguerrir au contact des meilleurs mondiaux* » et souhaitent que la représentation française aux J.O. soit complète. « *Il serait notamment inadmissible que nos jeunes descendeurs (la plus jeune équipe en moyenne d'âge en Coupe du monde), après les espoirs qu'ils donnent actuellement tant à l'entraînement qu'en course, ne puissent profiter de l'expérience des Jeux olympiques pour préparer les championnats du monde de 1982.* »

Depuis le début de la saison, les Français se sont classés respectivement en descente dix-septième et dix-huitième (Philippe Pugnat et Gérard Rambaud), à Val-d'Isère ; trente-huitième et quarante-troisième (Jean-Marc Muffat et Philippe Pugnat), à Pra-Loup ; quinzième et trente-deuxième (Philippe Pugnat et Guy Pessey), à Kitzbühel.

M. Roger Cote, vice-président de la Fédération française de ski, et président du comité du Mont-Blanc, considère que l'absence d'équipe masculine à Lake Placid « *discréditerait le ski français* ». Dans *le Dauphiné libéré* M. Cote a déclaré notamment : « *Il n'est pas souhaitable de se laisser enchaîner par une autorité de tutelle dont l'aide, certes efficace, ne justifie pas qu'elle vienne directement s'immiscer dans les problèmes sportifs.* » — C. F.

CINQUIÈME VICTOIRE EN DESCENTE POUR MARIE-THÉRÈSE NADIG

La Suissesse Marie-Thérèse Nadig a remporté, mardi 15 janvier à Arosa (Suisse), sa cinquième descente de Coupe du monde sur les six disputées à ce jour. Elle a devancé de 11/100 de seconde l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell, qui gagne le combiné établi avec le slalom spécial de Berchtesgaden (R.F.A.), et 1 sec. 42/100 sur Hanni Wenzel, du Liechtenstein. La première Française, Caroline Attia, a pris la quatorzième place, à 2 sec. 42/100.

Au classement provisoire de la Coupe du monde, Hanni Wenzel (197 pts) devance Anne-Marie Moser-Proell (194), Marie-Thérèse Nadig (150), Perrine Pelen (108) et Cindy Nelson (70).

TENNIS

CHRIS EVERT-LLOYD VEUT ARRÊTER LA COMPÉTITION

L'Américaine Chris Evert-Lloyd se retirera probablement de la compétition cette année, après avoir disputé les tournois de Chicago, de Seattle, de Detroit, de Houston et de Boston. C'est à un journal de Floride, le « Fort-Lauderdale Sun Sentinel », que l'Américaine, qui est âgée de vingt-cinq ans, a fait cette déclaration, mardi 15 janvier.

Depuis l'âge de seize ans, la joueuse américaine a remporté quatre-vingt-seize des cent cinquante-six tournois auxquels elle a participé. Elle a notamment gagné deux fois à Wimbledon, trois fois à Roland-Garros et quatre fois le championnat des Etats-Unis. —(A.P.)

— *Le Français Yannick Noah a été battu, mardi 15 janvier, au premier tour du tournoi de Birmingham (Alabama), doté de 175 000 dollars, par l'Américain Jimmy Connors (tête de série numéro 1), 7-6, 6-4. L'Américain Roscoe Tanner (n° 3), grippé, et l'Argentin Guillermo Vilas (n° 4), blessé au pied, ont déclaré forfait. L'Argentin José-Louis Clerc (n° 8) a été éliminé par l'Américain Stan Smith, 6-2, 3-6, 6-4.*

RELIGION

Un débat des intellectuels catholiques sur le pluralisme

Le groupement Confrontations : société, culture, foi, issu du Comité catholique des intellectuels français (1), a organisé une journée d'étude, le 12 janvier, sur les conditions de fonctionnement d'un pluralisme authentique dans le catholicisme français.

Concilier diversité et universalité

Le thème de la journée était fixé depuis longtemps, mais la controverse sur les limites de la recherche théologique après la condamnation par Rome de plusieurs théologiens d'avant-garde lui a donné une actualité toute particulière. Si la réflexion engagée par Confrontation dépassait largement la question du pluralisme doctrinal — et les organisateurs ont annoncé un débat sur ce problème spécifique très prochainement, — les ombres de Pohier, Schillebeeckx et Küng planaient sur la discussion.

Deux catéchètes, Sœurs Marie-Jeanne Coloni et Elisabeth Germain, ont d'abord démontré comment, même dans un domaine où l'unité, voire l'uniformité, paraît aller de soi (le catéchisme), les nombreuses tentatives, depuis le concile de Trente, faites pour imposer un texte unique et universel, ont toutes échoué. Le quatrième synode épiscopal, réuni en 1974 pour débattre de l'évangélisation, a fini par admettre une certaine diversité dans la transmission de la foi. Et l'aveu d'impuissance au sommet pour imposer un catéchisme unique non seulement sur le plan international, mais aussi national, va de pair avec un pluralisme de fait à la base, d'autant plus large que la demande d'informations religieuses chez des enfants est, elle aussi, extrêmement diversifiée.

Dans le champ plus restreint de la liturgie, un certain pluralisme s'est instauré depuis la réforme de Vatican II. Le dominicain Pierre Abeberry, responsable de l'émission de télévision catholique « Le jour du Seigneur », a fait remarquer, à cet égard, que la relative diversité dans le style de célébration de la messe télévisée, chaque semaine, rencontrait une certaine résistance chez ceux qui n'avaient pas accepté les réformes conciliaires — résistance qui s'intensifie sous le nouveau pontificat.

En fait, pense le Père Abeberry, il faudrait parler moins de diversité que de « *variations sur un thème unique* ». Non seulement la réforme n'a pas toujours été menée très heureusement, faute de compétence liturgique, mais il y a « *une timidité dans la créativité* ». D'autre part, le cahier des charges, établi par l'épiscopat catholique, précise que seules des « *liturgies exemplaires* » doivent être retransmises. « *Nous sommes pris dans un corset*, conclut le Père Abeberry, *car nos responsables ont peur d'exprimer ce qui ne peut être cadré ou programmé d'avance.* »

Pour M. Jean-Pierre Delarge, éditeur, le phénomène est plus général. « *Les Français aiment être gouvernés au centre*, dit-il. *Quant aux catholiques, ils redoutent aussi bien les musées — genre Lefebvre — que les laboratoires de recherche. Et cette crainte est renforcée sous le pontificat redoutablement sympathique que nous avons.* » Le Français, c'est bien connu, est aussi individualiste, et Mme Gwendoline Jarczyk, journaliste, a signalé le danger de faire du pluralisme « *une juxtaposition de monismes clos* ».

Rapports de force

Par une comparaison éclairante avec l'administration et les grands corps constitués, Mme Catherine Grémion, sociologue, a montré comment les mécanismes de décision, dans l'Eglise comme dans toute autre institution, résultent de subtils rapports de forces entre novateurs et conservateurs, dirigeants et dirigés. Et M. Claude Périnel, en appliquant cette théorie au cas concret de la réforme de la pastorale du baptême, a conclu que le système de collégialité équilibrée mis en place par l'épiscopat — dont l'unité est moins réelle que ne laissent apparaître ses discours — est très sensible aux pressions et que l'arrivée de nouveaux acteurs sur la scène — les « Silencieux de l'Eglise » en l'occurrence — suffit pour infléchir les décisions de l'autorité. « *Il ne s'agit pas d'un débat théologique*, a dit M. Périnel, *mais simplement d'un conflit de pouvoir* ».

Le Père Gérard Bessière, dominicain, et M. Philippe Warnier, enfin, ont brossé un tableau des communautés de base en France, en les situant par rapport au pluralisme ecclésial. Si les évêques, dans l'ensemble, continuent à se méfier de ces groupements souvent marginaux et contestataires, les communautés elles-mêmes sont passées d'un rejet du pluralisme à une plus grande tolérance, non seulement à l'intérieur des groupes, où le politique cède le pas au religieux, mais aussi face à l'institution. D'où l'émoi dans les communautés de base devant les sanctions romaines, car leurs membres se sentent également menacés dans leur propre recherche d'un statut ecclésial.

La journée de réflexion s'est terminée par un débat général sur les orientations futures en vue d'un travail collectif pour approfondir les questions soulevées par le pluralisme. Selon M. Marcel Merle, qui a rappelé que l'Eglise a connu de longues périodes de puralisme et que le centralisme uniforme ne date que d'un siècle, la crise actuelle s'explique en partie par le fait que la société ecclésiale, après avoir longtemps échappé à toute investigation scientifique, est aujourd'hui soumise à l'analyse des sciences humaines. « *Notre problème*, a-t-il ajouté, *est moins de concilier diversité et unité que diversité et universalité.* »

Quelles limites ?

M. Jean Rogues a rappelé, pour sa part, qu'un authentique pluralisme ne saurait faire l'économie des autres chrétiens, protestants et orthodoxes, car « *les nouveaux clivages traversent les Eglises et, pour les théologiens, les frontières confessionnelles n'ont plus guère de sens* ». Le Père Bessières, citant une réflexion d'Edouard Schillebeeckx, de retour de Rome, a dénoncé ce que le théologien flamand qualifie de « *fondamentalisme institutionnel* ». L'herméneutique est acceptée, même à Rome, pour l'interprétation des textes bibliques, mais pas encore pour l'ecclésiologie. M. Jean-Louis Monneron, responsable de *Confrontation*, a plaidé, dans sa synthèse finale, en faveur du « *statut du travail intellectuel dans l'Eglise et la liberté pour tout croyant de s'exprimer* ».

Mais le problème fondamental, à peine effleuré, cependant, dans la discussion, est de fixer les limites à un pluralisme légitime. Le concile a fait exploser le mythe de l'unité de l'Eglise et le pluralisme est un fait incontestable, mais comment en fixer les limites ? Pour ce qui est des méthodes, la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse s'applique aussi à l'intérieur de l'Eglise...

La censure ecclésiastique se heurte donc à plusieurs problématiques nouvelles : l'orthodoxie ne se laisse plus définir aisément, car le « *croyable disponible* » pour l'homme moderne et la théologie tout entière se sont déplacés ; les théologiens ne se laissent plus museler. Parmi les critères qui poussent la censure à intervenir, il y a plusieurs facteurs qui entretiennent l'attitude des autorités dans une certaine ambiguïté : la notoriété du contestataire, le lieu d'où il parle et surtout les fonctions qu'il occupe. Ensuite, vient sa motivation : s'il pêche par faiblesse, on sera indulgent, mais s'il conteste pour changer les structures, *on sévira durement. Il faut avant tout maintenir les principes*, quoi qu'il en soit des pratiques. Celui qui ne joue pas le jeu du double langage — qu'il s'appelle Lefebvre ou Küng — sera sanctionné.

Quelle est la solution ? L'Evangile n'est pas neutre, et il existe, certes, des limites à ne pas dépasser pour se réclamer de l'Eglise. Le dialogue en vue d'un sain pluralisme devrait continuer à partir d'un noyau solide — c'est-à-dire un nouveau Credo — élaboré à la suite d'un dialogue à tous les niveaux de la communauté croyante, et non pas de mesures autoritaires venues de Rome. On pourrait aussi prendre exemple sur l'Eglise orthodoxe, qui pratique une koïnonia favorisant la cohabitation des croyants dans la charité. L'Eglise orthodoxe est composée de plusieurs Eglises autocéphales : l'Eglise catholique gagnerait à se décentraliser davantage et à reconnaître l'autonomie des différentes traditions qui la composent.

ALAIN WOODROW.

(1) Confrontations : société, culture, foi, 61, rue Madame, 75006 Paris.

Jean-Paul II a autorisé le porte-parole laïc de l'épiscopat à assister aux travaux du Synode néerlandais

Réuni au Vatican depuis le 14 janvier, le synode des évêques néerlandais est entré dans le vif du sujet : définir la « communion » qui est nécessaire aux évêques pour déterminer leur tâche pastorale dans le monde d'aujourd'hui.

A la demande expresse du cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas, Jean-Paul II a fini par autoriser, le 15 janvier, M. Henk Kouwenhoven, porte-parole laïc de l'épiscopat, à assister aux travaux du synode, à condition toutefois que, dans ses comptes rendus pour la presse, il ne parle des débats qu'en termes très généraux et évite de préciser les noms de ceux qui prennent la parole.

La question cruciale

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Si la situation de l'Eglise néerlandaise retient à ce point l'attention, c'est parce que, aux yeux de Rome, celle-ci donne l'exemple de ce qu'il faut éviter et de ce qui guette peu ou prou toutes les Eglises locales : des fidèles turbulents, des prêtres qui revendiquent leur majorité ; des évêques répugnant à frapper du poing sur la table parce qu'ils tendent à faire confiance à l'action de l'Esprit-Saint dans la communauté.

Jean-Paul II avait eu l'habileté dans sa lettre aux catholiques néerlandais du 6 janvier de citer le cardinal Alfrink, ancien archevêque d'Utrecht, vénéré par les Néerlandais, mais considéré à Rome comme un enfant terrible : « *L'évêque*, disait-il, *a une responsabilité propre et irréductible mais il n'est pas seulement un croyant au milieu de la foule mais un homme chargé de mission qui marche en tête.* » Citation, on le voit, à double tranchant...

Dès lundi soir 14 janvier, le Père Joseph Lescrauwaet, secrétaire spécial du synode, a affirmé la nécessité absolue de la « *communion entre les évêques* » dont on sait qu'elle est fort compromise aux Pays-Bas. « *Que tous soient un, a dit le Christ, comme toi tu es en moi et moi en toi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.* » Enfin, le rapporteur a soulevé la question cruciale : « *Est-il suffisamment clair que le ministère de l'autorité, au service de la communion, a son origine spécifique dans la mission confiée aux apôtres et à leurs successeurs ?* »

Voilà le mot lâché : l'évêque est un homme qui a « *autorité* », ce n'est pas le président d'un club. Depuis des années, l'Eglise néerlandaise se penche sur cette question et elle a depuis longtemps tendance à répondre que l'évêque doit partager ses responsabilités, non seulement avec les prêtres mais aussi avec les laïcs. Ce que l'on appelle en théologie le « *sacerdoce commun des fidèles* » et le « *sacerdoce hiérarchique* » sont ordonnés l'un à l'autre.

Le rapport du Père Lescrauwaet a suscité une discussion sur laquelle n'a été fourni qu'un aperçu évasif. Les noms des intervenants sont tus et les communications noyées dans une pieuse grisaille. Retenons cependant deux réflexions : Mgr X... a dit que les Pays-Bas étaient victimes : de la sécularisation ; des sciences humaines ; du caractère individualiste des fidèles et au total d'un « *manque de foi* ». C'est pourquoi les Pays-Bas auraient des difficultés à vivre la communion contrairement à ce qui se passe dans le tiers-monde (sic).

Faut-il en conclure que le christianisme serait surtout fait pour les pays pauvres ? Les sciences humaines conspireraient-elles contre la foi plutôt que ses contrefaçons ? La sécularisation (nouveau terme pour désigner la laïcité) serait-elle dommageable à la foi ou plutôt à la religion ? Autant de questions discutables qui risquent de ne guère faire avancer les travaux.

HENRI FESQUET.

LE CARDINAL BAUM EST NOMMÉ PRÉFET DE LA CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Le cardinal Gabriel-Marie Garrone, l'un des deux cardinaux français de la Curie romaine, quitte son poste de préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, qu'il occupe depuis 1968. Il sera remplacé par le cardinal américain William Baum, archevêque de Washington, a annoncé le porte-parole du Saint-Siège, le 15 janvier. Le cardinal Garrone ne prendra pas une retraite complète. Le pape l'a, en effet, chargé de coordonner les rapports entre le Saint-Siège et les milieux culturels.

[Né le 21 novembre 1926 à Dallas (Texas), d'un père presbytérien et d'une mère catholique, William Baum est ordonné en 1951 et se consacre à des activités pastorales et professorales avant d'étudier la théologie à l'université romaine de l'Angelicum. Nommé « expert » au concile, il s'est spécialisé dans l'œcuménisme, assistant à plusieurs réunions du Conseil œcuménique des Eglises. Nommé archevêque de Washington en 1973, il est créé cardinal par Paul VI en 1976 et membre de la Congrégation pour l'éducation catholique, dont il vient de prendre la tête. D'une grande culture littéraire, il connaît bien la théologie, mais représente la scolastique traditionnelle. Ceux qui le connaissent bien le qualifient de « conservateur modéré ».]

ÉDUCATION

Le parti communiste veut « porter une attention renforcée » à la formation professionnelle

« *Les aspirations légitimes de la jeunesse et des travailleurs, les exigences de notre époque et le retard pris par notre pays du fait d'une politique orientée en fonctions des intérêts à courte vue du grand capital conduisent le parti communiste à porter à la question de la formation professionnelle une attention renforcée* » a expliqué, mardi 15 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du parti communiste.

Il a souhaité l'ouverture immédiate de cent mille postes supplémentaires pour des stagiaires de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), une rémunération égale au SMIC pour les jeunes bénéficiant de contrats emploi-formation et l'amélioration des garanties et des droits des deux mille adolescents actuellement en apprentissage.

A propos des stages d'élèves en entreprise, le secrétaire du comité central a remarqué que, dans plusieurs régions, on avait choisi « *délibérément* » des entreprises dépourvues de section syndicale. « *Nous nous opposerons résolument à une telle orientation qui ne pourrait déboucher que sur une aggravation de la situation actuelle des jeunes* », a conclu M. Fiterman en appelant les jeunes, les enseignants, les travailleurs, les conseils d'administration des LEP et les comités d'entreprise à « *se saisir de l'organisation de ces stages* ».

LE SNE-SUP RENOUVELLE SA CONDAMNATION DES CONCOURS POUR L'ACCÈS AUX CORPS DES MAITRES-ASSISTANTS ET DES PROFESSEURS

Le bureau du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) vient de renouveler sa condamnation des « concours » qui ont lieu actuellement devant les conseils supérieurs des corps universitaires (C.S.C.U.) pour l'accès aux corps des maîtres-assistants et des professeurs. Selon le SNE-Sup, ces « concours » aboutissent « *à un dévoiement des transformations d'emploi inscrites au budget et à une acceptation des répartitions arbitraires des emplois susceptibles d'être créés décidées par le ministère sans tenir compte des listes d'attente ni des besoins réels des établissements* ».

Approuvant les revendications des élus de la 18e section du C.S.C.U. qui ont démissionné publiquement (*le Monde* du 2 janvier), le bureau national du SNE-Sup appelle ses adhérents à demander au ministère « *l'abandon des procédures malthusiennes et pernicieuses et l'affectation dans chaque discipline de tous les emplois initialement proposés aux universités* ».

● *Le Comité du rayonnement français* vient de décerner, parmi les douze bourse qu'il attribue chaque année, deux bourses de 10 000 F qui viennent développer les échanges culturels entre la France et le Mexique. L'une, dotée par la Compagnie française des pétroles-Groupe Total, a été décernée à M. Alain Vanneph, agrégé de géographie, pour ses travaux sur le Mexique. L'autre, dotée par Air France, a été remise à M. Ernesto Roberto Mérino, physicien mexicain.

Comme les vacances d'été

LES DATES DU BACCALAURÉAT SONT FIXÉES PAR GROUPE D'ACADÉMIES

Les dates des épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien sont fixées par un arrêté publié au « Journal officiel » du 16 janvier. Pour la première fois, les épreuves n'auront pas lieu aux mêmes dates dans toute la France. Elles sont, en effet, comme les dates des départs en vacances d'été (« le Monde » du 7 juillet), étalées sur cinq groupes d'académies.

Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général auront lieu, selon les académies, entre le 13 et le 27 juin ; celles du baccalauréat de technicien entre le 10 et le 25 juin. Les épreuves anticipées de français, organisées à l'issue de la classe de première, sont fixées entre le 24 et le 30 juin.

Les épreuves facultatives et les épreuves orales devront avoir lieu après les épreuves écrites, suivant un calendrier fixé par les recteurs.

Ces décisions font partie des mesures destinées à réorganiser le troisième trimestre, trop perturbé par l'organisation des examens.

Le MAS veut organiser une manifestation nationale pour la défense des étudiants étrangers

« *Le premier trimestre de l'année universitaire a vu se multiplier les attaques du gouvernement contre le droit aux études et les acquis des étudiants. La révision des habilitations de troisième cycle, la remise en cause de la parité dans les conseils d'administration des œuvres universitaires et les décrets visant à réduire le nombre d'étudiants étrangers en France en sont des exemples* », a déclaré au cours d'une conférence de presse, lundi 14 janvier, M. Julien Dray, secrétaire général du Mouvement d'action syndicale (MAS, animé notamment par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire).

Discussions avec l'UNEF

Pour cette organisation syndicale, les étudiants ne sont pas restés passifs. Le MAS a l'intention de favoriser dans toutes les villes universitaires la création de comités de défense des étudiants étrangers pour obtenir leur libre inscription. Il proposera aux autres organisations d'étudiants français et étrangers de participer à une manifestation nationale « *contre les mesures racistes du gouvernement* ».

Evoquant la question de l'unité du mouvement étudiant, M. Dray a annoncé que le congrès du MAS serait sans doute avancé au mois d'avril afin de permettre « *la tenue d'un congrès de réunification au mois de mai* » (*le Monde* du 9 janvier 1980). Il a enfin confirmé que des discussions se poursuivaient avec l'UNEF unité syndicale, et qu'un accord semblait possible entre les deux organisations « *sur les méthodes à mettre en place pour préparer l'unification du mouvement étudiant* ».

● *Occupation du Théâtre municipal d'Angers par les étudiants.* — Pour protester contre la décision préfectorale de ne pas renouveler le titre de séjour de deux étudiants de nationalité marocaine, quelques centaines de manifestants ont occupé, dans la soirée du mardi 15 janvier, le Théâtre municipal d'Angers avant d'être expulsés sans incident par la police. Cette action fait suite aux manifestations qui ont eu lieu la semaine dernière (*le Monde* du 12 janvier), et à la grève de la faim commencée lundi par douze étudiants marocains.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

DOCUMENTATION

Changer les vacances

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

● *Changer les vacances.* — Rapport sur l'aménagement des temps de loisirs. Par Eliane Mossé et Jean-Luc Lesage. L'étude prioritaire R.C.B. sur l'aménagement du temps réalisée par une équipe interministérielle porte essentiellement sur la situation des vacances d'été. Elle comporte un grand nombre de comparaisons internationales, présente en annexe une comparaison détaillée de la situation des principaux pays de l'O.C.D.E. en matière de congés d'été et se termine par des réflexions émanant de personnalités très diverses sur des problèmes de l'aménagement du temps. 304 p., 60 F.

● *Le Cycle du combustible nucléaire.* — Au programme de ce dossier, publié par le ministère de l'ndustrie : l'industrie du cycle du combustible nucléaire ; prospection, extraction, traitement du minerai d'uranium ; les opérations dites de « conversion » ; l'enrichissement de l'uranium en U 235 ; la fabrication des éléments combustibles ; le retraitement des combustibles irradiés ; les déchets radioactifs ; le transport de matières radioactives.

● *Schéma général d'aménagement de la France.* — Activités tertiaires et inflation. Cette étude publiée par la DATAR recherche dans l'analyse des évolutions passées des activités tertiaires les facteursde stabilités ou de changement qui peuvent déterminer dans les années à venir les résistances éventuelles et les mutations susceptibles d'infléchir les formes du développement économique et social, afin de définir quelle part y prendra le tertiaire. 216 p., 50 F.

● *Statut de la fonction publique.* — Textes et jurisprudence. 50 F.

● *Statistiques financières sur les collectivités locales.* — Tome II : « Guide des ratios des communes de plus de dix mille habitants ». Exercicre 1977. Au sommaire de ce document publié par le ministère de l'intérieur : analyse d'ensemble des communes de plus de dix mille habitants ; ratios financiers ; analyses statistiques ; méthode d'utilisation des ratios pour l'analyse financière. 148 p., 30 F.

★ **Ces publications sont en vente à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon-3e ; par correspondance, à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93008 Aubervilliers Cedex, télex Docfran Paris 204-826.**

AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT. — L'UNESCO organise, à partir du 17 janvier, à l'Institut national de la recherche pédagogique (29, rue d'Ulm, 75005 Paris), une exposition destinée aux enseignants, éducateurs et parents sur les « Publications de l'UNESCO au service de l'enseignement ».

★ **Renseignements : UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Par s ; tél. 577-16-10. M. Jean-Luc Joannon, poste 43-56.**

VIVRE A PARIS

Les chauffeurs de taxi demandent une augmentation de 15 % ou la détaxation de leur carburant

L'intersyndicale des chauffeurs de taxis parisiens a décidé le 15 janvier d'appliquer une hausse de 15 % des tarifs en vigueur. « *Cette décision*, ont précisé les délégués syndicaux, *sera appliquée à partir « vraisemblablement » de vendredi 18 janvier, le temps que les affichettes mentionnant les nouveaux tarifs soient imprimées.* » Les pouvoirs publics, pour leur part, sont favorables à cette augmentation, mais en deux temps : 10 % maintenant et 5 % le 1er juillet.

Au cours de la journée, environ un millier de chauffeurs de taxis, en grève, avaient manifesté aux Invalides et s'étaient rendus devant le ministère du budget. A Marseille, environ deux cent cinquante chauffeurs avaient, eux aussi, manifesté dans les rues.

Les chauffeurs demandent, outre une augmentation des tarifs de 15 %, une détaxe des carburants.

Dans une réponse à M. Edouard Frédéric-Dupont, député (app. R.P.R., CNIP) de Paris, parue au *Journal officiel* du 14 janvier, le ministre du budget explique pourquoi le gouvernement ne veut pas autoriser une détaxation de l'essence pour les taxis :

« La détaxe demandée ne pourrait longtemps être limitée au seul cas des taxis. Elle susciterait de multiples demandes d'extension de la part d'autres utilisateurs qui ne manqueraient pas de solliciter un avantage équivalent sans qu'il soit équitablement possible de leur opposer un refus. Il en résulterait alors des pertes budgétaires importantes qui, dans la conjoncture présente, ne peuvent être envisagées...

» La mise en place, par le jeu d'une détaxe, d'un système de réduction du prix des carburants tenant compte de toutes les situations particulières, impliquerait un système de contrôle de la destination effective du carburant, explique encore le ministre, ce qui alourdirait nécessairement la technique de l'impôt et créerait des obligations difficilement supportables par les redevables. Par ailleurs, il convient de rappeler que les professionnels du taxi bénéficient déjà d'allégements fiscaux tels que l'exonération de la taxe professionnelle dans certains cas, l'exonération de la vignette à titre général, et la déduction de la T.V.A. ayant grevé l'achat de leur véhicule. »

DES NOMS AUX HALLES. — Trois voies privées du troisième arrondissement, proches de Beaubourg, portent désormais un nom : le passage de l'Horloge-à-Automates (reliant les rues Saint-Martin et Brantome à la rue Rambuteau), le passage des Ménétriers (entre les rues Beaubourg et Brantome), enfin le passage du Commerce-Saint-Martin (entre les rues Saint-Martin et Brantome).

ANIMAUX

TATOUAGE OBLIGATOIRE POUR LES BÊTES DE COMPAGNIE ?

Une centaine de mesures destinées à renforcer la protection des animaux seront proposées au mois de mai prochain par M. Jean Micaux, député U.D.F. de l'Aube, qui avait été chargé de cette mission par le président de la République en octobre dernier. M. Micaux s'est rendu le 15 janvier à l'Elysée pour faire le point sur son travail avec M. Giscard d'Estaing.

Parmi les propositions envisagées « figurent notamment la réglementation des tueries particulières, l'obligation de tatouer les animaux di compagnie afin d'établir la responsabilité de leur propriétaire et le lancement d'une campagne d'éducation qui pourrait débuter dès l'enfance afin que les Français apprennent à mieux traiter les animaux ».

En sortant de l'Elysée, M. Micaux a souligné que le chef de l'Etat était « *très intéressé par sa mission à laquelle il attache une importance considérable* ». Le parlementaire de l'Aube a rappelé que sa mission portait sur quatre points : l'élevage industriel, l'abattage, les expériences et notamment la vivisection — procédé à l'égard duquel il a exprimé certaines réserves — et les animaux de compagnie.

M. Micaux n'a pas caché que certains abattoirs risquaient d'être fermés parce qu'ils ne présentent pas des garanties d'hygiène suffisantes ou parce que l'abattage y entraîne des souffrances inutiles pour les animaux.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 janvier 1980 :

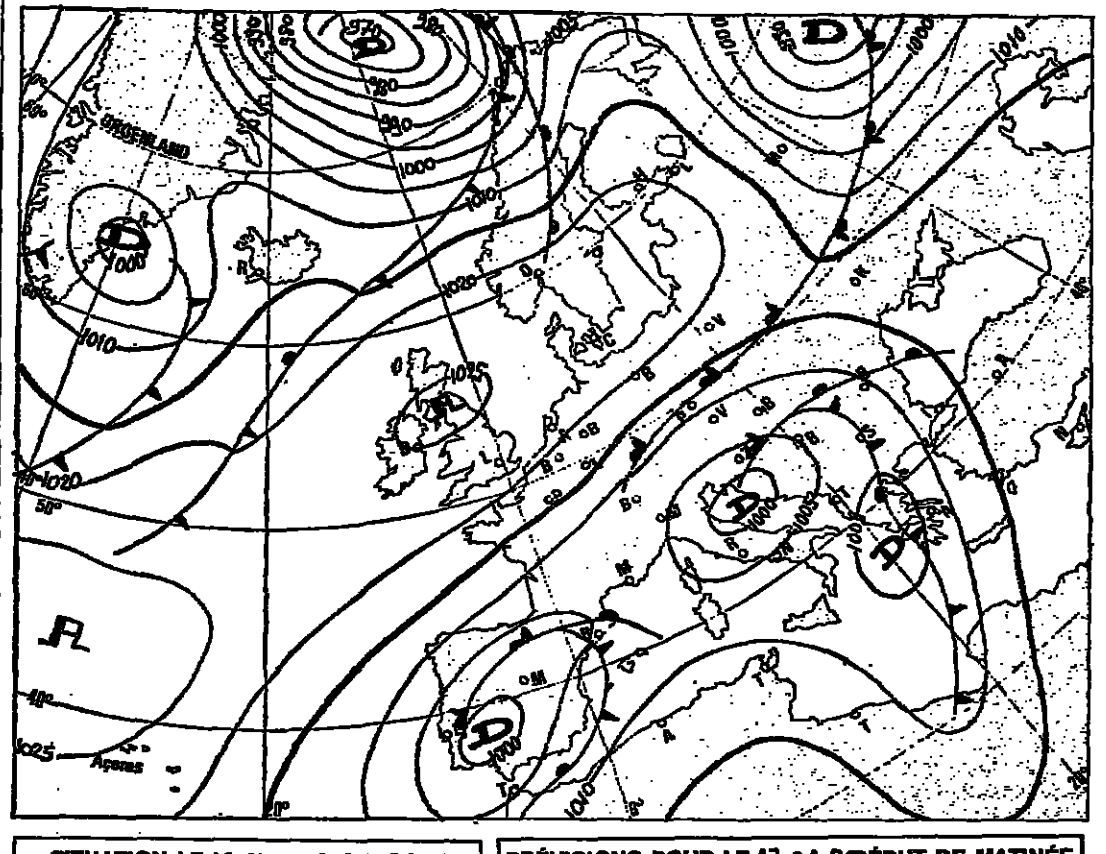
DES ARRETES

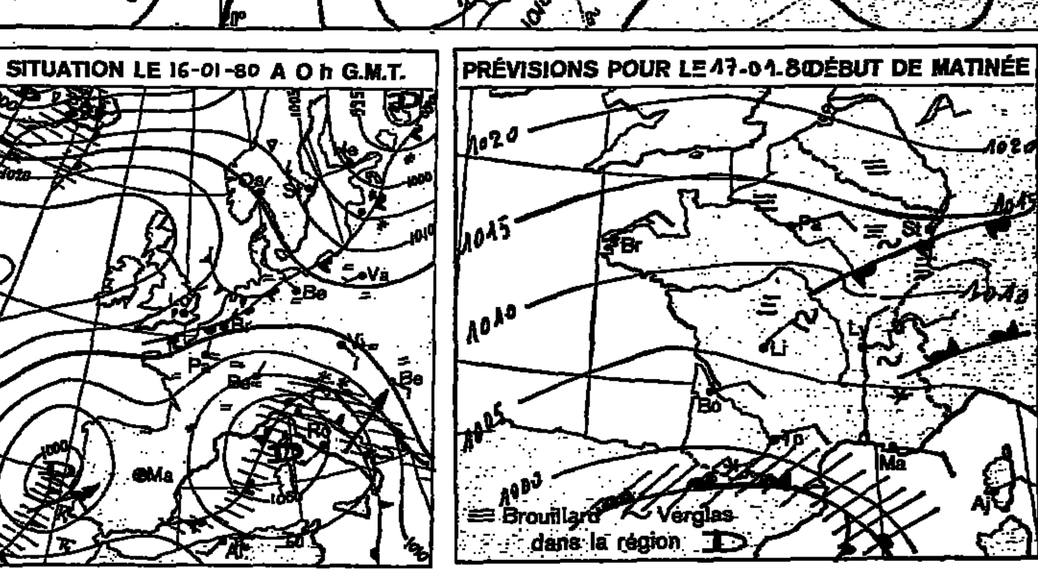
● Fixant la valeur du coupon de l'emprunt d'Etat 7 % 1973 détachable ce 16 janvier 1980 ;

● Fixant les dates et horaires des épreuves d'examens de la session de 1980 et de la session de 1981 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien pour les épreuves anticipées de français ;

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 janvier à 0 heure et le jeudi 17 janvier à 24 heures :

Le froid qui règne actuellement sur la majeure partie de la France devrait s'atténuer progressivement. En effet, des masses d'air maritime venant du nord gagneront les régions situées au nord de la Loire, tandis que les perturbations du Bassin méditerranéen déborderont sur nos régions méridionales.

Jeudi 17 janvier, des Pyrénées et de la Méditerranée aux Alpes et aux Charentes, le temps sera généralement très nuageux ; il y aura quelques chutes de neige, et parfois du verglas dans l'intérieur, des pluies près des côtes, quelques orages en Corse. Les vents, faibles ou modérés, viendront du secteur est. Les températures seront en légère hausse.

De l'Alsace au nord du Massif Central, il fera encore froid le matin, mais le ciel deviendra nuageux dans la journée et les températures maximales seront en légère hausse par rapport à celles de mercredi.

Sur le reste de la France, il fera moins froid que la veille, mais il y aura de nombreux brouillards et des nuages bas. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi ; elles seront assez belles en Bretagne et en Normandie.

Mercredi 16 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 7 et —3 ; Bordeaux, 6 et —2 ; Brest, 3 et 0 ; Caen, 0 et —5 ; Cherbourg, 2 et 2 ; Clermont-Ferrand, 2 et —4 ; Dijon, 2 et —5 ; Grenoble, 1 et —1 ; Lille, 0 et —3 ; Lyon, —3 et —3 ; Marseille, 5 et 2 ; Nancy, —1 et —7 ; Nantes, 2 et —4 ; Nice, 11 et 6 ; Paris-Le Bourget, —4 et —6 ; Pau, 6 et —3 ; Perpignan, 6 et 5 ; Rennes, 1 et —6 ; Strasbourg, —3 et —7 ; Tours, —2 et —4 ; Toulouse, 5 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 6 degrés ; Amsterdam, —1 et —4 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, —6 et —5 ; Bonn, —4 et —14 ; Bruxelles, —2 et —6 ; Le Caire, 16 et 11 ; îles Canaries, 18 et 11 ; Copenhague, 1 et —8 ; Genève, 0 et —3 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 3 et 3 ; Madrid, 10 et —5 ; Moscou, —6 et —12 ; Nairobi, 29 et 10 ; New-York, 11 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 1 et —3 ; Téhéran, 2 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 587

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III			■		■				
IV					■				
V				■				■	
VI							■		■
VII				■					
VIII		■							
IX								■	
X	■					■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Est souvent amené à travailler avec des incapables. — II. Elément d'une chaîne. — III. On s'embrasse quand il commence ; Observation. — IV. Tout feu tout flamme ; Fait généralement son trou. — V. Se met en boule ; Pour nourrir le troupeau. — VI. Commit une indiscrétion. — VII. Mot prononcé par le père ; Son utilité n'apparaît que lorsqu'elle a été jetée. — VIII. Caractère qu'on peut attribuer à tout ce qui traîne. — IX. Poèmes lyriques. — X. Qui a donc beaucoup vécu ; Souvent dur quand il est sec. — XI. Qui devraient donc être remplacées ; Vulgaire depuis qu'elle est chrétienne.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc fondu. — 2. Outil de travail pour le facteur ; Place de grèves. — 3. Préfixe ; Une façon de supprimer les accidents. — 4. Précieux auxiliaire ; Eut son père à charge. — 5. Symbole ; Pas ramassés. — 6. Qui ne s'est donc pas beaucoup enrichie. — 7. Sont souvent de la partie ; Utilisé à une époque où l'on ne prenait pas de gants. — 8. Obstiné ; Est d'abord promise pour le fils ; Evoque un joli cœur. — 9. Roi de Juda ; Crochet pour manier des tissus.

Solution du problème n° 2 586

Horizontalement

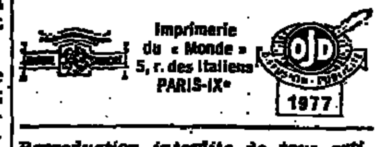
I. Arrières. — II. Rouages. — III. Ma ; Tri. — IV. Etable ; En. — V. Néréides. — VI. Tristesse. — VII. Ré ; En-cas (parapluie). — VIII. Eole ; Tas. — IX. Aï ; Averse. — X. Ur ; SA ; Peu. — XI. Etriers.

Verticalement

1. Argent ; Eaux. — 2. Ro ; Terroir. — 3. Ru ; Ariel. — 4. Iambes ; East. — 5. Egalité ; Var. — 6. Ré ; Edenté. — 7. Est ; Escarpé. — 8. Ressasser. — 9. Vin ; Es ; Eus.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

JEUDI 17 JANVIER

« Le nouveau quartier de l'Horloge », 10 h. 30, métro Rambuteau, Mme Oswald.

« La peinture sur soie », 15 h., 103, rue de la Convention, Mme Chapuis.

« La France au temps des guerres de religion », 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Exposition Salvador Dali », 14 h., centre Pompidou (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

« Œuvres d'art et curiosités », 15 heures, église Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., 20, rue Pierre-Lescot (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 62, rue Madame : « La mosquée, architecture et lieu de culture » (Arcus).

15 h., Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme de Saint-Girons : « Le Caravage ».

18 h., Cercle interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, docteur J.-F. Lemaire : « Médecine et littérature ».

19 h., 5, rue Las-Cases, M. A. Jacquemin : « La magie du noir et blanc » (Société française de graphologie).

19 h. 30, amphithéâtre Descartes, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. René Huyghe : « Naissance d'une œuvre picturale ».

20 h. 30, Hypérion, 27, quai de la Tournelle : « Photos historiques du carnaval de Viareggio », entrée libre.

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La France au temps des guerres de religion ».

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. Jacques Chailley : « Jérôme Bosh et ses symboles ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La constitution occulte de l'homme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 30, Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, Mme J. Vovelle, MM. T. Andersen, X. Deryng, J. Gayraud : « Des symboles dans l'art abstrait ».

BREF

VIE QUOTIDIENNE

ALLOCATIONS FAMILIALES EN RÉGION PARISIENNE. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que, « en raison d'une vérification des installations techniques, les services d'accueil de la cinquième circonscription administrative, situés tour Essor-93, 14, rue Scandicci, Pantin (Seine-Saint-Denis), seront exceptionnellement fermés aux allocataires le samedi 19 janvier toute la journée ».

POUR LA BICYCLETTE. — Une Fédération française des usagers de la bicyclette, dont le siège sera fixé à Strasbourg (4, rue Brûlée, 67000 Strasbourg), verra le jour au cours du mois, annonce le comité d'action deux roues de cette ville.

Cette fédération rassemblera, outre la Fédération française de cyclotourisme, à elle seule forte de soixante-quinze mille adhérents, les différentes associations françaises qui se préoccupent de l'usage de la bicyclette, tant à l'intérieur des villes que pour la promenade et les loisirs.

LES PAYS SCANDINAVES ADOPTERONT L'HEURE D'ÉTÉ. — L'heure d'été sera introduite cette année en Norvège, a annoncé le ministre norvégien des affaires sociales. Cette mesure entrera en vigueur du 6 avril au 28 septembre. C'est à cette date, retenue par la plupart des pays du Marché commun, que l'heure d'été sera aussi instaurée pour la première fois cette année par le Danemark et la Suède.

ÉDUCATION

ORIENTATION SCOLAIRE. — L'école des parents et des éducateurs propose, avec les spécialistes d'Inter-Service-Parents, samedi 26 janvier et samedi 2 février, un service téléphonique destiné à répondre aux questions des parents sur l'orientation scolaire et professionnelle.

★ **Inter-Service-Parents : 766-51-52, de 9 h. 30 à 17 h. 30, à l'Ecole des parents et des éducateurs, 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris.**

ORIENTATION SCOLAIRE. — La municipalité et le Centre d'animation, expression et loisirs (C.A.E.L.) de Bourg-la-Reine organisent, du 19 au 27 janvier, une exposition-débats sur « L'orientation scolaire et la formation professionnelle ». Salle municipale, 65, boulevard Joffre, et 11, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine.

★ **Renseignements : C.A.E.L., 6, chemin du Tennis, 92340 Bourg-la-Reine, tél. 663-76-96.**

FORMATION PERMANENTE

LES ÉTUDES MATHÉMATIQUES. — Le Conservatoire national des arts et métiers organise dans le cadre de la formation continue un séminaire de perfectionnement sur le thème : « La reprise des études en mathématiques, l'analyse des blocages rencontrés par les publics peu scolarisés ».

★ **Du 21 au 25 janvier, C.N.A.M., 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03, tél. 271-24-14, poste 490.**

LA CHANSON ET LA SOCIÉTÉ. — « Chansons, poésie et société. De 1930 à 1968, quels rapports peut-on faire entre les événements, les poètes et les chansons qui s'en sont inspirés ? ». Tel est bien le thème du stage que les services de la jeunesse, des sports et des loisirs organisent à la Maison pour tous du Pecq, dans les Yvelines.

Neuf journées sont prévues entre le 18 janvier et le 8 février. Le stage donne droit à une unité de valeur CAPASE pour les animateurs en formation. Participation financière : environ 250 F pour les neuf jours.

★ **Renseignements et inscriptions (très urgentes) au 973-48-22.**

LIBRAIRIE

POUR LES RESPONSABLES MUNICIPAUX. — Berger-Levrault vient de publier trois nouveaux ouvrages dans sa collection « Connaissances communales ». Il s'agit de : « le Budget des communes de moins de dix mille habitants », par Roland Brolles (298 pages, 90 F environ) ; « Gestion du patrimoine immobilier des communes », par Gilbert Sananès (128 pages, 65 F environ) ; « Initiation aux finances communales », par Paul Charbonnier et Yves Charles (148 pages, 40 F environ).

INSTITUT

L'hypothèse faite par moi...

par FRANÇOISE GIROUD

Divine surprise ! Une femme, Yvonne Choquet-Bruhat, physicienne, siégera désormais parmi les cent quarante membres de l'Académie des sciences, fermée jusqu'ici aux personnes du sexe.

S'il est vrai, comme l'assure le président de la République, que l'intelligence y fourmille et qu'elle est la richesse de la France, l'admirable est qu'il ait fallu soixante-neuf ans pour reconnaître que cette intelligence — scientifique ou autre — n'a, pas plus que la stupidité, élu le cerveau masculin pour se manifester.

En janvier 1911, l'Académie des sciences, qui comptait alors cinquante-huit membres, refusait en effet d'accueillir Marie Curie sous la Coupole, alors qu'elle avait déjà isolé le radium, partagé le prix Nobel de physique avec son mari et Henri Becquerel, et qu'elle allait, à la fin de la même année, recevoir seule le prix Nobel de chimie.

Son rival au siège qu'elle postulait n'était pas nul, il est vrai, puisqu'il s'agissait d'Edouard Branly, qui avait découvert la « radioconduction », dont Marconi fit la télégraphie sans fil.

Mais l'allergie de l'Académie au féminisme, véhément d'ailleurs, de l'époque était telle que, le jour de l'élection le président de séance ordonna aux appariteurs : *« Laissez entrer tout le monde sauf les femmes... »*

Marie Curie, qui avait en particulier l'appui d'Henri Poincaré, le grand mathématicien du temps, et du secrétaire permanent de l'Académie, Gaston Darboux, réunit tout de même vingt-huit voix au premier tour, contre vingt-neuf à Branly et une au physicien Marcel Brillouin. Au second tour, au milieu d'un vacarme inouï, Branly obtenait trente voix *« dans des conditions à faire rougir un singe »*, assura un témoin. Le malheureux n'y était, disons-le, pour rien.

Humiliée jusqu'au fond de l'âme, Marie Curie ne présenta plus jamais sa candidature. L'année suivante, elle signait un appel en faveur des suffragettes anglaises emprisonnées qui faisaient la grève de la faim, bien qu'elle n'ait jamais été à proprement parler une militante du féminisme. Les mécomptes qu'elle avait essuyés n'y furent sans doute pas étrangers.

Plus que son échec académique en face d'un adversaire honorable et qui avait vingt ans de plus qu'elle, c'est la nature des arguments employés par ses adversaires qui est intéressante.

Branly, professeur à l'Institut catholique, nommé par Léon XIII commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, était le candidat de la droite nationaliste et antisémite. Marie Curie, soutenue par les libéraux, les féministes et les anticléricaux, fut attaquée avec une extraordinaire violence par *l'Action française* et *l'Intransigeant*. Non seulement il allait de soi, à les lire, que Marie Curie n'avait rien découvert du tout sinon un époux de génie assez bon pour faire rejaillir sur elle sa gloire, mais elle était, ô horreur, étrangère. La « Polonaise » n'était arrivée en France qu'à vingt-quatre ans, elle portait un nom impossible — Skiodowska — et, en cherchant bien, n'aurait-on pas pu lui dénicher un grand-père juif ? Non. Mais on pouvait toujours le suggérer. Ce fut fait.

Sur le premier point, Marie Curie, première femme docteur ès sciences physiques en France, première femme professeur en Sorbonne, savait qu'on ne lui ferait pas de cadeau. Il faut lire son discours prononcé à Stockholm lors de la remise du prix Nobel de chimie pour voir comment elle met les points sur les « i ».

« L'étude du rayonnement de l'uranium a été étendu aux autres substances, par moi *d'abord, par Pierre Curie et moi ensuite... » « Tous les corps émettant un tel rayonnement ont été nommés* par moi *radio-actifs... »*

« L'isolement de cette substance a fourni la preuve de l'hypothèse faite par moi *d'après laquelle la radioactivité est une propriété atomique de la matière... »*

« Le travail chimique qui avait pour but d'isoler le radium et de le caractériser comme élément a été effectué spécialement par moi... »

Sur le second point — l'étrangère — il est bien vrai que si les universités polonaises avaient été ouvertes aux filles, Marie Sklodowska ne serait jamais venue faire ses études à Paris. Elle aurait pu aussi bien, d'ailleurs, choisir d'aller à Cambridge ou à Berlin.

Il se trouve que son génie rencontra la France et que cette rencontre fut superbement féconde. Mais on s'amusera peut-être d'apprendre que, lors de l'émission du timbre édité à son effigie pour son centenaire, en 1967, des instructions formelles furent données pour que la photo à partir de laquelle le dessinateur aurait à reproduire son visage soit choisie parmi celles « où elle n'a pas l'air polonaise ».

On ne pouvait pas, hélas, empêcher qu'elle eût, sur toutes ses photos, l'air d'une femme.

LETTRES

Un moraliste baroque

(Suite de la première page.)

« Savoir tout ce qu'il y a à savoir, et en dépit de ce savoir encyclopédique ne rien savoir — voilà bien la dérision de la méconnaissance. » Bref, ce qui manque à la méconnaisasnce pour qu'elle devienne connaissance, c'est « quelque chose qui n'est rien ; qui n'est rien et qui est tout ; qui est donc « presque-rien... » Suivent deux chapitres fondamentaux : l'un sur le temps, ce « méconnaissable qui rend toutes choses méconnaissables », mais que Jankélévitch réhabilite puisque c'est aussi « à longueur de temps que les méconnus sont reconnus » ; l'autre sur le malentendu, dont notre philosophe montre qu'il repose, précisément, sur la méconnaissance du je-ne-sais-quoi.

Arrêtons là notre résumé — non pas que le dernier tome, consacré à l'analyse de « la volonté de vouloir » et de la liberté, soit moins intéressant, mais parce qu'il est clair qu'à schématiser ainsi un texte aussi riche, aussi vivant et primesautier, on ne lui rend guère justice. Jankélévitch vaut beaucoup mieux que l'énoncé de quelques idées-forces, même si celles-ci sont importantes. Et rien ne peut rendre le ton inimitable de ses propos, son goût du paradoxe, son art de saisir au vol le mot qui passe pour en faire éclater le sens profond. Tantôt partant d'une expression toute faite, tantôt d'une étymologie curieuse, mais s'en servant comme d'un tremplin pour s'envoler sur l'aile de la rêverie, Jankélévitch sait donner à son cours — car c'est bien d'une parole vivante qu'il s'agit ici, et non d'une lettre morte — toutes les allures d'une improvisation libre, et faire surgir du plus banal truisme une vérité poignante sur le temps, sur la mort ou bien sur la beauté... Une vérité qui rejoint, par-delà tout ce qui les sépare, celle de Pascal, de Kierkegaard ou de Bergson.

S'agit-il là à proprement parler d'une « méthode » ? Oui, si l'on veut, mais d'une méthode qui défie l'analyse. Il est clair, au demeurant, que le positivisme ne trouvera guère son compte dans cette philosophie qui le récuse allègrement ; mais l'important, pour Jankélévitch, réside moins dans la certitude du résultat que dans la sincérité du cheminement, dans ce mélange de convictions informulables et d'intuitions qui constitue, précisément, un je-ne-sais-quoi — et dont seule la musique peut nous donner tout à la fois l'idée et la nostalgie.

Certaine phrase de la « Ballade en fa dièse », de Fauré, n'est-elle pas plus proche des sublimes intuitions platoniciennes que les milliers de thèses qui ont été consacrées au « Phèdre » et au « Banquet » ? Telle est, du moins, l'opinion de ce métaphysicien-artiste, de ce philosophe-pianiste qu'est Vladimir Jankélévitch, moraliste baroque comme son maître Balthazar Gracian — l'écrivain espagnol dont la grande ombre est partout présente dans ces trois volumes, — mais moraliste actuel, à la mesure des inquiétudes de notre temps, de ses urgences et de ses drames de conscience.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ Vladimir Jankélévitch : *le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, éditions du Seuil. Tome I : *la Manière et l'Occasion* ; tome II : *la Méconnaissance, le Malentendu* ; tome III : *la Volonté de vouloir*.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le grand âge ?

Il y en a vraiment assez de la discrimination dont sont victimes les personnes âgées. Combien de temps faudra-t-il pour qu'on commence, enfin, à parler d' « âgisme », néologisme calqué sur racisme et sexisme par les Américains. Eux sont partis en guerre, depuis belle lurette, contre la ségrégation et contre la retraite obligatoire. Leur pays grisonne (le nôtre aussi). Ils le savent et ils n'ont pas attendu de se retrouver eux-mêmes dans l'épouvantable situation faite à leurs aînés pour tenter avec succès d'y remédier. Chez nous, on se contente de montrer à l'écran une réalité un peu blaisée forcément, sans s'attaquer aux sources du mal.

Prenez le téléfilm de Jacques Frémontier et Marcel Teulade, mardi soir, sur TF 1, l'Oasis. C'est le nom, fictif, d'une maison de retraite pas mal du tout et même très chouette comparée à la plupart des hospices, des « mouroirs » où croupissent encore tant de vieilles choses, pardon, de vieilles personnes jetées au rebut. Pourtant, on est sorti de là accablés, écrabouillés, en compote. Avec, de surcroît, une impression de gêne : il y avait quelque chose quelque part qui ne collait pas. Quoi au juste ? Difficile à analyser.

On savait par la lecture des journaux que Charles Vanel, le héros, arrivait tous les jours sur les lieux du tournage au volant de sa bagnole — il a quatre-vingt-sept ans passés, — se faisait maquiller et se livrait ensuite pour les besoins de l'histoire à un numéro terrifiant, un numéro de haute voltige non doublé, genre Belmondo, avec une paire de béquilles. Il incarne, en effet, un « col du fémur », comme on dit en langage hospitalier. Avant, tout allait bien, et puis là, crac, le coup dur. Son fils et sa bru en profitent pour le larguer à l' « Oasis » avant de partir en vacances d'été et « oublient », c'est classique, de venir le rechercher à la rentrée. Il va déjà beaucoup mieux, notez, il se déplace, il monte et il descend les escaliers à l'aide d'une seule canne, et on ne voit pas ce qui l'oblige à rester là.

Idem pour les autres pensionnaires : un Raymond Bussières en super-forme ; il a la démarche de Borg remontant au filet après la victoire ; une Marie-Hélène Dasté plus belle qu'elle ne l'a jamais été ; une ancienne habilleuse de l'Opéra un peu trop grosse peut-être. Ils se portent tous comme des charmes, et malgré ça ils sont en train de crever. De cafard. De regret. D'ennui. Craintifs, égoïstes, mesquins, ils retombent en enfance — à leur âge ! — sous la férule d'une directrice de charme, sadique et sexy. Pourquoi ? On ne comprend pas.

Il faudrait tout de même distinguer entre les simples retraités et les grands handicapés, jeunes ou vieux le problème est le même, qui nécessitent des soins constants. Les familles ont souvent du mal à s'en occuper, surtout en ville. Mais les autres, tous les autres ? Car, enfin, quand la vie s'en va, ce n'est pas les portes de sortie qui manquent. Elle a le choix. A chacun son heure et sa manière. Les autres sont tout simplement victimes d'une inactivité forcée à un moment où précisément tout devrait vous pousser, vous obliger, au contraire, à entretenir la machine, en la faisant fonctionner normalement, régulièrement. Comme avant.

Le seul moyen de régler la question ce serait de l'ignorer ! Difficile, je sais bien. Les générations montantes nous poussent vers la tombe, cette tombe où l'on bascule, où l'on vous enferme avant même qu'elle ne soit creusée. Il serait quand même temps de penser sérieusement à éveiller, à susciter, à canaliser, à utiliser, ne serait-ce que sur le plan du bénévolat, cette immense masse d'intelligence et d'énergie qui, faute d'emploi, faute de débouchés, tourne sur elle-même et s'affole ou s'atrophie.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Les diamants bleus.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« La secondaire : à qui faut-il s'adresser ? »
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Aventures d'Yvon Dikkebush.
Réalisation : M. Failevic. Avec R. Coutteure, J. Clève, A. Floret...
Le jour où l'on se mit à parler de la fermeture de l'usine, Yvon Dikkebush s'inquiéta pour son café et entreprit de visiter à Paris les responsables... Une fable sociale, instructive et souvent drôle, parfaitement interprétée et mise en scène.
22 h Documentaire : « Le temps des yéyés » (1960-1964).
De G. Jourd'hui.
Avec des extraits d'émissions de variétés de l'époque.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
H. Tachan, J.-M. Jarre et les Charlots.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Premier prix : Carlos.
21 h 55 Magazine scientifique : Objectif demain.
La science et l'art.
22 h 55 Histoire courte : L'inconnu.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut Charles-de-Gaulle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charles Martel, roi vainqueur.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « les Filles d'Adam ».
Réalisation : R. Le Hung. Avec D. Gélin, T. Marshall, S. Deschamps, V. Rivière.
Un père séduisant et ses filles.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche : déjà le tyran de Syracuse demandait à Archimède...
20 h., La musique et les hommes : femmes musiciennes au dix-neuvième siècle.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : œuvres de A. Moene, G. Masson, F. Vandenbogaerde, X. Darasse, R. Tessier, M. Constant, par l'Ensemble Ars Nova et le Quatuor Parrenin, dir. M. Constant.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La voix. Manuscrits musicaux et éditions musicales ; 23 h., Le lied schubertien (L'intégrale) : autour de Schiller (1812-1813), Lieder par G. Janowitz, D. Fischer-Dieskau, J. Baker, S. Stämpfl ; 0 h. 5, Les sopranistes allemands. « Oratorio de Noël I et II » (J.-S. Bach), dir. H. Schneidt. « Musikalische Exequien » (Schutz), dir. R. Mauersberger ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : « Les accidents des personnes âgées à domicile ».
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique : « la Belle Jarretière verte », conte de l'Ontario ; 14 h. 25, Transport d'enfants, 14 h. 30, Coquilles ; 14 h. 55, Le « monstre » maternel ; 15 h. 5, Skiez... nous ferons le reste ; 15 h. 35, Du plan à la séquence ; 15 h. 50, Le reportage : entretien avec le réalisateur José-Maria Berzosa ; 16 h., L'adaptation des Antillais à Paris ; 17 h., Approche du vivant à l'école élémentaire : « Ecole de Châtenay-Malabry ».
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « L'art de la conversation ».
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
Les institutions qui font fonctionner l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques : « La majorité ».
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafics.
Drôle de pastis.
Réalisation : Christian-Jaque.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 40 Les grands pas classiques.
Exécution du « pas de deux », avec C. Scouarnec et J. Guizerix : *Casse noisette* de Tchaïkovski.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Ces femmes aux maris absents.
15 h Série : Le fugitif.
16 h L'invité du jeudi : Jean d'Ormesson.
17 h 20 Fenêtre sur...
La vallée des hommes.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
Village people ; les Charlots.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Acrobate ».
Film français de J.-D. Pollet (1975), avec C. Melki, L. Bru, G. Marchand, M. Game, M. Dax, E. Scob, G. et R. Firdman.
Un garçon de bains-douches solitaire, malchanceux et brimé, décide de devenir champion de tango et va de succès en succès dans les concours de danse.
Fantaisie poétique où le rire se teinte de mélancolie. Claude Melki, personnage fétiche des films de Pollet, évoque Buster Keaton.
22 h 10 Des Français en Ecosse ou « La mort en direct ».
Impressions d'un tournage.
22 h 50 Figaro-ci, Figaro-là.
M. Comanester et T. Amirati chantent.
23 h 20 Sports : Spécial boxe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : en Mélanésie, aux Nouvelles-Hébrides ; B... comme bricolage : comment arranger un robinet qui goutte.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S. (parti socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charlemagne, roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « la Piscine ».
Film français de J. Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin, P. Crauchet.
Les heureuses vacances d'un couple d'amants dans une villa de Saint-Tropez sont troublées par l'arrivée d'un ami et de sa fille
Affrontement psychologique autour d'une piscine. Rivalité, hostilité et mort. Des broderies de mise en scène sur un sujet mince. Des acteurs solidement dirigés.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, L'homme de Tautavel ; 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag.
11 h. 2, Ernest Ansermet : dix ans après (« la Symphonie concertante », de F. Martin).
12 h. 5, Agora : « Le terrorisme illusion », avec C. Detrez.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saorge (comté de Nice) ; l'orgue italien dans le goût théâtral.
14 h., Sons à la campagne : la grande bouffe.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Odette Genonceau », de J.-J. Brochier.
14 h. 42, Départementale : Saclay.
16 h. 50, Actualité : Viollet-le-Duc après soixante ans d'obscurité.
17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Ernest Ansermet : « la Mer » (Debussy) ; « Daphnis et Chloé » (Ravel).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'œil et les problèmes ophtalmologiques.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Je t'aime, c'est nerveux », de B. Garcin.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : les claviers, avec J.-L. Gil et A. Brendel.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres d'Adam, Weber, Elgar, Stolz, Lehar et J. Strauss ; 14 h. 30, Les chants de la terre : Centrafrique ; 15 h., Mélodies : douze mélodies de Duparc, Cinq mélodies pour ténor de Casanova, avec M. Sénéchal, dir. R. Albin ; 16 h., Musiques symphoniques : « Rapsodie pour violon n° 1 » (Bartok), avec I. Stern, dir. L. Bernstein ; « Concerto pour violon » (Vogel), avec A. Lutschg, violon, dir. J. Lubbock ; « Bergkristall » (Bussotti), dir. G. Sinopoli ; « Symphonie n° 6 pour orgue » (Widor), avec M.-C. Alain.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en ut mineur », opus 60 (Brahms), par le Quartetto di Roma.
20 h., Des notes sur la guitare : les compositeurs slaves.
20 h. 30, Concert : « Sixième concert en en sextuor » (Rameau), « Songe d'une nuit d'été », ouverture (Mendelssohn), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. A. Savouret.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : Beethoven « Quatuor en ré majeur n° 3 », « Quatuor n° 11 en fa mineur », « Quatuor n° 16 », « Muss es sein ? Es muss sein ! », par le Quatuor Guarnieri.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, « Aspects », de Benjamin Britten ; 1 h., Jazz forum : Eurojazz.

● « La tribune des critiques de disques », traditionnellement diffusée par France-Musique le dimanche à partir de 14 heures, sera désormais enregistrée en public le vendredi, à 20 h. 30, à la Maison de la radio (studio 106). L'émission passera sur l'antenne à 16 h. 15 le dimanche et accueillera, outre Jacques Bourgeois, Antoine Goléa et Jean Roy, de nouvelles personnalités. Le premier enregistrement public aura lieu le 18 janvier, avec le *Requiem* de Mozart, et l'invité sera Max-Pol Fouchet.

● *M. Jacques Rigaud,* nouvel administrateur délégué de la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), qui contrôle R.T.L., a été reçu, lundi 14 janvier, par M. Raymond Barre. Au cours de cet entretien, a dit M. Rigaud, *« ont été évoqués les problèmes de l'audiovisuel et de R.T.L. »*.

● *La commission pour la formation et la protection des consommateurs* a autorisé la diffusion de deux émissions de l'I.N.C. (Institut national de la consommation), qui avait été refusée en 1979 par Antenne 2. La première de ces émissions, qui portait sur les prix des appareils électroménagers et mettait en cause certains distributeurs, accusés de publicité mensongère, sera programmée à la suite d'une nouvelle enquête. L'autre émission, qui traitait des amphétamines « coupe-faim », des tranquillisants et des somnifères, a été diffusée le 15 janvier, après quelques modifications tenant compte des observations d'Antenne 2, qui avait mis en garde l'I.N.C. contre le risque d'*« induire les consommateurs en erreur par des prises de position discutables »*.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Rencontre silencieuse avec Nathalie Sarraute

L'ÊTRE humain à qui appartiennent les papiers, le nom, de Nathalie Sarraute, auteur reconnu, partout traduit, cette personne, petite, est assise un matin de janvier dans son appartement proche du musée Galliera.

Rien en elle n'indique les alertes qu'elle sait susciter dans ses livres. Un visage qui a oublié de changer, rien dessus, on dirait un arbre dans de l'eau de source, une coupe de cheveux moindre effort, nette, lisse, frangée, le tout enveloppé d'anti-vêtements, couleur sans couleur. Du café ? Oui merci du café.

Il y a un arbre par-delà la fenêtre. La pièce est bien chaude, carrée. Une pile de feuilles sur la table. Sur une autre, plus petite, les épreuves à corriger de son nouveau livre, « l'Usage de la parole », dont la sortie est prévue chez Gallimard le 20 janvier.

Au mur, une gravure colorée des quais de la Moskova, on voit le profil du Kremlin. Les maisons, les vêtements des promeneurs, ne sont pas de notre temps. D'un autre temps est aussi cet objet de piété russe que l'on appelle icône et qui, là, semble chaperonner l'appareil téléphonique.

En écrivant je ne parviens pas à me rappeler la voix de Nathalie Sarraute. N'aurait-elle, cette voix, rien de particulier ? Ou plutôt ne me serait-elle pas couverte par la voix des pages de Nathalie Sarraute, une voix que j'ai, celle-là, aussitôt dans l'oreille, avec son timbre et avec sa respiration ?

Voix qui effleure sans cesse l'invisible, voix dans laquelle est si sensible l'effort de quelqu'un qui veut se rappeler un nom oublié, voix cherchant à tâtons la chose importante, qu'il faudrait absolument dire, là, tout de suite, et qui ne vient pas.

Voix qui est aussi, peut-être, surtout, la voix d'un geste. Geste dans le rêve : on voudrait écarter un obstacle, à défaut s'enfuir, on ne peut pas. Voix nourrie de milliers de soucis dont jamais l'inventaire ne pourra être dressé, un par un. Chaos de soucis sur fond d'éternel blanc souci, — rappel des rideaux transparents à la fenêtre de Mallarmé.

« J'ai demandé, avec cette liberté, cette sorte de naïveté désinvolte des étrangers, à une petite vieille assise près de moi sur le banc, si elle savait le nom de cet arbre. Il y eut une lueur attendrie dans ses yeux, on aurait dit qu'elle venait justement d'y penser : « Je crois bien que c'est un aliser, monsieur », dit-elle. Et tout devint très doux et calme. »

Citez à brûle-pourpoint n'importe quelle page de Nathalie Sarraute, vous direz aussitôt : c'est d'elle. Cet alisier montre son nez dans « Portrait d'un inconnu », paru il y a trente ans. Dans « Elle est là », la pièce jouée pour la première fois le 15 janvier au Théâtre d'Orsay, objets et âmes planent dans le même air, par même temps.

Car, après tout, cet arbre, alisier ou, tenez, disons merisier, en temps normal quelle importance ? Mais sous le porte-plume de Nathalie Sarraute chaque parole doucement avancée acquiert un visage de pièce à conviction, insinue un soupçon. Comme si Nathalie Sarraute pratiquait, à sa manière, une saisie. Saisie sans huissier, qui n'est pas faite à la suite d'une faillite, d'une mort. Les faits sont neutres, les mots sont simples, ils ont, ces mots, presque l'allure au saut du lit de chats de gouttière, mais voilà que brusquement ils s'affalent sur le côté — d'un homme on dirait qu'il craque. Et puis cette chute presque banale est freinée par le nom d'un arbre, « c'est un alisier, Monsieur », et l'alerte furtive est passée, « tout redevint très calme et doux », la dame sur le banc a répondu.

« Oui je suis née en Russie, dit Nathalie Sarraute, de sa voix signe particulier néant. A Ivanovo-Voznessensk. Je l'ai quittée quand j'avais deux ans. On est venu habiter Paris. Pendant des années, j'y suis retournée à la saison des vacances. »

Dans la Russie d'aujourd'hui on a supprimé, du nom de cette ville, le deuxième terme, Vossenessensk, qui veut, qui voulait dire « ascension ». Mais Ivanovo est restée ce qu'elle était, une ville d'industrie textile, en plein centre de la Russie.

« Mon père travaillait là-bas. Il était chimiste, docteur ès sciences. Ses études, il les avait faites à Genève. Il était l'inventeur d'une formule de colorants qui empêchaient les couleurs des tissus de s'altérer au soleil. »

Nathalie Sarraute met ses yeux dans les miens, elle ne me voit pas ; je sens qu'elle regarde, comme si elles n'étaient pas les siennes, comme si en tout cas elles n'étaient pas dites pour autrui, les paroles qu'elle prononce : elle sourit aussi à ces paroles, comme pour une excuse, et, pour la première fois de ma vie au cours d'un entretien, je sens que ces paroles se métamorphosent en silence, comme s'il ne fallait pas entendre, et c'est vrai je n'entends plus rien.

J'écoute le silence de Nathalie Sarraute. Elle sait si bien, Nathalie Sarraute, donner vie et bruissement à ses temps, ses blancs, ses silences, lorsqu'elle écrit — ce qui fait, soit dit en passant, que sa prose est la moins russe que l'on puisse imaginer.

Je me blottis dans ce silence, je songe aux paroles d'Anna Akhmatova : « J'ai aujourd'hui beaucoup à faire : il faut tuer la mémoire jusqu'au bout. »

Le jour où l'on viendra chercher le fils d'Anna Akhmatova pour le conduire en prison, oui elle aura cela à faire, tuer la mémoire, et aussi ranger un peu, parce que, quand ils viennent vous arrêter ils jettent les papiers par terre, même s'ils les emportent.

Mémoire et silence des papiers, des voix. Qu'irais-je briser ce silence, méconnaître Nathalie Sarraute, qu'irais-je lui demander, avec moi aussi « cette sorte de naïveté désinvolte des étrangers », de quoi elle était soucieuse lorsqu'elle a écrit cette pièce, « Elle est là » ?

Autant lui demander le nom de cet arbre au-delà de la fenêtre. Mais il se trouve que je le sais. Lorsqu'un écrivain se laisse aller à se répandre en commentaires sur une chose qu'il a écrite, c'est peut-être que cette chose ne sait pas se débrouiller seule, parler toute seule. Le demi-sourire de Nathalie Sarraute m'exprime ce simple détail.

L'icône près du téléphone était très belle. Je n'en avais pas vu comme ça. Elle est comme saupoudrée d'une poussière qui n'en est pas une, et, au travers de ce voile, du bleu tente une sortie, timidement.

NELLA BIELSKI.

Dans « Elle est là », dernière pièce de Nathalie Sarraute, l'aventure commence par une conversation, dont on ne connaît ni le sujet ni le commencement, entre deux hommes, dont l'un est « ailleurs ». Il est présent, mais son esprit s'est arrêté à un moment de la discussion — pas même une discussion, tous deux étant d'accord. Une femme y assistait et se taisait. Elle refusait ce qui leur paraissait l'évidence même. Le bloc de résistance sur lequel l'idée s'est heurtée l'a fait dévier des certitudes satisfaisantes. Quoi de plus angoissant que d'être frappé d'une manière inattendue à la colonne vertébrale, d'entendre nier ce qui vous tient debout. L'homme reprend l'idée à cet instant-choc où elle se déconstruit, se cherche dans des méandres rocailleux, sans cependant divaguer. Elle se concentre, s'intensifie, plonge de plus en plus profondément au-dedans d'elle-même et de ses ramifications.

L'interlocuteur est parti, un second est arrivé, qui écoute et fait écho aux paroles de l'homme. L'homme a convoqué la femme, espérant encore être rassuré. Mais elle confirme son refus, sans pouvoir le justifier ni l'expliquer. Que peut-elle ajouter au fait qu'elle ne croit pas à ce qui lui paraît, à lui, une vérité sans faille.

L'idée se renforce, se précise, traverse des doutes, pose avec des mots très simples, apparemment banals, des questions terribles qui touchent à l'intolérance, à l'indifférence, à l'oppression dans leurs conséquences les plus extrêmes. La peur de l'homme, son émotion fascinée, n'arrêtent pas l'idée qui recule les limites de la raison, va plus loin que la folie, jusqu'au bout de l'absolu, jusqu'à la mort, seule certitude. Et l'homme imagine que, alors, la vérité apparaîtra et se répandra. La vérité, seule.

Roland Bertin est étonnant de finesse, de fragilité. La dignité de son angoisse pudique bouleverse. Il est tout entier dans le physique de cette recherche, alors que les autres personnages (Marc Heyraud, Jean-Claude Jay) semblent désincarnés, et en particulier la femme, Claude Degliame. C'est le parti pris de Claude Regy dans sa mise en scène. Il sait très bien tenir l'attention sur des silences, suivre chaque millimètre de ce parcours prodigieusement subtil, mais il n'en donne qu'une seule couleur. Il pose tout de suite une atmosphère nettement « étrange », si bien qu'il perd l'humour et la violence. Cette violence qui naît de l'opposition entre une situation ordinaire — une conversation entre gens bien élevées — et la sauvagerie des forces en présence.

Claude Regy reste entre deux eaux, alors qu'on devrait être simultanément à la surface et au fond d'un océan noir, dont on discernerait pourtant tous les paysages. Malgré tout, il est impossible de se détacher de ce voyage, de cette aventure aussi fantastique, secrète et inexorable que celle de Gordon Pym.

COLETTE GODARD.

★ Petit Orsay, 20 h. 30.

Le film du dimanche soir

LA profession cinématographique, qui avait obtenu il y a un an, au terme d'une campagne intense, la réduction du taux de T.V.A. sur les recettes, a décidé de repartir en guerre contre le gouvernement. Son nouveau cheval de bataille : le prix des films achetés par les chaînes de télévision. Le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques), qui rassemble les quatre branches de la production, de la distribution, de l'exploitation et des industries techniques, s'est réuni, lundi 14 janvier, en comité d'action. A l'approche de la publication annuelle des cahiers des charges imposés aux sociétés de télévision, le BLIC entend accentuer sa pression.

Son raisonnement est simple. L'audience des films a décuplé en vingt ans, mais 96 % des spectateurs les regardent désormais chez eux, sur leur récepteur de télévision. Or les chaînes, selon le BLIC, ne les paient pas à leur juste valeur. Résultat : alors qu'aux Etats-Unis les recettes du cinéma proviennent pour 60 % de la télévision, en France ce pourcentage n'est que de 11 %. La commission de la concurrence a elle-même attiré récemment l'attention sur les dangers de ce déséquilibre. Conséquence : faute de ressources, la production cinématographique dépérit. Les films en viennent même à manquer aux chaînes : d'où la décision prise par le gouvernement de leur accorder le statut de coproducteurs.

Le BLIC demande pour sa part que 30 francs soient prélevés chaque année sur le produit de la redevance et affectés à l'acquisition de films, afin de rémunérer ceux-ci sur la base du coût moyen d'une dramatique. Sur le principe, la profession a raison, même si elle paie aujourd'hui le prix de son aveuglement passé. Cependant, à trop lier son sort à celui de la télévision, elle risque aussi quelques mécomptes.

Le film du dimanche soir dont TF 1 a su faire le symbole du spectacle familial pour tous publics, est en effet devenu l'objet de tous les efforts et de toutes les convoitises. Il serait dangereux de l'ériger en modèle.

T. F.

UNE SELECTION

cinéma

RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA

Première française en séance commerciale régulière de l'ensemble des films du cinéaste portugais Manoel de Oliveira (« Amour de perdition »). Œuvre artisanale, créée souvent dans la solitude, à l'abri des modes et du pouvoir politique. Un des derniers « primitifs » du cinéma mondial encore en exercice, presque totalement inconnu chez nous : l'égal des plus grands, Dreyer, Ford, Ozu. Une date pour les cinéphiles, un témoignage irremplaçable sur la culture d'un pays.

GENESE D'UN REPAS DE LUC MOULLET

Un film politique drôle, du premier cinéaste non conformiste de France, Luc Moullet. Il décompose les gestes du repas à sa façon et nous invite à remonter la chaîne complexe de l'exploitation des uns par les autres. L'explication est lumineuse.

LE SOLEIL EN FACE DE PIERRE KAST

Un écrivain auquel son entourage a décidé de cacher sa mort prochaine décide de regarder celle-ci en face, sans terreur, de la vivre sans mensonge. Le meilleur film de Pierre Kast, par sa vérité humaine. Jean-Pierre Cassel admirable dans un personnage qui évoque, peut-être, Roger Vailland.

TRES INSUFFISANT DE HERVE BERARD

Croquis sans fards et sans complaisance de la jeunesse d'aujourd'hui, au sortir des études, par un cinéaste de vingt ans, qui admire Maurice Pialat.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN DE RAINER WERNER FASSBINDER

Maria Braun s'est mariée pendant la guerre, son mari est aussitôt reparti. Maria l'attendra et deviendra riche, comme est devenue riche l'Allemagne. Un étrange portrait de femme, brillamment mené par Fassbinder.

LE CHEMIN PERDU DE PATRICIA MORAZ

Le « chemin perdu », réglage délicat, entre l'enfance et l'adolescence, ce passage qui ne se passe jamais bien, mais que la petite fille de ce film intelligent apprend à regarder en face.

théâtre

L'ATELIER AU GYMNASE

Dix ans dans la vie de petits artisans qui essaient d'effacer leurs blessures de guerre. Dix ans dans la vie d'un petit monde, celui du Sentier, qui a survécu à l'apocalypse et ne survivra pas à l'expansion. Reprise du grand succès de Jean-Claude Grumberg : émotion et humour de la colère.

Une fille à brûler, au Musée des monuments historiques, à Chaillot : Jeanne la guerrière en lutte pour la vie.

Le Bébé de M. Laurent, au Marie-Stuart : ça mord, ça rit, ça vit.

musique

« ERWARTUNG » ET « BARBE-BLEUE »

Semaine chargée sur tous les fronts pour les mélomanes. A la salle Favart, un couplage classique et économique : **Erwartung** de Schoenberg (une femme attend son amant dans la forêt et le retrouve assassiné) avec Suzanne Sarroca, et le **Château de Barbe-Bleue**, chef-d'œuvre de Bartok (Judith veut faire la lumière chez Barbe-Bleue... et rejoint les précédentes épouses « dans l'ombre pour toujours ») avec Viorica Cortez et Ernest Blanc. Mise en scène Camerlo, direction Cambreling (les 19, 22, 25 janvier, etc.).

PLEINS FEUX LYRIQUES

Les opéras de province présentent de nombreux spectacles nouveaux : **la Somnambule** à Dijon, qui fait un effort particulier de mise à neuf (les 18 et 20) ; **Manon Lescaut**, de Puccini à Bordeaux (les 18, 20, 23, 27) ; **Carmen** à Rouen (18 et 20) ; **Dialogues des Carmélites**, de Poulenc, mise en scène R. Terrasson à Nantes (18, 20, 22, 24, 26, 27 janvier) ; **le Vaisseau fantôme**, avec K. Ridderbusch et M. Sletinaru, mise en scène J.-Cl. Riber à Genève (les 20, 22, 25, 27 et 29) ; **l'Orfeo** de Monteverdi, mise en scène G. Benhaim, direction Claire Gibault, avec l'English Bach Festival à Lyon (les 22, 25, 27, 30 janvier et 2 février) : enfin **les Brigands** de Verdi, d'après Schiller, qui n'ont guère été donnés en France, dans une présentation très moderne de Pierre Constant, décors de Roberto Plate, direction Diego Masson, à Nancy (les 23, 25, 27 et 29).

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Beaucoup de musique contemporaine aussi à entendre, ce qui n'est pas si courant : Cl. Abbado vient spécialement diriger l'Ensemble intercontemporain, avec un excellent programme Hindemith, Berio, Ferneyhough, Webern ; à ne pas manquer (Théâtre de la Ville, le 18) ; journée Jean-Etienne Marie, avec des œuvres de Xenakis, Cage, Mâche, Carillo, Wyschnegradsky, etc. (Radio-France, le 19, à 14 h 30 et 18 h) ; François Bayle présente la création d'**Erosphère**, en trois parties : « « la Fin du bruit, Tremblement de terre très doux et Toupie dans le ciel » (Radio-France, le 21) ; et 2e2m offre des créations mondiales de Vandenbogaerde, Chaynes, Bosseur, Béreau et Tosi (Sorbonne, le 21 ; Saint-Séverin, le 22).

CONCERTS CLASSIQUES

Dans cette semaine très riche, on ne peut que mentionner les points les plus importants : quatuors de Beethoven par les Guarneri (Pleyel, le 17) et Via Nova qui commence une intégrale (Cité universitaire, les 22, 29 janvier, 5, 19, 26 février et 4 mars) ; première apparition d'une fabuleuse colorature, Edita Gruberova (Opéra, le 18 à 20 h) ; deux concerts de l'Orchestre National, dirigé par N. Marriner aux Champs-Elysées (la **Création** de Haydn, le 19, à 17 h ; Ravel, Ibert, Honegger, le 23) ; un récital Liszt, Schumann, Beethoven, par D. Merlet (Gaveau, le 19) ; Dvorak, Schumann, Brahms, dans le cycle Barenboïm, avec le chœur de l'Orchestre de Paris (Champs-Elysées, le 20) ; l'Orchestre de Metz qui vient pour la première fois à Paris et donne la **4e Symphonie** de Mahler, sous la direction de M. Tabachnik, avec E. Ameling (Champs-Elysées, le 21) ; V. de Los Angeles (Athénée, le 21) ; Haydn, Liszt, Rachmaninoff, par le pianiste A. Weissenberg (Champs-Elysées, le 22).

expositions

RENE CHAR A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Depuis 1948, trente manuscrits, d'un de nos plus grands poètes, « enluminés », c'est-à-dire illustrés directement, par quelques très grands artistes : Miro, Léger, Brauner, Ernst, Hélion, Lam, Arp, Staël, Vieira da Silva, Villon, Giacometti, Sima, Braque, Picasso, Szénès... Qui, après plusieurs siècles d'oubli par les peintres d'une telle pratique du corps-à-corps sur le papier, témoignent pour l'œuvre, témoignent pour l'homme. Aucune de ces enluminures jusqu'alors n'avait été reproduite.

DALI...

Cent soixante-huit tableaux, deux cent dix-neuf dessins et quelques sculptures réunis pour la première fois en France ; dans le forum, une architecture labyrinthique, où l'on accède par une authentique porte de métro due à Guimard et où l'on voit des bijoux, des objets, des « machines à penser ». Un monument au délire « paranoïaque » du dernier des surréalistes.

... ET FROMANGER AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Quarante-six peintures de 1978, 1979 et 1980, à lire tableau après tableau, où l'artiste, méthodiquement, cherche à décoder ses propres images, à monter jusqu'à cette petite phrase « je suis dans l'atelier en train de peindre », et à démonter les mécanismes de la peinture.

danse

En ce début d'année l'activité chorégraphique fait relâche. Il faut se déplacer dans la périphérie pour trouver les dernières créations des jeunes compagnies : Karin Waehner présente **les Marches**, ballet sur l'antinomie entre la pesanteur et l'élévation, au Centre d'action culturelle de Sceaux « les Gémeaux » (17-18 juin). Le groupe **Muances**, fixé à Carpentras et composé de danseurs-musiciens-plasticiens transfuges du Théâtre du Chêne Noir, donne son ballet-diaporama, **Cycles d'aurores**, au Théâtre Jean-Vilar d'Arcueil (18 janvier), à la M.J.C. de Neuilly-Plaisance (19 janvier).

variétés

JACQUES VILLERET A BOBINO

La vie quotidienne mise en mots et en images par un comédien-auteur.

Yvan Dautin au Théâtre de Dix-Heures : humour, tendresse, mélodies fines, subtiles ; **le Grand Orchestre du Splendid au Théâtre de la Porte Saint-Martin** : une revue musicale et burlesque ; **Mercedes Sosa au Théâtre de la Ville** : passions et cris d'Amérique latine.

L'OUVERTURE DU QUATORZIÈME MIDEM

LES MOTS ET LES SONS

Le quatorzième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) a lieu du 18 au 24 janvier sous le signe de la crise de l'édition phonographique et après une relance commerciale, sous l'étiquette de la « nouvelle chanson française », du produit hexagonal.

Pour la première fois depuis longtemps, l'industrie phonographique a subi en 1979 une régression de son chiffre d'affaires et les firmes les plus solides ont connu au mieux — à une exception près peut-être — une croissance zéro. D'autre part, une nouvelle structuration d'un certain nombre de sociétés en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis notamment, a provoqué le regroupement de certaines d'entre elles et une compression de personnel parfois considérable.

L'opération de la « nouvelle chanson française » a été montée à coups de millions par les firmes phonographiques en réaction au règne absolu du disco pendant deux ans. Mais rien ne sert de parler de chanson d'expression française si l'on ne met pas le doigt sur un mal endémique : l'absence presque totale de mélodies, alors qu'aujourd'hui plus que jamais ce qui est perçu s'exprime autant, sinon plus, à travers les sons qu'avec les mots. Les compagnies de disques s'illusionnent en lançant à renfort de publicité une série d'auteurs-compositeurs — beaucoup sont dans le « métier » depuis déjà une dizaine d'années — dont le dénominateur commun, pour la plupart, est d'appartenir à la tradition des cabarets de la rive gauche. Le jeune public n'écoutera pas longtemps ce qu'on veut lui donner à forte dose et comme il comprend la langue anglaise, il préfèrera au pire suivre Supertramp, au mieux prêter attention aux vibrations et à l'esprit de dérision de Randy Newman.

Dérive du patrimoine français

Autrefois, une grande banderole régnait au-dessus des studios de la Metro-Goldwin Mayer à Hollywood : Melody first, *mélodie d'abord. C'est un exemple que l'on devrait reprendre dans notre pays, où même un certain traditionalisme a été perdu.*

Henry Chapier, « Monsieur Chanson », souhaite créer, en collaboration avec la SACEM, des ateliers de musiciens, susciter des compositeurs en prenant des distances avec le concours de l'Eurovision et en imaginant, à la manière américaine, une académie de la chanson et de la musique populaires.

Dans l'actuelle société libérale, l'Etat ne peut pas intervenir dans les variétés comme dans la musique symphonique. Mais le rôle correctif et d'incitation qu'il peut avoir devrait jouer pleinement à l'heure présente. Sinon la situation deviendra vite irréversible.

On sait que l'industrie phonographique française est aux quatre cinquièmes aux mains des sociétés multinationales d'origine néerlandaise, anglaise ou américaine, et il n'est pas exclu de voir bientôt la disparition presque totale de la production française. En matière d'édition, quand une maison française est à vendre, les seules sociétés qui se portent systématiquement acquéreurs sont Polygram (germano-néerlandais), EMI (anglais) et R.C.A. (américain). C'est-à-dire, en clair, que le patrimoine français est progressivement acheté par des firmes étrangères et que les revenus obtenus de ce patrimoine peuvent éventuellement dériver à l'étranger. L'Etat ne devrait-il pas, par exemple, faciliter le regroupement d'une série de maisons d'édition françaises encore en vie ?

Une chose est certaine : à l'aube d'une mutation technique tous azimuts (vidéodisque, etc.), le marché du disque va être de plus en plus dur et la concentration sur un nombre de titres réduits qui auront de forts tirages va augmenter les laissés-pour-compte.

CLAUDE FLÉOUTER.

Kurosawa tourne « le Double »

UNE ESTHÉTIQUE DE LA MORT

VERRONS-NOUS au prochain Festival de Cannes un nouveau chef-d'œuvre de Kurosawa ? Oui, si tout va bien, car le réalisateur de *Rashomon*, de *l'Idiot*, des *Sept Samouraïs*, est en train de tourner un film qui se situe dans sa veine historique et spectaculaire et s'annonce comme une réussite majeure.

La première vision que j'ai eue en arrivant sur le lieu de tournage était particulièrement impressionnante. Il s'agissait d'une séquence nocturne : dans la lumière des projecteurs, des cavaliers sabre au clair et des fantassins armés de lances tourbillonnaient autour d'un général en grand uniforme assis sur un siège pliant, tandis qu'une bise aigre faisait claquer les drapeaux et les oriflammes. C'était un peu fantasmagorique, mais en même temps conforme à l'idée que l'on pouvait se faire *a priori* d'un film historique de Kurosawa.

L'action se situe dans les années 1573-1575, alors que les grands seigneurs féodaux sont en lutte pour le pouvoir. D'un côté, deux hommes qui ont laissé un grand nom dans l'histoire du Japon : Nobunaga et Ieyasu ; de l'autre, une figure moins connue, celle de Takeda Shingen, qui est au centre du film, ou plutôt son double, son *kagemusha* (c'est le titre original du film), puisque le vrai Shingen n'apparaît pratiquement pas dans l'action. Grièvement blessé alors qu'il écoutait les airs de flûte joués par les occupants du château qu'il assiégeait, Shingen a ordonné à ses généraux, avant de mourir, de garder sa mort secrète pendant trois ans afin que son clan continue de bénéficier du respect et de la frayeur que son talent militaire inspire à ses ennemis.

Le défunt est donc remplacé par un sosie, un voleur que le frère de Shingen a sauvé du gibet parce qu'il avait été frappé par la ressemblance de l'homme avec le chef du clan. Il le gardait sous la main à toutes fins utiles : à l'époque, tous les grands chefs militaires avaient des doubles chargés de les remplacer à l'occasion et le frère de Shingen a été lui-même le *kagemusha* de son aîné.

Shingen et son double sont interprétés par le même comédien, l'excellent Tatsuya Nakadai, qui a déjà joué dans plusieurs films de Kurosawa ; le frère de Shingen, Nobukado, est incarné par Tsutomu Yamasaki, un autre acteur bien connu ici.

Pour donner à Nakadai et à Yamasaki une ressemblance qu'ils n'ont guère, deux heures de maquillage sont nécessaires chaque matin. Leur accoutrement guerrier, casque et cuirasse de cuir bouilli et laqué, pèse près de quarante kilos et il s'agit de pièces authentiques du seizième siècle. Kurosawa a en effet obtenu l'autorisation d'emprunter dans les musées des uniformes classés « trésors nationaux », de même qu'il a pu tourner dans des châteaux classés, tel celui d'Himeji, près de Kyoto.

Il a fait passer quinze mille auditions pour engager un à un les quelque cinq cents hommes (fantassins et cavaliers) qui figurent dans le film. Dans une grande émission qui lui a été consacrée par le réseau national de télévision N.H.K., on le voit faire faire des exercices de course à pied ou de chevauchée aux candidats. Pour obtenir d'un figurant une ruée particulièrement acrobatique dans les douves d'un château encombrées de soldats endormis, il a même recruté un ancien international de rugby. Cinquante seulement de ces comédiens sont des professionnels, les autres sont des amateurs choisis pour leur visage ou leur allure, en un mot, pour la véracité qu'ils confèreront à leur personnage.

Reconstitution d'une époque

Le lendemain du tournage nocturne, nous regardons Kurosawa (haute taille et calme olympien) mettre en place sa cavalerie du haut d'une colline de sable noir. Ce tournage a lieu à Hokkaido, la grande île du nord du Japon, où il s'est transporté pour trouver des horizons sans antennes de télévision ni pylônes électriques, ainsi que les deux cents chevaux dont il avait besoin.

C'est à cet endroit, non loin de l'embouchure de la rivière Mugawa, à proximité de la mer, qu'ont été auparavant réalisées les séquences de la bataille finale entre le clan Shingen et ses ennemis : il y avait alors près de six cents personnes sur le terrain. Aujourd'hui, Kurosawa attend l'apparition du soleil : il fait froid et les étendards claquent dans un vent rageur. Le drapeau de Shingen porte sa devise : *« Rapide comme le vent, agile comme le feu, inexpugnable comme la forêt, immobile comme la montagne. »* Ses cavaliers portent dans le dos un fanion marqué du signe distinctif du clan Takeda : quatre quadrilatères dorés assemblés en losange ; les fantassins portent la même marque au dos de leur veste.

Là où les Occidentaux ne verront peut-être que du pittoresque spectaculaire, les Japonais perçoivent quelque chose de plus : la reconstitution minutieuse d'une époque cruciale de leur histoire, la montée vers le pouvoir de Teyasu Tokugawa, dont la famille va diriger le pays pendant plus de deux siècles, à partir des premières années du dix-septième siècle, et lui assurer une ère, l'ère Edo, de paix et de prospérité, jusqu'à la « réforme » de Meiji en 1868. Pour l'instant, le *kagemusha* de Shingen joue son rôle à la perfection : tout le monde, y compris les espions ennemis, s'est laissé prendre au piège.

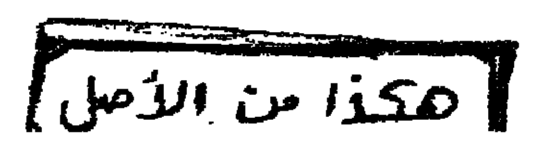
Mais la chance va tourner bientôt. Le *kagemusha* est démasqué par hasard, le secret est désormais impossible à garder. Le fils de Shingen se lance alors dans une expédition qui finira en désastre.

Kurosawa nous a dit qu'il rêvait de porter à l'écran un récit légendaire du douzième siècle, le *Heike Monogatari*, parce que les descriptions de batailles y sont fabuleuses et parce que les seigneurs féodaux y vont au-devant de la mort dans leur costume le plus élégant et avec leur testament, en forme de poème, peint dans le dos : cette « esthétique de la mort », selon ses propres termes, captive le cinéaste, et il est certain qu'elle est une composante profonde de l'âme japonaise ainsi qu'on l'a vu encore récemment avec l'exemple de l'écrivain Mishima, suicidé par hara-kiri au terme d'une production littéraire tout entière fondée sur le vertige de la mort violente et hautaine, dans une conception de la vie où l'esthétique tient lieu de morale.

Lorsqu'on demande à Kurosawa, dans l'émission de N.H.K., quel message il entend délivrer, il répond : *« Je ne peux pas le formuler. Tous mes films expriment ma personnalité, ma morale, mes pensées, mais il ne s'agit pas d'un message. »* Pourtant, il ajoute, un peu plus tard : *« Je veux comprendre le monde, je veux dire quel sera notre avenir. »* Il se dit toujours aussi fasciné par Dostoïevski, dont il a naguère signé la meilleure adaptation jamais réalisée à l'écran, et par les grands écrivains russes en général, qu'il a lus et relus dans sa jeunesse.

Lorsqu'il est en tournage, il emporte toujours un livre de chevet : cette fois, c'est *Guerre et Paix*, dont il lit chaque soir quelques pages. Mais il est aussi grand admirateur de Shakespeare, qu'il n'a pas eu de mal à adapter au contexte japonais dans *le Château de l'araignée*, parce que, dit-il, le cadre historique était le même. *Le Roi Lear* figure au nombre de ses projets les plus chers.

Kurosawa, qui aura soixante-dix ans en mars prochain, dirige depuis 1960 sa propre société, Kurosawa Production, mais son film est distribué, comme les précédents, par la grande compagnie Toho, et il dispose d'un budget considérable, le plus important jamais assumé par la Toho, actuellement évalué à 30 millions de francs. A la dernière page du script original (qui est tourné sans modifications importantes), le réalisateur a




★ Dessin de BONNAFFE.

formulé en ces termes les principes qui devaient guider la réalisation : « *Le jeu des acteurs devrait être libre et naturel. L'équipe est priée d'être créative, audacieuse et inventive dans la photographie, l'éclairage, le son et les autres domaines. Il y aura un minimum de constructions de décors d'intérieurs et d'extérieurs et une utilisation maximale des bâtiments existants. Une stricte recherche historique dans l'authenticité des costumes, accessoires, meubles, etc., sera effectuée afin d'assurer l'exactitude.* » Ces exigences ont été réalisées en tout point, si j'en crois les fragments de tournage auxquels j'ai pu assister, mais surtout les soixante minutes de *rushes* que j'ai pu voir au studio de la Toho.

Les images (en Eastmancolor) sont splendides. Le raffinement des costumes et des décors joue évidemment un rôle primordial, mais le réalisateur a su éviter le bariolage en se limitant à des gammes sans outrance. Lui-même peintre accompli (depuis les études qu'il a faites dans sa jeunesse), il a dessiné avant le tournage tous les cadres de son film, ainsi qu'en font foi une exposition et un album qui révèlent un sens de l'expression artistique dont la couleur et le dynamisme ne sont pas indignes des peintures de batailles d'un Piero della Francesca. Car cette picturalité luxuriante n'implique aucun statisme : comme toujours, le réalisateur combine ici les plans fixes et les mouvements d'appareils les plus audacieux (il filme simultanément avec trois caméras, afin de disposer d'une totale liberté de montage).

La Fox s'intéresse au film

Dans l'interview déjà citée, il déclare : « *Le cinéma est un art du temps, donc il est comme une musique.* » Et il se réfère à la très mystérieuse et très spécifique notion du *ma*, l'espace de temps qui conditionne le rythme dans les arts japonais, aussi bien dans le jeu de l'acteur que dans le tempo du montage filmique.

Le Double est le vingt-septième film de Kurosawa, après l'interruption de huit ans qui a suivi *Dodeskaden*, difficile période marquée par la tentative de suicide du réalisateur avant la parenthèse soviétique de *Dersou Ouzala*. « *Certains disent que je suis paresseux*, remarque-t-il avec amertume. *Non, je n'ai pas eu la chance de tourner, tout simplement, je n'ai rien pu faire pendant trois ans après* Dersou Ouzala, *ce qui a été pour moi une véritable torture. Quand je travaille, je suis heureux.* » Je l'ai vu, en effet, en pleine euphorie créatrice.

Francis Coppola et George Lucas ont persuadé la Fox de s'intéresser à l'entreprise et ils ont été chargés de suivre les progrès du tournage et de superviser l'établissement de la version américaine. Le tournage a débuté fin juin, après dix mois de préparation et de répétitions, et il devait se poursuivre pendant ce mois de janvier. La sortie au Japon est déjà programmée pour le 12 avril et tout le monde espère, mais avec quelques doutes, que le film sera prêt à temps. A temps, donc, pour le Festival de Cannes.

MARCEL MARTIN,
critique et historien du cinéma.

ENTRETIEN AVEC CLAUDIO ABBADO

Changement de vent à la Scala de Milan

CLAUDIO ABBADO est à Paris pour les longues et minutieuses répétitions du concert qu'il donnera avec l'Ensemble intercontemporain, vendredi, au Théâtre de la Ville : Hindemith, Webern, Berio et Ferneyhough. Rares sont les chefs d'orchestre au sommet de leur carrière qui se dévouent ainsi à la musique contemporaine, voire à l'avant-garde. Claudio Abbado reste fidèle à une ligne constante de son activité, puisque l'un des premiers opéras qu'il dirigea fut la création de *la Mort atomique*, de Manzoni, il y a quinze ans, à la Scala de Milan, où il créa également *Al gran sole carico d'amore*, de Luigi Nono, en 1975. La Scala a d'ailleurs commandé à son instigation de nouvelles œuvres à Nono *(Prométhée)*, à Berio, Boulez (pour 1983) et à Sciarrino.

Mais ces œuvres verront-elles le jour ? Car un changement important vient de se produire dans la vie musicale italienne : Claudio Abbado a démissionné en octobre de son poste de directeur musical de la Scala, puis décidé de ne plus y diriger à l'issue de la présente saison (*le Monde* des 5 octobre et 9 décembre), après un dernier spectacle consacré en avril à *Oedipus-Rex*, de Stravinski, *Erwartung*, de Schoenberg, et *le Mandarin merveilleux*, de Bartok, une sorte de testament...

Abbado invoque pour sa décision des motifs personnels qui sont indéniables. Mais il ne fait pas de doute que d'autres raisons ont pesé sur son choix. Outre la lassitude de se battre au milieu des intrigues dans un théâtre lyrique, institution par définition anarchique et ingouvernable, il a été sûrement sensible au changement d'environnement politique.

La nouvelle politique menée par la municipalité, sous l'influence de la démocratie chrétienne, aura certainement une influence sur l'orientation de la Scala, dont les sympathies pour le parti communiste sont bien connues. Le choix d'un opéra de Nono, l'appel à Lioubimov comme metteur en scène, l'engagement de nombreux artistes soviétiques, en ont témoigné (même si les relations culturelles avec l'U.R.S.S. ne sont pas faciles, surtout en ce moment). On dit même à Milan que si Giorgio Strehler n'a pas mis en scène le récent *Boris Godounov*, c'est parce qu'il s'était affiché comme candidat du parti socialiste...

Abbado, de son côté, ne s'était pas fait que des amis dans la bonne société milanaise en luttant avec succès pour une démocratisation radicale, ouvrant la Scala aux ouvriers et aux comités d'entreprise. Il semble donc que tôt ou tard, dans une ville et un pays où politique et culture sont étroitement mêlées, le changement de municipalité devait aboutir à retirer le pouvoir aux responsables « politiques » de la Scala.

La crise n'est *pas* encore dénouée. Francesco Siciliani, l'ancien directeur artistique de la Scala au temps de Callas et de Visconti, semble toujours appelé à revenir dans ces lieux qu'il connaît bien, mais son contrat ne paraît pas encore signé, et par ailleurs il n'a pu obtenir l'accord de Riccardo Muti, qu'il avait pressenti pour succéder à Abbado.

Du temps pour vivre

Ce dernier, qui a bien voulu nous accorder un entretien, quitte la Scala nullement fâché avec les responsables :

« *Simplement*, dit-il, *après des années de travail intensif, j'avais besoin d'avoir du temps pour moi-même, pour étudier de nouvelles œuvres, pour me reposer aussi et vivre avec ma famille. A Milan, je ne m'appartenais plus et il m'était impossible d'écouter de la musique ou d'aller au théâtre, comme je le fais à Londres ou à Chicago.*

— Y a-t-il eu des problèmes de personne ?

— *Non, pas vraiment. Le surintendant, M. Badini, est très gentil et nos rapports sont bons. Je souhaiterais cependant que l'organisation soit plus solide, les décisions plus rapides dans un théâtre international où, par exemple, les engagements doivent se faire quatre ou cinq ans à l'avance. Mais j'aime beaucoup Francesco Siciliani et suis persuadé qu'il sera efficace.*

— Demeurerez-vous toujours à Milan ?

— *Certainement ; je compte toujours travailler avec la Scala pour des enregistrements, tel* Un bal masqué, *que nous venons de réaliser, le* Requiem, Don Carlos *et bien d'autres Verdi. Mes rapports avec les chœurs et l'orchestre sont excellents ; d'ailleurs, nous avons le projet de fonder un Orchestre philharmonique de Milan, sur le modèle de Vienne, qui tout à la fois assurerait les spectacles de la Scala et donnerait régulièrement des concerts symphoniques.*

— Mais vous habitez également Londres ?

— *J'y ai, en effet, trois ou quatre mois d'activité comme chef principal du London Symphony Orchestra, avec qui je fais également de longues tournées, cette année en Allemagne, en Autriche, en France et en Amérique. Avec les concerts que je donne régulièrement à Vienne, à Chicago, à Salzbourg notamment, les tournées d'été de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne et tous les enregistrements en projet pour la Deutsche Grammophon, je ne manquerai certainement pas de travail...*

— Quels sont les grands projets auxquels vous voulez vous consacrer dans les années qui viennent ?

— *D'abord achever l'enregistrement des symphonies de Mahler, puis faire une intégrale des concertos de Mozart avec Rudolf Serkin, de nombreux Verdi, les ballets de Stravinski, plusieurs Schoenberg, etc.*

— Vous abandonnez les spectacles d'opéra ?

— *Sûrement pas, mais j'ai besoin de faire une pause et de réfléchir. Il est prévu que je dirige* Falstaff *à Covent Garden en 1983 ; je m'oriente aussi vers Wagner,* Tristan *et* Lohengrin *en particulier, mais ne répondrai à l'invitation de Bayreuth qu'après les avoir joués ailleurs.*

Pas de *Carmen* à Paris.

— Qu'en est-il de cette *Carmen* que vous deviez diriger à Paris au printemps ?

— *Je suis fort contrarié que ce projet n'aboutisse pas. Il était convenu avec M. Liebermann que nous donnerions* Carmen *à l'Opéra-Comique en mai dans la production qui avait obtenu un grand succès en 1977 au Festival d'Edimbourg, avec notamment Teresa Berganza et Placido Domingo, dans la mise en scène de Piero Faggioni. Je tenais essentiellement à la présence du London Symphony Orchestra, n'ayant pas assez de temps pour répéter l'œuvre avec l'Orchestre de l'Opéra. A la demande de M. Liebermann, nous avions obtenu une subvention pour l'orchestre londonien. Mais les musiciens de l'Opéra ont décrété que dans ce cas ils se mettraient en grève pour protester contre cette injure faite à des musiciens français... Nous avions pourtant proposé un échange d'orchestres, celui de l'Opéra venant pendant ce temps à Londres.*

» *Dernièrement, à Milan, nous étions convenus avec M. Liebermann de transporter la production au Théâtre des Champs-Elysées, libre du 26 avril au 19 mai. Mais je recevais quelques jours plus tard une lettre de M. Liebermann, fort sèche, annulant le projet.* »

Claudio Abbado n'a pas élevé la voix en disant cela ; ce chef flamboyant, qui fait vivre et palpiter la musique avec une intensité extrême, arrache à Verdi ses accents les plus pathétiques, insuffle aux orchestres son tempérament de feu, est, dans l'intimité, simple, détendu et rêveur. Il a mieux à faire que de tempêter quand certains vents lui sont contraires. A cinquante ans à peine, ce grand chef d'orchestre a encore tout l'avenir devant lui : la Scala de Milan et l'Opéra de Paris auront le temps de le regretter.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'enregistrement de *Carmen* au Festival d'Edimbourg a paru l'an passé en France (trois disques DG, 2740.192).

LIVRES

Le théâtre et sa mémoire

Le théâtre ne se consomme pas seulement soir après soir : les spectacles ne meurent pas tous, une fois le rideau baissé. Le texte dramatique n'est pas seul à avoir une longue vie. Des spectacles d'hier, aussi, demeurent, ressuscitent. Demain, aujourd'hui même, le metteur en scène Meyerhold (1874-1942), par exemple, nous est bien aussi *présent* que son contemporain, l'auteur dramatique Giraudoux (1882-1944) ; leurs traces nourriront, peut-être, l'imagination des metteurs en scène ou des comédiens, voire des auteurs...

Du texte au spectacle

Depuis une bonne dizaine d'années, des chercheurs et enseignants, réunis dans le Groupe de recherches théâtrales et musicologiques du C. N. R. S., sous la direction d'abord de Jean Jacquot puis de Denis Bablet, s'efforcent de conserver ou de retrouver de telles traces. Et ils les interrogent. A partir d'elles, ils essaient de reconstruire des représentations du passé qu'ils n'ont pas vues ou de restituer celles d'hier et d'aujourd'hui qu'ils ont vues et revues, dont ils ont suivi, parfois à grand peine, toutes les *répétitions* et, avec un soin à la Sherlock Holmes, préservé les moindres documents, les moindres bribes...

A l'origine, leur but était d'étudier le passage du texte au spectacle, la « voie » par laquelle le texte se métamorphosait (peut-être, se dissipait) en mouvements, gestes, images scéniques. Il y avait encore là un soupçon d'hégémonie de la littérature.

Certes, Jean Jacquot prenait la précaution d'écrire : *« Nous avions posé en principe que la composition du texte et la mise en œuvre, en vue de la représentation, des moyens d'expression scénique seraient considérées comme des aspects complémentaires de la création, des éléments indépendants du langage théâtral* (1). » Il n'empêche : son vocabulaire le trahissait ; ces « moyens d'expressions scéniques », cette « mise en œuvre » et même ce « langage théâtral »... tout cela renvoyait à l'œuvre littéraire comme modèle. Souvent, nos chercheurs avaient tendance à étudier le passage du texte à la représentation comme des détecteurs prenant en filature une VIP en goguette.

L'entreprise s'est élargie et diversifiée. Dans le souci de ne pas postuler la suprématie du texte, on s'est mis à regarder les représentations pour elles-mêmes — le recours à la pièce ne venant que plus tard. D'autres recherches ont proliféré ou se sont rassemblées autour de celle-ci. De l'étude ponctuelle sur tel ou tel spectacle, ces théâtrologues (il faudra bien admettre ce mot. Les Allemands en ont un autre, pire : « Theaterwissenschaftler » — des « scientifiques du théâtre » !) sont passés à une exploration systématique de l'activité théâtrale des années 20 en Europe et ont poussé des pointes en deçà ou au-delà.

Ils ont aussi mobilisé les médias : le film et la vidéo pour la conservation des spectacles, les diapositives, le disque, et, bientôt, également, la vidéo pour la diffusion des résultats de leur travail. Les éditions du C.N.R.S. et un courageux (ou inconscient ?) éditeur suisse, l'Age d'Homme, de Lausanne, ont publié des livres. Ceux-ci doivent, maintenant, frôler la trentaine. Et je ne parle ici que de l'activité de l'équipe « Théâtre moderne » de ce groupe du C.N.R.S. Celui-ci comprend encore trois autres équipes. C'est un bilan à donner le vertige : quelque quinze mille pages (serrées et, souvent, de grand format) et près de mille photos de spectacles !

Récemment, cinq de ces ouvrages ont été mis sur le marché. Ils couvrent tout le théâtre européen du vingtième siècle.

Plongée dans l'histoire

Commençons par Stanislavski. Le grand mérite de l'imposante monographie de Claudine Amiard-Chevrel : *le Théâtre artistique de Moscou (1898-1917)* [2], outre ses cent vingt-sept illustrations, souvent rares, inédites, c'est, précisément, de traiter du Théâtre artistique de Moscou, fondé et dirigé par Stanislavski et Nemirovitch-Dantchenko, et *non uniquement* de Stanislavski. Celui-ci est connu, trop connu, mal connu : le succès du « système » de formation de l'acteur qu'il a passé une bonne partie de sa vie à mettre au point — et il n'y est, bien sûr, pas parvenu, — a éclipsé et l'homme et le Théâtre artistique de Moscou.

Claudine Amiard-Chevrel nous fait redécouvrir ceux-ci, avec un mélange de piété et de sourde irritation. Elle nous dit, surtout, l'ampleur du travail d'un théâtre qui fut, à l'aube du vingtième siècle (après le Théâtre-Libre d'Antoine et l'œuvre de Lugné-Poe, mais à un tout autre niveau), l'un des premiers lieux théâtraux vraiment modernes, et en souligne la complexité et l'ambition : pour Stanislavski, *« monter un spectacle, c'était aussi appliquer une morale, un contrôle de soi-même dans tous les actes de la vie en fonction de l'œuvre, l'adoption d'une foi et la soumission à ses préceptes »*.

Le *Georges Pitoëff metteur en scène* de Jacqueline Jomaron (3), tout aussi volumineux et documenté (soixante-dix photos et cinquante page d'annexes, dont, entre autres, une précieuse correspondance Copeau-Pitoëff), est plus passionné. C'est qu'il s'agit d'une redécouverte. Certes, Pitoëff n'est pas oublié. Mais il a été réduit au comédien génial et maladroit (qu'il était) et au directeur de troupe perpétuellement aux abois (il l'a été aussi).

Ce que Jacqueline Jomaron rappelle, c'est son audace et sa modernité. Il ne fut pas seulement ce « saint du théâtre » dont parlait Cocteau. Il a été un précurseur de la conception du « théâtre comme service public », que Vilar tenait aussi de Dullin, mais il fut encore un extraordinaire scénographe formé à l'école du futurisme russe, et, à la différence des autres membres du Cartel (Baty excepté), trop soucieux d'être français d'abord, il est toujours demeuré ouvert à toutes les sollicitations, à toutes les nouveautés de l'étranger. Et Jacqueline Jomaron d'insister : *« Il a présenté deux cent vingt-huit mises en scène, et joué cent quinze auteurs. »*

Deux distances au présent

Le diapolivre (entendez une étude d'une centaine de pages et quatre-vingt-quatre diapositives commentées) de Marie-Louise et Denis Bablet : *le Théâtre du Soleil ou la quête du bonheur* (4) unit, lui, l'investigation historique à l'analyse de ce qui se fait aujourd'hui au théâtre. Pour la première fois, il nous donne une chronique d'ensemble de cette troupe, qui apparaît, contradictions y comprises, comme un microcosme du théâtre français de gauche des années 70.

Sans doute, le but de ce diapolivre est-il plus pédagogique que scientifique. Mais cette *pédagogie* n'est ni froide ni honteuse : elle diffuse chaleur et sympathie, au point de verser, parfois, dans ce qui fait la force et la faiblesse du Soleil : le moralisme.

En regard, le numéro spécial des *Cahiers-Théâtre de Louvain* (5) réalisé sur le vif des répétitions et des représentations de *la Trilogie de la villégiature*, de Goldoni, montée par Giorgio Strehler à l'Odéon, paraît pointilleux, presque inquisitorial. C'est qu'il fallait débrouiller l'écheveau serré du travail de Strehler (y *compris* la fascination que celui-ci exerçait) et des comédiens-français. Aussi, bien des moyens d'approche (du simple reportage et de l'étude du dossier de presse à des analyses dramaturgiques et thématiques) ont-ils été utilisés.

En fin de compte, quelque chose non seulement du spectacle mais encore des rapports divers, divergents, que ces chercheurs-spectateurs (j'en fus, à cette occasion) ont entretenus avec cette *Trilogie*, passe dans ce livre (dirigé par Odette Aslan), provisoire et tournoyant autour de son objet, à la manière même dont un spectacle cache et révèle un texte...

L'utopie du théâtre

Peut-être l'ouvrage le plus aigu, le plus actuel est-il paradoxalement, celui qui nous restitue des « mises en scène des années 20 et 30 » (6), sous la direction de Denis Bablet. D'abord, il y a là une somme de connaissances et d'informations proprement stupéfiante. Ces chercheurs ont tout lu, tout dépouillé, savent le yiddish comme l'hébreu, le polonais comme le tchèque, n'ignorent rien des cinq états (voire des treize) du texte de *l'Opéra de quat' sous* et connaissent, à un centimètre près, les dimensions des deux praticables, de forme trapézoïdale — sans oublier leur dénivellation — coulissant sur des rails sur lesquels Meyerhold a fait jouer, en 1926, son *Revizor* (« auteur : Gogol ; auteur du spectacle : V. Meyerhold ») un spectacle qui tiendra onze ans l'affiche, jusqu'au décret de fermeture du théâtre en 1938.

Cela pourrait tourner à la pédanterie ; cela ne l'évite pas toujours (après Greimas, fallait-il, pour *l'Opéra de quat'sous*, faire appel à Etienne Gilson et discerner « un discours thomiste (qui) vient se lover dans le texte de Brecht » ?).

Mais qu'elles traitent de Meyerhold, de Vakhtangov, du Polonais Léon Schiller, du Tchèque Jindrich Honzl, de Jessner ou de Piscator, etc., ces études jettent une lumière crue, presque pathétique, sur le phénomène capital du théâtre au vingtième siècle : non seulement la primauté des metteurs en scène mais surtout le rêve prométhéen de ces grands novateurs, de ces expérimentateurs à tous crins qui ont voulu être à la fois des auteurs, des agitateurs, des révolutionnaires et, même, des saints.

Ainsi, ce que *nous* y lisons, *c'est* l'utopie d'une toute-puissance du théâtre — celle, encore, d'une révolution par le théâtre. Et son désastre : la disparition, corps et bien, dans les bas-fonds de l'histoire, le nazisme, le stalinisme et la guerre. Là, le discours scientifique (parfois scientiste) s'embrase : ce théâtre des années 20 n'a-t-il pas été notre tour de Babel ?

BERNARD DORT.

(1) Cf. la « Présentation » par Jean Jacquot des *Voies de la création théâtrale*, Editions du C.N.R.S., Paris, 1970, 347 pages.

(2) *Le Théâtre artistique de Moscou (1898-1917)*, de Claudine Amiard-Chevrel, Ed. du C.N.R.S., 361 pages.

(3) *Georges Pitoëff metteur en scène*, de Jacqueline Jomaron, collection « Théâtre années 20 », l'Age d'homme, Lausanne, 269 pages.

(4) *Le Théâtre du Soleil ou la quête du bonheur*, de Marie-Louise et Denis Bablet. Diapolivre I, collection « Théâtre du XXe siècle », édité par le C.N.R.S. - SERDDAV, une étude de 99 pages, 84 diapositives et leurs commentaires, un disque.

(5) *La Trilogie de la villégiature*, de Goldoni, adaptation et mise en scène de Giorgio Strehler, texte français de Félicien Marceau, interprété par les comédiens-français, 1978-1979, une étude collective de l'Atelier pratiques théâtrales d'aujourd'hui (Groupe de recherches théâtrales et musicologiques du C.N.R.S.), *Cahiers - Théâtre de Louvain* (série Documents dramaturgiques, no 10), no 40, 131 pages.

(6) *Les Voies de la création théâtrale, tome VII : Mises en scène années 20 et 30*, études réunies et présentées par Denis Bablet, éditions du C.N.R.S., 557 pages.

Géricault entre épopée et réalisme

Delacroix déclarait : « *C'est parce que Géricault est mort que l'école française n'a plus de chef.* » Cette affirmation peut surprendre, concernant une œuvre inachevée, où il n'y a rien de plus difficile que de saisir une unité de doctrine. Géricault a tout vu et beaucoup copié, il est allé en Italie et en Angleterre, et il n'a jamais cessé d'étudier. Il le disait lui-même : *« Il ne faut point rougir de retourner à l'école ; on ne peut arriver au beau, dans les arts, que par des comparaisons. Chaque école a son caractère. Si l'on pouvait parvenir à la réunion de toutes les qualités, n'aurait-on pas atteint la perfection ? »*

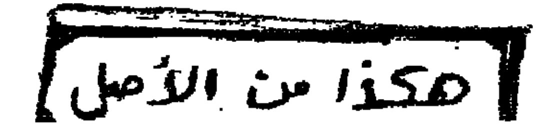
On ne s'étonnera plus que son maître Guérin ait pu dire : *« Il y a en lui l'étoffe de trois ou quatre peintres. »* L'artiste meurt à trente-trois ans, et immédiatement la légende s'installe, les mots recouvrent l'œuvre. De Delacroix à Courbet, on s'empresse de le revendiquer : il aura été aussi bien le premier peintre réaliste que le premier romantique. Contre les classements d'école, et contre le peintre lui-même, reste maintenant à voir son œuvre.

Le catalogue publié dans l'excellente collection « Les classiques de l'art », par Philippe Grunchec, précédé d'une préface de Jacques Thuillier, fait le point, avec toute la précision voulue, sur notre connaissance de l'œuvre peinte de Géricault. Aucun travail de cette qualité n'était paru depuis l'ouvrage de Charles Clément publié en 1879 (pour le texte définitif).

Philippe Grunchec a dû reprendre méthodiquement le catalogue de Clément, pour le préciser sur de nombreux points et surtout l'épurer. Jacques Thuillier présente parfaitement les difficultés du travail, dues notamment à la grande popularité du peintre (qui a pu conduire des amis à passer des tableaux sous son nom) et à l'abondance exceptionnelle d'esquisses et de variantes pour le petit nombre de grandes compositions ou de thèmes traités.

Nous devons nous interroger sur l'antithèse rigide encore entre classicisme et romantisme. Le romantisme n'est-il pas plutôt une progressive distension des éléments composant l'esthétique classique ? Bien sûr, Géricault s'oppose à David. Mais David n'est pas tant « classique » que « néo-classique », et le mouvement davidien lui-même est un ensemble complexe, contradictoire. L'exigence de classicisme (l'abstraction et le modèle de la plastique antique) s'affronte chez Géricault aux motifs les plus modernes : le mouvement, la folie, la violence de l'actualité...

Une des plus riches découvertes du catalogue est la première esquisse du *Radeau de « la Méduse »* : on y voit encore l'art de Géricault enfermé dans une vision anecdotique de la scène, sans les contrastes lumineux et la plastique de l'œuvre finale. De même, l'autre grande toile projetée, qui devait figurer la course de chevaux libres pendant le carnaval de 1817 à Rome, commence par une esquisse qui saisit fortement la vision « mo-



هكذا من الأصل

derne », au sens où Baudelaire en parlera, tandis que les études ultérieures vont toutes dans le sens d'une construction idéale sur le modèle de Poussin. Voyez le tableau du Louvre : les bêtes fougueuses, retenues par les hommes, se cabrent, découpées en frise sur l'écran lumineux que forme un mur posé devant des ruines antiques.

Il est tentant de reconnaître dans cette figure obsessionnelle de la lutte avec l'animal (relevée par Jacques Thuillier et par Philippe Grunchec) comme une allégorie du travail du peintre occupé à soumettre son enthousiasme, à retenir la peinture (le geste et la couleur). Même dans le médiocre et trop célèbre *Derby d'Epsom*, on retrouvera, au-delà d'une influence de la peinture anglaise, le profil d'un mouvement stylisé.

Un des mots-clés pour comprendre l'œuvre est celui de « contraste ». Contraste entre l'ombre et la lumière, entre le mouvement et la stabilité de la forme néo-classique, et surtout peut-être entre les objets choisis et la matière adoptée, entre la décomposition des corps et la composition de la *figure* peinte. Géricault, on l'a dit, rétablit le mouvement parmi les formes de la statuaire, comme s'il redonnait vie à des cadavres ou s'appliquait à peindre tous les états du corps promis à la mort, réduit à l'unité défaite de la chair. Formé à l'école néo-classique, il recherchait la rigueur du contour, mais il renonçait aux couleurs locales : *le Radeau de la « Méduse »* est la figuration monumentale du combat de la forme plastique et de l'informe couleur, l'assemblage rigoureux de corps mordus par l'eau, gagnés par la couleur verdâtre de la pourriture.

Géricault affronte l'idéal de composition classique à son contraire dans la réalité : la décomposition. Baudelaire dira dans le même esprit que le beau absolu réside dans l'horrible, c'est-à-dire dans la transfiguration de son contraire. Et Cézanne, à qui l'on ne peut s'empêcher de penser, pouvait réciter de mémoire *la Charogne*. L'accomplissement de Cézanne (lui aussi toute sa vie appliqué à « l'étude ») fut refusé à Géricault. Delacroix admirait une de ces innombrables études anatomiques peintes en vue du *Radeau de la « Méduse »*, où l'on voit un bras sectionné enlacer un pied, une cheville, comme par une attraction passionnée au-delà de la mort. La plus étonnante justification donnée au terme de « *morceau* » par lequel la tradition académique désigne une toile peinte.

En 1812, Géricault avait vingt ans : comme on a pu l'écrire, « *il grandit pendant l'épopée* ». Mais si toute son œuvre traduit l'obstination à maintenir une dimension héroïque dans l'histoire contemporaine, il a peut-être aussi le premier figuré cette stabilité profonde, terreuse, muette du paysage, qui conduisit Courbet à reconnaître dans *le Four à plâtre* du Louvre le premier tableau réaliste.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ *Géricault*, par Philippe Grunchec, préface de Jacques Thuillier, Flammarion, collection « Les classiques de l'art », 154 pages.

★ ★ Signalons aussi *Géricault, de Mortain à Paris*, petit opuscule du docteur Gilles Buisson, maire de Mortain, qui reconstitue quelques fragments de la biographie du peintre : la campagne normande, les premiers chevaux, la guerre, un oncle conventionnel et un tombeau au Père Lachaise (éditions OCEP, 50200 Coutances, 114 pages). Précisons enfin que Géricault était né à Rouen, et non à Rome, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 3 janvier.

Images lyonnaises

Lyon méritait ce beau livre d'images. Non pas seulement de ces images grises et brumeuses, fluviales et estompées, auxquelles elle a, à juste titre, si souvent donné naissance, mais aussi de ces images de soleil, de couleur, de tuiles romaines et de murs ocres qui apprendront à ceux qui l'ignoraient que cette ville est aussi du Midi. Autant méridionale que « nordique », aussi caniculaire que frileuse.

Les deux fleuves, la presqu'île, les pigeons sur fond de nuages incertains, les hautes fenêtres de la Croix-Rousse dans le ciel plombé, ou les silhouettes des ponts sur rideau de neige : tout cela, bien sûr, c'est Lyon, et on connaît. On aime ou on n'aime pas, mais on connaît.

Les photos de Jean-Marie Chourgnoz, qui constituent l'essentiel de l'album *Lyon, ville lumière*, font révérence à cette imagerie-là, classique et incontestable. Mais elles font aussi apparaître d'autres villes : celle que les Lyonnais « émigrés » découvrent avec stupeur à chacun de leurs retours, celle que mille chantiers façonnent chaque jour : Lyon moderne des nouveaux quartiers, Lyon étouffante des étapes estivales, Lyon martyrisée par le béton et ses parkings-sur-quais et crucifiée par ses autoroutes urbaines. Lyon altière et ambitieuse qui pointe ses immeubles géants dans toutes ses perspectives. Mieux même, si l'on se laisse prendre aux magies excessives de la technique photographique : Lyon au pied du Mont-Blanc.

Aux Lyonnais qui ont déjà tant de mal à distinguer, une ou deux fois l'an, le signe de pluie prochaine qu'est l'apparition de la ligne des Alpes à l'horizon, Jean-Marie Chourgnoz offre ce qu'aucun œil humain ne pourra jamais voir : un stupéfiant lever de soleil, où l'énorme pyramide du sommet de l'Europe écrase, à mi-hauteur de ciel, la ville inconsciente d'un tel voisinage. Un gros coup de chance et un télé-objectif de 1 000 millimètres ont, ce jour-là, *prolongé la patience du photographe.*

Les pages de ce livre laissent deviner que la ville brumeuse n'a pas fini de surprendre les amateurs de clichés et que, sous les guenilles de brouillards qui lui collent à la peau, elle pète de santé et de soleil ; quand ce n'est pas de prétention montagnarde ! Elles donnent aussi à croire, tant l'art du photographe peut être pernicieux, que l'inénarrable crayon érigé au centre du quartier de la Part-Dieu sera bientôt chéri de tous. « *C'est vrai qu'il n'est pas laid* », disent les photos de Chourgnoz. « *Et pourtant...* », répondent encore bien des Lyonnais.

A-t-on déjà vu une ville adopter aisément un crayon de 140 mètres de haut, même s'il fait joli sur une image ? Alors, à plus forte raison Lyon !...

NOEL-JEAN BERGEROUX.

★ *Lyon, ville lumière*. Textes de Frédéric Dard, photos de Jean-Marie Chourgnoz. Ed. Stock.

Lettres de la Villa Médicis

La création à l'Académie de France d'une section réservée aux conservateurs, restaurateurs et historiens de l'art a permis — entre autres choses — d'entreprendre le classement des archives de la Villa et de mettre en route une publication de la correspondance des directeurs destinée à faire suite pour le dix-neuvième siècle à l'illustre publication de Montaiglon et Guiffrey pour le dix-huitième (dix-huit volumes, 1887-1912).

Le premier volume de cette série, qu'apprécieront certainement les historiens et connaisseurs, vient de paraître : présenté par Jean Leymarie, directeur, il comprend, à la suite d'exposés exhaustifs sur les fonds d'archives à Rome et à Paris, les listes des académiciens, des ambassadeurs, des pensionnaires, et une collection de portraits et autoportraits jusqu'ici inédite. Après un volume d'introduction paraîtront, à raison, espère-t-on, d'un volume par an, les lettres et rapports de chaque directorat : Suvée (1796-1807), Guillon-Lethière (1807-1816) jusqu'à Carolus-Duran (1905-1912) et Besnard (1913-1921). — A. C.

★ Edizioni dell'Elefante, Rome, pour le compte de l'Académie de France à Rome.

DISQUES

Classiques

LE TESTAMENT DE FURTWAENGLER

Il est bien rare qu'un chef d'orchestre mort le dispute ainsi en succès aux chefs vivants : les enregistrements de Wilhelm Furtwaengler débordent actuellement des rayons des disquaires, leur posant d'ailleurs quelques problèmes... Il y a eu tant de présentations et de regroupements divers depuis vingt-cinq ans que l'on a bien du mal à s'y reconnaître et l'on risque d'acheter pour nouveaux des disques que l'on possède déjà sous une autre jaquette si l'on ne compare pas les dates de prise de son.

On signalera d'abord le magnifique coffret Brahms qui regroupe les quatre *Symphonies*, le *Concerto pour violon*, avec Menuhin, le fantastique *Concerto pour piano en si bémol*, avec Edwin Fischer (paru jadis en Unicorn), les *Variations sur un thème de Haydn*, et un inédit, le *Concerto pour violon et violoncelle*, avec W. Boskowski et E. Brabec, une bonne exécution sans plus (7 d. EMI, 153-53420/26).

Das Vermächtnis (le Testament) groupe la plupart des chefs-d'œuvre de Furtwaengler du fonds Deutsche Grammophon : Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Bruckner *(Septième)*, Wagner, Strauss, et la *Deuxième Symphonie*, de Furtwaengler lui-même, grande œuvre post-romantique très attachante, même si elle ne paraît pas très originale ; un disque d'interviews restitue la voix du grand chef, mais, hélas ! la plaquette est toute en allemand (10 d. DG, 2721.202).

On retrouve la même *Septième Symphonie* de Bruckner dans un coffret spécial, avec les *Quatrième*, *Huitième* et *Neuvième*, toutes interprétations d'une fulgurante beauté (5 d. DG, 2740.201). Pourtant, il faut absolument connaître un enregistrement encore plus bouleversant de la *Huitième Symphonie* dans sa version originale, qui date de 1949, et, semble-t-il, n'avait pas encore été diffusé en France ; une musique qui semble jaillir des entrailles de la terre (2 d. EMI, 147-29231/32).

En revanche, la *Deuxième Symphonie* de Beethoven, dans un enregistrement récemment retrouvé (de 1948, à Londres), est si mauvaise, au point de vue technique, que seuls les spécialistes et les fanatiques y trouveront leur bonheur (EMI, 051-03649).

BACH PAR YVONNE LEFÉBURE

La profonde spiritualité, l'enthousiasme conquérant, la pureté technique d'Yvonne Lefébure, s'expriment à travers un récital Bach, au piano, qui allie, à l'ancienne mode, des transcriptions de Liszt et de Busoni à des œuvres pour claviers : trois admirables chorals (dont *Jésus que ma joie demeure*), *la Fantaisie et fugue* en sol mineur, *le Prélude et fugue* en mi bémol mineur du *Clavecin bien tempéré*, etc. Un bain de lumière. (FY 065.)

BEETHOVEN PAR POLLINI

Encore un « empereur » ! Mais cet enregistrement du *Cinquième Concerto en mi bémol* de Beethoven par Maurizio Pollini, avec la Philharmonique de Vienne dirigée par Karl Böhm, nous touche au plus profond, comme si nous ne connaissions pas l'œuvre note par note : au-delà du texte, nous accédons à l'essence de la musique. (DG 2531.194.)

« ARIANE A NAXOS » PAR KARAJAN

Ariane à Naxos, un des plus délicieux et des plus puissamment lyriques des opéras de Richard Strauss, a toujours bénéficié d'excellents enregistrements, ceux de Böhm (DG), de Kempe (EMI), de Solti, surtout, récemment (Decca) ; mais comment refuser la réédition de la version *idéale*, celle de Karajan en 1954, avec le trio irremplaçable des femmes, « des S » (Schwarzkopf, Seefried, Streich), avec Rudolf *Schock* et *Hermann Prey*, tous au sommet de leur talent, et le Philharmonia Orchestra, sous une direction d'une divine sveltesse ? (3 d. EMI, 153-03520/22). — J. L.

Jazz

CHEIKH TIDIANE FALL - BOBBY FEK - JO MAKA : « DIOM - FUTA ».

Le premier enregistrement de Cheikh Tidiane, multi-percussionniste sénégalais résidant depuis dix ans à Paris. L'esprit traditionnel de l'Afrique s'allie à merveille avec le lyrisme un rien européen du pianiste Bobby Few dans la chaude sonorité du saxophone soprano de Jo Maka. Un disque très attachant, qui introduit une chanteuse originale fraîchement débarquée des Etats-Unis, Anedra Shockley. (Freelance, Distribution Free Bird.)

URTREGER - MICHELOT - HUMAIR.

Le dernier enregistrement du pianiste René Urtreger est plus soigné, plus équilibré encore que son précédent « Récidive », qui marquait son retour sur la scène du jazz. Des ballades, des morceaux dans l'esprit bop, cher au pianiste, qui rendent à Pierre Michelot, un de nos meilleurs bassistes et arrangeurs, et au souple drumming de Daniel Humair tout leur éclat. (Carlyne distribution, Musica.)

SISTER SLEDGE : « WE ARE FAMILY ».

Les quatre sœurs Sledge forment assurément un groupe vocal de soul music très attrayant. Le mixage est fortement aligné sur l'ensemble de la production disco, mais les voix, elles, restent.

P.-E. R.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril

GERARD FROMANGER. Tout est allumé. — Peintures. Jusqu'au 10 mars.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — Pierre Gaudu/Enos. Jusqu'au 18 février.

MINASSIAN. — Jusqu'au 27 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. — Jusqu'au 17 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 17 mars.

APPRENDRE A VOIR. Le Nouvel Observateur photo. — Jusqu'au 18 février.

MUSEES

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE. A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20 Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14) Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 février.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968 - 1978/79. Partis pris autres : Bay, Boltanski, Buren, Cadere, Dunoyer, Le Gac, Messager, Poirier, etc. — DENNIS OPPENHEIM. Projects 1978-1979. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée . 6 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 20 janvier

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AYIKOO, boîtes en fer et faire en boîte au Ghana. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Animations gratuites, prendre R.V. au 723-61-27, poste 14. Jusqu'au 2 mars.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Du 18 janvier au 8 avril.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 30 Entrée : 6 F Jusqu'au 3 février

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée . 8 F : le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février) Jusqu'au 3 mars.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13) Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

COULEURS : Photographies de Dermer, de Fraeye, Gangler, Le Gall, Grégoire, Schklowsky. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

L'AFFICHE DE CINEMA ENTRE LES DEUX GUERRES. Collection Bonneaud (1898-1971). — Grand Orient de France, 16, rue Cadet (523-20-92). Sauf dim., de 14 h. à 18 h Jusqu'au 27 janvier.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février.

CENTRES CULTURELS

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE. — Rotonde de La Villette, 1, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'à fin janvier.

EVERT LUNDQUIST. Peintures. — Jusqu'au 22 janvier — DESSINS D'ARTISTES FRANÇAIS ET SUEDOIS DU XVIIIe SIECLE. — Jusqu'au 25 janvier. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

DES SYMBOLES DANS L'ART ABSTRAIT. Dessins de Vilhelm Bjerke-Petersen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 10 février.

HOLGER MATTHIES. Affiches publicitaires. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 1er février.

EXPOSITION DE POCHE : Poche d'hommes ? Poche de femmes ? — Goethe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 janvier.

HENDRICK GOLTZIUS (1558-1617). Dessins, gravures, clairs-obscurs. — ANNE METZ. Dessins, pastels, eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

LE PATRIMOINE DE LA VILLE ET LA COMMISSION DU VIEUX PARIS (1898-1980). — Mairie annexe du 19e arrondissement, 5-7, place Armand-Carrel. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 février.

BRODERIE ET TAPISSERIE à l'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Du 18 janvier au 15 mars.

LALAN, peintures. VAN THIENEN, sculptures mobiles. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 21 h. ; dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

MANOLO. Peintures, dessins, sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 25 février.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

RAYMONDE GODIN. L'espace et les signes. — DUMOUCHEL, LEROUX-GUILLAUME, S. TOUSIGNANT. Trois générations de graveurs québécois. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

KASUO SHINOHARA, architecte : Trente-trois maisons au Japon. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dimanche et fêtes, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

MADELEINE WAGNER. Peintures et céramiques. — Espace Ecureuil, 33, boulevard de Sébastopol. Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 15 à 17 h. Jusqu'au 30 janvier.

ROBERT MAZAS, LILIANA MOTTA, MIRCEA THEODORESCU, TARIF HUSSEINI, ION CONDIESCU. Peintures, aquarelles, sculptures, photos. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 21 janvier.

JANVIER'80. Peintures, gravures et dessins de Chesney, Gentry, Herold, Lam, Liote, Park in Kyung, Pranas, Ung no Lee, etc. — BIMC-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 9 février.

TRENTE ARTISTES VENEZUELIENS A PARIS. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h à 16 h. Jusqu'au 1er février.

TRENTE ANS DE TYPOGRAPHIE FRANÇAISE. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

TEODULO ROMULO. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 31 janvier.

GALERIES

PIERRES DE REVE. Les racines du paysage. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57) Jusqu'au 27 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART POSTAL AUDIO ET VISUEL. — Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51) Jusqu'au 31 janvier.

DANAE OU LA PLUIE D'OR, d'après Titien, par les artistes de l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

DESSINS ET AQUARELLES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10).

TSUBA. Gardes de sabres japonais. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 9 février.

TENDANCES ACTUELLES DE L'ART AMERICAIN. Mac Connel, Davis, Jenney, Kuschner, Ripps, Schnabel, Smyth, Rothenberg, Zakanitch, Zucker. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 7 février.

DIGAN, sculptures. - LEPAREUR, peintures. — Axe galerie Jardin, 33, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'à fin janvier.

SONIA DELAUNAY ET SES AMIS : Arp, Calder, Brancusi, Max Bill, Léger, Kijno, Magnelli, S. Taeuber, P. Raynaud, Gilioli, Hartung. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04).

BERTHOLLE. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91) Jusqu'au 16 février

BIGNOLAIS. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 31 janvier.

VICTOR BURGIN. Zoo 78. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 30 janvier

VERONIQUE COTE. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 26 janvier.

SALVADOR DALI. Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 20 janvier.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes ». Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 1er mars.

ERTE. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 1er février.

JACQUES GAUTIER. Œuvre-bijoux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HENRI GOETZ. Trente-six pointes d'argent. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 26 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN. Autour de la beauté usée. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 14 février.

MAD-JAROVA. — L'Arc-en-Ciel, 3, rue Perrée (271-50-88). Jusqu'au 28 janvier.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 26 janvier

JUDITH REIGL. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 9 février.

CHRISTIAN RENONCIAT. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en février.

SERRE. Peintures, gravures, dessins humoristiques. — Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 29 février.

CLAUDE DE SORIA. Ciments : tiges et plis. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 16 février.

RICHARD TISSERAND. Paysages insolites, peintures et mannequins. — Galerie P Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 février.

VIVIN. Peintures. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'à fin janvier.

RANDEN TONOMURA. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 15 février.

WOLFRAM WALLNER. — Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (354-80-91). Jusqu'au 6 février.

REGION PARISIENNE

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Chemins de fer d'hier et d'aujourd'hui. — Hôtel de ville. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. ; vend. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 24 février.

CERGY-PONTOISE. Pelloux, dessins, collages, peintures. — Centre d'animation culturelle. Théâtre des Louvrais (030-33-33). Mer., sam., de 14 h. à 18 h. 30, et les soirs de spectacle. Jusqu'au 16 février.

GARCHES. Bande dessinée et vie quotidienne — Exposition du C.C.I. Centre cultural, 86, Grande-Rue. Janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

MARCOUSSIS. Alternances urbaines. — Exposition du C.C.I., Maison pour tous. Mairie. Janvier.

MITRY-LE-NEUF. Regard sur un exil. — Photographies de C.-R. Dityvon sur la vie des immigrés en Seine-Saint-Denis. Centre culturel, 7, avenue de Verdun (427-18-05). Jusqu'au 30 janvier.

MANTES-LA-JOLIE. Rétrospective Alfred Veillet. — Musée Maximilien-Luce. Hôtel de ville (477-49-00, de 14 h. à 17 h. 30). Jusqu'au 30 janvier.

MONTREUIL. Claude Le Boul : Regards. — Maison populaire pour la culture et les loisirs, 9 bis, rue Dombasle (287-08-68).

PONTOISE. Dessins et aquarelles. Acquisitions et dons récents. — Jouets anciens. — Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LE PRE-SAINT-GERVAIS. Avec des jouets par milliers. — Exposition du C.C.I. Maison des loisirs et de la culture, 23, rue Jules-Jacquemin. Janvier.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Sur le thème de l'eau... — Ecomusée, chapelle de La Villedieu à Elancourt (050-82-21). Jusqu'à fin janvier.

LE VESINET. « Plaisirs 1900 » par l'affiche et le costume ou les spectacles parisiens à la Belle Epoque. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Du 18 janvier au 9 février.

EN PROVINCE

ABBEVILLE. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Maison pour tous, 1, place Saint-Jacques. Janvier-février.

ANGERS. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. Centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar. Janvier.

ANNECY. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Syndicat des architectes, 2, avenue d'Alery. Janvier-février.

AUBAGNE. Boîtapoèmes. — Bibliothèque municipale, chemin du Riquet (70-16-73). Jusqu'au 28 janvier.

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — Collection de M.-J. Boudot-Lamotte. Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'islam. — Jusqu'au 15 mars. — Toni Grand. Sculptures 1976-1979. André Villiers. Jusqu'en février. Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48).

DIEPPE. George Ball. — Musée (84-19-76). Jusqu'au 30 janvier.

COMPIEGNE. Sonia Delaunay, lithographies. — Exposition du Centre Georges-Pompidou. Centre d'action culturelle. Jusqu'au 31 janvier.

GRENOBLE. Sculptures de Jean Amado. Dessins d'herbes de Cueco. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 2 mars. — Prison dans la ville. Jusqu'au 24 février. — Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. Jusqu'au 17 février. — Maison de la culture (4, rue Paul-Claudel (25-05-45).

HENIN-BEAUMONT. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. M.J.C., rue de l'Abbaye. Janvier.

LA ROCHELLE. Alechinsky à l'imprimerie. — Chapelle du lycée Fromentin, 18, rue du Collège. Jusqu'au 27 janvier.

LYON. Otto Dix. Cinquante gravures sur la « guerre ». — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 10 février. — Figures de l'enfermement dans l'art contemporain : œuvres d'Adami, Aillaud, Bacon, Camacho, Cremonini, Klasen, Monory, etc. — ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39, poste 62). Jusqu'au 16 mars.

MACON. Gérard Schlosser, peintures. — Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 27 janvier.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Afrique noire : arts d'hier et d'aujourd'hui. Septentrion, fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 27 janvier.

MARSEILLE. La vie quotidienne des artisans de pharaon. Musée Borely (73-21-60). Jusque fin janvier.

MARTIGUES. L'imagerie politique. — Exposition du C.C.I. Office municipal socio-culturel, 19, quai Paul-Doumer. Janvier.

MONT-DE-MARSAN. De Sumer à Babylone. — Musée Despiau-Wlérick (75-00-45). Jusqu'au 27 janvier.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

NICE. — Peintures de T'ang. Galerie des Ponchettes, 77, q. des Etats-Unis (85-65-23). Jusque fin janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Collections de marines du musée Jacques Lannois : œuvres récentes. David Chambard : dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 10 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Bernard Moninot — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. L'univers de Jean-Jacques Pauvert. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 2 mars.

SAINT-QUENTIN. Le roi, la sculpture et la mort. — Musée Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 21 février.

STRASBOURG. Le « Couloir tactile », de M.-J. Pillet. — Musée d'art moderne. Ancienne Douane. Pont-du-Corbeau (35-29-06). Jusqu'au 10 février.

TOURCOING. — Architectures en Allemagne 1900 - 1933. Exposition du C.C.I. Centre d'animation culturelle, 82, bd Gambetta. Janvier.

TOURS. — La musique et l'enfant. Bibliothèque municipale, place Anatole-France (05-60-66). Jusqu'au 29 janvier.

Variétés

Jazz, pop, rock, folk

CITE INTERNATIONALE, petit théâtre (589-67-57), le 21, à 21 h. : Marc Perron, folk.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : Jauk d'A. Lemal ; les 19, 20 et 21, à 20 h. 30 : Neffesh music ; (D.), à 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.

DREHER (233-48-44), à 22 h. : M. Wander Trio (jusqu'au 20) ; les 21 et 22, à 22 h. : Roy Burrowes, R. Raux, M. Graillier, J.-F. Jimmy Clark, Sangoma.

DUNOIS (584-72-00), les 16 et 17, à 20 h. 30 : Samuel Ateba ; les 16, 17, 18 et 19, à 23 h. : Duo J.-F. Pallen et F. Tusques ; les 18 et 19, à 20 h. 30 : Carlos Andreu ; le 21, à 20 h. 30 : Jauk d'A. Lemal.

GIBUS (700-78-88), à 22 h. : Betrave Rock (jusqu'au 19).

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 22, à 20 h. 30 : Quartet Kay Winding. M. Wander, L. Trusardi et C. Bellonzi.

M.J.C. DES HAUTS-DE-BELLEVILLE (636-68-13), le 17, à 20 h. 30 : Richard Wilczk, Yves Noack.

PALACE (246-10-87), le 17, à 20 h. 30 : Public image limited.

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 16, à 21 h. 30 : Watergate Seven + One ; le 22, à 21 h. 30 : Kenny Clarke Trio.

RANELAGH (288-64-44), le 16, à 21 h. : Ran Blake.

RIVERBOP (325-33-71), 21 h. 30 : Allien Quartet (jusqu'au 19).

STUDIO OURCQ, le 18, à 20 h. 30 : Daunik Lazro solo, Axolotl.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : les Babouches font du rock mou.

THEATRE NOIR (797-85-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Groupe Odyssée.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Jacques Villeret.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (dim., lun.), 14 h. 30 : Mime Amiel ; 18 h. 30 : Antoine Tomé (dern. le 19). 20 h. 30 : Armande Altaï.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Jean-Roger Caussimon (dern. le 20).

INTERCLUB 17 (227-68-81), les 18, 19, à 20 h. 30 : Ph. Garnier.

MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Henri Tachan, J.-C. Monteils ; le 21, à 21 h. : Odeurs.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Dalida (dern. le 20).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Contraste.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand orchestre du Splendid.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), le 16, à 15 h. ; les 18, 19, à 20 h. 30 ; le 19, à 14 h. 30 ; le 20, à 15 h. 30 : l'Auberge du Cheval blanc.

RENAISSANCE (208-18-50), les 18, 19, à 20 h. 45, mat. les 19 et 20, à 14 h. 30 : la Perle des Antilles (dern. le 20).

UNION LIBERALE ISRAELITE, le 16, à 20 h. 30 : Refuseniks (en anglais).

EGLISE AMERICAINE, le 17, à 20 h. 30 : Refuseniks (en anglais).

Théâtre

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50) : le 16, à 20 h. ; les 19 et 22, à 19 h. 30 ; le 18, à 20 h. : Récital Edita Gruberova ; les 17, 21 et 23, à 19 h. 30 : Coppelia.

SALLE FAVART (296-12-20), le 18, à 20 h. ; le 22, à 19 h. 30 : Erwartung : le Château de Barbe-Bleue ; le 23, à 20 h. 30 : musique de chambre, par le Trio à cordes français (Guezec, Shaeffer, Webern, Shoenberg, Xenakis).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 23, à 14 h. 30 : Dom Juan ; les 16, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, à 20 h. 30 : Simul et Singulis ; le 17, à 20 h. 30 ; le 20, à 14 h. 30 : l'Avare ; le 19, à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice.

CHAILLOT : relâche.

ODEON (325-70-32) : relâche.

PETIT ODEON (325-70-32), les 22 et 23, à 18 h. 30 : Créanciers.

T.E.P. (797-96-06), les 16, 18, 19 et 22, à 20 h. 30 ; le 19, à 14 h. 30 ; le 20, à 15 h. : Pezza contre Tchorba ; le 17, à 20 h. : films ; le 23, à 20 h. 30 : Pierre et Marc Jolivet ; Arièle Semenoff.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, Lundi), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Intimité.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi), théâtre (278-79-95), les 16, 17 et 21, à 19 h. 30 ; les 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 16 h. : Drôles de gens. — Débats : le 16, à 19 h. : Revue-parlée littérature (Valère Novarina) ; à 20 h. 30 : C. Brooke-Rose et le roman expérimental ; le 18, à 20 h. 30 : Le patrimoine ; le 19, à 20 h. 30 : Ernst Junger ; le 21, à 18 h. 30 : L'opérette ; le 21, à 20 h. 30 : La revue « Clivages ».

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 16, 19, 20 et 23, à 15 h. : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 18 et 21, à 20 h. 30 : Hommage à Maurice Clavel ; les 21, 22 et 23, à 14 h. : Atelier-Mime Gérard Le Breton.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 16, 17, 18 et 19, à 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; les 22 et 23, à 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; les 16, 17 et 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 14 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 22 et 23, à 20 h. 30 ; le 23, à 14 h. 30 : Gin game ; le 18, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. C. Abado.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. lun., mar., jeu., vend., 14 h. ; sam. 15 h., dim. 17 h. : Jacques Thibault.

ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience. Vernissage.

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.

NOUVEAUX SPECTACLES

Resserre Cité internationale (589-67-57) (16), 20 h. 30 : Thyeste, par André Cazalas.
Bouffes du Nord (280-28-04) (16), 20 h. 30 : MacBeth, avec Michel Bouquet.
Centre culturel de Belgique (271-26-26) (16), 20 h. 30 : Hamlet-Machine, de Heiner Muller par Marc Liebens.
Théâtre présent (203-02-55) (16), 20 h. 30 : Quinzaine de la marionnette pour adultes et le Motif, de Guy Foissy.
Maison des Amandiers (797-39-59) (16), 20 h. 30 : L'Oiseau Tonnerre, spectacle des émigrés.
Tai Théâtre (274-11-51) (17), 20 h. 45 : Journal d'un fou, de Gogol par Alain Illel ; Artaud Rol, les jeudi et vend.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30) (17), 20 h. 30 : Honte à l'humanité, avec Hourdin, Wenzel, Perier.
Théâtre d'Orsay (548-38-53) (20), 16 h. et 20 h. 30 : le Soulier de satin, version intégrale, par Jean-Louis Barrault.
Théâtre de Ménilmontant, 15, rue de Retrait, 20 h. 30 : Phèdre, par l'Atalante.
Centre d'Art celtique, 4, rue Constance, 20 h. 30 (21) : Un cœur simple, de Flaubert.
Petit Odéon (325-70-32) (22), 18 h. 30 : les Créanciers, de Strindberg, par Jacques Baillon.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : Macbeth.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : Silence, on aime.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Théâtre du Soleil (374-24-08), L., mar., ven., sam., 20 h. ; mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Méphisto. Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Coup de poing sur la pointe du couteau (dern. le 20).

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), mer., jeu., vend., sam., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L.), 20 h. 45 : Hamlet Machine.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 15 h. et 20 h. 30 : la Légende de Rama et Sita (à partir du 21).

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand Théâtre (D., lun., mar.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : le Farré sifflera trois fois ; Resserre (D., lun.), 20 h. 30 : Thyeste.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Cuisine des anges.

DAUNOU (261-69-14), 20 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu (à partir du 22).

DUNOIS (584-72-00), mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : l'Ile prison ; jeu., ven., sam., 22 h. 30, mat. sam. 17 h. : Apartheid (dern. le 19).

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Trois Jeanne ; les 20, 21, à 18 h. 30 : la Voix humaine.

LA FORGE (371-71-83), 20 h. : De vive voix (à partir du 19).

FORUM DES FARFADETS (585-80-67), ven., sam., dim., lun., 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Dérive.

GRAND HALL MONTORGUEUIL (233-80-78) (D., mar.), 21 h. : Ici, dérisoire.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Atelier.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Malade par amour (dern. le 20).

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Un roi qui a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I., 19 h. : En compagnie d'Antonin Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II., 18 h. 30 : Un certain Plume (dern. le 19) ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MAISON DES AMANDIERS (797-19-59) (D., L., Mar.), 20 h. 45, mat. sam. 16 h. : l'Oiseau-Tonnerre.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Frères ennemis.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; (D. soir, L.), 22 h., dim., 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle Dromadaire.

MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS (727-35-74) (D. soir, Mar.), 20 h. 30 : Une fille à brûler.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

OBLIQUE (355-02-94) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Miroirs d'Ostende (dern. le 20).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam., 18 h., dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.

ORSAY (548-38-53), le 16, à 20 h. 30 : Zadig ; le 22, à 20 h. 30 : Wings ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim., 18 h. 30 et 14 h. 30 : Danton et Robespierre.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques (à partir du 18).

LA PENICHE (205-40-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Bécassouille.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Volcan de la rue Arbat.

PRESENT (203-02-55), les 16, 19, 20, 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ? (Marionnettes pour adultes). — Amphi, les J., V., S., 20 h. 30, dim., 17 h. : le Motif.

S.I.E.M. (372-77-70), le 20, à 15 h. : J'y suis, j'y reste.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11), le 22, à 20 h. 30 : le Journal d'un fou.

TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., 20 h. 45, dim. mat. 15 h. : Artaud-Rol ; le Journal d'un fou.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son Minotaure ?

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim 17 h. : Arlequin défenseur du beau sexe.

THEATRE DE L'UNION (651-25-20), les 17, 18, 21, 22, à 21 h. ; les 17, 18, 22, à 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.

THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Poube.

THEATRE DE LA VILLA (542-79-56), les 18, 19, à 20 h. 30 : la Cagnotte.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F. Gémier (666-02-74), le 19 à 21 h. : Tania Maria.

ARCUEIL, Salle L. Vilar (697-11-24), le 18 à 21 h. : Cycles d'aurores.

ARGENTEUIL, C.C.M (961-25-29), le 18 à 20 h. 45 : Nass el Ghiwan.

ATHIS-MONS, C.C. (938-79-78), le 20 à 16 h. : Ensemble instrumental de Juvisy, dir. J.-L. Vicart (Schutz, Bach, Vivaldi, Barber, Hindemith).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 16, 18, 19 à 20 h. 30 ; le 20 à 17 h. ; le 22 à 19 h. 30 : la Poule d'eau.

BAGNOLET, Cin'Hoche, le 19 à 20 h. 30 : Nuit du jazz, avec Cohelmec Ensemble.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.

CACHAN, M.J.L. (665-66-12), le 22 à 21 h. : Orchestre de l'Ile de France, dir. J. Fournet (Weber, Chopin, Wagner).

CHAVILLE, Gymnase (926-20-18), le 19 à 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile de France, dir. J. Fournet (Weber, Chopin, Wagner).

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (032-79-00), le 19, 21 h. : Hamsa Music. — Grand Auditorium de l'ESSEC (030-43-69), le 22 à 20 h. 45 : A. Lagoya.

CHAMPIGNY, C.M.A. G. Philipe (880-96-28), le 18 à 21 h. : Jazz Bœuf.

CHEVILLY-LARUE, C.C. A. Malraux, le 22 à 21 h. : Mamulengo.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 18 à 21 h. : A. Marcœur. — Le 19 à 21 h. : les Etoiles.

CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 18 à 20 h. 30 : Le mime Marceau ; le 22 à 20 h. 30 : le Faiseur.

CORBEIL-ESSONNES, C.P. Neruda (089-72-00), le 18 à 20 h. 30 : Groupe Lo-M. Portal ; le 19 à 20 h. 30 : Djurdjura.

CORMEILLES-EN-PARISIS, Adacop, le 19 à 20 h. 45 : Théâtre d'ombres.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 18 à 20 h. 30 : A. Giroux ; le 19 à 20 h. 30 : la Souris déglinguée, rock.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-11-44), mer., jeu., dim. soir, 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : le Cirque impérial. — Eglise-Saint-Yves, le 19, 20 h. 45 : Quatuor instrumental de Paris.

CRETEIL, C.C. A.-Malraux (899-90-50), les 18, 22 à 20 h. 30, le 19 à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 20 à 15 h. 30 : En rev'nant d'l'expo.

EVRY, Agora (077-93-50), le 22 à 21 h. : Aragon ou le malheur d'aimer.

EAUBONNE, salle des Fêtes (416-42-62), le 20 à 14 h. : la Lyre amicale.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (mer., dim. soir, lun.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Honte à l'humanité.

GOUSSAINVILLE, C. C. M. (988-99-52), le 18 à 21 h. : Orchestre de l'Ile de France, dir. D. Martin ; sol. M. Laforêt (Haydn, Mozart, Prokofiev).

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 19 à 21 h. : Clochemerle.

JUVISY, salle des Fêtes (921-36-10), le 19 à 20 h. 30 : S'il est branché, il doit marcher.

LEVALLOIS, Auditorium P.-V.-Couturier (270-83-84), le 18 à 21 h. : Bobby few explosion.

MARLY-LE-ROI, M.J.C. J.-Vilar (958-74-87), le 19 à 21 h. : Paco Ibanez ; le 20 à 16 h. : Tango.

MONTREUIL, salle des Fêtes (858-91-49), le 19 à 20 h. 30 : Portal, Jenny Clarke, Lubat, Drouet, Chantemps, Guérin, Auzier, Melchy, Foy. — Auditorium du conservatoire, le 22 à 20 h. 30 : Jauk/A. Lemal.

NEUILLY, M.J.C., le 19 à 21 h. : Cycles d'aurores.

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon-Baltard (873-75-90), le 16 à 20 h. 45 : Griseries parisiennes.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 18 à 21 h. : les Deux Orphelines ; le 22 à 21 h. : Mercedes Sosa.

RIS-ORANGIS, M.J.C. (906-30-95), le 19 à 21 h. : bal auvergnat.

SAINT-GRATIEN, O.C. (989-24-42), le 19 à 21 h. : Sourdeline, folk ; le 20 à 15 h. : Tremplin Rock.

SANNOIS, Centre C.-de-Bergerac (981-81-56), le 19 à 21 h. : L. Laskine.

SARCELLES, Forum des Cholettes, le 19 à 21 h., Centre communautaire israélite, le 22 à 21 h. : Compagnie de la grande cuiller.

SARTROUVILLE, théâtre (914-23-88), le 19 à 21 h. : Areski et Brigitte Fontaine.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), les 17 et 18 à 21 h. : les Marches ; le 19 à 20 h. 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (Telemann, Vivaldi, Barber, Calmel).

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 19 à 20 h. 45 : M. Ogeret.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 16 et 22 à 21 h. : la Voix humaine ; Centre Léo-Lagrange (506-13-10), le 18 à 20 h. 30 : Chance Evans et The North West Jazz Quintet.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 18 et 19 à 21 h. : le Pont japonais ; Centre 8, le 22 à 20 h. 45 : S. Mattiffa, B. Berstel (Bach, Rameau, Scarlatti, Marais).

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 16 à 14 h. 30, le 22 à 21 h. : George Dandin.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 20 à 17 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Haydn, Mozart, Prokofiev).

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), mer., J. V. à 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.

VIRY-CHATILLON, église Saint-Denis, le 18 à 21 h. : Orchestre de chambre de la garde républicaine, dir. J. Lamy (Bach, Vivaldi, Mozart, Britten) ; le 19 à 21 h. : Quatuor Parennin (Haydn, Lalo, Beethoven) ; le 20 à 15 h. : Quintette de cuivres Ars Nova (Lulli, Pachelbel, Ravel, Barboteu, Lejet).

VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 19 à 21 h. ; le 20 à 17 h. : les Petites Lumières.

YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 18 à 21 h. : F. Boffard (Bach, Beethoven, Chopin, Brahms, Ravel, Castérède) ; le 19 à 21 h. : M. Villarroel.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel indifférent, le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.

BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; V., S., 23 h. 15 : Triboulet.

CAF'CONC (372-71-15) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : S. Raton, J.-J. Sicurani ; 23 h. 30 : Segelstein.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; D., L., 22 h. 30 : Popeck (dernière le 22).

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. 30 : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h., mat. mer., sam. 17 h. : le Silence de la mer.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), à partir du 18, à 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 40 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

L'ECUME (542-71-16), le 16, à 20 h. 30 : G. Leimat ; (D., L.), 22 h. : Claudius Pupuce (jusqu'au 19) ; à partir du 22 : J.-L. Guitard ; 24 h. : J. Var.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 22 h., mat. dim. 16 h. 30 : Marianne Sergent (dernière le 20).

LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.

MIRANDIERE (329-11-13), mardi, 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; mer., J., V., S., 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; (L., les 16 et 17), 22 h. 15 : Flick et Drac.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I., 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II., 20 h. 45 : Abadi-Don ; 22 h. 30 : R. Marino.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : les Pieds Nickelés sont épatants.

LE SELENITE (354-53-14) (D.), I., 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II., 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.

SOUPAP (278-57-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : La plus forte ; le Défunt.

LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 20 h. 45 : Mélusine.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : D. Kaminka ; 21 h. 30 : Magnifique... magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : R. Godard, Marguerite, P. Barrault.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Raymond... ou comment s'en dé... babarrasser ?

DEUX-ANES (606-16-26), 21 h. ; mat. dim., 15 h. 30 : Pétorle... Ane.

La Maison Populaire et le Service municipal d'action culturelle présentent la première fête du jazz à Montreuil, le jazz en France 1980 :

— 19 JANVIER, 20 h. 30, double concert : Portal, Lubat, Drouet, Jenny Clarck, Compagnie Lubat à la salle des Fêtes de la Mairie de Montreuil (Métro Mairie de Montreuil)

— 22 JANVIER 20 h. 30, concert-rencontre Jauk à l'auditorium du Conservatoire de Montreuil (Métro Croix-de-Chavaux)

— 25 JANVIER 20 h. 30, double concert : Marais-Bon, Jaume, Couturier, Lété, Méchali, à l'auditorium du Conservatoire de Montreuil (Métro Croix-de-Chavaux).

RENSEIGNEMENTS : 287-08-68 et 858-91-40

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 JANVIER
15 h. : Fatty Groom, Charlot et Fatty sur le ring, Charlot patine sous l'averse ; 18 h. : Cinéma italien : Cavalleria Rusticana, d'A. Palermi ; 20 h. : Gala Ivo Barreto : les Médecines sacrées d'Amérique latine, d'I. Barreto ; 22 h. : Les images de la folie : Portrait d'une enfant déchue de J. Schatzberg.

JEUDI 17 JANVIER
16 h. : Le théâtre de boulevard : Arlette et ses papas, de H. Rousseil ; 18 h. : Cinéma italien : Europe 51, de R. Rossellini ; 20 h. : Les images de la folie : Charles mort ou vif, d'A. Tanner ; 22 h. : Cinéma iranien : la Nuit du Bossu, de F. Gaffary.

VENDREDI 18 JANVIER
16 h. : Le théâtre de boulevard : Mademoiselle Josette, ma femme, d'A. Berthomieu ; 18 h. : Cinéma italien : les Volets clos, de L. Comencini ; 20 h. : Cinéma italien : Séduite et abandonnée, de P. Germi ; 22 h. : Les images de la folie : Vol au-dessus d'un nid de coucou, de M. Forman.

SAMEDI 19 JANVIER
16 h. : Le théâtre de boulevard : Messieurs les ronds-de-cuir, d'Y. Mirande ; 18 h. : les Adolescentes, d'A. Lattuada ; 20 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 22 h. : Le cinéma iranien : la Source d'A. Ovanessian.

DIMANCHE 20 JANVIER
15 h. : Cinéma iranien : l'Etranger et le Brouillard, de B. Beyzae ; 18 h. : les Vaincus, de M. Antonioni ; 20 h. : les poings dans les poches, de M. Bellochio ; 22 h. : Les images de la folie : l'Etrangleur de Boston, de R. Fleischer.

LUNDI 21 JANVIER
Relâche.

MARDI 22 JANVIER
16 h. : Le théâtre de boulevard : Miquette et sa mère, de H. Diamant-Berger ; 18 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 20 h. : Le cinéma iranien : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 22 h. : Festival de Lille 79.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Procès des trois millions, de J. Protozanov ; 19 h. : les Trois Jours de V. Tcharnychev, de M. Ossepian) ; 17 h. : Festival de Nantes : Une histoire de plage, de F. Amaral ; Marilia e marinha, de F. Goulart ; 21 h. : Sept Jours en Perse, de J. M. Leuven (en sa présence).

JEUDI 17 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Bonheur, d'A. Medvedkine ; 19 h. : Tachkent, ville du pain, de C. Abbasov) ; 17 h. : Frauenzimmer, de P. Brissan ; Photomatar, de D. Noguez ; Tarahumaras, de R. Carasco ; Cinématon I, de G. Courant ; 21 h. : Cinéma iranien : O. K. Mister, de P. Kimiavi.

VENDREDI 18 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Garçon de restaurant, de J. Protozanov ; 19 h. : le Vent, d'A. Alov et V. Naoumov) ; 17 h. : Cinéma iranien : l'Averse, de B. Beyzae ; 21 h. : Sept Jours en Perse (2e épisode), de J. M. Leuven (en sa présence).

SAMEDI 19 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. la Fête de saint Jorgen, de J. Protozanov ; 19 h. : l'Amour d'Aliocha, de S. Toumanov et G. Chtchoukine) ; 17 h. : Cinéma iranien : la Nuit du Bossu, de F. Gaffary ; 21 h. : Sept Jours en Perse (3e épisode), de J. M. Leuven (en sa présence).

DIMANCHE 20 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Boule de suif, de M. Romm ; 19 h. : Don Quichotte, de G. Kozintsev) ; 17 h. : Cinéma iranien : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 21 h. : Sept Jours en Perse (4e épisode), de J. M. Leuven.

LUNDI 21 JANVIER
15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Manteau, de Kozintsev et Trauberg ; 19 h. : la Maison où je vis, de L. Koulidjanov) ; 17 h. : Cinéma italien : le Manteau, d'A. Lattuada ; 21 h. : Sept Jours en Perse (5e épisode), de J. M. Leuven.

MARDI 22 JANVIER
Relâche.

Les exclusivités

ALLIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

ALORS, HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMOUR EN PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33 ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. ital.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Athéna, 12e (343-07-48).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (742-03-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE GAGNANT (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HAINE (Fr.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

BASTIEN BASTIENNE, film français de Michel Andrieu : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

LE SOLEIL EN FACE, film français de Pierre Kast : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassien, 14e (329-83-11).

TRES INSUFFISANT, film français de Hervé Bérard : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

MAMITO, film français de Christian Lara : Palais des Arts, 3e (272-62-98), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

GENESE D'UN REPAS, film français de Luc Moullet : Forum des Halles, 1er (297-53-74), la Clef, 5e (337-90-90).

TOUS VEDETTES, film français de Michel Lang : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72), Paris, 8e (359-53-99), Balzac, 8e (561-10-60), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 15e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU, film français de Marc Henri et Alexandre Wajnberg : la Clef, 5e (337-90-90).

RETROSPECTIVE M. DE OLIVEIRA (voir les festivals).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE REGNE DE NAPLES, film allemand de Werner Schroeter. (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LE MAGICIEN DE LUBLIN, film américain de Menahem Golan. (v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN, film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-City, 8e (225-45-76), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LIES PAR LE SANG, film américain de Terence Young : (v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LINUS (Suéd.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAMAN A CENT ANS (Esp.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

METEOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) (en matinée).

MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

RATATAPLAN (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), J., S., Mar.

LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Mer., V., D., L.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TESS (Fr.-Brit., vers. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) H.Sp.

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.

BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BARBE NOIRE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LA BETE (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CAP HORN (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) en soirée.

CARL MAY (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) L.

CLEOPATRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) Mer., V., D., Mar.

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENCHAINEES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LUCKY STARS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) sf. L.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MON ONCLE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

SPECIAL PREMIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

WEEK-END (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), mer., sam., 14 h. 15, 16 h. 15.

DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

FILMS EXPERIMENTAUX : Olympic, 14e (542-67-42), V. 24 h.

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

FURIE (A., **, v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

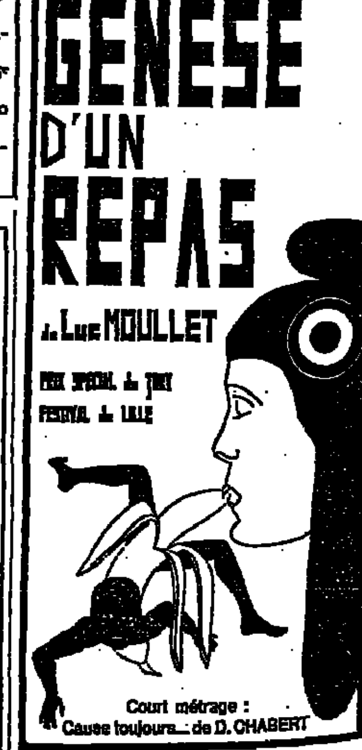
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

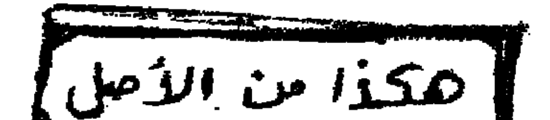
KING OF MARVEN GARDENS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

Un cours de philo au cinéma

Le Studio CUJAS (20, rue Cujas 75005, tél. 354-89-22) cherche à faire un effort de programmation en direction du public scolaire et lycéen. Après « Passe ton bac d'abord », « le Syndrome chinois », il reprend à partir du 16 janvier : « SARTRE PAR LUI-MEME », le film d'Alexandre Astruc et Michel Contat, véritable cours de philo par Sartre lui-même ; « SIMONE DE BEAUVOIR », un film de 1979 réalisé par deux femmes, Josée Dayan et Malka Ribowska. Ces films sont projetés en alternance à midi ; mais ce qui est nouveau, c'est que cette salle propose des séances le matin à la demande pour des groupes (minimum 25/30). Le tarif pratiqué pour les groupes est de 9 F, et exonéré pour les accompagnateurs (pour les séances normales, il faut un minimum de 10). Donc, avis aux profs de philo ou de lettres en mal d'enseignement audiovisuel.







Cinéma

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PIEGE A CONS (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 45 et 22 h. 45.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZARDOZ (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : la Joyeuse Divorcée ; ven., sam. : Top Hat ; dim., lun. : la Grande Farandole ; mar. : l'Entreprenant M. Petrov.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : les Joyeux Compères - Drôles de locataires ; 15 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy - les Deux Vagabonds ; 17 h. 30 : les Chevaliers de la flemme - Prenez garde au lion ; 19 h. : Les montagnards sont là - Maison de tout repos ; 20 h. 45 : C'est donc ton frère - les Bons Petits Diables ; 22 h. 30 : les Deux Légionnaires - Livreurs sachez livrer - Au-dessus de zéro.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : mer., lun. : le Passé et le Présent ; je., dim. Aniki Bobo ; ven. : Amour de perdition ; sam. : Bénilde ou la vierge mère ; mar. : l'Acte du printemps. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : mer., mar. : Bénilde ou la vierge mère ; jeu., lun. : l'Acte du printemps ; ven., dim. : le Passé et le Présent : sam. : Aniki Bobo.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : Plumes de cheval : sam. : Un jour aux courses ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. ; Monkey Business ; mar. : Une nuit à l'Opéra.
LES STARS D'HOLLYWOOD (Errol Flynn), v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : les Aventures de Robin des Bois ; jeu. : le Soleil se lève aussi ; ven. : Gentleman Jim ; sam. : les Misfits ; dim. : le Bal des maudits ; lun. : le Fleuve sauvage ; mar. : la Rivière rouge.
RETROSPECTIVE DU CINEMA BELGE d'expression française, Centre Culturel de Belgique (271-26-16) : les 17, 18 et 19, à 18 h. 30 : Bossemans et Coppenolle (de Schoukens).
CALIBRE 38, v.o., Olympic 14e (542-67-42). Mer. : les Bas-Fonds new-yorkais : jeu. : Flics et Voyous ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : la Fugue ; dim. : les Forbans de la nuit ; lun. : le Baiser du tueur ; mar. : Du plomb pour l'inspecteur.
HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40). Mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparait ; dim., lun. : Complot de famille.
STUDIO 28, 18e (606-36-07). Mer. : Des nerfs d'acier ; jeu. : Quelque part en Europe ; ven. : le Coup de grâce ; sam. : Laura, les ombres de l'été ; dim., mar. : la Luna.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v.o. Sam., 15 h. 30, dim., 14 h. : Tom et Jerry (v.f.) ; mer., dim., 15 h. 30 : Oliver (v.f.) ; mer., sam., 14 h. : Alice dans les villes (v.f.) ; mer., dim., 18 h. 15, sam., 17 h. et 18 h. 30 : Tex Avery (dessins animés) ; mer., jeu., ven., sam., dim., 20 h., lundi, mar., 14 h. : le Tambour (v.f.) ; 22 h. 30 (L., (Mar.) (**) : Psychose ; lundi, 16 h. 30, 21 h. : Casanova, de Fellini ; mar., 16 h. 30, 21 h. : Macbeth ; jeu., ven., 18 h., lun., mar., 19 h. : le Sourire vertical (**).
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o. Mer., 14 h., sam., dim., 17 h. 15 : Tintin et le lac aux requins ; mer., 16 h., sam., dim., 15 h. 30 : la Ballade des Dalton ; sam., dim., 13 h. 45 : les Aventures d'Aladin ; jeu., lun., 21 h., sam., 21 h. 30, dim., 19 h. : l'Aveu ; mer., ven., 21 h., sam., 19 h. : Marathon Man ; mer., 18 h., dim., 21 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge, Crin blanc.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. 14 h. : Girl Friends ; 15 h. 35 : Rollerball ; 17 h. 50 : Croix de Fer : 20 h. 10 : Salo ; 23 h. 15 : Rocky Herror picture show : V., S., 24 h. : Théâtre de sang.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; jeu. : la Lettre écarlate ; sam., lun. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; mar. : Faux mouvement.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. — I. : 14 h. 10 : Billtis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Derzou Ouzala ; 20 h. 35 et sam. 0 h. 40 : Music Lovers ; 22 h. 35 et ven. 0 h. 40 : Orange mécanique. — II. : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 5 : Easy Rider : 17 h. 55 : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Maraton Man : 22 h. 40 : Hiroshima mon amour.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. — I. : 10 h. 30 et 20 h. 15 : Bonnie and Clyde ; 12 h. 45 : Alphaville ; 14 h. 30 : Yellow submarine ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 18 h. : l'Œuf du serpent : 22 h. 10 : Délivrance ; V., S., 24 h. : Flash Gordon. — II. : 11 h. : John McCabe ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : New-York, New-York ; 20 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 21 h. 45 : Midnight Express ; V., S., 23 h. 50 : The song remains the same.
CALYPSO, 17e (380-30-11) Deux histoires de héros : 13 h. et 19 h. 50 : les Guerriers de l'enfer ; 16 h. 15 et 21 h. 45 : Voyage au bout de l'enfer. — François Truffaut, 14 h. : l'Argent de poche ; 16 h. : l'Enfant sauvage ; 17 h. 45 : Adèle H ; 20 h. : la Chambre verte ; 22 h. : La mariée était en noir.
HOMOSEXUALITE, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (v.o.), en alternance : Outrageous, la Conséquence, Sébastiane, la Tendresse des loups.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Peau d'âne, le Petit Poucet, Goldorak, Sweet Movie, Cul de sac, Family life, El Topo, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses, le Chagrin et la Pitié, Céline et Julie vont en bateau, Mort sur le Nil, Performance, la Religieuse. — Nuit du Fantastique, sam. 0 h. 15 : la Malédiction d'Arkam, l'Horrible Cas du Dr X, l'Empire de la terreur.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (966-20-07) : Don Giovanni. — Mar. soir : les Yeux de Laura Mars.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : I comme Icare ; Tous vedettes ; Liés par le sang.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : I comme Icare ; le Voyage en douce ; la Femme flic ; Tous vedettes ; la Légion saute sur Kolwezi.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Magicien de Lublin ; Têtes vides cherchent coffre plein.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : les Joyeuses Colonies de vacances ; Laura ; les Ombres de l'été ; la Gueule de l'autre ; Norma (v.o.).
LES MUREAUX (474-38-90) : la Femme flic ; Liés par le sang ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Météor. — Mar. soir ; Répulsion.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Tess. — Cinécal (976-39-17) : le Pull-over rouge ; les Petites Fugues.
MANTES, Domino (092-04-05) : Tous vedettes ; la Légion saute sur Kolwezi : la Femme flic. — Normandie (477-02-35) : la Fureur du dragon.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : Big Boss ; les Joyeuses Colonies de vacances.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Liés par le sang ; Tous vedettes ; Météor ; la Femme flic. — Mar., 20 h. : l'Affiche rouge.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Tess.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : la Légion saute sur Kolwezi ; le Mariage de Maria Braun.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Gueule de l'autre ; Tous vedettes ; la Femme flic ; Liés par le sang.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Manhattan ; le Mariage de Maria Braun ; la Bande des quatre ; le Livre de la jungle ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Météor. — V., S., 24 h. : Frankenstein Jr. — C 2 L (950-55-55) : Liés par le sang. — Club (950-17-96) : Andréi Roublev ; Perceval le Gallois ; les Sœurs Bronte.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Semaine Jean Renoir.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Magicien de Lublin ; Meteor ; Têtes vides cherchent coffre plein ; La légion saute sur Kolwezi.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : I comme Icare ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Cul et chemise ; Meteor.
ETAMPES, Petit-Théâtre (494-07-22) : Delivrance ; Barberousse ; la Tarte volante.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Voyage en douce ; la Femme flic : Rien ne va plus ; le Livre de la jungle ; I comme Icare.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Moonraker. — Val-Courcelles (907-44-18) : Airport 80 Concorde ; Buffet froid : Roberta (v.o.) ; Carrie (**) (v.f.).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-21-43) : Renaldo et Clara ; le Syndrome chinois ; les Moissons du ciel ; Apocalypse now ; le Pull-Over rouge.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : le Ratataplan ; le Livre de la jungle.
VERRIERES-LE-BUISSON, Salle des fêtes : les Clowns ; la Carapate.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Livre la jungle ; Buffet froid.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Femme flic ; Tous vedettes ; I comme Icare.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Gueule de l'autre.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Aventures fantastiques ; Molière ; la Voix de son maitre.
CHAVILLE (926-51-96) : Playtime ; Airport 80 Concorde.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Tous vedettes ; Têtes vides cherchent coffre plein : C'est encore loin l'Amérique ; Météor.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Nighthawks ; Amarcord.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Gueule de l'autre.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) ; le Grand Embouteillage : Rénaldo et Clara.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : le Pull-over rouge.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Les bronzés font du ski ; le Malin (v.f) ; On l'appelait Milady.
MASSY, Centre P.-Bajlliart (920-57-04) : Voyage au bout de l'enfer.
NEUILLY, Village (722-63-05) : le Magicien de Lublin.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25) : Cycle Wajda.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Tous vedettes ; la Femme flic. — Studio (749-19-47) : Ratataplan ; Airport 80 Concorde.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : *Cendrillon* ; Apocalypse now.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Cul et chemise ; Laura, les ombres de l'été ; le Grand Embouteillage (*) (v.o., v.f.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Sans anesthésie ; Alyam Alyam ; Gamin.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : la Femme flic ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Cul et chemise ; le Livre de la jungle. — Prado : Airport 80 Concorde ; J., 21 h. : Woodstock.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Hair ; En route pour la gloire ; Verts pâturages ; le Chanteur de jazz.
BONDY, Salle A. Malraux (847-18-27) : Roméo et Juliette ; Jonathan Livingston le goéland. — Salle Giono (847-18-27) : Faut trouver le joint ; Mon nom est Bulldozer.
GAGNY, T.M.C. (302-48-25) : les Fabuleuses aventure du baron de Munchausen ; la Chanson de Roland.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Tous vedettes ; C'est encore loin l'Amérique ; la Femme flic.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Météor ; la Légion saute sur Kolwezi ; Liés par le sang.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : I comme Icare.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Bande des quatre ; le Livre de la jungle : Météor ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Liés par le sans ; la Légion saute sur Kolwezi.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Cul et chemise ; I comme Icare ; Buffet froid ; Manhattan ; les Bronzés font du ski : le Livre de la jungle.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : l'Homme de marbre.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Manhattan. — Mar. soir : Valentino (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Tous vedettes ; la Femme flic ; C'est encore loin l'Amérique ; Rien ne va plus.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Mariage de Maria Braun ; la Bande des quatre ; le Livre de la jungle ; la Légion saute sur Kolwezi ; Liés par le sang ; Manhattan. — La Lucarne (207-37-67) : Iracema ; le Piège à cons.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Voyage dans les centrales de la terre ; la Guerre des polices.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Météor.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Magicien de Lublin ; Météor ; Têtes vides cherchent coffre plein.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Tous vedettes ; Rien ne va plus ; Laura, les ombres de l'été.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Têtes vides cherchent coffre plein ; le Voyage en douce ; la Légion saute sur Kolwezi ; Liés par le sang. — Port : le Mariage de Maria Braun.
ORLY, Paramount (726-21-69) : le Magicien de Lublin ; Têtes vides cherchent coffre plein.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Tous vedettes ; la Femme flic ; Alors heureux ; I comme Icare ; la Gueule de l'autre ; Cul et chemise.
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (726-15-02) : Apocalypse now.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Météor ; Tous vedettes ; Têtes vides cherchent coffre plein.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Haine ; Tous vedettes ; C'est encore loin l'Amérique.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Manhattan ; Liés par le sang ; Tous vedettes ; le Voyage en douce ; Têtes vides cherchent coffre plein ; la Légion saute sur Kolwezi. — Gamma (981-00-03) : la Femme flic ; Météor ; Alors heureux ; le Livre de la jungle.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Voyage en douce ; la Femme flic ; Météor ; la Légion saute sur Kolwezi.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : I comme Icare ; la Femme flic ; la Bande des quatre ; le Voyage en douce ; le Gagnant ; Météor. — Marly : le Mariage de Maria Braun (v.o.).
GARGES - LES - GONESSE, Dame Blanche (985-54-10) : Prophecy.
GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-92) : les Charlots en délire.
ST-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : Ben Hur ; le Pull-over rouge ; Tess (v.o., v.f.).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Alors heureux ? Tous vedettes ; Liés par le sang ; Météor ; la Légion saute sur Kolwezi.

Concerts

MERCREDI 16 JANVIER

INSTITUT BRITANNIQUE, 21 h. : H. Newnham, J. Rubin, Sharyn Wicks (Des troubadours au dix-septième siècle).
RANELAGH, 20 h. 30 : Ran Blake, piano.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim (Mozart, Brahms).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : Quatuor Rondoin (Wagenaar, Ravel, Messiaen).
SALLE GAVEAU, 18 h. : E. Heidsieck, piano (Beethoven) ; 21 h. : G. Souzay, chant ; D. Baldwin, piano (Schumann).

JEUDI 17 JANVIER

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Trio Fontanarosa, M. Nordmann, harpe (Spohr, Petit, Bazelaire, Tisne, Martinu, Glinka, Turina, Ibert).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Georgy Sebök, piano (Beethoven, Liszt, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet, orgue (Bach).
RANELAGH, 20 h. 30 : M. Dupuy, D. Ferrand-Teulet, pianos, M. Genieslou, P. Auclair, C. Maurel, D. Jumel (Majorelle, Bourrel, Bourson, Vallier).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Ensemble moderne de Paris, dir. J. Bondon ; Trio Deslogères (Bondon, Meier, Sciortino, Nikiprowetsky).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : Duo Delangle (Denisov, Schmitt, Tcherepnine, Koechlin).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Quatuor Guarneri (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. : D. Barenboim (Mozart, Brahms).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 45 : Hélène Boschi, piano (Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Concert synthétiseur et lasers par P. Guerre.
GRAND AMPHI - FACULTE DE DROIT, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale de la Cité internationale universitaire de Paris, dir. : G. Pernod (Bach, Vivaldi).
EGLISE NOTRE-DAME-DE-GRACE DE PASSY, 21 h. : F. Paderni, M. Mirelli, J. Boutin (musiques anciennes quinzième et seizième siècle : Fauré, Jolivet, Messiaen).

VENDREDI 18 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 17.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : M.-C. Porta, soprano, G. Lutz, piano (Debussy, Duparc, Fauré, Poulenc).
LUCERNAIRE, 21 h. : Quatuor Daniel Raquillet (musique contemporaine).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Groupe des sept (Cherubini).
SORBONNE, F. Petit, Y. Pusch, A. Moglia (Beethoven, Bach, Marcel, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Bach).
RANELAGH, 20 h. 30 : Perspective du vingtième siècle (Journée J.-E. Marie).

SAMEDI 19 JANVIER

RADIO-FRANCE, 14 h. 30 : J.-E. Marie, Trio à cordes français E. Chojnacka (Xenakis, Cage, Marie, Mache, Barbaud, Brown, Klein) ; 18 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P. Eötvös (Carilla, Wyschnegradsky, Marie, Vandenbogaerde). — Studio 106, 18 h. 30 : les Solistes de l'ensemble Mozart (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 21 h. : D. Merlet, piano (Liszt, Schumann, Beethoven) ; 17 h. : B. Steinerova, piano (Schumann, Liszt, Bartok, Prokofiev).
THEATRE DES CHAMPS ELYSEES, 10 h. : voir le 17 ; 17 h. : Orchestre national de France, dir. N. Marriner ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Haydn).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 18 ; 19 h. 30 : I. Huber, chant, M. Delapierre, piano (Satie et ses amis).

DIMANCHE 20 JANVIER

CENTRE RACHI, 18 h. 30 : Myriam Fuks, chant.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Cogen (Franck).
CHAPELLE - SAINT - LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 17 h. : F. Baderni, J. Boutin, M. Mirelli, ondes Martenot.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble-12, P. Bride, L. Laskine (Bartok, Debussy, Ravel, Hindemith).
HOTEL HEROUET, 18 h. : M. Lapienie, E. Matiffa, B. Berstel (Caccini, Monteverdi, Schütz, Telemann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos ; sol. A. Lagoya (Dukas, Carulli, Aubin, Rodrigo, de Falla) ; 20 h. 30 : solistes de l'Orchestre de Paris (Brahms, Schumann, Dvorak).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : Ensemble vocal de Neuilly (Bach, Fauré, Poulenc).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 15 h. 30 : Chorale orthodoxe N.-D. de la Dormition (Bach, Buxtehude, Carol, Segond, Pescetti, chants liturgiques russes).
THEATRE EN ROND, 18 h. : Pierre Pierlot (autour du hautbois).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : solistes de la Grande Ecurie et Chambre du Roy, avec P. Séchet (Bach).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : L. Loverin, D. Horland (Bach, C.P.E. Bach, Haendel, Mirrel, Rousseau).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Joseph Kalichstein, piano (Beethoven, Chopin).
RANELAGH, 17 h. 30 : F. Pennetier, piano, M. et B. Cousin, récitants (l'Amour victorieux, de Robert et Clara Schumann).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Cantilène « A cœur joie » (chants polyphoniques).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Jollivet, orgue.
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre Colonne, dir. J.-S. Bereau ; sol. V. Klimov, violon (Schubert, Schumann, Beethoven).
LUCERNAIRE, 18 h. : Ensemble Perceval (du dixième siècle au quatorzième siècle) ; 20 h. 30 : le Jeu de Robin et Marion ; 21 h. : voir le 18.

LUNDI 21 JANVIER

F.I.A.P. (589-89-15), 21 h. : Les Dominos (Purcell, Haendel, Monteverdi, Couperin).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. C. Dutoit, soliste H. Szeryng (Bach, Mozart, Stravinsky).
RADIO-FRANCE, Studio 106, 20 h. 30 : Quatuor Chilingiriani, soliste : I. Cooper (Schumann, Britten, Dvorak). — Grand Auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique, régie électroacoustique INA-GRM. Dir. de l'Acousmonium : F. Bayle (Bayle).
AMERICAN CENTER, 21 h. : Jay Gottlieb (Kolb, Ives, Cowell, Fennimore, Shifrin).
THEATRE ATHENEE, 21 h. : V. de Los Angeles, soprano ; G. Parsons, piano (Lully, Campra, Fauré, Hahn, Ravel, Debussy).
SORBONNE, Amphithéâtre, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M (Bosseur, Varese, Bereau, Chaynes, Vandenbogaerde).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Lorraine-Metz, dir. M. Tabachnik, soliste E. Ameling (Mahler).

MARDI 22 JANVIER

SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 21.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : voir le 21, Sorbonne.
RADIO-FRANCE, Studio 106, 19 h. : J.-C. Pennetier, piano (Debussy). — Grand Auditorium, 20 h. 30 : Ensemble à vent M. Bourgue (Beethoven, Weber, Dvorak).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h., Quatuor Via Nova (Beethoven).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : A. Wallez, J.-F. Paillard, R. Tassin (Bach, Mozart).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Weissenberg, piano (Haydn, Liszt, Rachmaninov).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOGEX - Un groupe multinational de Sociétés d'Engineering et d'organisations de projet opérant au Moyen-Orient, en Europe et aux Etats-Unis recherche pour prise de fonction immédiate à PARIS

collaborateur du directeur

(GENIE CIVIL)

Le candidat devra accomplir des tâches particulières dans le fonctionnement du service en liaison avec le Directeur. Il devra notamment élaborer des rapports sur des questions techniques et administratives, s'occuper des appels d'offres et de tous les sujets touchant le Génie Civil.
Il devra posséder un diplôme de l'Enseignement Supérieur (Ingénieur GENIE CIVIL, Gestion des affaires etc...) et une expérience minimum de 3 à 5 ans dans un bureau d'études lié à l'industrie du bâtiment.

attaché au service du personnel

Le candidat devra participer aux procédures de recrutement de la société (élaboration d'annonces dans la presse, étude des candidatures). Il devra se charger des premiers entretiens, vérifier les références, préparer les offres d'emploi et les dossiers du personnel conformément aux objectifs de la société et aux règlements en vigueur.
Il devra avoir un diplôme universitaire et une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine du personnel.

secrétaires de direction

BILINGUES ANGLAIS

Elles devront accomplir des fonctions de secrétariat et d'administration auprès des dirigeants de la société. Les candidates devront posséder un diplôme d'une Ecole de Secrétariat (un diplôme universitaire serait un atout précieux) et une expérience de 5 ans dans un emploi de secrétariat de direction. Elles devront avoir un esprit d'initiative.

secrétaires

BILINGUES ANGLAIS

Les candidats devront accomplir des fonctions de secrétariat notamment sténodactylo, classement de dossiers et suivi du courrier quotidien. Elles devront avoir une expérience de 3 ans minimum dans un emploi de secrétariat bilingue.
Nous offrons des salaires particulièrement intéressants pour tous ces postes.
Merci d'envoyer votre C.V. en ANGLAIS à :
EMPLOYMENT (ADM)
SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL
15/25, bd de l'Amiral Bruix -
75016 PARIS.

SOGEX

AXIAL Publicité
Agence spécialisée
en publicité de recrutement, recherche

COMMERCIAL(E)

pour prospection et suivi de clientèle (directeurs et chefs de personnel).
Expérience commerciale indispensable.
Formation assurée si nécessaire.
Libre rapidement.

Adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé à Micheline Pouzenc
AXIAL PUBLICITE
91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris.

ALGECO-COGEFI
Vente de
PRODUITS FINANCIERS AUX PARTICULIERS.
recherche pour Paris un

cadre commercial

- Homme de confiance, avec une expérience réussie de la vente aux investisseurs privés (Banque, Assurance, Immobilier).
- Il pourra satisfaire ses ambitions dans un poste évolutif et très bien rémunéré.

Envoyer CV détaillé + photo + références sous No 9670 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

CSS division temps partagé

Dans le cadre de notre développement en Europe, nous recherchons pour PARIS :

ingénieurs commerciaux

confirmés et débutants H/F (référence A)

Ils aiment la prospection commerciale et le succès, sont diplômés de l'enseignement supérieur, ont des connaissances en informatique ; ils parlent anglais et veulent être appréciés et rémunérés en fonction de leurs résultats.

Ils seront chargés d'accroître notre clientèle et seront appuyés dans leurs démarches par une équipe technique confirmée.

ingénieur consultant

confirmé ou débutant H/F (référence B)

- Diplômé de l'enseignement supérieur (option informatique ou expérience informatique souhaitée)
- A l'aise dans les relations commerciales.
- Anglais parlé.
- Sens du travail en équipe.

Il appuiera les Ingénieurs Commerciaux dans leurs démarches, conseillera nos clients et assurera leur formation.

Pour ces deux postes nous offrons :

- Une formation en France et aux Etats-Unis.
- Un cadre de travail agréable au centre de Paris.
- Une ambiance jeune.
- Une rémunération attrayante au sein d'une entreprise en expansion.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et photo en précisant la référence du poste choisi à CSS France Madame Muriel GOUSSET 30 rue Notre-Dame-des Victoires, 75002 PARIS.

a company of The Dun & Bradstreet Corporation



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

FÜHRENDES FRANZÖSISCHES UNTERNEHMEN
sucht für seine niederlassung
in KÖLN (C.A. 16 Mitarbeiter)

KFM sachbearbeiter

Für die bearbeitung des abnehmerkreises (produkt-technische einarbeitung wird zugesichert)

sekretärin

Für die geschäftsleitung

sekretärin

Für den bereich verkauf

Für alle posten sind gute französische sprachkenntnisse notwendig.

Bewerbungen mit handgeschriebenem lebenslauf und lichtbild an CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, sous no 40674.

Société Internationale d'Etudes, de Recherches et d'Organisation

recherche pour séjours résidentiels dans pays en voie de développement

INGENIEURS

(MEME DEBUTANTS)

Grandes Ecoles

Option informatique
Formation complémentaire assurée.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à

SINORG Recrutement
7, rue Royale - 75008 PARIS.

Cherchons pour un pays de l'Afrique de l'Ouest un

EXPERT COMPTABLE

de langue maternelle française avec bonnes connaissances d'anglais. Préférence sera donnée à candidat ayant plusieurs années d'expérience, si possible dans le secteur pétrolier.

Nous offrons :

- *situation intéressante,*
- *salaire élevé,*
- *d'excellente conditions de travail.*

Age idéal : 35 à 40 ans.

Prière d'adresser les offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats et références sous chiffre A - 118-299 à PUBLICITAS, CH-1211 GENÈVE 3, Suisse

---

MONDEMPLOIS

VOIR RUBRIQUE EMPLOIS Informations DIVERS.

Société diffusant produits bâtiment et second-œuvre, désirant accroître ses ventes sur le Maghreb, souhaite contact avec toute personne désirant collaborer. Faire proposition sous nº 2.929, MEDIA - P.A.
9, boulevard des Italiens, Paris-2e. Réponse assurée.

STÉ EXPORT TEXTILE
Recherche
Jeune COLLABORATEUR
CELIBATAIRE
pr visiter clientèle hors Europe
ANGLAIS COURANT.
TEL. : 280-09-94.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Société agro-alimentaire
recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Plusieurs années d'expérience requises.
Envoyer C.V. et photo sous nº 7.676 à LTP, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

DESSALEMENT

IMPORTANT GROUPE FRANCO-BELGE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL THERMIQUE
recherche pour poste à BRUXELLES

INGÉNIEUR

ayant expérience en ce domaine

Situation à responsabilité et avenir.
Connaissance langue anglaise indispensable.

Réponse urgente sous référence 2125/M à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

TOPO FRANCE recherche

GÉOMÈTRES
très qualifiés

- Chantiers Moyen-Orient.
- Anglais lu et parlé exigé.

Envoyer C.V. à TOPO FRANCE, Sainte-Anne, 38300 L'ISLE-D'ABEAU, ou tél. : (74) 93-35-13.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux

Télécommunications

DELEGATION INTERREGIONALE POUR LA ZONE SUD-EST REGIONS PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR ET CORSE.

LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE PROVENCE, ALPES,

recherche pour son DEPARTEMENT PLAN (résidence MARSEILLE) un

ECONOMISTE

chargé d'ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES destinées à l'Etablissement de prévisions en matière de demande téléphonique par application de modèles existants et d'Etude de marché (CT, MT, LT).

Formation économique (niveau maîtrise Sciences Eco. minimum).

Solides connaissances en statistiques souhaitées.
Adresser candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions à :

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PROVENCE-ALPES
134, avenue de Hambourg.
13278 MARSEILLE Cedex 2.

CRICA

Importante Caisse de Retraite de Cadres implante un IBM 4341 - DOS/VS - CICS - VSAM et recherche pour son centre informatique de
TOURS

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

2 ans d'expérience minimum dans la fonction

2 ANALYSTES CONFIRMÉS

Formation supérieure - Connaissance DOS CICS souhaitée.

Lieu de travail : ESVRES-SUR-INDRE

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M. SEGUI - CRICA
13, av. du Général-de-Gaulle, 92807 Puteaux Cedex.

Cie ENGINEERIE - LYON
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ou
UN TECHNICIEN CONFIRMÉ ÉLECTRICITÉ

Pour étude de réseau distribution électrique M.T. et B.T. machines tournantes, etc.

Connaissances en calcul informatique souhaitées. Anglais exigé.

Adr. C.V. à Cie TECHNIP, Service du Personnel, 28, rue de la Baisse, 69100 VILLEURBANNE.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE LA CHIMIE

filiale d'un des plus puissants groupes pétrochimiques mondiaux, recherche pour le Service du Personnel de son usine en

région NORD

UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

DIPLOME AM ou GENIE CHIMIQUE
fortement intéressé par les problèmes humains.

Après une période de formation complète de l'ordre de six mois, il sera chargé de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE dans tous ses aspects :

- analyse des besoins,
- établissement du plan annuel,
- conception et animation des programmes,
- gestion administrative.

Agé de 30 ans minimum.

Le candidat retenu devra avoir une BONNE EXPERIENCE DE LA PRODUCTION OU DE L'ENTRETIEN EN MILIEU INDUSTRIEL, être motivé par le développement du potentiel des hommes, être parfaitement à l'aise dans les contacts interprofessionnels.

LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.
Rémunération motivante fonction de la valeur du candidat mais non inférieure à 100.000 F/an.

Env. lettre man., C.V. et photo réc. à nº 41.230 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Bozel Electrométallurgie
recherche pour usine
SAVOIE proximité COURCHEVEL

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Responsable de la production de ferro-alliages au four électrique. Il sera chargé également des améliorations techniques (procédés, matériel...). Ce poste intéressera un jeune ingénieur diplômé Mines, Centrale, I.D.N. ou équivalent possédant des qualités de créativité et de dynamisme. Il devra avoir une expérience de 3 à 5 ans en fabrication, de préférence dans une industrie lourde travaillant à feu continu (sidérurgie, fonderie, aciérie, ...).

Envoyer lettre man., C.V. dét., photo et rémunération envisagée, sous la référence 301/BM à :
BOZEL ELECTROMETALLURGIE
Société Nobel Bozel - Service du Personnel
Tour Roussel Nobel - Cedex 3, 92080 Paris.
La Défense.

Le service après-vente d'une Société grosse mécanique région Dauphinoise recherche

1 JNE TECHNICIEN MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Niveau B.T.S. ou DUT.
Allemand lu, parlé, écrit.
Nombreux déplacements.
Adresser C.V., photo et prétent. HAVAS, 1323, B.P. 297, 38044 GRENOBLE, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MATIERES PLASTIQUES région Sud-Ouest, recherche

TECHNICIEN DE MISE AU POINT PROCÉDÉS NOUVEAUX

BTS génie chimique avec exp. bureau d'études ou BTS études avec expérience génie chimique. 5 ans exp. min. Pratique allem. ou anglais.
Ecrire Agence HAVAS PAU D 192.321 qui transmettra.

ASSOCIATION

recherche un Directeur pour Ecole de Moniteurs et Educateurs. - Région Sud-Ouest. Expérience Enfance Inadaptée exigée. Minimum 5 ans.
Adresser candidat. au nº 7.313, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

C.E. - R.N.U.R. recherche encadrement Juillet-Août pour Centre de vacances familiales. - 300 personnes. Bord de mer.
DIRECTEUR - ECONOME - ANIMATEURS (TRICES) ADULTES ET ENFANTS
Cuisinier et aide de cuisine.
Ecrire C.E. D.R.D.A. - R.N.U.R. 78, rue des Bons-Plaisirs. 92500 RUEIL-MALMAISON.

offres d'emploi

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP
spécialisée dans
l'ingénierie de la chimie nucléaire,
recherche

pour son service Informatique interne (outre des applications classiques de gestion, ce service réalise des applications spécifiques à l'ingeneering : gestion d'affaires, suivi de chantiers).

INGENIEUR SYSTEME

Responsable de la mise en œuvre des outils de base sur différents systèmes interconnectés, dont MATRA - ARC et INTERDATA.

Expérience de 2 années chez un constructeur ou utilisateur. Bonne connaissance HARD.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Niveau maîtrise (type MIAGE) ayant au moins deux ans d'expérience dans cette fonction.

Ils auront à prendre en charge tout ou partie de l'analyse et de la réalisation d'applications internes (comptabilité, gestion des achats, suivi d'affaires) en liaison directe avec l'utilisateur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.N. - Direction du Personnel - Réf. CD - BP 30
78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - Cedex

Nous sommes la filiale française d'un groupe allemand bien connu dans le domaine de l'Instrumentation de Mesure et l'Informatique. Nous recherchons pour Paris

CHEF COMPTABLE

Rattaché à la direction administrative et financière, celui-ci :
- assume la responsabilité de la comptabilité générale et budgétaire
- maintient le système comptable au niveau nécessité par l'évolution de l'activité de la société (taux de développement annuel : + 20 %) ; définit, met en place et contrôle l'application des procédures comptables.

Ce poste implique une formation théorique supérieure - niveau minimum DECS - et une expérience approfondie des problèmes comptables et fiscaux, alliée si possible à une bonne connaissance de l'informatique de gestion. Une pratique courante de la langue allemande consitue un atout supplémentaire.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 4157 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS-LYON-ROUEN-TOURS

INGENIEURS COMMERCIAUX

- **Leur mission :**
  Elle consiste à commercialiser les activités informatiques de SLIGOS (25% d'expansion par an) auprès des entreprises au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader).
- **Leur profil :**
  Leur formation est de type Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
  Ils sont ambitieux, dynamiques et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables dans l'activité de service de notre Société.
  Une première expérience professionnelle de quelques années en tant qu'Ingénieur Commercial ou Ingénieur Technico-Commercial sera appréciée.
- **Leur rémunération :**
  De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4).
- **Leur formation :**
  Elle porte sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente).

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à SLIGOS
A. BENATAR - Direction Commerciale, 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

SOPRA ingenierie des systèmes d'information.

analystes
analystes programmeurs

Notre groupe compte actuellement 450 personnes et nous sommes implantés en France et à l'étranger. Nous concevons et réalisons des applications de gestion, utilisant des réseaux et des bases de données réparties, pour des entreprises importantes des secteurs privés et publics.

Nous prévoyons un fort développement de nos activités en 1980 et nous recherchons des

ANALYSTES
(3/4 ans d'expérience)
et des
ANALYSTES PROGRAMMEURS
(1/2 ans d'expérience)

qui seront intégrés à nos équipes de réalisation et formés à nos méthodes.

Profil : formation de base en informatique et connaissance d'une méthode de programmation (WARNIER, CORIG, STRUCTUREE) exigée.

Expérience d'une base de données ou du télétraitement appréciée.

Postes à pourvoir à Paris, Lyon, Grenoble.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à SOPRA Recrutement référence 801, 90 rue de Flandre, 75019 Paris.

MEDIA-SYSTEM

SOPRA

Robert Bosch (France) S.A.

Groupe BOSCH
recherche pour son Usine de MASSY 91

CHEF DE SERVICE MÉTHODES

Pour diriger et animer le Service Méthodes d'une fabrication grande série de composants électroniques.

Le candidat retenu sera INGENIEUR-MECANICIEN, des A. et M., E.N.S.I. ou équivalent, et devra avoir une bonne expérience industrielle acquise au sein d'une entreprise de production moyenne ou grande série complétée par une formation de bureau de méthodes.

La connaissance, même minimum, de la langue allemande serait un atout supplémentaire.

Adresser candidature et C.V. à
ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.
Usine de Massy - Direction du Personnel
2, rue Galvani - 91301 MASSY.

Pour postes à pourvoir dans ses services commerciaux (ventes ou produits), dans les domaines :
- *matériaux magnétiques*
- *circuits imprimés*
- *sous-ensembles électroniques*
- *résistances et condensateurs.*



LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

Electroniciens, électrotechniciens, électromécaniciens débutants ou ayant quelques années d'expérience en laboratoire ou service qualité ou vente, etc ... Bonnes connaissances d'anglais nécessaires.

Ecrire avec C.V. à RTC La Radiotechnique Compelec 130, avenue Ledru Rollin 75540 Paris Cedex 11 ou téléphoner au 355.44.99 (poste 678).

SOCIETE D'INGENIERIE EN SYSTEMES INFORMATISES D'AUTOMATISATION

Filiale de deux grands groupes d'ingénierlng à vocation internationale, axant sa politique sur la qualité de l'après-vente, recherche

ingénieur maintenance
EXPERIMENTE (SOFT-HARD)

pour CREER son service mise en route et maintenance.

Il se verra confier la responsabilité de :
— définir la politique d'après-vente,
— gérer les contacts de maintenance,
— former et encadrer une équipe de techniciens,
— entretenir le dialogue permanent avec les constructeurs.

L'importance des projets amènera ces équipes à des déplacements de plusieurs mois à l'étranger, et lui-même à des visites fréquentes des chantiers.
Ce technicien de valeur, parlant couramment l'anglais et ayant l'expérience de plusieurs constructeurs devra posséder des qualités d'organisateur pour gérer le type d'intervention.

Envoyer C.V., photo et prétentions
sous réf. 5174 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Important Groupe d'Assurances du secteur privé

recrute

COLLABORATEURS

dégagés des obligations militaires
études secondaires

Après formation au Siège Social ils occuperont des postes à dominante commerciale supposant : esprit d'INITIATIVE, d'ORGANISATION et de RESPONSABILITE et impliquant des déplacements fréquents.

REMUNERATION STIMULANTE
PLAN DE CARRIERE

Adresser CV manuscrit et photo
sous N° 2354 PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78)
(IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Informaticien

- Responsable de projets informatiques de la phase fonctionnelle à la mise en oeuvre opérationnelle.
- Ingénieur diplômé en informatique.
- Une expérience impérative de 4 années en conception et réalisation d'application de gestion est nécessaire.

Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SQ 12 à CNCA
Recrutement Carrières Cedex 26-75300 Paris Brune

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP
spécialisée dans
l'ingénierie de la chimie nucléaire,
recherche

JEUNES INGENIEURS

CENTRALE, MINES OU ECOLE DE GENIE CHIMIQUE
(Nancy, Paris, Rouen, Toulouse)

Ils s'intégreront dans le Département SURETE NUCLEAIRE et apporteront leur assistance aux Ingénieurs «PROCEDES» et «ETUDES» pour l'application des principes de sûreté.
Ils s'assureront de l'application de ces principes et en rendront compte.
Ils prendront l'initiative d'études complémentaires en cas de nécessité.

Ces postes permettent d'acquérir une bonne connaissance de la Société, des techniques utilisées et d'évoluer ultérieurement vers d'autres départements.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.N. - Direction du Personnel - Référence G/S - BP n° 30 -
78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - Cedex

Important groupe électronique

recherche

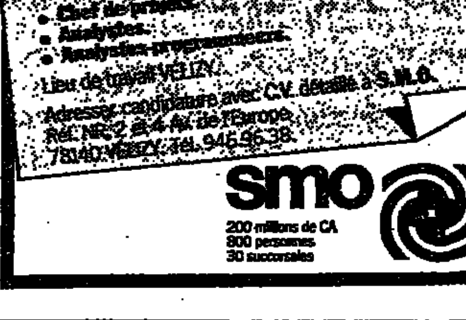
INGÉNIEURS I/II

Diplômés grande école électronique

motivés par action technico-commerciale et contacts à niveau élevé pour négociations et gestion de contrats d'études. Anglais indispensable.

Adr. C.V. manuscrit, photo (retournée) et prét. n° 40.930 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er.





IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE MATÉRIEL DE PESAGE

recherche

pour sa Direction du SERVICE APRÈS-VENTE

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE
Attaché de Direction SAV

responsable de l'organisation et de la coordination du réseau SAV sur le plan technique, lots de maintenance, stocks, méthodes de travail... Activité exercée sur toute la France.

Convient à un homme de terrain, jeune, désirant faire évoluer sa carrière d'une fonction purement technique à des responsabilités de gestion.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
UNIPESAGE
Service du Personnel
68, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET

bleu

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS débutants
GRANDE ÉCOLE ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique temporelle. Nationalité française exigée.

Ecr. av. C.V., réf. et prét. ss réf. 41.347 à L.C.T, Boîte Postale 40 - 78140 Vélizy-Villacoublay

---

ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU CINEMA

recherche

pour son service contentieux

JEUNE HOMME
LICENCE ou MAITRISE DE DROIT

DEGAGE O.M.

Adresser lettre manuscrite à F.N.D.F., 43, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.



INSTITUT FRANÇAIS DE DÉMOSCOPIE

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant l'expérience de l'enquête industrielle et/ou du marketing industriel et une bonne connaissance des techniques quantitatives.

Le poste a une dimension internationale : une bonne maitrise de l'anglais est indispensable.

Ecrire : 26, rue de Chambéry, 75015 PARIS.

Société de Trading International spécialisée produits pétroliers et chimiques recherche

UN CADRE OPÉRATIONS

expérience opérations maritimes, instructions, crédits documentaires.

UN CADRE COMMERCIAL

expérience commerce international produits pétroliers, ammoniaque, engrais.

Postes basés à Paris, mais grande mobilité géographique à prévoir.

Prière env. C.V. av. prét. et photo n° T 017.641 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, q. tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

NOUS SOMMES L'UN DES LEADERS DANS NOTRE BRANCHE
filiale française d'une société allemande de biens d'équipement
et nous recherchons notre

DIRECTEUR de FILIALE

pour notre siège social
en proche banlieue Ouest de Paris

SON PROFIL :
— être âgé de 35 ans minimum ;
— être parfaitement bilingue français-allemand ;
— être diplômé HEC, ESSEC, SUP. de CO ou équivalent ;
— être expérimenté en gestion financière.

SON ROLE :
— rendre compte au gérant des activités et du bon fonctionnement de l'ensemble de la logistique financière et administrative de la société ;
— animer une équipe de 30 collaborateurs dont 4 cadres.

Ce poste de confiance intéresse une personnalité forte à tous points de vue, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.
Rémunération motivante en fonction des responsabilités à assumer.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 253, MURATET, 15, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
recherche pour son équipe
CAO - Circuits imprimés

• 1 Ingénieur mathématicien

spécialiste de programmation combinatoire et théorie des graphes (connaissance FORTRAN souhaitée).

• 3 Ingénieurs logiciel

1 à 2 ans expérience FORTRAN (connaissance VM/CMS appréciée).

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 897 à
CREATIONS DAUPHINE
41, avenue Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

NOUS INTERVENONS DANS LE SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS AU PLAN INTERNATIONAL.
La structure de notre société nous permet d'intégrer rapidement des :

JEUNES INGENIEURS ambitieux

(DEBUTANTS OU NON)
issus des Grandes Ecoles (X, P. et C., ECP, ESTP) qui auront valorisé leur acquis technique par une formation complémentaire type : MBA, INSEAD, ISA ou MS en France ou à l'étranger.

Nous leur proposons une CARRIERE qui les conduira successivement à assumer la responsabilité de différents postes opérationnels (travaux, commercial, gestion) pour déboucher sur des responsabilités de très haut niveau au sein du groupe.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous N° 7451 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue PARISIENNE
Faisant appel largement à la sous-traitance
recherche

CHEF DE SERVICE APPROVISIONNEMENTS

En vue de lui confier la responsabilité de l'ensemble des opérations d'approvisionnement nécessitées par la réalisation des matériels fabriqués.
Cette mission comprend :
— l'élaboration des budgets d'approvisionnement et le suivi de leur réalisation ;
— le choix et les négociations avec les fournisseurs et sous-traitants ;
— des contacts permanents avec les services de la société ;
— une gestion dynamique des stocks.

Adr. C.V. et photo à n° 41.067, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Groupe spécialisé dans le bloc opératoire et l'installation de laboratoire recrute pour PARIS

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

La fonction :
Développer et entretenir la clientèle, animer et appuyer ponctuellement notre agent en G.-B. et en R.F.A.

Il est demandé :
Formation technique I.U.T., sens du contact, goût de l'action et anglais indispensable (lu, parlé, écrit).

Il est offert :
Stage de formation, voiture de fonction, intéressantes possibilités d'avenir dans groupe dynamique.

Adr. C.V. dét. av. photo et prét. n° T 017.643 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, q. tr.

CONCESSIONNAIRE DE L'UNE DES PREMIÈRES MARQUES MONDIALES D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

RESPONSABLE A L'ECHELON NATIONAL DES VENTES AUX GRANDES SOCIETES DE TRAVAUX PUBLICS.

Son action s'appuiera sur le réseau commercial et technique de la marque.

Expérience confirmée de la vente et de la négociation et connaissance approfondie matériel de travaux publics.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 41.004



cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



telesystemes

Importante Sociétés de Services en Informatique
recherche

INGENIEURS

en mini et micro-informatique
Réf. IGM
POSSEDANT 2 A 3 ANNEES D'EXPERIENCE
Lieu de travail : PARIS

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions
en indiquant la référence à :
TELESYSTEMES
Monsieur PRENEUX
15, rue du Bac 75007 PARIS

ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT RAPIDE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE FRANÇAIS LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POUR LA CONDUITE DE PROJETS IMPORTANTS DE SYSTEMES INCORPORANT DES MICROPROCESSEURS.

COMPETENCES EN LOGICIEL ET MATERIEL NECESSAIRES.

SALAIRE ELEVE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

Envoyer C.V. à ELECTRONIQUE C.K.D., B.P 437, 95005 CERGY-PONTOISE CEDEX.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
Région Parisienne
recherche un

pharmacien industriel

ayant quelques années d'expérience dans l'Industrie Pharmaceutique et des connaissances bactériologiques.

Il dirigera le Laboratoire de contrôle et sera responsable des BPF.

Il assurera également la mise au point galénique et analytique des nouveaux produits.

Adresser lettre manuscrite avec références, C.V. et photo récente à No 40.846 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. (discrétion absolue).

Entreprise de 90 personnes fabriquant de composants, mécanique de précision pour l'Aéronautique et la Pétrochimie, filiale d'une société américaine située en proche banlieue Ouest
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

Dépendant de la Direction Générale, il aura la responsabilité de la définition technique des produits et de leur évolution en liaison avec les Services commerciaux et les Sociétés du Groupe.
Il aura la charge du bureau d'études, du service essais et de l'assurance qualité. Ingénieur Mécanicien (INSA, A et M ou équivalent) quelques années d'expérience, Anglais courant.

Adresser C.V. et prétentions
sous Réf. 84337 M à Bleu Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES - Q.T.

PHILIPS Data Systems

Dans le cadre du renforcement et de l'expansion de son équipe de développement et qualité du logiciel système pour mini-ordinateurs, recherche

INGÉNIEUR Confirmé

pour exercer l'action gestion et assurance qualité logiciel

— 3 ans d'expérience professionnelle dans une fonction semblable ou dans le développement de logiciel.
— Formation grande école (option informatique) ou doctorat 3e cycle pratique de l'anglais exigée.

Env. C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel C.T.I., 4 à 16, avenue du Général - Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

SMITHKLINE
DIVISION GEOMETRIC DATA
recrute

TECHNICIEN (NE) DE LABORATOIRE

spécialisé(e) en hématologie (BTS - Analyses médicales)

POSTE :
• effectuer les démonstrations et les évaluations de systèmes automatisés
• participer à la formation des utilisateurs.

Cette activité technique sera menée en association avec le réseau commercial et pourra nécessiter des déplacements de courte durée à l'Etranger comme en France.
Poste basé à PARIS.

PROFIL :
Manipulateur confirmé sur instruments automatiques ayant en outre un excellent contact humain.
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Nombreux avantages sociaux, dont 13e mois et 5 semaines de congés (HIVER-ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel Réf. JB - 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.
Réponse et discrétion assurées.

SOCIETE ELECTRONIQUE en pleine expansion
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS POSITION III C

— 5 ans de pratique minimum en étude et conception de systèmes à base de microprocesseurs.
— Sens des responsabilités. Apte à diriger une équipe d'ingénieurs d'études.

Salaire élevé et promotion assurée si compétent.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé à C.G.P. sous le n° 813, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

brion leroux

SOCIETE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES en pleine expansion,
recherche son

CHEF DE PRODUCTION

Ingénieur Electromécanicien diplômé, il sera responsable de l'ordonnancement, lancement, gestion des stocks et des ateliers de production d'indicateurs pour l'aéronautique (environ 100 personnes).
Une bonne expérience à un poste équivalent est fortement souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à
BRION-LEROUX AERONAUTIQUE
2 et 4, rue I. Newton 93155 BLANC-MESNIL.

amp

P.M.I. fabriquant depuis 50 ans
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES DE PRÉCISION
recherche
pour son unité de banlieue SUD de PARIS

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Niveau Haute Ecole

familier méthodes avancées de fabrication, de préférence résistances bobinées de précision, couche mince, couche épaisse et circuits de précision.

Association possible pour personne qualifiée et dynamique.

Adresser offre, curric. vitae, photo et prétentions sous no 84.549 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Très Importante Entreprise de Travaux Publics
recherche pour la REGION PARISIENNE

un Jeune Sup. de Co

En liaison directe avec le Directeur Régional, il participera au contrôle de gestion interne de l'établissement, prendra en charge le contrôle de gestion des centrales communes d'enrobage et des sociétés filiales et le contentieux résultant de l'ensemble de ces activités.

Ce poste peut convenir à un candidat débutant ou ayant acquis une première expérience de 1 à 2 ans.

Lieu de travail : Proche Banlieue Est de Paris

Adresser CV, photo et rémunération
sous réf. 4459 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
recherche

CHEF de PRODUIT

Application Médico-Chirurgicale

Formation :

Ecole Supérieure de Chimie ou équivalent + connaissance et expérience Marketing (lancement de produit).

Cette fonction de développement produit-marché requiert des contacts permanents avec Production R & D, Prescripteurs.

Une connaissance des milieux médicaux et hospitaliers serait appréciée.

POSTE ÉVOLUTIF
POUR CANDIDAT DE VALEUR

Lettre manuscrite + C.V., photo, prétentions à : Réf. A.B. PUBLIMAX, 36, av. Hoche, 75008 PARIS.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS

recherche pour développer activité de diagnostic et conseil en économies d'énergie, énergies nouvelles, dans habitat, tertiaire et industrie,

INGÉNIEUR

30 ans minimum avec expérience technico-commerciale, compétence en thermique du bâtiment et connaissances en informatique.

Lieu de travail : **RÉGION PARISIENNE**

Envoyer C.V. n° 41.006 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS 1er qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Débutant (e) jusqu'à 3 ans d'expérience pour études financières.
Profil : HEC - ESSEC - Sup. de Co avec, de préférence, formation statistiques complémentaire.

Adresser C.V. sous réf. 4.125, à AXIAL PUBLICITE, 91, faub. Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.

CODI

Société d'électronique en pleine expansion
recherche

● **INGÉNIEURS RÉDACT. TECHNIQUE**
ayant une expér. industrielle électronique minimum 2 ans.

● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
DEBUTANTS ET CONFIRMES.

Adresser C.V., prétent., photo Sté CODI 63/69, r. G.-de-Gaulle, 78300 POISSY. - Tél. : 979-26-41.

Importante Société de Service SECTEUR MEDICAL
recherche

UN DIRECTEUR D'AGENCE

— soit de format. cciale niveau HEC, SUP. de Co av. expér. du secteur para-médical ;
— soit un ingénieur issu de l'industrie pharmaceutique ;
— Minimum 30 ans ;
— Dynamique ;
— Habitué aux contacts humains et au commandement.

Poste très motivant pour le secteur d'activité et pour la rémunération.
Fixe + intéressement + prime.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à n° 4.981, PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris, qui transm.

LABO PHARMACEUTIQUES PONT DE SEVRES rech.

MÉDECIN

ANESTHESISTE - REANIMAT. pour seconder direction médic. Ce poste comporte le développement département réanimation - nutrition parentérale : suivi expérimentations cliniques. Formation et soutien techniques attachés cciaux — Contacts hospitaliers — Courrier médical — Rédaction éléments pour information médicale — Anglais lu et parlé — Connaissance statistiques médicales souhaitée.
Adressez C.V. sous réf 3.526
PUBLICITE GAUTRON
29, r. Rodier - 75009 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER IMPORTANT - Recrute

ATTACHÉS FONCIERS

Mission : recherche et négociation à tous niveaux publics et privés de terrains pour constructions, collectifs ou pavillons, après intégration, contraintes, urbanistiques, juridiques et financières.
Qualités nécessaires : dynamisme, disponibilité, sens de la relation et de l'efficacité. Rapidité dans la concrétisation. Etudes supérieures, habitude de l'urbanisme et de l'immobilier.

Samedi et fêtes juives chômées.

Env. C.V. et prét. à :
SIPEP Réf 123
3, r. Choiseul, Paris-2e qui tr.

Important cabinet Fiscal et Juridique PARIS
recherche

COLLABORATEUR LICENCIÉ en DROIT

aaynt plusieurs années d'expérience ainsi que des connaissances en comptabilité (D.E.C.S. ou niveau équivalent).

Ecrire avec C.V., prétentions n° 39.304 sur enveloppe à :
JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

IMPORTANT PROMOTEUR PRIVE recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Homme de caractère et de forte personnalité.
Parfaite maîtrise des questions juridiques et fiscales des techniques commerciales et bancaires de l'immobilier.
Expér. de la direct. du person.
Possib. de promotion, préfér. accordée à diplômé Gdes Ecoles
Ecr. 1e lettre av. C.V. + photo à PUBLI G. R. N° 269
27, fg Montmartre, 75009 Paris

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCES sans intermédiaire engage pour son départ. études et rédaction, risques professionnels à PARIS

JEUNE DIPLOMÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bonne juriste, qualités de rédaction indispensables.
Situation stable.
Salaire annuel de début : 64.000 F.
Ecr. av. C.V. : M. Soubeyroux, 42, bd St-Marcel, 75005 PARIS

Filiale Française d'un Groupe Américain
recherche
pour son département engineering Région Parisienne

UN INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

5 ans d'exp. (pilote, développement, fabrication).

ITALIEN INDISPENSABLE

Anglais nécessaire

Envoyer curriculum vitae à : REGIE-PRESSE n° T 017605 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Importantes Sociétés rech.

1) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

PL 1, min. 2 ans expérience
Libre rapidement

2) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

COBOL-OS, maîtrise demandée, âge 30 ans environ
Libre rapidement
pour poste en pré-sélection

3) PROGRAMMEUR COBOL-CICS

pour poste en pré-sélection à la Défense
Tél. pr rendez-vous : 292-06-77
Mlle MARIGNIER

Recherche pour

PARIS-ST-LAZARE

PROGRAMMEUR (COBOL) et ANALYSTE-PROGRAMMEUR

avec responsabilités (P.M.E.)

Adr. C.V. à M. CHARPENTIER
BOITE POSTALE 77
92405 COURBEVOIE CEDEX

Professeurs, diplômés pour trouver des cours particuliers : 525-70-42

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

COMPTABLE QUALIFIÉ
Une importante Société de Conseils, PARIS 15e, désire renforcer son service Comptable. Le candidat recherché a : un bon niveau de formation en comptabilité, une expérience professionnelle de 5 à 10 ans, la pratique de la comptabilité générale (sur supports décalque ou informatique). Poste à pourvoir rapidement. Merci d'envoyer votre candidature (mentionner dernière rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la réf. 9.525, à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmett.

Société de services et conseils en INFORMATIQUE recrute URGENT :
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
expérience SOLAR - BASIC - temps réel
ANALYSTES PROGRAMMEURS
IBM - Assembleur - COBOL
IMS - temps réel appréciés.
Expérience 6 mois minimum.
Ecrire C.V. et prétentions à INFO'ROP
68, avenue du Général-de-Gaulle
94000 Créteil-l'Echat
pour rendez-vous immédiat.

Etablissement Public recherche
UN PROGRAMMEUR
I.U.T. + 2 ans d'expérience. Connaiss. minis. appréciées. Adresser C.V. + prétentions à M. VALOT, Délégué aux Relations Sociales A.N.V.A.R., 13, rue Madeleine - Michaelis, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

RESTAURANT
rech. jeune homme pour contrat en salle, présenté par parents. Tél. 665-06-63 après 19 heures

Ville de Colombes 92700 recrute sur titres
1 BIBLIOTHECAIRE
2e catégorie, âgé moins de 40 ans et ayant de préférence expérience bibliothèque Enfants. adr. candidature et C.V. à M. le Maire de Colombes pour tous renseignements 780-73-10 poste 433.

Ecole Technique banlieue Est recherche
PROF. B.T.S. SECRETARIAT
Temps complet
Niveau B.E.P.
Congés maternité
Téléphoner au 383-46-23

URGENT Cherche dame ou J.F. pr garder enfnt 2 ans. Nourrie, logée. Mme NADAUD, 4-6, rue du Congo, Paris (12e) Tél. : 340-12-75, après 16 h 30.

IMPORTANTE SOCIETE CERGY-PONTOISE recherche pour ses SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS
JEUNES E.S.C. et D.U.T. ou B.T.S
Ecr. avec C.V. et prét. sous réf. 7176 PA à : PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale - 75008 PARIS.

S.S.C.I. recherche
INGÉNIEURS et ANALYSTES
— Matériels CII - HB ou IBM
— Langages PL 1, COBOL, FORTRAN ou ASSEMBLEUR
— Expérience bases de données
Salaire élevé
Envoyer C.V. et prétentions, à
BIO 118, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris

Association cherche pour Paris
ATTACHÉ ADMINISTRATIF
ayant expérience gestion hospitalière. Réf. exigées. Ecr. sous réf. 8 724, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

secrétaires

FONDATION de ROTHSCHILD Maison de retraite Gériatrie, recherche pour son Service des admissions
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
ayant sens de l'organisation et de l'accueil.
Envoyer C.V. 76, rue de Picpus Paris-12e ou se presenter avec références entre 9 h. et 12 h.

SECRÉTAIRES DE DIRECTION STENODACTYLOS
30 ans minimum.
SATEM : 951-08-72.

SECRÉTAIRES
Trilingues anglais, espagnol. Sténo anglaise. Pour banlieue VERSAILES. SATEM. Téléphone : 951-08-72.

SECRÉTAIRES
TRILINGUES anglais ALLEMAND, av. sténo anglaise Banlieue VERSAILLES. SATEM - 951-08-72.

Groupe DARTY recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRILINGUE ANGLAIS-ESPAGNOL
BTS ou niveau exigé.
La titulaire du poste sera secondée par une dactylo-employée de bureau qu'elle recrutera.
Ecrire à la Direction des Relations Sociales Tour ROSNY-II 93118 ROSNY-SOUS-BOIS Cedex.

représent. offre

IMPRIMERIE I.P.I.P recherche
REPRÉSENTANTS (TES)
Paris, région parisienne. Fixe + commission. Tél. : 607-71-34.

V.R.P.
Introduit industrie du vêtement pour vente fournitures Paris-Banlieue. Clientèle existante. Ecr. à no 84572 M BLEU 17, r. Lebel — 94 Vincennes.

proposit. com. capitaux

Garage 5.000 m2 gros C.A. recherche gérant qualifié avec ou sans apport. 843-87-54.

Prêt et placement de capitaux. Taux légal, CREDIPOOL. Tél. (38) 68-09-14. ORLEANS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement tous travaux : Peinture et Décorat. Dev. grat. Téléphone 885-14-38.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travx peinture, décoration, coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Téléph. : 368-47-84 - 893-30-02.

information divers

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (serv. M3), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

demandes d'emploi

Biologiste niveau 3e cycle, 3 ans recherche, 4 a. enseig. second., format. d'animateur. Etud. tte proposition. D. Steward, 14, rue Jacques - Taveau, 89100 SENS.

IMPORTANT GROUPEMENT D'ACHATS EN CHAUSSURES recherche son
DIRECTEUR
formation supérieure commerc. Exp. du commerce moderne. La connaissance de la profession et du produit sera un atout sér. Age 35 à 40 a. Libre imméd. Téléphoner à société CEDAC au 670-15-86.

DIRECTEUR REGIONAL
34 ans, animateur expérimenté (3 ans) des hommes et des produits, rech. poste ds laborat. pharmaceutique pour conduire une équipe de visiteurs médicaux au succès. Rég. souhait. : Nord-Est ou Paris. Ecr. no 6151 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Homme 40 dipl. MARKETING exp. ENCADREMENT TERR. ANIMATION SEMINAIRES. Recherche poste responsabilité.
VENTE D'ÉQUIPEMENTS SERVICES AUX ENTREPRISES et COLLECT.
Anglais, déplacement province. Ecr. no 1.862 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENT DE PROTECTION
assure protect., gardien. sécur. avec ou sans chien, en court ou long contrat. Téléph. : 413-21-47.

J.H., 24 a., dipl. Ecole des Aff. de Paris. Angl., Allem., Russe. Mémoire fin étude sur presse europ., ch. market., presse, édit. Ecr. no 6158, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Jeune homme, 28 ans, licencié d'histoire, anglais courant, ayt enseigné 5 ans et recherchant une autre situation, étudierait toutes proposit. Ecrire Michel REMOND, 16, rue du Général-Leclerc - 78000 VERSAILLES.

RUSSE d'orig. INGENIEUR de format. Tr. longue exp. de trav. av. les Soviétiques, accepte proposit. pour interprétariat, avec déplacements de préférence, ou traduct. techniq franco-russes. Ecr. no 1852, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Jeune Fme, 26 ans, AGENT DE MAITRISE (comptabilité stocks + gestion + encadrement de personnel), 3 ans d'expérience. Recherche poste à responsab. Téléphone : 665-06-63.

J.F., 25 a., 2e ann. DEUG droit exp., rédact. crédit immobilier, cherche poste stable Paris. Ecr. no 93.317 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. rech. emploi secrét. sténodactylo, bac C 1, parle cour. yougoslave. notions angl., allem. 2 ans expérience. Tél. 837-99-05, après 16 h., ou Ecr. no 6156, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Jeune femme, licence lettres, biling. francais-anglais, cherche poste à responsabilités Paris. Ecr. no 6.157 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J. Fme, 23 a., 3 a. expér. dessin industriel, ch. poste de petite étude. Ecr. à 6.138, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

JURISTE MARQUES
Docteur en droit
Très expérimenté contentieux FRANCE et ETRANGER ch. emploi, même temps partiel. Ecr. no T 17.651 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSURANCES
Je ch. poste AGENT GENERAL ou Directeur AGENCE, p. dév. clientèle, préf. à Sté assurant solide support logistique et financier. H., 33 a., diplômé droit, très bonne expérience commerc. Ecr. no T 17656 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL
(36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien. Droit. Sc. Po. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale.
Ecrire no 6.159 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 45 ans. — Diplômé E.C.C.I.P., cadre commercial P.M.E. Position V.R.P. Responsable d'un département produits imprimerie. Expérience réussie de 13 ans dans animation et responsabilité des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion de stocks. Habitude des contacts commerciaux à haut niveau.
RECHERCHE : fonction similaire ou approchante. (Section E.)

ASSISTANTE DE PUBLICITE. — 26 ans. Diplômée Institut de préparation à l'administration et à la gestion, option marketing. Anglais courant.
RECHERCHE : poste secteur marketing (publicité) dans supports. Paris. R.P. (Section BCO/DK.)

REPRESENTANT. — Vendeur de première force en prêt-à-porter. Cherche à reprendre un gros secteur de clientèle permettant possibilités d'un gros chiffre d'affaires. Spécialisé sur la France et l'Allemagne.
RECHERCHE : une firme possédant une organisation de premier ordre. (Section BCO/JV.)

CADRE ASSISTANTE DE DIRECTION. — 50 ans. formation supérieure. Trilingue anglais, espagnol. 15 ans d'expérience professionnelle de secrétaire de direction haut niveau tant sur le plan technique que commercial dans sociétés internationales (export, ingénierie, T.P., Pétrole).
RECHERCHE : situation similaire, Paris. (Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INGÉNIEUR, 36 ans
DIPLOMÉ B. SC. ELECTRICAL ENG. et DIPL. ING. MASCHINENBAU DE LA TECHNISCHE HOCHSCHULE DARMSTADT
Conn. approf. méthod. éléments finis.
Anglais - Allemand courants.
Disponible avril 1980 recherche poste.
Adresser propositions à :
A. B. MONDAL
34, rue Salvador - Allende
92000 NANTERRE.

IVOIRIEN, 26 ans,
Etudes Supérieures
expérience commerciale tourisme
cherche situation
COTE-D'IVOIRE. CONGO
jouissant de relations dans ces pays.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire s/no 827.752 M à REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

ÉCONOMISTE
44 ans, licence droit D.E.S. sciences éco. Enseignement 6 ans, I.N.S.E.E. Agence presse internationale, exp. immobilier, allem./angl. Peut voyager, étud. ttes prop. Ecr. no 93.457 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIERO
maquinas especiales se ofrece para colaborar con SOCIEDAD FRANCESA, para actividades tecnico comerciales en España. Téléph. : (90) 91-30-94.

TECHNICIEN AT 3B EN ÉLECTRONIQUE
36 a., marié, 1 enf., 20 a. expér. A participé à des travx de rech. en labo., rech. empl. stable ds Sté. Serait même intéressé par des déplacements à l'étranger. Prétentions : 7.500 F mensuel.
Prendre contact av. M. Michel James, 16, r. de l'Ile-de-France 78650 BEYNES. Tél. 489-28-41.

SPÉCIALISTE GESTION MODERNE DU PERSONNEL
(44 ans). Expert en questions sociales ch. postes de Direction ds Entreprise Paris ou Prov. Ecr. no 41.135 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

traductions

Demande

Traductrice expérimentée, franc. angl., allemand, hébreux, roumain. - Tél. 878-01-03

Traductions commerc. et techn GREC, ANGLAIS, FRANÇAIS Téléphone : 578-75-27.

cours et leçons

Etudiant fin d'ét. donne cours : Arabe, Philo, Franc., Math (tc). Tél. : 630-36-73, de 18 h. à 20 h.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 104 coupé ZS 1977 56 000 km. Prem. main. Argus. Tél. : 785-89-89.

8 à 11 C.V.

A vendre. TOYOTA « Célica 1600 GT ». Mai 78. 36.000 km. Prix à débattre. T. : 566-53-79 de 9 h. à 12 h. W.E. : 579-11-01.

divers

305 et 504 - 79-80
Export, peu roulé, garanties. 63, r. Desnouettes. 533-69-95.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurés 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER ou LOUER VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses OCCASIONS. GARANTIE BMW.

locat.-autos

VEHICULES DE TOURISME LOCATION DEFIANT TOUTE CONCURRENCE 504-01-50

L'immobilier

appartements vente

Au cœur de **l'Auvergne** à **SUPER LIORAN** (Cantal)
Trains directs pour la station. **Hiver et été**
Dans un site privilégié, nombreuses remontées mécaniques. Patinoire.
La 2e tranche du Village du Haut Lioran démarre.
Réservez studio ou duplex
Crédit maximum
SIFIF - 9, av. Marceau - 75116 Paris **723.43.06**
AGENCE PRADEL - 15000 Aurillac 48, rue du Buis, **(71) 48.01.54**

3e arrdt.

MARAIS
bel hôtel du XVIIIe, restauré : studio au 6 Pièces. SFPGI (GROUPE SUEZ). Téléphone : 272-53-40, 271-72-80.

4e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND PLACE DES VOSGES dans imm 17e, superbes appts du 3 au 6 Pièces, grand conft. Parking en sous-sol. Téléphone : 271-72-80, 272-53-40.

MARAIS, imm. 17e, 43 m2, tt cft, 1er étage, hauteur plafond 3,60 m., splendides poutres et parquets : 450.000 F. 548-76-25.

PRES PLACE DES VOSGES : 79 m2, séjour + 2 chambres, belle restauration, équipement luxueux. GARBI : 567-22-88.

ILE DE LA CITÉ
Dup'ex 7 P., tt conft, 220 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

ILE ST-LOUIS
Duplex 5 Pces, gd luxe, ascens., balcon, vue Seine. — 354-95-10.

5e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND dans très belle restauration : du studio au 6 Pièces. Téléphone : 271-72-80, 325-32-77.

6e arrdt.

ST-ANDRE-DES-ARTS - 65 M2, sél. + chbre, cuis., bns, tt cft, étage élevé, ascenseur. 766-50-45.

GUYNEMER **LUXEMBOURG** 220 m2 sur jardins du FLEURUS - 222-85-04

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place, 11-19 h. - 550-21-26.

Me BAC BD RASPAIL - 1er ét. Ouest. Bel appt 205 m2 6 P. cft + 2 serv. PROF. LIB. 1.580.000 F. - Tél. 577-96-85.

STAND. Appt 6 pièces, imm. début du siècle 1.400.000 F - 548-76-25

8e arrdt.

SAINT-HONORÉ (Près)
5e étg., appt d'angle, 258 m2, balcon/terrasse, charme exceptionnel. Vue sur jardin. Pour visites - Téléphone : 720-30-00.

10e arrdt.

PARTICULIER VEND 12, rue de Lancry, Me République, immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave, remis à neuf. - Pour renseignements : Téléphone : 781-16-18.

GARE DU NORD
APPARTEMENTS OCCUPES
4 Pces, 1er étg., asc., 200.000 ;
3 Pces, 3e étg., asc., 165.000 ;
3 Pces, en 3e étage, 160.000.
Renseignements : 281-27-59.

13e arrdt.

2 P. Me Laumière, tt confort, imm. de caractère, 213.000 F. - 557-72-50, p. 8.

ARAGO STUDIO
gde cuis., wc., bains. 766-04-17.
gde cuis., wc, bains. - 766-04-17.

15e arrdt.

153/155, rue de Lourmel
encore un très beau 3-4 Pièces, avec loggia, livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées. Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 à 19 heures. Téléphone : 557-43-90.

16e arrdt.

PLACE D'IÉNA
TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 3e ETAGE, ASCENS.
GD 6 P. 200 m2 environ à rénover + chbre service. Prof. libér. poss.
PRIX 1.630.000 F
Jeudi et vendredi, 14 h à 18 h : **18,** RUE BOISSIERE ou Tél. 723-96-05

RECENT, TRES BEAU 5 P., VUE DEGAGEE ET S/SEINE : 1.600.000 F. Téléphone 548-76-25.

Me PORTE-SAINT-COUD
2 P. tt confort tapis escalier. A SAISIR - 235.000 F. TEL. 325-75-42

TROCADÉRO
bel appt. immeuble ancien, tout conft, 4 Pces, princ., 1er étage.
VIDAL 563-83-55

18e arrdt.

JULES-JOFFRIN - PANORAM. Gd studio, tt cft, dans imm. récent, gd standg, park., cave. 220.000 F. Téléphone : 585-41-20.

Il existe à
MONTMARTRE des appartements **EXTRAORDINAIRES**
dans une demeure 18e siècle AU MILIEU D'UN PARC EXCEPTIONNEL.
Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

19e arrdt.

PYRENEES, vue impr., 2 Pces, entr., cuis., wc, déb., poss. S. de B. Prix exception. 878-41-65.

91 - Essonne

VILLEBON-s/YVETTE - Appt. 63 m2, 3 P., tt cft, cave, park. Prix : 246.000 F. Tél. 666-80-27.

92 Hauts-de-Seine

RARE NEUILLY
TRES BEL IMM. STANDING
BEAU 6 PIÈCES
+ CHAMBRE DE SERVICE 5e ET., ASC., SOLEIL
DERNIERE ANNONCE AVANT TRAVAUX
PRIX 1.250.000 F
JEUDI, VEND., SAM. 12-17 h.
166, AV. DU GL-DE-GAULLE ou tél. : 526-51-33

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICETRE
Part. vd 3 P., 84 m2 + 15 m2 balcon, cave, parking, téléph., cuisine équipée, double vitrage, métro à 50 m. Prix 430.000 F. Téléphone, le soir : 678-06-35.

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE
Dans petit immeuble début de siècle, entièrement rénové, beaux 3 pièces, refaits neufs. H. LE CLAIR - 562-71-94

MAISONS-ALFORT
proximité Mo, Particulier vend 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, cave, appartement ensoleillé. — Prix 125.000 F. Tél. : 875-07-70.

ORÉE DU BOIS
luxueux appt 80 m2, séjour + alcôve + chbre, cuis. équipée, S. de bains wc, dégagement. Téléphone : 707-57-88.

Face BOIS **VINCENNES**
Fontenay-sous-Bois - 200 m R.E.R. Imm. très gd standing 5-6 P., 140 m2 environ, 2 bains, gd balcon, terrasse, tél., gar., calme, soleil. - 766-02-74.

Province

COTE D'AZUR
Cros-de-Cagnes, stdg, vue sur mer, plage 150 m., stud., 2 et 3 P., livrais. juin 80. Exemple prix du 2 P., 48 m2 + loggia, depuis 250.000 F. Solaria Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 Nice. Tél. : (93) 37-35-85.

HAUTE-SAVOIE. - LE PRAZ-DE-LYS (1.500 mètres), station été-hiver, près des GETS, studios et appartements à partir de 80.000 francs avec 16.000 comptant + crédit. Location par société spécialisée. ERIGE - VENTE. — B. P. 18, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. T. (50) 38-52-89.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) LES GETS - MORZINE MEGEVE - LA CLUSAZ CHATEL - THOLLON CHAPELLE-D'ABONDANCE. Stud. 4 pers. à part. 140.000 F, avec 14.000 F cpt., 2-3 Pièces, chalets. — G.R.G., 2, rue du Lac - CORZENT, 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

Part. vd à Chamborucy, prox. transports, commerces, écoles : bel appart. 78 m2, très ensoleillé, tt conft, liv. dble et gde loggia. Chore cuis. Nnombr. placards, cave et séchoir en s.-sol. Parking extérieur et garage. Prix : 370.000 F. Téléphone, H. de B. : 976-32-17, au domicile : 965-22-81.

LES HOUCHES
Au cœur vallée MONT BLANC notre résidence STE-MARIE vous propose : du studio au duplex. A partir de 5.500 F le m2. Sur place organisé du 11 février au 2 mars inclus. Documentation gratuite.
AVIS 68, bd de Sébastopol, PARIS - 274-24-45

MEGEVE EMPLACEMENT RARE
PRES CENTRE (Eglise 200 m) Dégagé - Vue - Soleil - Calme Résidence presque terminée Studios - 2 P. Balcons Terrasses Chauff. et eau chaude collectifs Vente directe constructeur Pour visite et dossier tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone : 261-39-78, Mme Leuiller, et 900-84-25, le soir.

URGENT - RECHERCHE 5/7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

Rech., Paris, appt bon standg, 80 à 100 m2, quartier résident. SORGNIARD, 54, rue SAINT-JULIEN. — 49000 ANGERS.

Part. ch. studio ou 2 Pces, cft, paie comptant, accepte viager (Paris ou proche banl.). Agce s'abstenir. Tél. : 742-51-12, ou 430-25-53.

URGENT, Paris ou Neuilly, rech. 2 à 4 Pièces, paiement compt. chez mon notaire. Tél., M. THOMINE : 046-09-94.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT AU COMPTANT bijoux, brillants, argenterie, or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mo Brochant. Ouv. ldi à vend.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Collections

Vends urgent pour raison de santé une très belle collection d'Ivoire et Pierres dures sculptées Chinois. Tél. : 849-81-70 de 11 h. à 20 h.

Cours

Ecole secondaire de CHATOU 5' du R.E.R. organise les mercredis, rattrapage MATHS PHYSIQUE ts niveaux. FRANÇAIS 1er cycle, séances intens. par groupe de 2 à 4 p. T. 952-57-39/361-47-55 14 à 20 h.

GREC MODERNE
p. prof. grec. 589-31-36 p. 318 s.

MATH-PHYSIQUE
Tél. : 343-75-47 après 20 heures.

Déménagements

BOYER TRANSPORT
Tous déménagements Paris-Province, devis gratuits. Téléph. : 700-16-26 et 357-67-67.

Rencontres

MA UDGATHA et PAUL GEROME proposent des séminaires : « METHODES ET RITUELS TANTRIQUES ». Documentation sur demande. T. 578-73-43 de 9 h. 30 à 18 h.

Hôtels payants

Recherche des familles françaises habitant Paris ou la proche banlieue pouvant héberger ses étudiants en hôtes payants. TEL : 544-38-28. 8 h. 15-10 h. 30/15 h. 30-18 h. 30.

Pêche

CAP - VERT DAKAR
PÊCHE SPORTIVE AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Stages

A louer à la journée
SALLE DE STAGES
Beaubourg-Les Halles équipée 15 personnes. Ecrire : M. Roche, 22, r. Rambuteau, 3e.

Fourrures

FOURRURES D'OCCASION
Dépôt - Vente, transformations, réparations. CREDIT GRATUIT
CLAIRE BOUTIQUE
s'est agrandie au 6, rue Merlin, 75011 Paris, métro Voltaire. TEL. : 372-80-76. 5 % d'escompte.

Numismatique

Part. rech, pièces de monnaie FRANÇAISE 5 et 10 F ARGT. TEL. : 731-22-97 le soir.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 436-61-69.

Relations

Pour rencontrer l'autre... Documentation discrète gratuite, mieux, venez nous voir de 14 à 20 h sauf mar. & dim.
ENSEMBLE CONSEIL MATRIMONIAL
5, rue de Pouy 75013 Paris Tél. 588.28.25

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Soldes

NOE FOURRURE
1, rue d'HAUTEFEUILLE, 75010 PARIS. TEL. : 824-76-53.

Thèses

Pour les gdes écoles et les fac. techn. de ts les pays du monde je désire faire une thèse d'ingénieur intitulée : Etudes statiques et dynamiques des problèmes posés par des transporteurs linéaires et courbes à moyenne et longue distance. Ecr. avec référ. à M. BABOVIC 26, r. Chapon 75003 Paris France.

Meubles

Cherchons
Bureau de style Louis XVI époque
FAIRE OFFRE SOUS CHIFFRE 2794
TRISERVICE RUFENACHT SA 4, PLACE DU CIRQUE CH-1204 GENEVE (SUISSE) qui transmettra.

Vacances

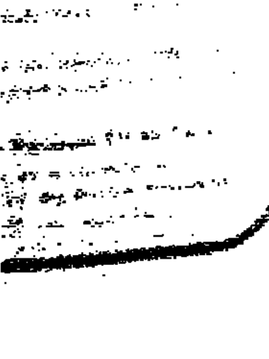
Tourisme

Loisirs

Avez-vous déjà pensé à emmener votre famille en vac. dans qque pays exotique sans avoir à payer de note d'hôtel ou de frais de location ? Et à la possibilité de confier votre maison ou appart à une famille dont vous iriez en échange occuper la maison ? Tout cela est possible grâce à l'Ass. d'échanges pour les Vacances. Pour les renseign. supplément., veuillez contacter par téléphone 742-53-95 Paris ou écrire à INFOTOUR, 9, rue de Hanovre, 75002 Paris.

VAC. D'HIV. EN AUVERGNE Super-Besse : 1.450-1.850 m alt. Studio 4 personnes à louer 9-16 février Mme BONY, Le Lac bleu, 63610 BESSE. Téléph. : (16) 73-79-52-89.

GRÈCE
cet été sur voilier de 17 m., tr. gd cft, windsurf, ski nautique.
HINA
Sté de crois. 2, all. des Cèdres, 92410 Ville-d'Avray. T. 709-53-73.



CARNET

Décès

JACQUES HELFT

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HELFT,

expert près les Douanes françaises,
ancien président
du Syndicat national
des antiquaires,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
membre de la chambre syndicale
des experts professionnels,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
de l'ordre du Christ du Portugal,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de :
Mme Jacques Helft, née Loevi, son épouse,
M. et Mme Etienne Helft et leurs enfants,
M. et Mme Georges Helft et leurs fils,
M. et Mme Léon Helft et leur fils, ses enfants et petits-enfants,
Mme Yvon Helft, sa belle-sœur,
M. et Mme Michel Loevi, ses beau-frère et belle-sœur,
Des familles Helft, Sinclair et Rosenberg,
De ses dévouées Mlle Geneviève Guillot et Mlle Julia Yrigoyen.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir.

14 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris.
219, avenue Roger-Salengro,
62110 Henin-Beaumont.
2002 Avda Libertador,
Buenos-Aires (Argentine).
3, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

[Né le 26 février 1891 à Paris, dans une famille d'antiquaires, antiquaire lui-même, M. Jacques Helft fut expert près des douanes françaises depuis 1926 et présida durant de longues années le Syndicat national des antiquaires. Il était aussi membre de la chambre syndicale des experts professionnels. Il a écrit plusieurs ouvrages sur sa spécialité, dont « Vive la Chine » et le « Poinçon des provinces françaises ».]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Suzanne Spezzafumo de Faucamberge,
M. et Mme Jean-Pierre Blanchard et leur fils,
M. et Mme Gérard Méliot,
M. et Mme Richard Cabane et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cosar et leurs enfants,
Le docteur et Mme Claude Spezzafumo,
Le général et Mme Pierre Blanchard et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme André BLANCHARD,
née Monique Spezzafumo,

peintre connu sous le nom de Spezza,
veuve de
M. André BLANCHARD,
ingénieur général
des télécommunications
et homme de lettres,
leur fille, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, endormie dans la paix du Seigneur le 14 janvier 1980.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le vendredi 18 janvier 1980, à 13 h. 45.

17, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

— *Le Père André*
BONDUELLE, O.P.,
a été rappelé à Dieu le 15 janvier 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ses funérailles seront célébrées vendredi 18 janvier, à 10 h. 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e).

De la part :
Du Père Provincial des Dominicains de la Province de France,
Du Père Prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
De sa famille.

— Mme Pierre Devambez,
M. et Mme J. Bousquet, leurs enfants et petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DEVAMBEZ,
conservateur en chef honoraire
au musée du Louvre.

Les obsèques seront célébrées en l'église russe, 12, rue Daru, Paris-8e, le jeudi 17 janvier, à 15 h. 45.

(*Le Monde* du 16 janvier.)

— Les familles Leclerc, Lequette, Spielmann, Penin, J. Le Clerc, Dauvergne, Lapierre, Enfer,
Ses tante, cousins et cousines,
font part du décès de

Mme Louis LE CLERC,
née Germaine Tersou,
demeurant 15, rue Jouffroy, à Paris (17e), survenu le 14 janvier 1980, dans sa soixante-quinzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 janvier 1980, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Ces familles rappellent à votre souvenir son mari,
M. Louis LE CLERC,
décédé le 25 août 1979.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Yves Lepage, son épouse,
M. et Mme Ph. Blairon-Lepage, ses enfants,
Marielle Blairon, sa petite-fille,
Ses petits-enfants, neveux, cousins, alliés,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Yves LEPAGE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
engagé volontaire de 1914,
ancien négociant
à Lorient-Quimper-Vannes,
ancien président
du tribunal de commerce de Lorient,
ancien adjoint au maire
de Larmor-Plage,
décédé à Paris, le 12 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à Larmor-Plage (Morbihan), le 19 janvier 1980, à 16 heures.

Guel Brao, Beg-Meil,
29290 Fouesnant.
28, rue du Château-d'Eau,
08000 Charleville-Mézières.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Ernest LEVY,
ancien P.-D.G.
de la société Elmaduc-Gannat,

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 16 janvier à Vichy.

De la part de
Mme Ernest Levy, son épouse,
Du docteur et Mme Michel Levy,
M. et Mme Paul Levy,
ses enfants,
Antoine et Jérémy, ses petits-enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue de Chantemerle,
03700 Bellerive.

— Nous apprenons le décès, survenu à Blois le 14 janvier, du

docteur Maurice LUZUY,
membre de l'Académie de médecine.

[Né à Aubervilliers en 1901, Maurice Luzuy a commencé sa carrière médicale à Paris avant de la poursuivre à Blois, où il devient chirurgien-chef de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu en 1933. Membre de la Société internationale de chirurgie et du Conseil national de l'ordre des médecins, il a joué un rôle actif au niveau régional. Il a été président de la Société de chirurgie de Tours et du Centre-Ouest et rédacteur en chef de « Médecine humaine et sociale » et de « Val-de-Loire médical ».]

— M. et Mme Eric Laurent-Lasson et leurs enfants,
M. et Mme Didier Pfeiffer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul NORDMAN,
leur père, beau-père et grand-père.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, square Henry-Paté,
75016 Paris.
38, rue de Courcelles, 75008 Paris.

— Mme Paul Raguet,
M. et Mme Yannis Angelopoulos,
M. et Mme Bernard Raguet,
Le capitaine de frégate et Mme Bruno Raguet,
M. et Mme Robert Raguet,
M. et Mme Claude de Doubet de Romananges,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel (E.R.)
Paul RAGUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Saint-Germain (Aube) le 9 janvier 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Germain, le vendredi 11 janvier.

Saint-Germain 10120 Saint-André.

— Mme Simone Devars,
M. et Mme René Peyriguere,
M. et Mme Guy Perrin,
M. et Mme André Lodéon,
M. et Mme Georges Symphor-Monplaise,
M. Pierre Symphor-Monplaise,
M. et Mme Bernard Karjala,
ses enfants,
Le docteur et Mme Patrick Galaman,
Le docteur et Mme Philippe Peyriguere,
M. et Mme Augustin Mengod,
Mlles Christine Devars,
Sylvie et Sophie Peyriguere,
Nadine Perrin,
Corinne et Sabine Lodéon,
Emmanuelle Symphor-Monplaise,
Delphine Karjala,
MM. Francis et Michel Perrin,
Pascal, Frédéric, David et Gauthier Lodéon,
ses petits-enfants,
Julien Peyriguere,
Serge Lodéon,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Rosine, Rodride et Ouensenga,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée Paul
SYMPHOR-MONPLAISE,

survenu le 15 janvier 1980, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 17 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 81, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux dans l'intimité.

15, rue Friant, 75014 Paris.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Pierre LANDA,
Mme Pierre Landa et Agnès Landa, ainsi que les familles Kalisz, Wisniak et Klapholz prient les personnes qui se sont associées à leur immense douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur profonde reconnaissance.

— Jean Korchia,
Les sociétés Pierre Landa Publicité et Grégoire Aronoff,
dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui, si nombreux, leur ont témoigné leur amitié et leur sympathie lors du décès de
Pierre LANDA,
leur directeur général,
les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire de la mort de

M. Alberto ALFANDARI,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VIII, samedi 19 janvier, à 14 heures, bâtiment D, salle 205, M. Michel Nathan : « L'âme et les étoiles. Pluralité des mondes et métempsychoses stellaires au XIXe siècle (1835-1864) ».

— Université de Paris-I, lundi 4 février, à 16 h., salle des commissions, centre Panthéon, Mme Geneviève Thormann, épouse Cherrier : « L'expression du droit syndical dans les groupes de sociétés ».

Communications diverses

— L'Association française des femmes diplômées des universités organise sous les auspices de la Fondation Currier (université de Columbia) une journée d'études dont le thème est « La femme dans la société informatisée de demain », le vendredi 18 janvier 1980 (9 heures à 18 heures) à Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.

— Les jeudis 17 et 24 janvier 1980, de 17 heures à 20 heures, Nella Nobili signera ses « Douze Poèmes de deuil » que Nane Stern a édités dans sa collection « Inédits manuscrits ».

25, avenue de Tourville, Paris (7e). Tél. : 705-08-46.

— Mme Béatrice Philippe présentera son livre, « Etre juif en France », au Cercle Bernard Lazare, le jeudi 17 janvier 1980, à 20 h. 30, au 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Pte St-Cloud, vue panoramique s/square, 6/7 P., récent, 170 m2, 5.500 F + charges. - 548-76-25.

BD MALESHERBES
très agréable studio, confort : 1.000 F + charges. Tél., matin SEGECO : 522-69-92.

3 Pces PRES MOUFFETARD
Part. Imm. neuf
Tél. park. 3.350 F net. Jeudi 13 h./17 h. 6 bis, r. de Valence

LE VESINET Résidentiel 10' R.E.R.
Propriété sur 3.500 m2, 8 P., état neuf, libre.
Agence MAIRIE - 976-52-52

Chambre meublée à louer, tout confort pour étudiant.
Téléphone : 642-14-28.

Région parisienne

NEUILLY. - Résidence-Club : 2 Pièces, 2.700 F + service.
TIMM'S : 548-63-50.

Maurepas, ligne Montparnasse : pavillon récent, grand living + 4 chambres, 2 bains, garage, jardin, 2.900 francs. - MONAL, Téléphone : 050-28-15.

locations non meublées Demande

Paris

Etudiante sérieuse ch. chambre indépendante, cft, maxi. 400 F. Téléphone, de 9 à 19 heures : 222-21-60, sauf le mercredi.

Jeune couple cherche 2 Pièces, cuis., conft, 15e de préférence. Ecr. no 6.155, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. Tél. 563-83-33.

constructions neuves

INVESTISSEZ
dans la pierre. PARIS-Ve
PANTHEON, imm. NEUF.
LIVRAISON MARS 1980
M2 moyen : 10.800 à 11.500 F.
707-20-29
13 h à 19 h sauf samedi.
65, RUE LHOMOND

viagers

+ de revenus — d'impôts. Mettez votre patrimoine en viager, expertise discr., indexat.
Etude LODEL
35, bd Voltaire. 355-61-58.

PARIS-7e LATOUR-MAUBOURG
Très beau 4 pces, tt cft, 95 m2, parfait état occupé par personne de 70 ans. 500.000 francs sans rente mensuelle.
Tél. : 320-77-47.

Sté spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

terrains

VAR 20 mn MER FLAYOSC MAGNIF. TERRAIN A BATIR de 1.100 m2 av. poss. constr. 1 mais. de 110 m2 + 40 m2 gar. et dépendances, terrain planté d'oliviers dans quartier calme et résidentiel, Proche du centre. Eau, Electricité. Poss. téléph. Px av. 11.000 F cpt, 99.000 F h.t. sur 7 ans après acceptation du dossier de crédit.
CATRY (16) 70-63-38.

villas

ST-CLOUD Superbe propriété
10 P. gar., jard. 1.800.000 F. Vue sur tout Paris
PROMOTIC - 533-14-14

FONTENAY-SOUS-BOIS
Proche R.E.R. - VILLA DE CARACTERE. 270 m2 habitable. Grande récept. + Jard. d'hiver. Décor 1900, 5 chbres, 4 sanit. JARDIN PAYSAGE 1 300 m2.
PRIX ELEVE JUSTIFIE.
E. BEL AIR - Tél. : 340-72-06.

pavillons

FEUCHEROLLES Pavillon plain-pied
séjour, 4 chbres, cuis. équipée, jardinet clos Garage. Except. vu urgence. 495.000 F. 954-68-00.

CHELLES CENTRE
15 min. gare Est par le train, dans quartier résidentiel calme. Particulier vend pavillon F5, excel. état - Cuisine aménagée - Séjour - S. de B. - 4 chambres Garage - Jard. - Ch. centr. gaz. Prix 350.000 F. Tél. : 020-86-84.

maisons de campagne

GARD - VALLEE DE LA CEZE
(à 15 km de Bagnols-sur-Cèze)
Vends petite propriété :
1 fermette en ruine à restaurer
1 maisonnette de 2 pces habit.
Le tout sur 12 000 m2 terrain arboré. Site exceptionnel.
Prix 155.000 F av. 20.000 F cpt solde sur 15 ans, après acceptation du dossier de crédit.
CATRY, téléph. 16 (66) 22-90-92.

ALLIER
indépendante sur son terrain de 2 000 m2, bordé par rivière, au pied d'un CHATEAU, magnifique maison de campagne, bon état gros œuvre
70 M2 HABITABLES
possible 100 m2, cheminée, poutres apparentes, four à pain, grenier, cave, eau et électricité branchées.
Prix : 89.000 F
CREDIT 90 %.
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03-Saint-Pourçain-sur-Sioule
Téléphone : (16-70) 45-30-68.

propriétés

Propriété ds forêt dom. HT. Languedoc 1,2 ha, 2 maisons + dépend., chapelle, ruisseaux. 700.000 F. Vialle Vernazoubres 34260 Le Bousquet d'orb.
Tél. : (67) 95-55-89.

Ptaire vd maison partic. proche Buttes-Chaumont. 11 p, 254 m2 habit. sur 3 niv. + jard. et cave. 1.800.000 F. Tél. : 208-23-31.

PROPRIETE NOGENT-SUR-SEINE
Terrain 3.400 m2
Maison meulière
tt cft, séjour, 4 chbres, caves, greniers. Nomb. dépend. S.N.C.F. Pêche. Chasse.
SINEGRE, notaire
7, place de la Halle. 10400

SUD LUBERON
(à 25 km d'Aix-en-Provence)
Très belle bastide en pierres, de grand caractère, dans 5 ha.
350 m2 habitables
+ vastes dépendances.
Restauration à prévoir.
Prix : 1 200 000 F.
AGENCE DU CHATEAU
84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33.

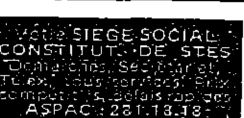
ANNECY
Grande maison récente, 380 m2. Jardin 4 300 m2 - Piscine, grand calme
5 minutes du centre.
Ecrire Havas ANNECY No 437.

bureaux bureaux

BUREAUX PARIS 17e

A louer petit immeuble indépendant 650 m2.
4 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol.

Tél. pour visite M. GUERIN, poste 36, 563-08-00, de 8 h. 30 à 12 heures.



ILE SAINT-LOUIS
3 bureaux, 70 m2. Bail 3-6-9.
Loyer annuel : 48 000 F..
SEGECO - Téléph. : 522-43-28.

IMMEUBLE DE RAPPORT
4 000 m2 bureaux, bonne rentabilité. Pour tous renseignements Téléphone : 624-62-98.

8e - PROPRIETAIRE
loue bureaux dans immeuble refait neuf. Téléph. : 563-17-27.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches Domiciliation de v/siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris — Tél. : 272-67-30.

locaux commerciaux

URGENT. Recherche-investissement : Murs boutique ou local commercial bien placés dans 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 14e arrdt. Tél. : 205-59-85. Soir après 20 h.

A louer pour 2 ans maxi. Bel entrepôt quartier Part-Dieu Lyon, 1.200 m2. Entrée camions, bureau, téléphone, eau, W.C. électricité.
Tél. : Lambert (7) : 834-10-90.

COURBEVOIE
à 200 m de la Défense
à VENDRE ou à LOUER
8.000 M² divisibles
Conviendrait bureaux, usine, atelier, laboratoire.
502-13-43

ROSNY-SOUS-BOIS
à vendre ou à louer
8.000 m2 d'entrepôts
2.000 m2 burx (et locx sociaux). Embranché fer
BOURDAIS 227-11-89.

fonds de commerce

FAUBOURG SAINT-HONORE
Une adresse = bon placement. Pr cadeaux, antiquités, timbres, livres, bijoux, armes, monnaies. STAND à céder - 742-51-12.

BOBIGNY N. 3, Garage 5.000 m2 gros C.A. à vendre 2.000.000 F avec 500.000 F et crédit vendeur.
Tél. : 843-87-54.

Boutiques

MONTPARNASSE
Galerie Le Parnassien
Immeuble neuf
BOUTIQUE + réserves
502-13-43

châteaux

20' Est Paris, petit château, 20 pièces, à restaurer, dépend., parc 3 ha, conviendr. séminaires entrepr. Tél. le soir : 741-25-32.

manoirs

REGION LES ANDELYS : Beau château XVIIe, parc 10 ha, et bois 60 ha.
REG. NOGENT-LE-ROTROU : Château XVIIe-XIXe, tr. b. état. Beau parc 35 ha.
REG. ANGERS : Manoir XVIe restauré. Grand caractère. Parc et vignes.
JOSSELIN (56) : Moulin sur rivière. Iles. Cadre exceptionnel.
FORETS et MANOIRS de FRANCE
53340 CHEMERE-LE-ROI
Téléphone (43) 01-25-23.

domaines

VENDONS Prox. LE PIN (Orne)
HARAS 17 ha. Prix 980.000 F.
CABINET COCHELIN, 561-12-16.

forêts

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse), part. vd forêt 16 ha bien située. 50 % feuillus, 50 % jnes plantat. résineuses. 14 000 F l'ha à déb. Téléph. : (29) 89-02-75, le soir.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Immobilier (information) Immobilier (information)

Le Monde

économie

SOCIAL

DÉBAT SUR LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les socialistes réclament une initiative communautaire

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le long débat sur l'emploi qui s'est déroulé mardi 15 janvier à Strasbourg, à l'initiative du groupe socialiste de l'Assemblée européenne, est tombé à plat. Le Parlement n'avait en tête que l'affaire de l'Afghanistan, et c'est devant des travées le plus souvent très dégarnies et apparemment dans l'indifférence générale que la cinquantaine d'orateurs inscrits ont fait leurs exposés.

Pour certains, y compris parmi les dirigeants socialistes, tel M. Van Miert, le président du parti socialiste belge flamand, le faible intérêt manifesté par l'Assemblée ne constitue pas une surprise. Outre la lassitude née de l'impossibilité de faire bouger les gouvernements des Neuf et les représentants des employeurs, il estime qu'il ne peut pas en être autrement tant que le Parlement n'aura pas les pouvoirs pour exercer une influence réelle.

Le projet de résolution présenté par le groupe socialiste et sur lequel l'Assemblée votera en fin de session demande à la Commission d'intensifier ses efforts pour rendre possibles des négociations tripartites (employeurs, travailleurs, pouvoirs publics) portant sur l'aménagement du temps de travail. « *Une politique concertée de réduction de la durée du travail*, a déclaré M. Sarre (France), en présentant ce projet, *est un atout majeur en matière d'emploi dans le cadre d'une politique d'ensemble. La lutte pour la réduction du temps du travail est le combat permanent des socialistes. Même si les effets ne sont pas simplement mécaniques, elle est pleinement justifiée par l'évolution prévisible de la population active d'ici à 1985. Il s'agit en premier lieu de l'avancement de l'âge de la retraite et de l'allongement de la durée des congés annuels. Mais l'enjeu décisif, c'est bien entendu la durée hebdomadaire du travail (...). Notre mot d'ordre est : en Europe, contre le chômage, les trente-cinq heures pour créer des emplois et vivre autrement.* »

M. Delors (France), président de la commission économique et monétaire du Parlement, après avoir souligné les méfaits « *des politiques classiques de récession* » et la nécessité au contraire de « *maintenir un certain rythme de croissance qui faciliterait notre redéploiement industriel et les investissements porteurs d'avenir* » (notamment grâce à des financements communautaires), est intervenu dans le même sens, faisant observer qu'il n'y avait rien d'aberrant — ou de « moyenâgeux », pour reprendre l'expression critique d'un conservateur britannique... — à chercher à mieux partager le travail disponible, « *entre les 94 % d'Européens qui ont la chance d'avoir un emploi et les 6 % qui frappent en vain à la porte du marché du travail. Il ne s'agit pas, comme le disent nos détracteurs, de travailler moins alors qu'il faut payer plus cher le prix du pétrole*, a poursuivi M. Delors ; *il s'agit de mobiliser toutes les forces inemployées et donc au total de travailler plus. Il s'agit de lutter contre le gaspillage constitué par ces ressources humaines délaissées et d'utiliser une partie des indemnisations de chômage à financer des créations d'emplois qui, à leur tour, créeront des richesses (...). Les syndicats ne demandent pas la lune. Ils sont prêts à discuter des conditions de ce partage du travail (...). Des accords sont donc possibles, à condition que l'on veuille bien ouvrir la discussion sur l'ensemble du dossier. La résolution récemment adoptée par le conseil des ministres du travail ne va pas dans ce sens et elle est restrictive et partielle. Pourtant, une initiative communautaire serait de nature à lever bien des obstacles : elle lancerait une dynamique du partage du travail à concrétiser ensuite dans des négociations décentralisées entre chefs d'entreprise et syndicats.* »

Ph. L.

Contre-offensive de la C.G.T. aux «attaques» de la C.F.D.T

« *La question se pose de savoir si les dirigeants de la C.F.D.T. restent ouverts à la poursuite de l'unité d'action avec la C.G.T.* » demande le bureau de la C.G.T. dans une déclaration publiée le 15 janvier. Ce texte répond avec vigueur aux accusations portées le 11 janvier devant la presse par M. Maire à l'encontre du comportement du P.C.F. et de la C.G.T. à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Ces « *attaques* » de la C.F.D.T., disent les cégétistes, « *non seulement confinent à la calomnie, mais constituent à maints égards une immixtion dans la vie interne de la C.G.T. (...)* ».

« *Cette façon d'inaugurer l'année 1980 par l'invective anticommuniste et par la mise en cause de l'indépendance de la C.G.T., augure mal de la manière dont les dirigeants C.F.D.T. conçoivent l'avenir de leurs relations avec la C.G.T. et donc l'unité d'action.*

» *Il est ahurissant que, simultanément à cette agression, la C.F.D.T., après avoir freiné le développement de l'action unitaire au cours de ces derniers mois, ait la prétention exorbitante de soumettre à la C.G.T. ce qu'elle appelle un code de bonne conduite.*

» *La bonne conduite en matière de relations intersyndicales suppose le respect du partenaire et des engagements pris en commun, la loyauté et la clarté, autant de conditions qui ne sauraient certes interdire le débat public sur les divergences, voire le droit de critiques sur les positions respectives mais cela, pour être constructif, doit exclure le procès d'intention, le mensonge et la malveillance* a priori.

» *Libre à la C.F.D.T. d'avoir adopté à propos des événements de l'Afghanistan la position politique de son choix, mais cela ne l'autorise pas à interpréter de manière caricaturale la position prise à ce sujet par la commission exécutive de la C.G.T. (...)* »

La C.G.T. va confirmer par écrit à la C.F.D.T. les conditions et les objectifs qu'elle conçoit dans le « *développement des luttes syndicales et de l'unité d'action* ».

Le chômage et l'inflation

(Suite de la première page.)

Il s'avère bien que le troisième pacte pour l'emploi est nettement moins efficace, à mi-parcours, que le premier et c'est pourquoi la Rue de Grenelle multiplie les exhortations en direction des chefs d'entreprises.

La situation des offres d'emploi n'est guère plus satisfaisante. De novembre à décembre, on relève une quasi-stagnation en données corrigées des variations saisonnières (98 700 en décembre contre 98 400 le mois précédent) et une inquiétante baisse en données brutes : 83 400 contre 90 700 (— 8,1 %).

On avait cru déceler, à l'automne, une plus grande activité de l'A.N.P.E. en matière de prospection. Il faut croire qu'il n'en est rien et le syndicat C.G.C. de l'Agence estime, dans un communiqué publié mardi 15 janvier, que la situation de leur établissement est « *désastreuse* » et que l'organisme d'Issy-les-Moulineaux « *doit être dégagé de toutes tâches annexes qui ne relèvent pas directemnt de sa mission initiale, qui entravent sa marche et entretiennent l'ambiguïté quant à la nature exacte de ses attributions* ».

La C.G.C. demande que le projet de décret instituant la réforme de l'Agence — contesté par le Conseil d'Etat — soit approuvé « *sans délai* » par le gouvernement. Les offres d'emploi enregistrées à l'A.N.P.E. au cours du mois de décembre ont également chuté de façon spectaculaire en données observées : — 23,6 % (— 0,7 % en données corrigées).

D'autres clignotants sont au rouge : l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi en fin de mois est passée de 235 jours en novembre à 244 jours en décembre (225 jours en décembre 1978), et la durée moyenne d'attente des demandes, placées ou annulées, de 139 jours en novembre à 143 jours en décembre (132 en décembre 1978).

Surtout, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans a augmenté dans le chômage total, de décembre 1978 à décembre 1979 (44,8 % contre 44,1 % il y a un an), de même que celle des femmes : 54,7 % contre 52,5 %. C'est dire, une fois de plus, que le troisième pacte pour l'emploi a sérieusement besoin d'être « réactivé ».

M. C.

M. ROCARD : pour une relance de la consommation.

Evoquant les questions économiques et sociales dans une interview publiée par l'hebdomadaire *le Pèlerin*, M. Rocard décèle « *trois phénomènes essentiels* ».

En premier lieu, le chômage grandissant s'explique par « *le système fiscal français qui calcule les charges fiscales des entreprises à partir de la masse salariale et les incite à investir dans les machines plus perfectionnées plutôt que dans les hommes* ». Ensuite, ajoute-t-il, les travailleurs expriment « *un ras-le-bol devant des tâches de plus en plus répétitives et parcellisées* » qui se traduit par « *une diminution de leur investissement dans leur vie de travail* ». Enfin, remarque M. Rocard, « *les tensions dues à d'excessives inégalités nourrissent l'inflation* ».

Répliquant enfin à une déclaration du président de la République, qui avait estimé que « *la société de consommation est en train de détruire la France* » (1), M. Rocard indique : « *On ne peut pas se permettre de parler ainsi quand on a dans son propre pays des zones de pauvreté que l'on ne peut faire disparaître que par la croissance et la relance de la consommation.* »

(1) Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* (*le Monde* du 7 septembre 1979), M. Giscard d'Estaing, outre la phrase citée par M. Rocard, avait indiqué : « *Mon sentiment a toujours été que la société de consommation n'était adaptée ni à la France ni aux Français.* »

ANNULATION DU LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ CHEZ R.V.I. ET MAINTIEN DE TROIS AUTRES

Le tribunal administratif de Lyon a annulé le mardi 15 janvier la mesure de licenciement prise à l'encontre d'un délégué C.F.D.T. employé à l'usine Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) de Vénissieux (Rhône), mais a maintenu cette mesure pour trois délégués C.G.T., qui avaient, selon la direction, « séquestré » le directeur du personnel, M. Truchement, et son adjoint, le 14 mars dernier. Selon les syndicats, des délégations s'étaient succédé dans le bureau pour exprimer leurs revendications.

La C.G.T. a déclaré : « *Ce verdict éclaircit la vaste manœuvre du pouvoir qui avait gardé un militant C.F.D.T. comme alibi jusqu'à aujourd'hui (...). Que la direction de R.V.I. ne compte pas sur ce jugement pour avoir la paix sociale dans l'entreprise.* » Les trois cégétistes licenciés ont manifesté leur intention de faire appel auprès du Conseil d'Etat.

● *Talbot : la C.S.L. exige le paiement à 100 % des heures chômées* et le maintien des primes trimestrielles à la suite des décisions prises le 14 janvier par la direction de réduire la durée du travail jusqu'en avril. En outre, la C.S.L. demande un entretien aux ministres du travail et de l'industrie. Faute de concertation, la C.S.L. craint que les mesures annoncées « *n'engendrent un conflit généralisé* ».

DIFFICILES NÉGOCIATIONS ENTRE LES CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE ET LES MÉDECINS

Les discussions entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les syndicats de médecins pour l'élaboration d'une nouvelle convention s'annoncent très difficiles, estimaient les parties en présence, à l'issue de la troisième séance de négociations plénières, mardi 15 janvier.

Une prochaine rencontre a été fixée au 23 janvier. Les gestionnaires des caisses font preuve de pessimisme. M. Derlin, président du conseil d'administration de la C.N.A.M.T.S. (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés), estime que la réunion s'annonce « *délicate* ». « *La convention est pour nous un moyen d'assurer la meilleure protection sociale et l'accès à des soins de qualité aux assurés sociaux* », a-t-il déclaré. « *Si on ne peut pas élaborer une convention dans l'intérêt des assurés sociaux*, a-t-il ajouté, *il faudra chercher autre chose.* »

Pour M. Derlin, la prise de position du ministère de la santé demandant aux caisses de rembourser les actes médicaux selon les tarifs autorisés par le gouvernement, et non au taux souhaité par les praticiens, n'est pas de nature à « *créer un climat facilitant les discussions entre médecins et caisses* ».

A la C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français, majoritaire dans le corps médical), on estime « *inacceptables* » les « *exigences* » des caisses dans cette négociation : suppression du droit permanent à dépassement des tarifs pour certains médecins, adoption du tiers payant pour les actes médicaux lourds et coûteux, et obligation d'un engagement, personnel et écrit, de chaque praticien à respecter l'ensemble des dispositions de la convention. La caisse maladie des salariés a réaffirmé, mardi, que, si aucun accord n'était intervenu le 15 mars, l'actuelle convention ne serait en aucun cas prorogée, ce qui créerait un vide juridique et une situation délicate pour les assurés.

Arrêt de travail de 24 heures dans les services parisiens des P.T.T.

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. appellent l'ensemble des services parisiens des P.T.T. à cesser le travail pendant vingt-quatre heures, le jeudi 17 janvier, pour protester contre les « atteintes au service public » et notamment le manque d'effectifs.

Cette consigne, qui intéresse environ vingt mille agents, s'accompagnera d'une manifestation devant le ministère du secrétariat d'Etat aux P.T.T. Elle est notamment motivée par les mesures décidées par l'administration entraînant, selon les syndicats, la suppression de la distribution des télégrammes, pneumatiques, avis d'appel et envois express dans la capitale le dimanche. Depuis le 10 janvier, indique F.O., le service de la distribution télégraphique est perturbé par des grèves en raison de la décision de l'administration de fermer ce service « du samedi 16 heures au lundi matin ».

Les revendications d'ordre plus général portent sur une meilleure application pour les préposés à la distribution d'un samedi libre sur deux par une augmentation du personnel (la C.G.T. et la C.F.D.T. réclament trois mille emplois supplémentaires) qui éviteraient les « récupérations » en semaine des agents concernés. Elles portent aussi sur la semaine de trente-cinq heures en cinq jours.

Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., on indique qu'il y a eu, en effet, une « réorganisation » du service télégraphique à partir du 2 janvier, entraînant notamment la non-distribution des télégrammes à Paris les dimanches et jours fériés. La transmission de télégrammes à partir de la capitale demeure cependant possible les jours concernés par l'intermédiaire de six ou sept bureaux dont ceux de la recette principale rue du Louvre et des aéroports d'Orly et de Roissy, précise l'administration. De même source, on ajoute que la modification du service a été effectuée en liaison avec l'automatisation du téléphone ; on souligne la diminution du nombre de télégrames à destination de Paris le dimanche.

● *Grève au Crédit agricole de l'Ile-de-France.* — Après l'expulsion, le dimanche 13 janvier, de deux grévistes de la faim du siège parisien de la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de l'Ile-de-France (plus de six cents salariés), la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures pour le 16 janvier, et prévu une manifestation à 11 heures le même jour devant la chambre patronale du Crédit agricole. Selon la C.G.T., les deux employés ont été malmenés par des nervis de la société de gardiennage, appelés en renfort par la direction. Les grévistes de la faim avaient été licenciés pour avoir dérobé un classeur d'extraits de compte.

PRESSE

Les licenciements à «l'Aurore»

● Le renvoi de M. Prunier est refusé par le ministère du travail

● La «charrette des quarante-six» défile à Paris

Le ministère du travail n'a pas donné suite à la demande déposée par la direction de *l'Aurore* pour le licenciement — refusé par le comité d'entreprise et l'inspectrice du travail — de M. Claude Prunier, délégué syndical, journaliste, « *accusé sous un prétexte fallacieux de divulgation d'information confidentielle livrée au comité d'entreprise* », précise un communiqué syndical signé par l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.), les syndicats du Livre C.G.T., F.O. et C.F.D.T., les cadres du Livre C.G.T. et les employés de presse F.O. « *La direction avait tenté un ultime recours auprès du ministre du travail. Le verdict vient d'être rendu. Il aura donc été démontré qu'un patron de presse ne peut impunément se jouer de la loi pour remettre en cause les droits syndicaux* », ajoute le texte publié le mardi 15 janvier.

En ce qui concerne les mesures de compression de personnel envisagées depuis l'« affaire Prunier » par la direction de *l'Aurore* — quarante-cinq journalistes, dont M. Prunier plus un cadre, « parqués » rue Richelieu, — une véritable charrette, tirée par un cheval, ayant à son bord une partie des journalistes figurant sur la liste des licenciés, devrait défiler dans le quartier de la presse, mercredi 16 janvier, entre 13 et 14 heures.

Cette charrette, précédée par la fanfare des Beaux-Arts, précisent les délégués syndicaux de *l'Aurore*, devrait partir du siège du journal, 100, rue Richelieu, passer ensuite devant *France-Soir*, rue Réaumur, avant de marquer un temps d'arrêt devant les locaux de la Sirlo (*le Figaro*), rue du Louvre, où se trouve la partie de la rédaction de *l'Aurore* qui ne figure pas sur la liste de licenciement.

« *Cette action symbolique est destinée à éclairer l'opinion publique sur la liquidation du journal transformé en jaquette du* Figaro », déclare un communiqué syndical.

● *La Compagnie générale de développement*, que dirige M. Patrice Blank — ancien P.-D.G. de *France-Soir* à la libération — vient de prendre une participation majoritaire au Bureau de liaisons sociales, dont il devient le P.-D.G., en remplacement de M. Raymond Lartigue, qui demeure administrateur du groupe.

Ce groupe de presse édite *Liaisons sociales*, publication quotidienne d'information et de documentation sociales, qui compte trente mille abonnés, le mensuel *Intersocial* et *le Barème social périodique*, revue trimestrielle.

● *La succession d'Emilien Amaury.* — Désigné le 15 janvier par une ordonnace de référé de Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, M. Gondre, administrateur judiciaire, prend la suite de M. André Fosset pour conserver et gérer l'indivision dans laquelle se trouvent M. Philippe Amaury et sa sœur Francine, depuis le décès de leur père, M. Emilien Amaury, président-fondateur du *Parisien libéré*. La mission qui lui est confiée jusqu'au partage de la succession s'applique notamment aux actions indivises entre les deux héttiers, ainsi qu'à celles dont la propriété est litigieuse. Elle est exclusive, toutefois, précise l'ordonnance, « *de toute intervention qui ne pourrait qu'incomber à un mandataire* ad hoc *désigné conformément aux dispositions de l'article 163 de la loi du 24 juillet 1966...* ». (La partie la plus diligente s'adressant, avant chaque assemblée, au président du tribunal de commerce.)

SOCIAL

L'argent de poche

(Suite de la première page.)

Or, en cette période de crise, ces marchés si profitables et si prometteurs se révèlent particulièrement fragiles, entretenant, par l'incertitude de leur avenir, la récession elle-même. Autant qu'on peut le savoir, les ménages ont réduit massivement la part de leurs revenus qu'ils laissaient à la disposition de leurs enfants en période de croissance. Selon les estimations les moins incertaines, en quatre ans, l'argent de poche réellement disponible en Europe aurait diminué d'un tiers en valeur réelle. Ceci joue un rôle sensible sur la stagnation de l'économie : avec moins d'argent de poche, les enfants achètent moins, et le marché des « objets puérils » ne se développe pas, ou moins que nécessaire. Aussi, les industriels ne se risquent pas à y investir ; les familles — inquiètes de l'avenir et du pouvoir d'achat de leurs enfants, — sont moins tentées d'en avoir, et, enfin, les enfants ont moins l'occasion d'apprendre par la pratique ce que signifie désir, prestige, rivalité, imitation, propriété. Bref, sans argent de poche, ils n'apprennent pas leur métier de consommateur et menacent ainsi, par leur inefficacité future, de préparer l'approfondissement de la crise.

Alors sans doute, avec la saturation des marchés traditionnels, l'insuffisance et surtout l'instabilité des revenus des enfants de 10 à 18 ans, apparaîtra, comme un problème économique en soi, très voisin de celui déjà deux fois affronté et résolu par le capitalisme : d'abord au tournant du siècle, quand il a pris le risque de relever et de stabiliser les salaires ouvriers et permis ainsi, en premier lieu aux Etats-Unis, le développement d'un marché de masse pour l'automobile ; puis dans les années 40, quand il accepta, sous la pression des événements, de prendre en charge et de réguler les revenus des familles pour organiser, sous le patronage théorique de Keynes, le marché des « biens féminins » grâce aux allocations familiales et aux transferts sociaux.

Dans les deux cas, les luttes politiques et syndicales n'ont réussi, par un détour de gauche ou de droite, qu'à aider le capitalisme à sortir de sa crise en démocratisant la consommation des nouveaux biens moteurs de la croissance, rendant ainsi possible la généralisation d'un mode de vie industrialisé et de désirs marchands. Au même problème, pourquoi le capitalisme ne tenterait-il pas d'apporter la même solution ? Il ne me semble pas déraisonnable d'imaginer que, une fois perçue l'importance économique majeure de ce que j'appelle les « biens puérils », on assiste, dans les pays développés, à la « solvabilisation » de leur marché par l'institutionnalisation du financement de l'argent de poche : autrement dit, on peut prévoir que l'Etat versera aux enfants de dix à dix-huit ans un salaire dont dont ils auront le libre usage, sans en rendre compte à leurs parents, dont ils seront protégés par la loi. Des expériences japonaises et suédoises vont déjà dans ce sens, sans en percevoir elles-mêmes l'importance et l'universalité.

Drogué de mots et de produits

Débattre d'une telle question peut paraître dérisoire, « puéril », au regard des enjeux apparents de la crise et, en particulier, des bouleversements énergétiques qui rythment ses phases. Mais réalise-t-on que, d'une part, l'argent de poche représente, dans tous les pays développés, une part du revenu national plus élevée (parfois le double) que celle consacrée à l'énergie importée ? que, d'autre part, les « biens puérils » sont, dans leur immense majorité, les biens les plus économes en énergie qu'on puisse imaginer ? et, peut-être surtout, que ces biens peuvent se substituer à bien des dépenses sociales (d'éducation, de santé, de culture) dont le capitalisme supporte de plus en plus mal le poids ?

En définitive, et si l'on se souvient des modes de résolution des deux grandes crises du siècle, on peut comprendre que la régularisation et l'automatisation du revenu des enfants participeraient à une triple transformation sociale utile au capitalisme. D'abord, la société enlèverait à la famille une part des soucis matériels de l'éducation des enfants en les confiant au plus tôt à l'enfant lui-même, aidant ainsi, en un monde où la pérennité de la famille est de moins en moins assurée, où l'enfant est seul de plus en plus tôt, à une certaine relance démographique. Ensuite, un tel transfert social relancerait, sans impact direct sur les coûts de production et avec une faible dépense budgétaire, la demande économique dans des secteurs moteurs de l'économie, parce que créateurs de profit là où, aujourd'hui encore, n'existent que des services à la charge de la collectivité. Enfin et surtout, l'institutionnalisation de l'argent de poche canaliserait vers la marchandise la demande d'autonomie qui se fait jour chez tous les enfants des pays développés et donnerait un sens nouveau, commercial, à une socialisation des enfants de plus en plus difficile à maintenir dans un environnement désidéalisé, drogué de mots et de produits.

Tel est, à mon sens, l'un des enjeux les mieux camouflés du réaménagement de la société qu'implique la crise du capitalisme. Faut-il l'accepter comme inévitable, tenter, comme par le passé, de l'accélérer par des luttes sociales spécifiques et même appeler « socialisme » une juste répartition de ces nouveaux revenus ? Certains, qui n'imaginent pas le socialisme autrement que comme un capitalisme équitable, en seront tentés. Ou bien faut-il refuser de laisser l'aspiration à la liberté de chaque enfant se réduire à une demande d'assistance économique et le désir d'autonomie des jeunes se caricaturer en une demande d'objets industriels ?

C'est sans doute de la réponse à cette étrange question née de la crise que dépendent les règles essentielles des jeux de notre avenir.

JACQUES ATTALI.

CORRESPONDANCE

L'exonération de la cotisation maladie des retraités : le revenu non imposable sera celui... de 1978

Dans quelles conditions sera appliquée, au milieu de l'année 1980, la nouvelle cotisation d'assurance-maladie à la charge des retraités ? Les rares informations précises qui ont été données ont été à l'origine de divers commentaires, insistant sur le caractère relativement injuste d'une cotisation s'imposant aux plus pauvres (notamment l'article de M. Jean-Jacques Dupeyroux, dans le Monde *du 6 décembre).*

Dans le texte ci-dessous qu'il nous a adressé, M. Marcel Pochard, membre du cabinet du ministre de la santé et de la sécurité sociale, reproche l'humeur de l'auteur, à tort sur un point important du moins, puisqu'il fait état d'une information dont ni M. Dupeyroux ni les journalistes ne disposaient en termes clairs.

Les retraités, indique M. Pochard, seront exonérés si leur revenu n'est pas imposable, ce qui est connu, mais, précision importante, il s'agit, ajoute notre correspondant, du revenu perçu deux ans auparavant, c'est-à-dire celui de 1978. Voici le texte de M. Pochard :

Humeur n'est pas rigueur. M. Dupeyroux, mon ancien maître, a cru bon de faire de l'humour sur un sujet grave : l'assujettissement des retraités à cotisation de sécurité sociale.

Il en a oublié quelques données simples : le principe d'une cotisation sur les retraites a été inscrit dès l'origine dans le code de la sécurité sociale ; et le principe est d'ores et déjà appliqué pour plus de la moitié des dix millions de retraités français : commerçants, artisans, cheminots, fonctionnaires, agriculteurs...

Surtout, il a fait un bien mauvais usage de son exemple ; car le certificat de non-imposition que l'on pourra produire en 1980 pour être exonéré sera celui reçu en 1979, établi sur la base des revenus de 1978. Soit un décalage de deux ans. Donc notre couple qui touche 2 500 F par mois en 1979 ne paiera de cotisations qu'en 1981. Il paiera d'ailleurs, toutes proportions gardées, 25 F à 30 F par mois, ce qui, n'en déplaise à M. Dupeyroux, n'est pas un rackett. La sécurité sociale vaut bien deux places de cinéma.

Enfin, le vrai problème n'est-il pas plutôt dans la revalorisation des retraites ? Et, sur ce point, comment ne pas rappeler que le pouvoir d'achat des pensions du régime général a augmenté de 4,4 % par an en moyenne depuis 1974 et celui du minimum vieillesse de 9 % par an, ce qui est, relativement, important. Comme quoi, même si l'on est grand clerc de la sécurité sociale, mieux vaudrait maîtriser ses humeurs... et ses clins d'œil au public.

ENTRE L'ANNULATION ET LE NOUVEAU VOTE DU BUDGET 1980

Rétroactivité de la loi fiscale ?

M. Berger, de Paris, nous adresse une lettre signalant qu'en dépit de l'annulation du budget de 1980 par le Conseil constitutionnel — et avant la nouvelle adoption de ce texte par le Parlement — certains taux d'impôt prévus par la loi de finances ont été appliqués.

Je croyais avoir compris qu'après la décision du Conseil constitutionnel la loi de finances 1980 n'était pas entérinée et que le Parlement avait autorisé le gouvernement à continuer à percevoir les impôts sur les bases de 1979. Il n'en est rien ! Ainsi, je puis vous affirmer, pour en faire l'expérience personnellement, que la loi de finances 1980 s'applique depuis le 1er janvier en matière de T.V.A. sur les terrains à bâtir. Le taux réclamé aux acquéreurs est de 12,32 % (nouveau taux 1980) au lieu de 5,28 % (ancien taux 1979).

En effet, la Chancellerie aurait, m'a-t-on dit, rappelé fermement aux notaires qu'ils sont responsables du paiement de l'impôt et leur a vivement « conseillé » de percevoir le taux nouveau de façon à ne pas être dépourvus au cas, ce qui semble le vœu de l'administration, où la loi de finances 1980 serait applicable rétroactivement au 1-1-80. Je pense qu'il y a là lieu de dénoncer un abus administratif qui, par la pression qu'il exerce, anticipe sur la décision du Parlement.

Par ailleurs, je m'élève personnellement contre un dessein que je juge dangereux en ce qu'il vise à transgresser le grand principe de la non-rétroactivité des lois qui, bien que non constitutionnel (art. 2 ,), reste un des plus solides remparts pour notre liberté d'agir et que, je l'espère, ni nos représentants ni l'exécutif n'auront le cœur d'abattre.

[Ni le Conseil supérieur du notariat ni le Syndicat national des notaires n'ont, selon nos informations, eu connaissance d'une circulaire émanant de la Chancellerie leur « conseillant » d'appliquer, dès le 1er janvier, le taux de 12,32 % sur les terrains à bâtir. Il est vrai, en revanche, que les notaires sachant que le principe de non-rétroactivité des lois ne s'applique pas en matière fiscale, ont décidé de se montrer « prudents » et de prélever dès le 1er janvier le taux de 12,32 %, et non l'ancien de 5,28 %. Ils rappellent cependant que toutes les sommes encaissées par leurs études le sont au titre possible de « provisions » et qu'il sera possible de rembourser, s'il y a lieu, le trop-perçu à la clientèle.]

ÉNERGIE

Les tensions sur le marché pétrolier et la nouvelle politique d'importation menacent l'existence des distributeurs indépendants

La conjugaison d'un marché pétrolier tendu et d'une politique ambiguë risque de porter atteinte à l'existence d'un certain nombre de sociétés dites « indépendantes », qui assurent près de 15 % du marché français des produits pétroliers.

Certes les démêlés de ces sociétés et des grandes compagnies dont elles sont à la fois clientes et concurrentes ne sont pas nouveaux. Ils avaient été largement soulignés dans le rapport d'une commission d'enquête parlementaire « *Sur les sociétés pétrolières opérant en France* » — dit le rapport Schvartz — qui avait fait quelque bruit lors de sa publication à la fin de 1974. Et la justice aurait dû connaître depuis longtemps de l' « *affaire de Marseille* » — sur les relations étranges de ces agents du marché pétrolier — si la puissance des grandes compagnies ne leur avait permis d'entraver l'instruction d'une plainte déposée en 1971.

Les difficultés — déjà sensibles en période de détente du marché où les « *petits* » tentent de faire baisser les prix — sont avivées en période de crise. De nombreux « *refus de vente* » avaient été relevés en 1973-1974 de la part des raffineurs à l'encontre des indépendantes et il est vraisemblable que plusieurs plaintes ont été ou seront déposées en 1979 - 1980. Mais au-delà de ces pratiques déplaisantes, certaines sociétés indépendantes craignent pour leur avenir. Pourquoi ?

Un décret du 28 décembre 1979 — publié par le *Journal officiel* du lendemain — a accordé en application de la loi de 1928 les autorisations spéciales d'importer des produits pétroliers et de les livrer à la consommation du marché intérieur pour trois ans à cent quatre-vingt-quinze sociétés soit trente de plus que dans la période précédente.

Valables à compter du 1er juillet 1980, ces autorisations ont été distribuées — pour la première fois — en vertu des critères définis lors de la révision de la politique pétrolière le 30 août 1978.

Les sociétés — grandes et petites — étaient obligées de présenter des programes d'approvisionnement dont 80 % devaient faire l'objet de contrats en bonne et due forme (1). Or les plus petites d'entre elles se sont heurtées — et se heurteront — à un double obstacle : les prix français hors taxes sont inférieurs, sur certains produits de manière substantielle aux prix européens, ce qui les empêche de se fournir sur les marchés libres comme elles le faisait largement avant la crise, ce à quoi vient s'ajouter la difficulté d'obtenir de la part des raffineurs opérant en France des quantités plus élevées que les années passées pour compenser cette perte.

L'un de ces indépendants, M. Picoty, afirme n'avoir déposé comme plan d'approvisionnement qu'un contrat qui couvre à peine 50 % de sa part de marché habituelle. Il n'a guère de chances d'aller au-delà tant que les prix du marché de Rotterdam ne reviendront pas au niveau des prix intérieurs français (ce qui ne semble pas proche). En conséquence, 50 % de sa clientèle se retournera vers les raffineurs et la réforme de la politique pétrolière qui tendait à accroître la *concurrence* sur le marché, aura l'effet inverse. A la limite, en effet, les quotas — qui étaient avant cette modification le corollaire des autorisations d'importation et limitaient la part de marché de chaque société — seront fixés non plus par la puissance publique mais par les compagnies pétrolières par le niveau des contrats, même si celles-ci affirment n'avoir pas réduit sensiblement pour 1980 les quantités contractuelles qu'elles livraient aux indépendantes.

L'administration a conscience des difficultés. Elle s'est d'ailleurs bien gardée de figer la situation : les programmes d'approvisionnement pourront être révisés quatre fois par an et de nouvelles autorisations d'importation seront distribuées dès lors qu'un nouveau demandeur muni de contrats se présentera.

Une caisse de péréquation ?

Cela permettra-t-il aux sociétés indépendantes de survivre alors même que les injonctions par lesquelles la direction des hydrocarbures pouvait obliger les grandes à approvisionner les petites n'auront plus de raison d'être (2) après le 1er juillet ? On peut en douter.

Une solution s'offre à ces sociétés : s'adresser à des pays producteurs pour se porter acheteur d'un pétrole brut qui serait ensuite façonné en France. Mais sur ce marché, là aussi la concurrence est devenue particulièrement vive depuis un an et il est de plus en plus difficile de trouver du brut à un prix acceptable.

Quant à la libération des prix intérieurs — qui résoudrait bien des difficultés — elle paraît peu plausible dans les circonstances actuelles.

Dans ces conditions, beaucoup de sociétés indépendantes préféreraient que soit créée une caisse de péréquation, voire un groupement d'achat national, soit un retour au dirigisme. Sans doute il faut constater que ces sociétés ne réclament une telle politique que depuis quelques mois, et qu'elles ont fait de confortables profits lorsque les prix de Rotterdam étaient inférieurs au prix français. Il n'empêche que le problème est posé.

La nouvelle politique pétrolière française reposait sur deux principes : accroître la concurrence et assurer au mieux l'approvisionnement du pays. En période de crise le gouvernement a naturellement insisté sur le second. Or qui peut mieux garantir l'apport de quantités suffisantes de pétrole que les grands groupes *multinationaux* ? Ceux-ci vont donc renforcer leur position sur le marché au mépris du premier des principes énoncés, au grand dam vraisemblablement des autorités de Bruxelles qui n'avaient donné leur feu vert à cette nouvelle politique que parce qu'elles y voyaient une libéralisation du régime antérieur.

Etait-il réellement besoin, dans ces conditions de toucher à certaines dispositions de la loi de 1928 dont la souplesse n'est plus à démontrer pour se rendre compte dix-huit mois plus tard que les objectifs de la nouvelle politique étaient sans doute contradictoires ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) Edouard Leclerc, par exemple, n'a pu bénéficier d'une autorisation, car il n'avait pas signé le moindre contrat.

(2) En janvier, ces « dépannages » atteindront 300 000 mètres cubes.

● *Forte baisse des exportations pétrolières iraniennes*, selon les services de renseignement américains. L'Iran produirait, selon cette source, 2,1 millions de barils par jour et n'en exporterait que 1,2 million. La détérioration des installations pétrolières et une politique délibérée des autorités seraient à l'origine de cette chute des exportations. — *(Reuter.)*

● *Nouvelle découverte de pétrole au Mexique.* — La compagnie nationale Petroleos Mexicanos (Pemex) a annoncé la découverte à la frontière des Etats de Chipas et de Tabasco d'un nouveau gisement qui comporterait l'équivalent de 1,5 milliard de barils de pétrole et de gaz. — *(Reuter.)*

AFFAIRES

LES PERTES D'E.D.F. SE SERAIENT ÉLEVÉES A PLUS DE 1 MILLIARD DE FRANCS EN 1979

Les comptes d'Electricité de France se sont sensiblement détériorés en 1979. L'exploitation, qui avait dégagé un bénéfice de 33 millions de francs en 1978, laisse apparaître pour l'an passé un déficit de 2,5 milliards de francs. Toutefois, ce déficit pourrait être ramené à 1,5, voire à 1 milliard de francs, après application rétroactive des décisions prises par le gouvernement le 3 janvier pour améliorer le bilan de l'entreprise publique (la rémunération de la dotation de l'Etat à E.D.F. pour les années qui vont de 1979 à 1981 était différée de six ans).

Cette évolution néanmoins préoccupante est la conséquence tout à la fois du renchérissement des combustibles, de la charge financière imposée par le programme nucléaire et enfin du retard dans le relèvement des tarifs.

Il faut souligner toutefois que le résultat net de l'exercice 1979 pourrait apparaître meilleur que celui de 1978. Aux 33 millions de bénéfices d'exploitation, E. D. F. avait dû soustraire notamment 1,7 milliard au compte de provision pour hausse des prix des combustibles, et 367 millions au compte de provision pour retraitement de combustibles nucléaires.

I. B. M. VOIT SES BÉNÉFICES DIMINUER POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1951

Pour la première fois depuis 1951 la compagnie I.B.M. annonce une chute de 3 % de ses bénéfices en 1979. Un tel résultat était attendu (*le Monde* du 8 janvier). Les bénéfices se sont élevés à 3,011 milliards de dollars contre 3,110 milliards de dollars en 1978. Le chiffre d'affaires est de 22,86 milliards de dollars, contre 21,08 milliards l'année précédente. Toutefois, à Wall Street, bon nombre d'analystes soulignent que ces résultats sont supérieurs aux prévisions et que le quatrième trimestre a marqué un certain redressement d'I.B.M.

M. HANS FRIDERICHS EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'A.E.G. - TELEFUNKEN

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 15 janvier à Francfort, les actionnaires du groupe A.E.G. - Telefunken ont approuvé, à une forte majorité, le plan de redressement arrêté à la fin de 1979 (*le Monde* du 6 décembre 1979) et qui prévoit notamment la suppression de treize mille emplois (sur cent soixante mille).

M. Hans Friderichs, ancien ministre de l'économie et président du directoire de la Dresdner Bank — établissement chef de file du consortium de vingt-cinq banques ayant accepté d'apporté 930 millions de deutschemarks pour le redressement financier du groupe, — a été porté à la présidence du conseil de surveillance. M. Durr, industriel et président du patronat du Bade-Wurtemberg, a été nommé président du directoire — à partir du 1er février, — en remplacement de M. Walter Cipa, qui ne devait quitter ses fonctions qu'en août 1980.

RENDONS A PORCHER TEXTILE...

A la suite d'un article publié dans *le Monde* du 11 janvier 1980, intitulé « Siparex prend une participation dans le capital des sociétés Porcher Textile et Informatek », la Société Porcher Textile nous prie de rectifier l'information donnée.

Ce n'est pas dans cette société que Siparex prend une participation, mais dans une de ses filiales, la Société rhodanienne et dauphinoise de participations industrielles : nous aurions dû, au minimum, parler du « *groupe Porcher Textile* ».

D'autre part, nous avions avancé que que ce groupe était « *le premier fabricant mondial de tissu de verre, avec 50 % du marché* ». La société nous communiqué qu'« *il est faux d'écrire que le groupe Porcher est le premier fabricant mondial de tissu de verre avec 50 % du marché. Mais il occupe une position non négligeable sur le marché mondial du tissu de verre* ».

● *Une commande américaine pour CIT-Alcatel.* — Le groupe américain A.T.T. vient de passer commande à la société française CIT - Alcatel (groupe C.G.E.) d'un système Celtic.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0500	4,0550	— 55	— 25	— 110	— 75	— 305	— 215
$ can. ...	3,4765	3,4820	— 60	— 20	— 90	— 45	— 180	— 75
Yen (100).	1,6945	1,6985	+ 70	+ 105	+ 125	+ 165	+ 340	+ 420
DM	2,3390	2,3440	+ 65	+ 100	+ 135	+ 175	+ 440	+ 535
Florin ...	2,1205	2,1245	0	+ 25	+ 10	+ 40	+ 115	+ 185
F.B. (100).	14,4070	14,4360	— 380	— 85	— 555	— 305	—1250	— 680
F.S. (100).	2,5300	2,5370	+ 150	+ 185	+ 235	+ 325	+ 835	+ 940
L. (1 000).	5,0190	5,0275	— 425	— 310	— 810	— 660	—1950	—1560
£	9,2480	9,2640	— 425	— 320	— 715	— 600	—1550	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8	8 3/8	8 1/16	8 7/16	8 1/2	9
$ E.-U. ..	40 1/8	40 1/2	13 1/8	13 1/2	13 9/16	13 15/16	13 15/16	14 5/16
Florin ...	10 3/4	11 3/4	11 1/4	12	11 1/4	12	11	11 3/4
F.B. (100).	12 1/2	13 3/4	13 3/4	14 1/4	14 1/16	14 9/16	13 7/8	14 5/8
F.S. (100).	5/8	1 1/8	4 5/8	5	4 7/8	5 1/4	5 5/16	5 11/16
L. (1 000).	30 3/4	33 1/4	19 3/8	22 3/4	21	21 3/4	19 3/4	22 1/4
£	16 3/4	19 1/4	16 1/2	17 1/4	16 1/2	17 1/4	15 3/4	16 1/2
Fr. franç..	11 3/4	12	12 3/16	12 7/16	12 11/16	12 15/16	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉDITION

CORRESPONDANCE

La participation de M. Jean Elleinstein à une maison d'édition

Nous avons reçu de M. David Douvette, président du directoire de la SEDPLIS, la lettre suivante :

Suite à la parution dans *le Monde* daté 13-14 janvier, où il a été fait mention d'une information envoyée par votre correspondant d'Epinal, concernant la création d'un maison d'édition; je me dois, au nom des quarante-deux actionnaires ayant participé à la constitution de cette société, de vous demander un rectificatif à propos du sens à donner à la présence de M. Jean Elleinstein dans notre société.

C'est en tant que personne privée et historien que M. Jean Elleinstein, et seulement à ces titres, participe à cette entreprise.

La SEDPLIS S.A. ne s'assigne aucun objectif politique. Elle entend s'en tenir à des activités d'édition purement commerciales.

ÉTRANGER

LES RETOMBÉES D'UN « BOOM » ÉCONOMIQUE ARTIFICIEL

Le nouveau premier ministre irlandais va réduire massivement les dépenses publiques

Dublin. — L'adresse à la nation du premier ministre irlandais, M. Charles Haughey (parti Flanna Fail), diffusée la semaine dernière sur les ondes de la radio et de la télévision, et qui avait pour sujet la conjoncture économique et sociale, et le rejet du Livre blanc sur l'économie publié, vendredi 11 janvier, ont créé une atmosphère de crise.

Deux réunions extraordinaires du cabinet, sous la présidence de M. Haughey, portant aussi sur l'état de santé de l'économie du pays, ont accru le climat d'incertitude. M. Haughey lui-même, ancien ministre des finances qui, de l'avis général, est décidé à s'occuper personnellement de l'administration financière de l'Etat, a déclaré dans son allocution que l'emprunt d'Etat pour 1979 avait atteint le chiffre record de plus de 1 000 millions de livres sterling (1), soit le septième du produit national. Le commerce extérieur également a fourni, selon le premier ministre, des statistiques alarmantes. Le déficit de la balance commerciale évalué à 650 millions de livres (5,6 milliards de francs) a finalement dépassé 760 millions (6,6 milliards de francs).

M. Haughey se désolidarise évidemment de la politique économique de son prédécesseur, M. Lynch, qui a donné sa démission en décembre. Dans un avant-propos au Livre blanc intitulé *Investissements et développement national 1979-1983*, le nouveau cabinet ne cache pas son désaccord avec les thèses qui y sont développées. Le document est l'œuvre du ministre de la planification économique dans le cabinet de M. Lynch, M. Martin O'Donoghue, qui ne fait pas partie de la nouvelle équipe ministérielle, et dont le poste a été supprimé. De plus, le ministre des finances, M. George Colley, a été remplacé par un proche du

De notre correspondant

premier ministre, M. Michael O'Kennedy. Selon le Livre blanc, qui ne fixe pas d'objectifs à atteindre, la croissance de l'économie d'ici à 1983 pourrait varier de 0,5 % à 4 %, suivant la conjoncture mondiale et les rapports sociaux à l'intérieur du pays. Le ton du texte est loin de celui qui caractérisait les documents précédents lorsque, suite au succès électoral spectaculaire du parti Fianna Fail, en 1977, l'économie semblait avoir traversé l'orage de la crise des années 1973 à 1977 pour arriver à une période de croissance notable. M. O'Donoghue envisageait alors un taux de croissance moyen de 6 % et un taux d'inflation de 7 %.

La multiplication des grèves sauvages

La réalité a été bien différente. En 1979, le taux de croissance a été de moins de 3 %, et le taux d'inflation de 16 %. Mais si l'optimisme est rare dans le plan de ce début d'année, il est entièrement absent de l'avant-propos présenté par le gouvernement de M. Haughey. L'augmentation récente du prix du pétrole et une nouvelle augmentation possible de 50 % cette année comptent parmi les facteurs qui, selon le gouvernement, exigent un réexamen de la situation.

M. Haughey, dans son allocution, a dit que l'une de ses priorités était la réduction du déficit de 520 millions de livres sterling dans les comptes de l'Etat. Il admet qu'il ne peut pas imposer davantage les salariés qui, selon un rapport récent, contribuent pour plus de 80 % au revenu de l'Etat et se révoltent contre le système fiscal. Le premier ministre concentre ses efforts sur la dépense publique ; des réductions drastiques seront certainement annoncées au moment de la publication du budget, le mois prochain. Une telle politique sera mal accueillie par les syndicats dont M. Haughey a demandé la coopération afin de mettre fin aux grèves sauvages qui se succèdent avec une fréquence alarmante dans les secteurs publics clés de l'économie. Plus de 60 % des grèves, qui ont eu lieu, en 1979, n'ont pas été autorisées par les organisations syndicales. Une grève « officielle » dans les P.T.T. a duré cinq mois et a fait de 1979, avec 1,4 million de journées de travail perdues, l'année de la plus grande instabilité sociale.

M. Haughey a certainement un rude travail à accomplir. Pour les syndicats, et pour les deux principaux mouvements de l'opposition, Fine Gael (centriste) et le parti travailliste, la crise a été, en partie, provoquée par le « boom » créé artificiellement par le gouvernement. M. Haughey en porte autant que les autres membres du cabinet la responsabilité. En alléchant les électeurs avec des promesses de toutes sortes, estiment-ils, et en encourageant la consommation, le parti Fianna Fail a créé des illusions qui ne pouvaient pas durer.

JOE MULHOLLAND.

(1) Les emprunts sont effectués en livres sterling.

● *Le nombre de faillites en Suède* a été de 4 368 en 1979, en augmentation de 200 par rapport à 1978. Les deux tiers — soit 2 898 — concernaient des sociétés et 1 470 des personnes privées. Pour cette dernière catégorie, le nombre de faillites est en progression de 26 % en un an. Les statistiques officielles ne rendent pas compte des sommes en jeu. — (A.F.P.)

— Libres opinions —

LE MASQUE DE LA MORT ROUGE

par FRANÇOIS DE RAVIGNAN (*)

VOUS souvenez-vous du *Masque de la Mort rouge* ? C'est une nouvelle, un peu oubliée, d'Edgar Poe. Une brillante société de seigneurs et de dames s'est rassemblée dans un château pour fuir la peste, la Mort rouge, qui fait ravage alentour. Portes et volets clos, lustres éclairés de mille bougies, au-dedans c'est la fête de nuit où tourbillonnent les masques... Mais la Mort rouge est entrée, elle aussi déguisée. Et quand sonne minuit, elle se fait connaître. C'est alors le temps de l'agonie, de l'horreur, de la décomposition...

Elle rôde aussi, la Mort rouge de ce temps, *la faim*, au milieu de nous, affublée des masques dont on la couvre pour ne la point reconnaître. On n'ose plus trop parler de la « paresse des indigènes ». Mais l'incurie des gouvernements qui ne développent pas l'agriculture, qui veulent à tout prix constituer des industries de pointe quand la population est affamée, qui se refusent à lancer des programmes de limitation des naissances, fournit une explication suffisante à la croissance de la famine. Beaucoup d'auteurs recommandables en ont parlé ; on peut les croire sur parole, ils sont allés là-bas...

Sans doute n'ont-ils pas tort, mais certains d'entre eux ont parlé aussi de la responsabilité propre de l'Occident dans la production de la faim. Politique des gouvernements qui délaissent l'agriculture vivrière et poussent aux cultures d'exportation pour acquérir au plus tôt l'industrie ? Mais d'où vient donc cette industrie ? Pour qui les cultures d'exportation ? Economie extravertie ? Mais d'où vient le modèle économique de référence ? Industrialisation à l'occidentale ? Mais d'où viennent les experts et les managers qui aident à la mettre en place ? Et quels sont leurs intérêts ?

***

Pourtant, ce discours paraît irrecevable. Bien plus, une partie de l'intelligentsia récuse aujourd'hui non seulement tout discours, mais toute pensée politique sur le chapitre de la faim. Il ne reste plus alors qu'à prôner, une fois de plus, une aide alimentaire accrue comme solution aux ravages des disettes, en dépit des tristes résultats que l'on sait et de la dénonciation qu'en a faite une partie de l'intelligentsia du tiers-monde, récusée sans doute elle aussi.

Et si nous parlions un peu, au lieu de toujours parler de l'aide de l'Occident au tiers-monde, de l'aide du tiers-monde à l'Occident ? Les profits que la France tire de l'Afrique sont à peu près six fois supérieurs aux transferts qu'elle lui accorde ! Certains diamants dont on parle beaucoup ne sont, dans cette affaire, que la partie visible d'un gigantesque iceberg. Peut-être faudrait-il songer à le faire fondre un peu, et non pas seulement à en renvoyer de temps en temps un petit morceau à l'expéditeur ? Peut-être serait-il bon que la France, au lieu de tendre sa mamelle avec ostentation, songe d'abord à restreindre sa boulimie ? Qu'on s'avise enfin de réduire l'aide qui nous vient du tiers-monde, celle-là qui est exploitation de son travail, de ses richesses minières et du potentiel de ses terres, celle-là qui crée la misère et la faim.

***

Non. Notre société ne veut pas reconnaître que la faim est l'œuvre de son déploiement économique, de ses sociétés transnationales à l'œuvre dans les cinq continents, du mode d'industrialisation qu'elle véhicule. Elle préfère soigner les symptômes, et s'abstenir de considérer les causes : la faim est un scandale, elle n'est pas notre scandale ! La Mort rouge rôde au-dehors : ce n'est qu'une maladie, n'est-ce pas ? Nous n'avons fait que la fuir, nous n'y sommes pour rien. Aucun rapport avec ce qui se passe au-dedans. Qu'elle garde — de grâce — son masque, de peur qu'en voyant son véritable visage nous ne soyons obligés de périr, ou de changer !

(*) Ecrivain et agronome.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

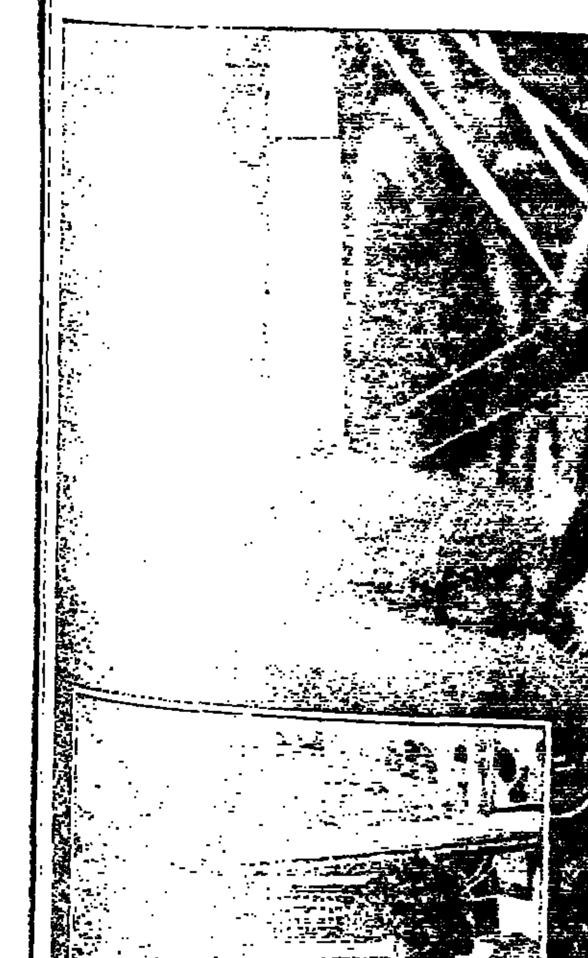
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La balance des paiements courants a été déficitaire de 2,4 milliards de livres en 1979

Londres *(A.F.P.)*. — La balance des paiements de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 2 418 millions de livres en 1979, après avoir été excédentaire de 714 millions en 1978. Le redressement enregistré en novembre, avec un excédent de 5 millions de livres, a été suivi d'une petite rechute en décembre, avec un déficit de 22 millions de livres.

Les exportations ont atteint en 1979 40 693 millions de livres contre 35 071 millions l'année précédente (+ 16 %) ; mais les importations se sont élevées à 43 925 millions contre 36 584 millions (+ 20 %). Le déficit visible ressort ainsi à 3 233 millions contre 1 493 millions. Quant à l'excédent du commerce invisible, il n'est estimé qu'à 815 millions contre un peu plus de 2 200 millions en 1978.

Cette forte dégradation s'est produite en dépit du développement de la production d'hydrocarbures en mer du Nord, qui a permis de réduire le déficit de la balance pétrolière de 2 milliards de livres en 1978 à 0,8 milliard seulement. Le ministère du commerce l'attribue à trois facteurs : les événements d'Iran et les difficultés du Nigeria, qui ont fait diminuer d'environ 1 milliard de livres la valeur des exportations vers ces deux pays ; les conflits sociaux, qui ont non seulement provoqué une baisse de la production industrielle, mais ont nui à sa compétitivité ; la détérioration du commerce invisible imputée à la *forte augmentation* de la contribution britannique au budget de la C.E.E., à l'accroissement des recettes des compagnies pétrolières étrangères, du fait de leur participation à l'exploitation des gisements de la mer du Nord et à la rechute de la balance touristique.

● *La hausse des prix à la consommation dans les pays de l'O.C.D.E.* a été de 0,7 % en moyenne en novembre, sensiblement inférieure à celle d'octobre (1 %). Toutefois, calculé sur douze mois, le taux a de nouveau augmenté (11,4 %) par rapport à celui d'octobre (11 %). Sur six mois, le taux annuel est revenu en revanche de 12,7 % à 12,1 %. Comme les mois précédents, les prix des produits alimentaires ont exercé une influence modératrice, plus particulièrement au Japon, où ils ont contribué à une baisse de 0,4 % des prix — *(A.F.P.)*

POUR SOUTENIR L'EMPLOI LES PAYS NORDIQUES ONT DÉPENSÉ, EN 1979 1 000 COURONNES PAR HABITANT

Stockholm *(A.F.P.)*. — Les dépenses dans les pays nordiques (1) pour soutenir le marché du travail ont totalisé 23 milliards de couronnes (autant de francs) en 1979. Ce chiffre, publié le 15 janvier, à Stockholm, à l'occasion d'une conférence des ministres du travail de la région, équivaut à 1 000 couronnes par habitant ou 2 125 couronnes par travailleur en Europe du Nord.

Les méthodes choisies ont varié. La Finlande et la Suède ont investi jusqu'à un tiers de leurs fonds pour le financement de la formation professionnelle, alors que ce chapitre n'a représenté que 4 % du budget correspondant au Danemark. Copenhague, en revanche, et dans une moindre mesure, Oslo, ont consacré des sommes très importantes au soutien direct des chômeurs.

La conférence constate que depuis la création en 1954 du « *marché libre du travail* » en Europe du Nord, plus d'un million de personnes avaient profité de cette liberté de circulation et d'emploi pour travailler dans un pays autre que celui dont ils sont originaires.

(1) Danemark, Finlande, Norvège, Suède.

EN RAISON DE SON SUCCÈS

Le montant de l'emprunt d'État est porté de 8 à 11 milliards de F et même davantage

Le montant du prochain emprunt d'Etat au taux de 12 %, annoncé le 26 décembre pour le 17 janvier (et reporté probablement au 25 janvier en attendant le vote définitif du budget), a été officieusement porté de 8 milliards de francs à 11 milliards de francs, en raison de l'accueil très favorable qu'il a rencontré aussi bien à l'étranger qu'en France, que ce soit auprès des institutions financières ou auprès des particuliers. La demande émanant de ces derniers et formulée au travers des différents réseaux de collecte de l'épargne (banques, Crédit agricole, etc.) s'est révélée si forte que la Banque nationale de Paris, chef de file de l'émission, a été autorisée jeudi 15 janvier, dans l'après-midi, à dépasser les 11 milliards de francs, les établissements bancaires ne devant attribuer cette rallonge qu'aux personnes physiques.

Ce très vif succès, qui contraste avec l'échec du dernier emprunt d'Etat, lancé en septembre à 10,80 %, en pleine montée des taux, et dont les 8 milliards de francs sont restés, pour une partie, « collés » entre les mains des banques, est dû à plusieurs facteurs. Outre la durée très brève de l'emprunt, exceptionnellement six ans, c'est le niveau élevé du taux d'intérêt de 12 %, record historique, qui attire les particuliers, dans la mesure où il correspond au taux d'inflation, permettant enfin aux épargnants de ne pas obtenir un rendement négatif. Bien plus, sans oublier l'exonération d'impôt sur les premiers 3 000 F de coupons, soit 25 000 francs de capital, les souscripteurs peuvent bénéficier du prélèvement forfaitaire de 25 % au-delà des 3 000 francs, ce qui procure un rendement, net d'impôt, de 9 %, à comparer, avantageusement, aux 7 % obtenus sur les comptes à terme et bons de caisse, émis à 12 % mais frappés du prélèvement forfaitaire de 40 %. Les 12 % du nouvel emprunt d'Etat peuvent, également, concurrencer très fortement les bons du Trésor et bons des GREP à cinq ans et 9,50 %, sans oublier, bien sûr, les déposants des caisses d'épargne avec leurs maigres 6,50 %, que vient de dénoncer, à Orléans, M. Bergeron, secrétaire général de F.O. Il n'est donc pas étonnant de relever, dans les établissements, des transferts en provenance de ces comptes à terme, bons à cinq ans et même caisse d'épargne au profit de l'emprunt d'Etat.

Ajoutons que les épargnants voudront aussi se consoler d'avoir été durement étrillés par les émissions précédentes, notamment l'emprunt d'Etat 9 % d'avril 1979, en baisse de 15 % sur son montant nominal.

Ce phénomène ne saurait que ravir les pouvoirs publics, soucieux à la fois de privilégier l'épargne longue et de financer le déficit budgétaire avec le minimum de création monétaire, ce qui est le cas avec les émissions de bons du Trésor à court terme. Ce souci est à relier aux préoccupations exprimées par M. Monory, ministre de l'économie, en mars 1979, au colloque de la Caisse des dépôts, sur les obligations, à savoir développer les émissions françaises d'emprunts d'Etat, très inférieures à celles de nos voisins, avec la possibilité pour les banques de placer une partie de leurs liquides en obligations à moins de sept ans : en Allemagne fédérale, le financement de la dette publique est assuré en grande partie par ce moyen. Or, précisément, la durée, ramenée à six ans, du nouvel emprunt intéresse fort les banques françaises, qui pourront l'utiliser dans le cadre des 30 à 35 milliards de francs de crédits à moyen terme obligatoirement détenus par elles au titre du « coefficient de retenue ». — F. R.

CONJONCTURE

La construction de logements neufs n'a pas baissé en 1979

affirme M. d'Ornano

« *Nous avons stoppés en 1979 la baisse de la construction de logements neufs*, a affirmé M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, lors du déjeuner organisé le mardi 15 janvier à l'Ajibat, association des journalistes de l'habitat. *Ce que je répétais contre l'avis de tous mes statisticiens va se vérifier dans les chiffres qui seront connus prochainement.* »

D'autre part, « *le retour à la libération des loyers n'a pas entraîné*, selon M. d'Ornano, *en moyenne, pour les catégories libérées, de hausse supérieure à celle des prix... On ne peut pas rendre le hasard responsable de ce qui réussit, et dire, lorsque cela rate, que c'est le ministre.* »

Après avoir rappelé que ses objectifs pour 1980 étaient de stabiliser la construction de logements neufs, de développer l'amélioration des logements anciens et la productivité des entreprises afin de peser sur les coûts, M. d'Ornano a fait allusion à la réforme du financement de la surcharge foncière.

Un décret paru au *Journal officiel* du 15 janvier précise que la subvention de l'Etat est désormais de 50 % au lieu de 40 pour le financement du surcoût foncier. Les collectivités locales devaient financer le reste ; elles pourront désormais emprunter auprès d'un conseil général, d'un établissement public régional ou d'un organisme H.L.M.

Cette mesure devrait permettre de débloquer certains dossiers notamment dans le cas où l'organisme H.L.M. lui-même dispose de fonds propres. La charge foncières de référence représente en moyenne 12 % du coût du logement, alors que les prix des terrains sont beaucoup plus élevés. C'est particulièrement vrai en région parisienne, où la norme même relevée (15 à 20 %), ne peut être respectée quand le prix du terrain représente parfois jusqu'à 60 % de la construction.

M. MAURICE CHARRETIER : l'année 1979 a été satisfaisante pour le commerce.

Le commerce marche bien. En tout cas, 1979 aura été pour lui une année plutôt satisfaisante, si l'on en juge par le bilan qu'à dressé, mardi 15 janvier, M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, en présentant ses vœux à la presse.

La croissance du commerce de gros a été en volume de plus de 2,5 %, celle du commerce de détail de 3 %. L'ensemble de l'appareil de distribution (toutes formes confondues) a connu une croissance légèrement supérieure à 2 %, de même que les effectifs globaux de cette branche : entre le 1er octobre 1978 et le 1er octobre 1979, trente à quarante mille emplois salariés ont été créés dans le commerce dont le chiffre d'affaires est passé de 600 à 666 milliards de francs.

Le ministre a rappelé les principales actions menées par son ministère l'an passé, notamment les mesures prises en faveur de l'apprentissage et de la formation continue, l'amélioration de la prime d'installation artisanale et la simplification des formalités administratives pour la création ou la transformation d'entreprises.

M. Charretier a insisté sur l'importance que revêtait à ses yeux l'adoption de la charte de l'artisanat, dont l'élaboration pourrait être achevée en mars. Enfin, il a présenté le premier catalogue d'une sorte de guide de la concurrence, intitulé *le Commerçant et son client*, publié dans la collection « Les cahiers du commerce », qu'édite son ministère. Les deux catalogues suivants traiteront des relations du commerçant avec ses fournisseurs et de ses relations avec ses concurrents.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

APRÈS L'AVIS FAVORABLE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHONE

La création prochaine d'une sous-préfecture à Istres provoque de vives protestations à Martigues

Marseille. — **La majorité des conseillers généraux des Bouches-du-Rhône, réunis le mardi 15 janvier pour la deuxième session ordinaire de 1979, sous la présidence de M. Louis Philibert (P.S.), a émis un avis favorable à la création d'un quatrième arrondissement dont le chef-lieu serait la ville d'Istres. Il grouperait 239 000 habitants. Les vingt et un conseillers généraux socialistes présents ont dit « oui », ainsi que les cinq du groupe majorité prédentielle.**

Le groupe communiste a voté contre le choix d'Istres, tout en reconnaissant la nécessité de la création d'un arrondissement supplémentaire. Cependant, la majorité de l'assemblée départementale a refusé de se prononcer sur les projets de modification de certaines limites territoriales qui prévoient la permutation de plusieurs cantons, soit dans le nouvel arrondissements existant dont ils arrondissements existants dont ils ne faisaient pas partie, estimant qu'« *il est du ressort de l'Etat de consulter chacune des communes intéressées* ».

De notre correspondant

Jusqu'à ce jour, les Bouches-du-Rhône étaient administrativement divisées en trois arrondissements ayant respectivement pour chefs-lieux : Marseille, Aix-en-Provence et Arles. Avec cinq cent cinquante mille habitants et une croissance démographique de 4 % par an due aux implantations industrielles de la zone Fos-Etang de Berre, l'arrondissement d'Aix était devenu l'un des plus peuplés de France, ce qui ne manquait pas de provoquer, selon la formule même du préfet des Bouches-du-Rhône, un « *encombrement indéniable des services administratifs* ».

Pour y remédier, il fallait se résoudre à dédoubler l'arrondissement d'Aix et à créer un quatrième arrondissement centré sur l'étang de Berre, qui constitue une entité socio-économique et géographique. C'est ce que proposa dès le 27 novembre 1978 M. Lucien Vochel, préfet des Bouches-du-Rhône. Le projet prévoit d'inclure dans le nouvel arrondissement cinq cantons (Berre, Istres, Marignane, Martigues et Port-Saint-Louis-du-Rhône), regroupant dix-neuf communes, mais en opérant préalablement plusieurs permutations de communes.

A l'origine, le rapport du préfet précisait : « *Pour ce qui est du choix du chef-lieu, indiquons que ce doit être une ville importante, déjà attractive, suffisamment équipée, centrale si possible. Martigues semble correspondre à cette définition.* » En effet, Martigues est, du point de vue de la population, la quatrième ville du département (quarante-deux mille habitants).

Une première fois le projet de l'administration fut retiré de l'ordre du jour de la séance du 27 novembre 1978 pour être représenté lors de celle du 4 mai 1979. Mais, entre-temps, un changement important était intervenu. Car après avoir rappelé l'évaluation de population des trois communes d'Istres, Miramas et Fos (quarante-neuf mille cinq cents habitants) formant le syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.), le préfet écrivait : « *C'est donc à Istres que serait construite la sous-préfecture.* »

Entre-temps, en effet, M. Jacques Siffre, maire (P.S.) d'Istres et conseiller général, avait fait activer la candidature de sa commune au poste de future sous-préfecture, arguant du fait qu'en dépit d'un potentiel économique en accroissement la ville nouvelle de Fos (dont Istres est l'un des pôles) souffrait de « *sous-équipement administratif* », et qu'une promotion dans ce domaine établirait une balance.

Ce changement a eu pour effet de provoquer les plus vives protestations de M. Paul Lombard, maire (P.C.) de Martigues et conseiller général. « *Nous interprétons ce revirement spectaculaire dans les propositions de l'administration comme une basse manœuvre politique dont le but est d'enlever à Martigues sa vocation de chef-lieu*, affirme-t-il, *alors qu'elle remplit toutes les conditions géographiques et administratives pour l'être.* »

Au cours de la séance publique, le maire de Martigues a été encore plus direct : « *Disons-le tout net, on ne donne pas à Martigues le rang de sous-préfecture parce qu'on ne veut pas promouvoir une ville dont le maire est communiste. Je vois là une manœuvre de la majorité socialiste du conseil général. Ce n'est pas la première fois qu'il y a convergence entre la majorité socialiste et le représentant du pouvoir au point de se demander qui manipule l'autre.* »

« *Le S.C.A. n'a jamais été une commune*, a-t-il expliqué, *si l'on part de ce principe, l'entité humaine et géographique contenue dans le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) Martigues-Port-de-Bouc-Saint-Mitre-les-Remparts (soixante-trois mille habitants) le vaut largement* ».

A ces arguments, le préfet des Bouches-du-Rhône répond qu'en proposant Istres, il a eu le double souci de choisir une ville du S.C.A., ce qui aura pour effet d'améliorer encore les aides de l'Etat dont celle-ci bénéficie et de choisir une commune la plus éloignée possible de Marseille « *afin que le futur arrondissement ait une vie la plus autonome possible* ».

En dépit des réserves faites par l'assemblée départementale, il semble donc qu'Istres ait la meilleure chance de devenir le futur chef-lieu du quatrième arrondissement des Bouches-du-Rhône.

JEAN CONTRUCCI.

Ile-de-France

M. MICHEL GIRAUD RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

M. Michel Giraud, sénateur (R.P.R.), maire du Perreux (Val-de-Marne), a été réélu, le 15 janvier, président du conseil régional d'Ile-de-France. Il a obtenu cent quatre voix, alors que le groupe de la majorité ne compte que cent deux membres.

M. Mario Urbanet (P.C.), président du syndicat communautaire d'aménagement de Saint-Quentin-en-Yvelines, a recueilli trente-huit voix, alors que son groupe compte quarante-trois membres. Le candidat socialiste, M. Gilbert Bonnemaison, a obtenu les dix-neuf voix que représente son groupe. Trois élus n'ont pas pris part au vote.

Après son élection, M. Michel Giraud a défini devant le conseil régional « les initiatives prioritaires de l'assemblée pour 1980 ». Elles sont au nombre de trois et concernent « la mise à jour du schéma directeur d'aménagement » de l'Ile-de-France, « la réhabilitation des logements » et « le développement économique de la région ».

Aquitaine

CENT SIX LICENCIEMENTS A LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PÊCHES LOINTAINES

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La S.N.P.L. (Société nouvelle de pêches lointaines), premier armement français de pêche au large, dont le siège social est à Bordeaux, a décidé de licencier une partie de son personnel, soit soixante-quinze marins et trente et une personnes sédentaires, sur les quatre cent quatre-vingts salariés de l'entreprise.

Cette mesure, retardée au maximum, était d'autant plus inéluctable que la perte de deux des sept chalutiers industriels de l'armement bordelais (l'un vendu pour assainir la trésorerie, l'autre coulé dans les eaux du golfe du Saint-Laurent au début de 1979) n'avait pu être compensée par les résultats des différentes campagnes de pêche de l'année dernière.

Il faut aussi noter que l'armement bordelais a cherché, en 1979, à se rapprocher de la société de pêche Pleven, à Saint-Malo, qui traverse des difficultés encore plus grandes. Ces négociations avaient échoué. Aujourd'hui, la S.N.P.L. licencie deux équipages quand deux bateaux de l'armement Pleven, le *Colonel-Pleven* et le *Pierre-Pleven* sont « à la chaîne » à Saint-Malo, attendant d'être vendus. On laisse entendre, d'ailleurs, dans les milieux de la grande pêche que Canadiens, Japonais et Coréens ne demandent qu'à acheter.

Pays de la Loire

● *Manifestation à Chinon.* — Une quarantaine de personnes ont tenté de s'opposer, le mardi 15 janvier, à l'entrée dans la centrale nucléaire de Chinon d'un générateur de vapeur destiné à équiper l'un des deux nouveaux réacteurs en construction sur ce site. Quelques heurts sans gravité se sont produits avec les gendarmes mobiles. Après la manifestation, les anti-nucléaires ont proposé au sous-préfet de Chinon de mettre en place, comme à Fessenheim, une commission de surveillance de la centrale où figureraient des élus, des représentants syndicaux et des animateurs d'associations.

A PROPOS DE...

LES NOUVELLES DIRECTIVES DE M. LE THEULE

Les routes du temps de crise

Un comité interministériel consacré aux autoroutes devait se réunir le 16 janvier sous la présidence de M. Raymond Barre. La mise en service d'un certain nombre de liaisons prévues au programme rendu public en 1977 par le gouvernement devait être retardée ; d'autres liaisons seront remplacées par des routes à deux fois deux voies, moins coûteuses, et qui pourront être construites et aménagées à la demande.

Depuis 1977, le gouvernement n'a cessé de rencontrer des difficultés dans l'application de son programme autoroutier : plafonnement des ressources budgétaires, hésitation des sociétés privées dès lors que les autoroutes prévues ne sont pas rentables en raison du faible trafic qui y est attendu (les voies à plus fort trafic sont désormais construites). Il apparaît aujourd'hui que les autoroutes restant à financer ne se justifient pas par leur trafic et que ce sont des critères politiques qui présideront aux choix du comité. Certaines liaisons justifiées pour des impératifs liés à l'aménagement du territoire et promises par le président de la République, le premier ministre ou le ministre des transports seront réalisées mais avec retard ; d'autres, dans l'Est de la France, par exemple, seront transformées en routes à deux fois deux voies.

La route à deux fois deux voies, solution de rechange, répond à deux besoins : améliorer la sécurité, construire des voies moins chères. Elle a fait l'objet d'une directive de M. Joël Le Theule, ministre des transports, envoyée au mois de décembre 1979 à tous les directeurs départementaux de l'équipement.

Ce genre de voies est une solution intermédiaire entre la route classique et l'autoroute. Comme l'autoroute, elle est construite pour les usagers roulant à vitesse rapide (100 kilomètres à l'heure), d'autre part, les deux voies sont séparées par un terre-plein central équipé de glissières de sécurité, afin d'assurer la protection des usagers. En revanche, elle ne sera pas, contrairement à l'autoroute, interdite à certains usagers, et ses carrefours seront dans la plupart des cas à niveau.

M. Le Theule recommande dès lors l'élaboration du tracé d'une voie, de définir un « projet de base » économique, qui pourra ensuite être aménagé et amélioré si besoin est.

Ces routes à deux fois deux voies seront financées soit par l'Etat pour les routes nationales, soit par les collectivités locales pour les routes départementales. C'est au bailleur de fonds qu'il appartiendra de choisir, en fonction des ressources financières dont il dispose, le projet plus ou moins sophistiqué de routes à deux fois deux voies qu'il choisira.

Ce genre de voies est-il effectivement plus sûr que la route et moins cher que l'autoroute ? On dénombre sur les routes à deux fois deux voies 25 % de moins d'accidents que sur les routes classiques, affirme-t-on au ministère, alors que l'autoroute divise par deux les risques d'accidents. Pas tout à fait aussi sûre et aussi confortable la route à deux fois deux voies. C'est, en somme, l'autoroute du temps de crise. A l'impossible nul n'est tenu.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Alsace

UN ÉCOLOGISTE AU COMITÉ ÉCONOMIQUE

M. Ernest Heil plaide pour un mariage de raison entre l'économie et l'environnement

De notre correspondant

Strasbourg. — Le Comité économique et social d'Alsace (CESA) vient de porter à sa présidence M. Ernest Heil, professeur de biologie à la retraite, défenseur de la nature bien connu en Alsace (*le Monde* du 12 janvier). Pour la première fois, un comité régional est dirigé par un écologiste.

« *Un écologiste a enfin une chance de faire aboutir ses idées* », commente M. Heil. Mais l'Alsace deviendra-t-elle pour autant le bastion de l'écologie ?

A cette question, le nouveau président du CESA répond avec beaucoup de prudence. Il plaide pour un mariage de raison entre l'économie et l'environnement. Cette position lui a valu l'hostilité d'écologistes militants.

« *Les questions d'environnement se posent en termes de conflits*, dit-il. *Il ne faut pas cultiver ces derniers, mais les dépasser pour rechercher la synthèse.* » Sa démarche s'oppose à celle des écologistes de 1968, davantage « *préoccupés de contestation* ».

Dans ses nouvelles fonctions, M. Heil entend maintenir le cap qui a permis ces dernières années de faire réussir des projets portant sur les grands équilibres de la région, comme le plan de protection de la forêt rhénane, le schéma des gravières et celui du massif vosgien.

Le président du comité économique et social se prononce pour la réalisation de la liaison Rhin-Rhône à grand gabarit, « *seul moyen d'économiser de l'énergie* » à condition toutefois que « *toute une série de mesures assurent l'intégration effective de l'ouvrage dans un environnement naturel et humain et que sa réalisation reste compatible avec les moyens de la région* ».

Les potasses et la centrale

M. Heil s'est déclaré partisan de l'injection des saumures des mines de potasse dans le sous-sol alsacien, « *solution inoffensive* » pour la nappe phréatique selon les scientifiques les plus autorisés. Il fait remarquer à ce propos que différentes expériences de chauffage par géothermie, prôné par les écologistes, comme celle de Lutterbach, recouraient justement au pompage et à la réinjection de l'eau salée en grande profondeur.

A propos de la centrale de Fessenheim, M. Heil se montre confiant. Il rappelle les efforts du CESA et du conseil général qui ont abouti — avec la pression des autorités du pays de Bade — à l'instauration d'une commission de contrôle englobant les élus, les représentants d'associations et les agents de E.D.F. Cette commission donne satisfaction. On peut envisager sans trop de crainte, assure M. Heil, un système de rejet des eaux de refroidissement de la centrale dans le fleuve et dans l'atmosphère.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Rhône-Alpes

LE PALAIS DES EXPOSITIONS DE SAINT-ÉTIENNE MENACE DE S'EFFONDRER

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le Palais des expositions de St-Etienne, ainsi appelé parce qu'il abrite annuellement depuis son ouverture en 1968 une partie des exposants de la Foire économique de septembre, est utilisé les autres mois pour diverses manifestations populaires, allant du congrès syndical à la fête foraine et même aux compétitions sportives, telles que le concours bouliste des maîtres joueurs, programmé pour le week-end prochain. Celui-ci a dû être annulé, le Palais des expositions menaçant en effet de s'effondrer.

C'est ce qu'a annoncé, le 14 janvier, le maire, M. Joseph Sanguedolce, au cours de la traditionnelle réception par la municipalité des sportifs s'étant distingués l'année précédente. Le maire a expliqué que la nappe phréatique se trouvant sous l'édifice était la cause de la menace qui pèse sur le bâtiment. De nombreuses opérations de pompage ont été effectuées depuis la construction du bâtiment dans un sous-sol troué d'anciennes galeries de mine, et des glissements de terrain ont pu déséquilibrer les piles de soutien.

C'est effectivement l'explication la plus plausible. Des experts ont été appelés sur place ; il faudra toutefois attendre leurs conclusions ; elles détermineront les responsabilités sur lesquelles la justice aura à se prononcer. Le comité de gestion de la Foire constitue un dossier sur le dépôt d'une instance de référé qu'il a l'intention d'intenter contre le constructeur et les architectes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 JANVIER

Nouvelle et forte hausse de l'or

Tout en demeurant moins cher à Paris, le métal jaune a suivi la tendance internationale, mardi 15 janvier, et le lingot s'est adjugé 4 760 F, à 85 010 F, soit 656,1 dollars pour une once de 31,1 grammes, contre 682 dollars au premier « fixing » de Londres. Le napoléon a, de son côté, progressé de 50,90 F, à 751 F, après 750 F au premier cours.

Le volume des transactions sur ce marché a été très important, puisque, selon des statistiques officieuses, le solde des achats effectués directement en Bourse a atteint 800 lingots (contre 700) et 5 000 napoléons.

Cette nouvelle et forte hausse — plus sensible encore sur les marchés internationaux — trouve bien sûr son origine dans l'aggravation de l'inquiétude du monde occidental à la suite des événements d'Afghanistan, et de la maladie du maréchal Tito. Ce mouvement n'a cependant guère affecté la tenue des actions françaises qui, en dépit de quelques hésitations, sont restées assez bien soutenues, l'indicateur instantané terminant en progrès de 0,3 % environ.

Les mines d'or et les emprunts indexés — le 4 1/2 % 1973 a atteint 2 000 F — ont, bien entendu, pris la tête du mouvement. Mais, parmi les actions purement françaises, le compartiment du bâtiment s'est montré particulièrement brillant avec des hausses de 5 à 8 % (Bouygues, Poliet, Ciments français, Auxiliaire d'entreprises, etc.).

Les dégâts les plus sévères ont été enregistrés par La Ruche picarde (— 5 %), le certificat C.F.P. (— 5 %), le C.F.D.E. (— 4 %), la Compagnie des raffinages (— 4 %). A noter également la baisse d'Elf-Gabon, sur des rumeurs, non confirmées, de troubles politiques dans la région concernée.

LONDRES

FLAMBÉE DES MINES D'OR

En liaison avec la flambée de l'or, les mines montent fortement mercredi au Stock Exchange. Les industrielles se redressent un peu, tandis que les fonds d'Etat sont stables.

Or (ouverture) (dollars) 785 . contre 684

VALEURS	CLOTURE 15/1	COURS 16/1
Beecham	123 ...	129 ..
British Petroleum	338 ...	342 ...
Courtaulds	77 ...	78 ...
*De Beers	11 ...	11 1/8
Imperial Chemical	367 ...	369 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	357 ...	366 ..
Shell	328 ...	332 ...
Vickers	120 ...	120 ..
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	33 ..
*West Driefontein	82 ...	86 3/4
*Western Holdings	61 ...	63 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MOET-HENNESSY. — Le chiffre d'affaires consolidé provisoire pour 1979 est en hausse de 20 % environ et les résultats devraient enregistrer une progression nettement supérieure. Un acompte sur dividende de 6 F, plus avoir fiscal de 3 F (+ 20 %) sera mis en paiement à partir du 4 février 1980.

MOTEURS LEROY-SOMER. — Le chiffre d'affaires de la société mère s'est établi à 940 millions de francs environ en 1979, soit une progression de 16,4 %, « ce qui ne s'était jamais vu depuis 1974 », déclare la société. Le secteur des pompes à chaleur, après avoir équilibré son exploitation, s'apprête à doubler son activité en 1980. Les autres activités liées à l'énergie (minicentrales hydrauliques, panneaux solaires) connaissent également un vif développement. Les résultats de la principale filiale, les Pompes Guinard, seraient « relativement » satisfaisantes n'étaient les pertes de la sous-filiale italienne Rotos, dues au climat politique et à des problèmes de commercialisation au Moyen-Orient. Bien que le chiffre d'affaires de Rotos ne représente guère plus de 3 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, ces pertes sont à l'origine des « bruits contradictoires » qui ont affecté la tenue du titre en Bourse.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/1	16/1
1 dollar (en yens) ..	Clos	240 ..

NEW-YORK

La hausse persiste

En dépit des ventes bénéficiaires qui se sont abattues sur le Big Board, le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones des industrielles, qui cédait un moment plus de 2 points, a terminé à 868,60 (+ 5,03).

Le volume des transactions a un peu diminué, mais est resté très important à 52,32 millions de titres échangés contre 53,15 millions la veille. Sur 1 903 valeurs cotées, 764 ont reculé, autant ont monté et 275 sont restées inchangées.

Les résultats 1979 d'I.B.M. (voir d'autre part) n'ont guère surpris la Bourse, et le cours de l'action a même un peu monté, ce qui a favorisé le reste de la cote. En revanche, les propos de M. Miller, selon lesquels il n'est pas question de vendre de l'or pour l'instant, ont inquiété les professionnels.

VALEURS	COURS 14/1	COURS 15/1
Alcoa	61 ...	61 1/8
A.T.T.	52 ...	52 ..
Boeing	58 ...	60 7/8
Chase Manhattan Bank	39 5/8	39 1/2
Du Pont de Nemours	41 1/4	42 ..
Eastman Kodak	47 1/8	46 7/8
Exxon	53 ..	54 1/2
Ford	33 7/8	33 3/8
General Electric	54 1/8	53 ...
General Foods	33 1/2	32 3/4
General Motors	53 3/8	53 5/8
Goodyear	14 5/8	14 5/8
I.B.M.	68 7/8	70 1/4
I.T.T.	27 3/8	27 1/2
Kennecott	40 5/8	41 1/8
Mobil Oil	52 3/8	52 3/4
Pfizer	39 5/8	39 ...
Schlumberger	95 3/4	96 1/8
Texaco	30 5/8	30 3/4
U.A.L. Inc.	23 5/8	23 3/8
Union Carbide	45 1/8	45 1/2
U.S. Steel	20 3/4	20 3/4
Westinghouse	21 1/4	22 ...
Xerox	63 6/8	64 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 janv.	15 janv.
Valeurs françaises	102,3	102,7
Valeurs étrangères	104	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	14 janv.	15 janv.
Indice général	104,8	105,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 15 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	31 90	8 877	S.P.E.G.	225	216	Locabail Immob.	338	334	Immoinvest	150	150
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV		
1re catégorie	10100 55	9725 45
15/1	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527	4,5 % 1973	1937	1982	1985	1990 ..
4352	C.N.E. 3 %	3820	3751	3750	3758 ..
350	Afrique Occ.	370	373	373	372 ..
498	Air Liquide	486	491	483	491
93	Als. Part. Ind	98 ..	94 ..	96 50	95
330	Als. Superm.	341 ..	345	345	345
65	Alsthom-Atl.	63	63	63	63 10
[illegible]					
1259	Elf-Aquitaine	1265	1304	1305	1300 ..
240	— (certific.)	247 50	249	249	246 10
260	E. J. Lefebvre	259	259	259	258 ..
810	Essilor	760	755	755	751 ..
290	Esso S.A.F.	331 50	334 80	341 50	337 ..
315	Eurafrance	324 90	324	324	324 90
950	Europe n° 1	959	951	951	950 ..
[illegible]					
72	Nouvel. Gal.	84 50	82 ..	82 ..	80 40
167	Olida-Caby	181	179 ..	180	175 50
119	Opfi-Paribas	103 90	103	103	102 10
190	Paris-France	166	160	159	157 ..
114	Pechelbronn	117	118	118	117 ..
102	P.U.K.	99	101 10	100 50	100
126	— (obl.)	116 5	118	118	116 10
[illegible]					
199	Thomson-Br.	214	222	229 50	227
230	— (obl.)	230	243	245	271
356	U.I.S.	385	380	380	380
176	U.C.B.	169	162	162	162
175	Un. F. Bques	165 10	165	165	165
144	U.T.A.	145 20	145 10	145 10	143 10
12 50	Usinor	14 90	14 70	14 70	14 70
[illegible]					
78	East Rand	131 90	136 90	132	136 90
90	Ericsson	98	95	96	97
230	Exxon Corp.	214	215	218	212
132	Ford Motor	131 50	135	135	135 ..
169	Free State	213 50	220	220	220
200	Gen. Electr.	220 50	223	222 50	220
215	Gen. Motors	212	212 80	212 80	212 20
33	Goldfields	39 80	41 90	41 70	41 90
57	Harmony	77 50	81 50	80	82 ..
4 50	Hitachi	4 65	4 65	4 65	4 66
290	Hoechst Akt.	291	284	284	285
33	Imp. Chem.	33 50	34 20	34	33 80
85	Inco Limited	108 20	114 80	117 50	115
[illegible]					
179	Unit. Techn.	197 50	198	198	198
285	West Drief.	327	346 40	337 50	347
143	West Deep	159 50	171	170 20	170 80
200	West Hold	225 10	251	245 50	249 90
265	Xerox Corp.	258 50	254 10	260	254 10
3 20	Zambia Corp.	5 20	5 10	4 95	5

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 026	4 030	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 370	234 490	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 433	14 434	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 340	212 400	204	215
Danemark (100 krd)	75 000	75 090	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 070	82 200	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 122	9 235	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 013	5 019	4 600	4 950
Suisse (100 fr.)	254 800	254 580	246	259
Suède (100 krs)	97 280	97 510	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 680	32 670	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 097	6 104	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 115	8 125	7 200	8 100
Canada ($ can. 1)	3 458	3 461	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 704	1 704	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	84300	87200
Or fin (en lingot)	80250	85010
Pièce française (20 fr.)	700 10	751
Pièce française (10 fr.)	450	489 90
Pièce suisse (20 fr.)	601	641
Union latine (20 fr.)	565 20	605 ..
Souveraine	710 10	750 ..
Pièce de 20 dollars	2858	3000 .
Pièce de 10 dollars	1406 .	1500 ..
Pièce de 5 dollars	825 50	... ..
Pièce de 50 pesos	3300	3500
Pièce de 10 florins	573	580

A PROPOS DE...

LES NOUVELLES DIRECT...

Les routes du temps de crise

AVIS FINANCIER

LEROY-SOMER

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Nouveau vent de folie sur le marché de l'or

Toute nouvelle ayant des incidences sur le marché de l'or y produit désormais des écarts de cours considérables dus au fait que les vendeurs sont très rares. Le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, a annoncé mardi que les Etats-Unis ne procéderaient plus jusqu'à nouvel ordre à des ventes aux enchères. « Etant donné les conditions particulièrement troublées qui prévalent dans le monde, des ventes d'or ne seraient pas appropriées », a-t-il déclaré. Il a ajouté que le Trésor restait « désireux de vendre de l'or au moment opportun ». La forte hausse, a-t-il estimé, est due à l'inquiétude que connaît le monde, l'or ayant toujours été « un refuge contre l'effondrement des systèmes politiques et économiques ». En octobre, le Trésor avait renoncé aux adjudications mensuelles auxquelles il procédait depuis mai 1978, mais il avait annoncé simultanément son intention d'organiser des enchères à l'improviste. Une première « vente-surprise » avait eu lieu le 1ᵉʳ novembre, mais, depuis lors, aucune opération de ce genre n'a été faite.

La déclaration de M. Miller a eu pour effet de stimuler encore un peu plus une spéculation effrénée. Alors que mardi après-midi le cours avait été fixé par opposition à Londres à 684 dollars l'once, le prix montant quelques heures après à New-York jusqu'à 712,50 dollars l'once pour « redescendre » à 711,50 dollars, soit une hausse de 42 dollars sur la veille. Le mouvement ascensionnel se poursuivait à Hongkong (715 à 722 dollars l'once) mercredi matin. Le cours d'ouverture à Londres mercredi matin s'établissait autour de 720 dollars. On est monté par la suite jusqu'à 765 dollars, ce qui, au pair, correspondrait à un prix de 96 000 F le kilo. Cependant, le marché parisien cote des cours en retrait par rapport au niveau international.

Par contagion, les autres métaux précieux ont enregistré de fortes hausses, et notamment l'argent. La demande est également forte sur l'étain, dont le cours avait fortement augmenté mardi à Londres, et sur le cuivre.

Sur les marchés des changes, le dollar s'est sensiblement raffermi, étant coté 4,0525 F à Paris, 1,73 DM à Francfort et 1,5960 franc suisse à Zurich. La hausse de l'or ne manifeste pas une défiance particulière à l'égard de la devise américaine : comme dans toutes les périodes de grand trouble des esprits, c'est à une ruée sur les « biens réels » qu'on assiste. C'est à la mi-septembre de l'année dernière que le prix de l'or a atteint pour la première fois 350 dollars, soit dix fois plus que son ancien prix officiel de 35 dollars l'once. Quatre mois après, le cours du marché représente plus de vingt fois ce dernier prix. L'évolution du cours de l'or relève plus désormais de la psychologie des foules que d'une analyse économique. Par deux fois déjà, au début du mois d'octobre 1979 et au début du mois de janvier 1980, une hausse brutale a été suivie par une forte baisse qui a pris de court maints acheteurs non avertis. — P. F.

L'ANNÉE DU PATRIMOINE A PARIS

La crypte archéologique de Notre-Dame sera ouverte en juillet

L'ouverture au public, l'été prochain, de la crypte archéologique située sous le parvis de Notre-Dame, l'achèvement des travaux de restauration de la place de la Concorde, la création d'un musée de sculpture moderne, la sauvegarde et la mise en valeur des statues et fontaines de la capitale et diverses expositions marqueront l'année du patrimoine, dans la capitale. C'est ce qu'a indiqué ce mercredi 16 janvier au cours d'une réunion de presse, M. Jacques Chirac, maire de Paris.

● *La crypte archéologique.* — C'est toute l'histoire de la Ville depuis le Bas Empire jusqu'à l'époque classique qui ressurgit sous le parvis de Notre-Dame. Les travaux de dégagement et de présentation de ce site archéologique sont, enfin, terminés. Cette opération a été réalisée par la Ville et la Caisse nationale des monuments historiques. La crypte, une des plus vastes du monde, sera ouverte au public dès le mois de juillet.

● *Place de la Concorde.* — La restauration de l'ensemble formé par les colonnes rostrales, les guérites surmontées de statues et les balustrades de la place de la Concorde, sera terminée en 1980. Cette opération a été financée par la Ville et par l'Etat pour un coût total de plus de 8 millions de francs.

● *Réfectoire des Cordeliers.* — Cet édifice du sixième arrondissement qui date du quatorzième siècle sera restauré. L'année 1980 verra également l'achèvement des travaux de restauration de l'hôtel Saint-Aignan, 71, rue du Temple, de l'hôtel Gouthière dans le dixième arrondissement, de l'hôtel Donon, rue Elvezir, du pavillon Colbert, rue de Charonne et du pavillon Louis XV de l'hopise Debrousse. Les travaux seront réalisés en accord avec les services du ministède de la culture.

● *Musée de sculpture.* — Le musée d'art moderne de la Ville de Paris sera *enrichi* par la présentation d'œuvres modernes en plein air. Les premières sculptures présentées proviendront des dépôts du musée.

● *Statues.* — La Ville de Paris est propriétaire de plus de quatre cents statues qui datent pour la plupart du dix-neuvième siècle. Celles qui ont été détériorées par les intempéries, la pollution ou le vandalisme seront restaurées en 1980. Celles, en bronze, qui ont été détruites durant l'occupation et qui présentaient un intérêt historique, seront refondues. Les monuments démontés à la suite d'opérations de voirie seront remis en place.

● *Fontaines.* — Les cent cinquante fontaines parisiennes seront restaurées d'ici à 1982 (*le Monde* du 20 mars 1979). Parallèlement, des études seront lancées pour créer des fontaines nouvelles à la périphérie de la capitale, notamment dans le quartier Saint-Charles, dans le quinzième arrondissement, et dans l'îlot Saint-Eloi, dans le douzième arrondissement.

Plusieurs expositions seront enfin organisées à l'occasion de l'Année du patrimoine.

JEAN PERRIN.

La dissolution de l'Ecole freudienne de Paris

DES OPPOSANTS AU DOCTEUR LACAN INTRODUISENT UN RÉFÉRÉ CONTRE SA DÉCISION

Huit jours après la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris, décidée par le docteur Jacques Lacan, celui-ci a confirmé, au cours du séminaire du 15 janvier à la faculté de droit, qu'il allait créer une nouvelle association où « l'admission serait décidée sans tenir compte des positions prises dans le passé à l'endroit de sa personne ».

Deux éléments nouveaux sont intervenus. D'une part, les demandes de candidature et d'approbation ont prix une ampleur significative.

En second lieu, sur la demande d'adversaires de la décision de M. Lacan, des instances en référé seront plaidées le 21 janvier pour la désignation d'un administrateur chargé de convoquer deux assemblées générales de l'E. F. P., l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, concernant la légalité de la dissolution et du conseil d'administration actuel.

A cette démarche, Mme Solange Faladé, vice-présidente, a répondu en assurant dans une circulaire que « les statuts seront respectés » et que, en vue de l'assemblée extraordinaire de dissolution, un « inventaire complet des biens de l'E. F. P. est actuellement réalisé ». « Le juridique sera parfaitement respecté », précise-t-elle.

S.N.C.F. : reprise partielle du trafic

Poursuite de la grève des cheminots C.G.T. et C.F.D.T.

Le trafic était encore perturbé mercredi matin 16 janvier, le personnel roulant C.G.T. et C.F.D.T. ayant décidé, dans la plupart des dépôts, de reconduire la grève commencée samedi soir. Toutefois, une amélioration s'est dessinée très rapidement, les adhérents de la Fédération générale des agents autonomes de conduite (F.G.A.A.C.) reprenant le travail, comme prévu, après un débrayage de quarante-huit heures.

C'est la cinquième grève nationale que déclenchent, en moins d'un an, les fédérations des cheminots C.G.T. et C.F.D.T., qui totalisent respectivement 55 % et 16 % des suffrages chez les agents de conduite de la S. N. C. F. La F.G.A.A.C. (autonomes, 26 % des voix) s'est jointe à trois d'entre elles et, pour la première fois depuis 1953 — si l'on excepte la période exceptionnelle de mai 1968, — les sept fédérations de cheminots, syndicats de cadres compris, avaient appelé à la grève, en mars dernier, pour dénoncer le contrat d'entreprise 1979-1982 passé entre la S.N.C.F. et l'Etat.

Incidences fâcheuses sur l'emploi

En 1979 toujours, on a dénombré une bonne quinzaine de mouvements affectant le trafic ferroviaire de la banlieue parisienne — dont l'action C.G.T.-C.F.D.T. - C.F.T.C. du 23 novembre au 2 décembre à la gare de Lyon — et l'on a enregistré de multiples débrayages en province. Quais bondés, trains pris d'assaut, voyageurs « perdus » dans les halls de gare : autant de scènes devenues familières dans la vie du rail, sans que l'on ait enregistré, jusqu'à présent, un phénomène de « ras-le-bol » de la part des usagers. A quelques réactions individuelles près, l'opinion paraît « comprendre », avec une certaine résignation, les doléances des cheminots : sans doute, les efforts d'explication des syndicats, qui ont maintenant pris l'habitude de s'adresser, au moins par tracts, aux voyageurs, y sont-ils pour quelque chose.

Salaires — relevés de 11,3 % en 1979 mais encore inférieurs, pour les plus bas, à 2 500 F par mois, selon les syndicats ; — conditions de travail — les horaires des « roulants » sont un véritable casse-tête : parfois un seul week-end de libre en sept semaines ; — emploi : certes, la S.N.C.F. ne procède jamais à des licenciements, mais, depuis sa création, ses effectifs ont diminué de moitié : 514 000 en 1938, 259 000 aujourd'hui. Ce sont là les trois principales préoccupations des syndicats.

Encore, la F.G.A.A.C. a-t-elle à peu près accepté le principe — qui provoque actuellement le courroux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — d'un seul agent de conduite sur les trains de marchandises équipés de liaisons radio.

Ce n'est qu'un exemple de la modernisation du réseau entreprise par la direction de la S.N.C.F., qui a pour contrepartie de fâcheuses incidences sur l'emploi : dix mille suppressions de postes de travail, selon les syndicats, moins de cinq mille, selon la direction, par le fait de cette seule mesure, qui sera totalement appliquée d'ici à 1990.

On ne peut guère reprocher aux syndicats de se battre, dans la crise actuelle, pour la défense de l'emploi. Mais on ne peut s'empêcher aussi de noter que la S.N.C.F. a ses « aiguilleurs du ciel » : les vingt-deux mille agents de conduite, soit 8,5 % des cheminots, peuvent, à eux seuls, paralyser entièrement le trafic.

M. C.

Mercredi 16 janvier

SUR LES GRANDES LIGNES :

● Gare de l'Est : trafic normal depuis le début de la matinée.

● Gare du Nord : trafic assuré à 75 % le matin et normal l'après-midi.

● Gare Saint-Lazare : trafic assuré à 50 % le matin, normal l'après-midi.

● Autres gares : trafic assuré à 50 % toute la journée. La direction de la S.N.C.F. fait observer que les restrictions horaires maintenues dans les gares de Montparnasse, Austerlitz et Lyon résultent de la nécessité d'acheminer en priorité certains trains de marchandises transportant des denrées périssables.

SUR LA BANLIEUE PARISIENNE :

● Réseau Est : trafic assuré à 60 % mercredi matin, normal l'après-midi.

● Réseau Nord : trafic assuré à 50 % le matin et normal l'après-midi.

● Saint-Lazare : trafic normal toute la journée vers Versailles, Saint-Nom-la-Bretèche et Cergy-Pontoise. Pour les autres destinations, trafic assuré à 70 %.

● Montparnasse : trafic normal toute la journée vers Rambouillet et Plaisir, à 40 % vers les autres destinations.

● Austerlitz : trafic assuré à 50 % le matin et en voie d'amélioration.

● Réseau gare de Lyon : trafic normal depuis 10 heures.

D'autre part, l'Association professionnelle des transporteurs routiers (A.P.T.R.), dont les véhicules desservent la grande banlieue parisienne, indique qu'en raison des perturbations les exploitants d'autocars ont renforcé leurs services sur Paris et prolongé certaines dessertes de gares jusqu'aux portes de Paris. Se renseigner auprès de l'A.P.T.R. en téléphonant au 950-58-50.

Après le départ de M. Leroy

L'ÉTAT-MAJOR DE LA CAISSE DES DÉPOTS EST REMANIÉ

Après le départ à la retraite de M. Léon-Paul Leroy, fondateur de la S.C.I.C. et de la S.C.E.T. (*le Monde* du 16 janvier 1980), l'état-major de la Caisse des dépôts est remanié. M. Pérouse, directeur-général, continuera à être assisté de M. Philippe Marchat, directeur financier, de MM. Alain Chazel et Jean Driol, secrétaire général et secrétaire général adjoint. M. Jean-Pierre Hirsch, nouveau directeur, ne remplacera pas dans toute ses attributions M. Leroy, qui cumulait les présidences de filiales ; il est chargé de superviser lesdites filiales, dont les présidents vont être nommés. M. Daniel Dommel, cinquante-huit ans, chef de service de l'inspection des finances, va prendre, de son côté, la tête de la S.C.E.T., dont le directeur général, M. Parfait, ingénieur général des Ponts et chaussées, va prendre la présidence de la Société centrale pour l'utilisation des énergies calorifiques (SCETECAL).

Selon toute vraisemblance, M. Jean-Etienne Sriber, soixante-deux ans, inspecteur général des finances et directeur du cabinet de M. Galley, ministre de la coopération, devrait remplacer M. Leroy à la présidence de la S.C.I.C. Toutes ces nominations, que permet le départ à la retraite de M. Leroy, s'inscrivent dans une « *reprise en main* » des filiales et des bureaux d'étude de la Caisse des dépôts, leur situation s'étant dégradée en raison de la crise des investissements, ce qui entraîne de douloureuses compressions de personnel.

LE « CANARD ENCHAINÉ » PUBLIE UN NOUVEAU DOCUMENT SUR L'AFFAIRE DES DIAMANTS

« Le Canard enchaîné » du 16 janvier revient sur l'affaire des diamants offerts par l'empereur Bokassa à M. Giscard d'Estaing. L'hebdomadaire publie la photocopie d'une lettre adressée le 20 mars 1978 par M. Hugues Dobozendi, ministre des finances de l'Empire Centrafricain, à l'empereur. Dans cette lettre, M. Dobozendi demande à Bokassa Iᵉʳ l'autorisation de « recevoir, pour enregistrement, le double des bons de commande et correspondances adressés au Comptoir national du diamant, secteur France, et concernant tant le président de la République que les personnalités françaises ».

L'hebdomadaire note à propos de ce document qu'il ne s'agit plus d'un simple bon de commande comme il en a publié le 10 octobre 1979, ni d'une instruction écrite de Bokassa, reproduite par « le Canard enchaîné » du 5 décembre, instruction dans laquelle l'ex-empereur s'inquiétait « de l'état d'avancement de la préparation des plaquettes destinées à M. Giscard d'Estaing ». L'Elysée se refusait ce mercredi 16, dans la matinée, à toute déclaration sur ces révélations.

Sous le titre « Le hold-up du siècle », « le Canard enchaîné » raconte, dans le même numéro, la manière dont des « équipes françaises » ont passé au peigne fin, après la chute de l'empereur, la résidence de celui-ci, à Berengo.

Dans la chambre à coucher de l'empereur, les « déménageurs » devaient notamment découvrir une bague sertie d'un gros diamant de 62 carats, et, à Kolongo, une autre résidence de Bokassa, deux autres diamants de 20 et 80 carats.

DIAMANTIFÈRE

Un qui savait bien que l'on a toujours besoin de petits carats chez soi, c'est apparemment Jean Bedel Bokassa, si vraiment l'armée ou les services secrets français ont « emprunté » dans ses résidences en Centrafrique environ quatorze mille diamants bruts, deux mille diamants taillés et quelques autres bricoles, tel un diamant de 62 carats, comme semble le penser *le Canard enchaîné*.

Mais, face à tant de richesses, quelques malheureux carats, même s'ils ont jamais été donnés à notre président ,vont finir par faire figure non de présents, mais de pourboires, et l'on peut bien comprendre, dès lors, qu'il ne soit ni séant ni convenable de continuer à les évoquer au nom de la grandeur française.

MICHEL CASTE.

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1980 a été tiré à 591 716 exemplaires.



